



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

BANQUE DES MEMOIRES

Master de Science Politique (Études politiques)
Dirigé par Sylvie Strudel
2023-2024

Les mots de la guerre sous le prisme du droit international pénal : Analyse
de la méthode militaire russe dans le conflit russo-ukrainien (2022)

SIPROUDHIS Flore

Sous la direction de

ROBIN MARIE

Les mots de la guerre sous le prisme du droit international pénal : Analyse
de la méthode militaire russe dans le conflit russo-ukrainien (2022)

Flore Siproudhis

Université Paris II Panthéon Assas

“Les mots peuvent être comme de minuscules doses d’arsenic : on les avale sans y prendre garde... et voilà qu’après quelque temps l’effet se fait sentir”

Victor Klemperer

Remerciements

Ma génération a bénéficié de privilèges uniques. Elle n'a pas connu la guerre directement, elle n'a pas vécu sur un territoire dévasté par les conflits. Pourtant, elle en a été témoin, constamment. À travers Internet, les nouveaux moyens de communication et la modernisation des médias, la guerre est devenue omniprésente. Peut-être plus que toute autre, ma génération garde un regard vigilant sur le monde, partageant son souffle avec celui d'autres civils confrontés, ailleurs, aux pires atrocités. Certains événements marquent profondément une personnalité et modèlent son engagement. Les bruits, les images, les cris et les explosions d'une guerre font partie de ces éléments transformateurs.

En 2016, j'ai choisi d'entamer des études de droit après avoir eu accès aux photographies des prisons syriennes, où Bachar El Assad faisait torturer ses opposants. Les témoignages de civils et d'enfants victimes ont forgé en moi une détermination inébranlable à lutter contre les criminels de guerre. En 2022, alors que je me trouvais à nouveau à un croisement décisif, les images de Marioupol arrivent, en particulier celles du bombardement de la maternité, où une mère, malgré ses blessures, tentait désespérément de protéger son enfant à naître. Un geste ultime d'humanité dans un conflit inhumain, presque irréel par sa violence.

En août 2024, je réaffirme une nouvelle fois cet engagement : celui de combattre l'impunité internationale dont jouissent trop souvent les plus grands criminels, de m'opposer aux lois injustes et de contribuer à l'amélioration d'un ordre juridique véritablement équitable au service des principes de la justice internationale.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Madame la Professeure Marie Robin pour son excellence intellectuelle, ses précieux conseils et son accompagnement attentif. Elle a guidé ma réflexion sur la place des discours dans les conflits armés et m'a encouragée à réévaluer les connaissances acquises sous un angle unique, souvent négligé par les juristes.

Mes pensées vont aussi à Madame la Professeur Sylvie Strudel, pour sa patience, sa gentillesse et ses nombreux encouragements.

Table des matières

| | |
|---|----|
| <i>Introduction</i> | 6 |
| PARTIE I. La désinformation et la construction idéologique : des armes stratégiques dans un conflit de haute intensité, <i>Analyse de la stratégie militaire russe</i> | 16 |
| Chapitre I. L'utilisation des mots dans les conflits armés : la place de l'idéologie et de la désinformation dans la stratégie militaire russe..... | 17 |
| I. Les mots comme armes : Vers des nouvelles formes de guerre au XXIe siècle ? | 17 |
| 1) L'utilisation de la désinformation dans les conflits armés : bilan et perspectives..... | 17 |
| a. L'Histoire ancienne de la désinformation..... | 17 |
| b. La guerre russo-ukrainienne de 2022 : une guerre traditionnelle..... | 22 |
| c. La désinformation comme arme au service d'un but militaire et politique..... | 24 |
| d. La nécessaire adaptation du droit international | 27 |
| 2) Le Kremlin : un pouvoir idéologique, menant des attaques psychologiques à l'encontre du peuple ukrainien..... | 40 |
| II. La causalité entre les mots et les crimes..... | 46 |
| 1) Le lien causal entre les mots et les crimes : la simultanéité des mots et des crimes..... | 46 |
| 2) L'appropriation individuelle des narratifs stratégiques du Kremlin par les militaires russes..... | 50 |
| Chapitre II. La désinformation : un puissant arsenal habilement orchestré par le Kremlin..... | 57 |
| I. Le Kremlin, l'Église orthodoxe et les médias : des consciences asphyxiées et « militarisées » au sein de la russosphère..... | 57 |
| 1) La concentration des pouvoirs politiques législatifs et religieux..... | 58 |
| a. La concentration des pouvoirs et la conquête d'une société..... | 58 |
| b. L'Église orthodoxe : Et dieu dans tout ça ? | 64 |
| 2) Le contrôle des médias..... | 68 |
| II. Un arsenal moderne : l'utilisation de Telegram renouvelant l'image des conflits armés, une utilisation efficace des narratifs stratégiques pour la nouvelle génération..... | 74 |

| | |
|---|------------|
| PARTIE II. Réprimer la désinformation et les narratifs stratégiques : perspectives et réponses du droit international pénal..... | 79 |
| Chapitre I. Sanctionner pénalement l’usage de la désinformation : L’application des dispositions du Statut de Rome | 79 |
| I. La désinformation et l’article 8 du statut de Rome : une méthode de guerre illicite..... | 80 |
| II. La désinformation russe et les crimes de génocide..... | 86 |
| 1) L’incitation à commettre un génocide : un crime autonome..... | 86 |
| 2) La question du génocide culturel : un crime toléré ? | 95 |
| III. Crimes contre l’Humanité et persécution : la responsabilité pénale des idéologues et des propagandistes officiels..... | 99 |
| Chapitre II. L’urgence d’agir..... | 115 |
| I. Les deux guerres russo-tchétchène : Une opération antiterroriste..... | 117 |
| a. Les crimes commis par la Russie..... | 118 |
| b. L’usage de la désinformation et des narratifs stratégiques..... | 120 |
| II. La guerre russo-géorgienne : l’opération pour imposer la paix..... | 122 |
| 1) Les crimes commis par la Russie..... | 122 |
| 2) La désinformation et l’emploi de narratifs stratégiques..... | 125 |
| III. La guerre russo-ukrainienne de 2014 : Annexion illégale, sécession et désinformation dévastatrice | 126 |
| 1) Les crimes commis par la Russie..... | 126 |
| 2) La désinformation et l’emploi de narratifs stratégiques..... | 129 |
| IV. L’intervention russe en Syrie : une armée modernisée, des stratégies discursives efficaces, et un but politique..... | 135 |
| 1) Les crimes commis par la Russie..... | 135 |
| 2) La désinformation et l’emploi de narratifs stratégiques..... | 136 |
| Conclusion..... | 141 |

Introduction

“Le sujet idéal de la domination totalitaire n’est ni le nazi convaincu ni le communiste convaincu, mais celui pour qui les distinctions entre fait et fiction et entre vrai et faux n’existent plus”. Hannah Arendt, Les origines du totalitarisme, 1951.

Il y a quelques mois, nous avons commémoré le sombre anniversaire du début de la guerre en Ukraine. Le 24 février 2022 restera gravé comme "l'une des dates les plus emblématiques du XXIe siècle". Ce jour-là, la Russie a envahi illégalement l’État ukrainien. Dès les premières heures, des bombardements massifs ont frappé les principales villes ukrainiennes, tandis que les forces russes pénétraient sur le territoire, occupant environ 20 % du pays. Depuis lors, le conflit s’est transformé en une guerre de haute intensité, opposant sur un front deux armées, plongeant les civils ukrainiens dans la terreur des bombardements incessants. Ce conflit, loin de s’apaiser, s’intensifie et évolue de manière imprévisible, et la forme que l’on croit figée semble parfois sur le point d’exploser.

Alors que cette étude s'achève, un hôpital pédiatrique dans la région de Kiev est frappé par un missile russe, le 8 juillet 2024. Un de plus, car depuis le début de “l’opération militaire spéciale”, les hautes instances militaires russes attisent la haine parmi leurs forces armées, les exhortant à mener des bombardements massifs contre des civils. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’Homme, plus de 30 010 victimes civiles ont été recensées en Ukraine, dont 11 284 tuées et 22 594 blessées. Par ailleurs, les autorités ukrainiennes ont enregistré 138 207 crimes de guerre, incluant la mort de plus de 564 enfants et la destruction de 167 200 bâtiments civils¹. Ces statistiques, mises à jour chaque semaine, sont vraisemblablement sous-estimées, la guerre étant enveloppée dans l’opacité inhérente aux opérations militaires russes. Dès l’été 2022, la Russie a méthodiquement ciblé les infrastructures vitales paralysant les exportations agricoles ukrainiennes, les agriculteurs étant dans l’incapacité de commercialiser leurs récoltes, avec des champs minés et inexploitable². En juin 2022, environ 1 600 000 Ukrainiens ont été déportés de force en Russie après un processus de « filtration ». Dix-huit camps de filtration ont été identifiés de part et d'autre de la frontière, où les Ukrainiens jugés « russifiables » sont triés des autres. Les autorités russes disposent de listes de noms, fournies par les administrateurs locaux, répertoriant les employés des parquets ukrainiens, de la police, du ministère des Situations d’urgence, ainsi que des conseillers municipaux, journalistes, activistes, blogueurs, manifestants, femmes et parents de vétérans du conflit du Donbass, Tatars de Crimée, volontaires... En sommes, toutes les élites qui incarnent l’Etat ukrainien, conformément au projet politique et militaire d’éradication totale de “l’esprit national”. Les individus exprimant des positions pro-ukrainiennes sont

¹ Statista Research Department, Nombre de victimes civiles de la guerre en Ukraine vérifié par l'HCDH 2024, 7 août 2024 <https://fr.statista.com/statistiques/1293980/nombre-victimes-guerre-ukraine/>

² ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, Le livre noir de Vladimir Poutine. Perrin, « Tempus », 2023, ISBN : 9782262105273. <https://www.cairn.info/le-livre-noir-de-vladimir-poutine--9782262105273.htm>

arrêtés, torturés, puis souvent exécutés. Le FSB écume les territoires occupés à la recherche de potentiels résistants. Les prisonniers subissent des actes de torture méthodiques, ordonnés : passages à tabac, tirs à balle réelle à proximité de la tête, suffocation au moyen de masques à gaz, et menaces de mort contre leurs proches.³ Certains sont soumis à des électrochocs après avoir été arrosés d'eau, principalement au niveau des oreilles et des organes génitaux. L'épouse d'un avocat de Kherson enlevé par les soldats russes au mois de Mars 2022 témoigne des souffrances subies : “ *une pince sur le sexe, l'autre sur le téton. Ils l'ont enlevé, ils l'ont rendu le lendemain : les dents arrachées avec des pinces et une partie de la langue coupée*”. Dans la perspective de futures poursuites pénales, les ONG recueillent chaque preuve et témoignage, qu'ils proviennent de victimes directes ou de leurs proches. La quasi-totalité des civils ukrainiens connaît une personne, un proche, un ami, qui a été arrêté puis soumis à des actes de tortures, par électrocution, détention dans des caves, les corps attachés aux murs, sans eau et sans nourriture. A Boutcha, “les soldats russes ont rassemblé les civils dans des lieux de détention improvisés avant de les exécuter. Les corps des victimes ont été retrouvés les mains attachées dans le dos, une balle dans la tête”. On établit désormais les listes des villes ayant été le théâtre des massacres. Kiev, Boutcha, Kramatorsk, Irpin, Tchernihiv, Kharkiv, Soumy, Kherson, Mykolaïv, Zaporijia, Marioupol, Izioum. Les violences sexuelles, souvent systématiques à l'encontre des femmes, sont toujours accompagnées d'actes de cruauté. Les victimes, âgées de 4 à 82 ans, sont filmées avant d'être tuées. La découverte des chambres de tortures dans les anciens bâtiments administratifs, ainsi que les centaines de récits désormais disponibles, mettent en lumière non seulement la brutalité des militaires russe, mais aussi la grande systématisation des méthodes employées. Le Kremlin a instauré une véritable administration de la torture dans les territoires occupés. Les ukrainiens sont détenus, parfois incarcérés sans procès et sans avocat, dans des centres de détention préventive, situés au sein des républiques autoproclamées de Donetsk et de Louhansk. Les combattants ukrainiens libérés lors d'échanges de prisonniers témoignent des pressions physiques et psychologiques subies, des actes de torture et de maltraitance, de la sous-alimentation, de l'absence de soins, l'interdiction de boire autre chose que l'eau souillée. Les Ukrainiens “jugés russifiables” sont déportés dans des régions reculées de l'extrême orient russe. Les enfants sont séparés de leurs familles, placés dans des orphelinats en vue d'une adoption en Russie, dans le meilleur des cas... Les pillages, les actes de vol se sont multipliés. Les destructions matérielles sont colossales : immeubles, maisons, sites culturels, édifices religieux, musées, bibliothèques... De ces villes, autrefois symboles de la grandeur de l'Ukraine, il ne reste presque rien : Bakhmout, Marioupol, Popasna ont été réduites en champs de ruines.

Cette guerre restera à jamais marquée par les images du massacre de Boutcha, et les bombardements de la maternité de Marioupol. Ces crimes, et ces tortures nous bouleversent et nous choquent profondément. Parfois, nous détournons le regard face aux reportages et aux images, après avoir lu les récits des

³ *Ibid.*

journalistes courageux qui rapportent les horreurs. Mais, comme l'a souligné François Galichet, ils révèlent surtout la stratégie destructrice du Kremlin : « Habituellement, le conquérant cherche à s'approprier les ressources du pays attaqué, ce qui le conduit à les préserver dans son propre intérêt. Ici, on a le sentiment que le gain attendu ne compte pas. La destruction n'est pas un moyen, mais une fin en soi”.⁴ Pourquoi ?

Une guerre peut être abordée sous de nombreux angles. En fonction de leur domaine de spécialité, certains parleront du conflit russo-ukrainien sous l'angle des relations internationales, les économistes étudieront les conséquences financières, et les effondrements des systèmes, les juristes les difficultés relatives aux preuves et aux poursuites pénales.⁵ La guerre, épiphénomène, est toujours fragmentée en fonction des domaines d'étude. L'analyse du langage permet quant à elle, de saisir la nature des crimes, leur essence, et leur étendue. Elle offre également une clé pour comprendre le contexte antérieur, l'environnement politique ainsi que les motivations des belligérants. Ainsi, nous considérons, que dans l'étude des conflits armés, ce ne sont pas tant les actions militaires qui méritent de retenir l'attention. Mais plutôt les croyances qui les sous-tendent, celles qui se répètent de conflit en conflit.⁶ En l'occurrence, il convient de se pencher sur les objectifs politiques et militaires du Kremlin, l'agresseur.

Dans cette guerre, le langage revêt encore une fois, une importance particulière. Alors que le Kremlin refuse d'employer le terme "guerre" pour désigner son opération militaire, les juristes et les avocats la qualifient de diverses manières : "guerre d'agression", "guerre coloniale", "guerre impériale", "guerre de conquêtes". S'ils ne s'accordent pas sur un terme, il semble que cette guerre soit pour tous une guerre singulière. Il s'agit à la fois d'une "guerre d'avant", en raison du retour des tranchées, de la haute intensité, de l'utilisation d'armes destructrices, des crimes et du génocide. C'est aussi une guerre du monde d'après, marquée par une succession d'attaques cybernétiques, et par l'utilisation d'armes informationnelles. Ce conflit, qui surprend la communauté internationale et ébranle ses institutions, remet en question les principes les plus essentiels en matière de paix et de sécurité mondiales. L'ordre international vacille sous la pression de Vladimir Poutine. Cependant, l'on retiendra aussi de ce conflit, la voix unanime des alliés. Celle d'un engagement résolu, économique et militaire, en faveur de l'Ukraine et de son identité. Ce front uni constitue déjà une défaite significative pour Vladimir Poutine. Convaincu que l'armée russe imposerait aisément sa suprématie, il s'est vu confronté à la détermination d'un peuple fier de son histoire et attaché à son indépendance.⁷ Il a perdu, à la fois, les cœurs et les

⁴ GALICHET, François, Guerre en Ukraine : « Il y a une filiation entre l'idéologie nihiliste qui a marqué la Russie au XIXe siècle et cette façon de mener la guerre ». *Le Monde.fr.* (2022, 24 juin)https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/06/23/ukraine-il-y-a-une-filiation-entre-l-ideologie-nihiliste-qui-a-marque-la-russie-au-xixe-siecle-et-cette-facon-de-mener-la-guerre_6131725_3232.html

⁵ ROUHART, J. GOYA Michel, LOPEZ Jean. "L'Ours et le Renard : histoire immédiate de la guerre en Ukraine", 2024, *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, 138, 136-137. <https://doi.org/10.4000/11x6b>

⁶ MENDRAS, Marie. *La guerre permanente. Ultime stratégie du Kremlin* (2024). <https://sciencespo.hal.science/hal-0437257>

⁷ BADINTER Robert, COTTE Bruno, PELLET Alain, "Vladimir Poutine, l'accusation", Pellet, Fayard, 2023.

esprits. En 2022, l'Ukraine a obtenu le statut de pays candidat à l'adhésion de l'Union européenne, et en 2023 l'Etat a reçu un engagement formel de l'Alliance atlantique concernant un calendrier d'accession.⁸ Il est apparu à tous nécessaire de contrer "l'irrédentisme et l'expansionnisme" de la Russie, et de tourner la page des empires coloniaux et des nouvelles formes de domination et d'oppression. Vladimir Poutine est sous mandat d'arrêt pour des accusations de crimes de guerre. Les révoltes au sein des milices Wagner, ainsi que les meurtres et éliminations internes, ont mis en lumière la désorganisation de la conduite de la guerre et les dissensions au sein du système Poutine. La résistance interne en Russie s'est renforcée, et l'assassinat d'Alexeï Navalny a profondément perturbé la scène géopolitique ainsi que l'ensemble de la communauté internationale. Le coût politique, économique et humain de ce conflit est extrêmement élevé pour la Fédération de Russie et ses citoyens. Plus de 200 000 militaires et mercenaires russes ont été mis "hors de combat" – c'est-à-dire tués, blessés ou démobilisés – au cours des années 2022 et 2023, et selon les estimations les plus prudentes, environ 40 000 militaires et au moins 10 000 mercenaires de Wagner ont été tués.⁹

La guerre constitue un cadre où s'affrontent non seulement les armées, mais également les histoires, les informations et les récits. Afin de comprendre les enjeux et les objectifs militaires des belligérants, il est crucial de connaître leur identité. Il semble ainsi nécessaire de retourner aux fondements historiques de l'Ukraine. Située à la croisée des chemins entre l'Europe, la Russie et le Moyen-Orient, elle a toujours été un territoire stratégique convoité par les grands empires. Depuis l'Antiquité, avec les Scythes, les Slaves et la Rous' kyivienne, jusqu'aux invasions mongoles, à la domination lituanienne et polonaise, et enfin à l'Empire russe, l'Ukraine a traversé des siècles de bouleversements culturels et politiques. Le XIXe et le début du XXe siècle furent marqués par des luttes pour les droits et la culture ukrainienne, suivis par l'intégration soviétique en 1922, marquée par des répressions sévères, le génocide de l'Holodomor et les horreurs de la Seconde Guerre mondiale.¹⁰ Malgré ces épreuves, l'Ukraine a maintenu sa résistance contre les ambitions impériales, affirmant son identité face à l'oppression. Composée de 15 républiques, désormais toutes indépendantes, l'URSS était la matrice et le moteur d'un vaste système communiste mondial regroupant depuis 1919 tous les partis communistes au sein de l'Internationale, puis à partir de 1945, ceux qui s'étaient emparés du pouvoir au sein du "camp socialiste" (les pays de l'Europe centrale et orientale, le Vietnam, Cuba). Outre les 90 partis communistes présents sur tous les continents, elle disposait de vastes canaux d'influence, notamment, le réseau du mouvement de la paix, la Fédération syndicale mondiale et les mouvements anticolonialistes. Elle s'est affirmée comme la deuxième superpuissance mondiale, après les Etats Unis grâce à la victoire sur l'Allemagne nazie en

⁸ D'ALESSANDRA Federica, « À la recherche d'une responsabilité pour le crime d'agression contre l'Ukraine », *RED*, 2023/1 (N° 5), p. 60-73. DOI : 10.3917/red.005.0060.

⁹ MENDRAS Marie, op cit.

¹⁰ Ukraine Now, *Histoire et Origines*, <https://ukraine.ua/fr/explore/histoire-et-origines/#:~:text=Face%20%C3%A0%20la%20chute%20des.arm%C3%A9e%20bolchevik%20russe%20%C3%A0%20Varsovie.>

1945, et à la possession de la bombe H en 1949. Aujourd'hui tout cela a disparu. Son PIB fait de la Russie, la 11e puissance mondiale derrière l'Inde et le Brésil. Elle a peu de soutiens dans le monde, la plupart d'entre eux sont des États parias comme la Syrie, le Venezuela, la Corée du Nord, l'Iran et la Chine. En termes d'influence internationale, elle n'offre aucune idée susceptible de séduire le monde, et elle se rabat sur l'anti-occidentalisme et sur l'antiaméricanisme. Tous les anciens pays membres faisant partie de la "sphère des intérêts soviétiques" sont tout à fait résolus à ne jamais y retourner.¹¹

En 2022, quels moyens restent-ils aux dirigeants russes pour restaurer la grandeur d'autrefois ? Comment retrouver le statut de puissance et renouer avec l'Empire ? La peur, la colère, façonnent une politique de nuisance et de destruction. Le déni du présent, la construction d'une mythologie de la grandeur, le fantasme de l'unité disparue sont des éléments discursifs utiles, mais ils conduisent à des erreurs politiques et à des violations juridiques de grande envergure. Les conflits, seule solution, imprègnent l'esprit du Kremlin. L'opération militaire spéciale contre l'Ukraine n'est qu'une guerre supplémentaire, ajoutée au compteur de Vladimir Poutine, après celle de Tchétchénie, de Géorgie, du Donbass et de Syrie. Dans chaque situation, les populations visées ont été soumises à des campagnes de destruction et d'intimidation, généralement sous prétexte de lutte contre le terrorisme ou de protection des minorités russophones en danger. Nous démontrerons que l'une des caractéristiques majeures de la géopolitique du Kremlin réside dans l'imposition de son ordre interne par la déstabilisation et le chaos à l'extérieur. Depuis 1999, la Russie intervient dans les affaires intérieures de ses voisins en exploitant divers leviers d'influence, tels que l'ingérence économique, politique, médiatique. Les interventions militaires, bien que considérées comme une option de dernier recours, ne sont jamais écartées. Malgré les différences contextuelles et les spécificités des peuples concernés, les noms des "opérations", les années qui passent, l'objectif sous-jacent reste constant : restaurer l'unité impériale à moindre coût, en obtenant la soumission "volontaire" des anciennes nations sœurs. Les révolutions de couleur, symbolisant les aspirations de rapprochement avec l'Occident et l'adhésion aux valeurs de l'Union européenne et de l'OTAN, ont exacerbé les tensions. Épuisées par les ingérences, les nouvelles élites politiques cherchent à instaurer un État de droit fondé sur des principes constitutionnels. Face à ces défis, Vladimir Poutine multiplie les conflits. Selon l'article 87 de la Constitution : *"le Président de la fédération de Russie est le commandant en chef suprême des forces armées de la fédération de Russie"*.¹² Ce président en guerre, dont les débuts se situent au sein du KGB, son alma mater, a appris à parler et à exercer la politique de nuisance. Cette institution a également forgé un cercle restreint de conseillers-idéologues.

¹¹ ACKERMAN Galia, op cit.

¹² Soulignons la responsabilité de ce dernier, depuis le début de l'opération militaire en Ukraine, il est celui qui nomme et qui décharge de leurs responsabilités ou de leurs commandements les ministres de la défense, les chefs d'Etat major, et les généraux. Il a annoncé la mobilisation de centaines de milliers de citoyens non formés, il a mis en scène les visites de casernes, les entretiens avec les militaires, il a magnifié et récompensé le courage et le dévouement de son armé, il s'est exprimé pour justifier cette opération si spéciale visant à "dénazifier l'Ukraine".

Afin d'expliquer la stratégie militaire complexe adoptée par le Kremlin, nous utilisons pour cette recherche, le terme de "désinformation". Cette dernière doit être distinguée de la "propagande", qui se révèle inappropriée afin de saisir la complexité de la doctrine militaire. La propagande fait généralement référence à des manipulations ponctuelles visant à galvaniser le soutien populaire pour un régime. Positive ou négative, elle utilise des moyens comme de courts messages, des affiches, des vidéos afin d'influencer les émotions, mais la propagande n'implique souvent pas de stratégie militaire complexe. L'expression "fake news" se révèle trop restrictive, la stratégie russe dépasse souvent les simples mensonges politiques.¹³

Les militaires russes, citoyens comme les autres, sont exposés aux narratifs stratégiques du Kremlin, irriguant chaque discours. Ces techniques discursives sont une construction intellectuelle, un moyen efficace pour tous les acteurs politiques économiques. Ils créent politiquement un passé et un futur commun au service de leurs intérêts et de leurs objectifs. Les grands récits retiennent facilement l'attention des citoyens en quête de sens et d'identité. La dimension narrative prévaut toujours sur la recherche de la rationalité. Le Kremlin a compris ce lien fondamental entre la narration et l'action, il a su créer son style propre, gouvernant exclusivement par l'emploi de "narratifs stratégiques". Attisant toutes les émotions de ses citoyens-sujets, Vladimir Poutine a créé depuis 2004 à propos de l'Ukraine une série de narratifs haineux, constituant une assise fondamentale à chacune de ses interventions armées. Ainsi en 2014, Vladimir Poutine soutient que ses interventions militaires et l'annexion illégale de la Crimée, servent à "rassembler les terres russes", "l'Ukraine n'étant pas naturellement un État", mais un appendice russe. Dans le discours du 12 juillet 2021 sur "l'Unité historique des Russes et des Ukrainiens"¹⁴, le Président a rappelé - s'appuyant sur une série d'évènements populaires - que l'Ukraine et la Russie partagent une langue, une Histoire et des valeurs communes. Le projet conduit par Vladimir Poutine, n'est pas totalitaire et ne doit pas effrayer. Il n'est pas contraire au droit international. Il s'agit d'un grand projet de réunification. Que pourrait - on opposer au Président Tsar, si "l'Histoire en a décidé ainsi" ? Vladimir Poutine s'appuie sur un cadre historique, met en scène des personnages - alliant les empereurs du passé à la Russie actuelle - partageant un but commun : la grandeur de la Russie, la richesse du peuple, l'esprit national. La Russie ne fait que reprendre ce qui lui appartient. Les citoyens retiendront ce discours, plus que tous les autres du Kremlin. Il s'agit aussi d'endormir les consciences occidentales, laissant les politiques se déchirer sur une Histoire qu'ils maîtrisent mal. "Et si c'était vrai?", les "langues ne sont-elles pas proches ?", "les territoires ne formaient-ils pas l'URSS"? Face à ces manipulations, l'Ukraine doit désormais se battre de toutes ses forces pour défendre son Histoire nationale, la spécificité

¹³ JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, ESCORCIA Alexandre, GUILLAUME Marine, HERRERA JANAINA, "Les manipulations de l'information, un défi pour nos démocraties", 2018
https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/les_manipulations_de_l_information_2_cle04b2b6.pdf

¹⁴ POUTINE, Vladimir "Unité historique des russes et des Ukrainiens", 16 juillet 2021
https://france.mid.ru/fr/presse/russes_ukrainiens/?TSPD_101_R0=08765fb817ab200037fad2137cbb3b55e162a027147925bdfa38dbba5f71ab3bf8fac8b7d100d43f0841921840143000dd3f7ceafe30582b279cf0dd1850aa1fcee95653d274831e82ffb053d9102ca74c4ef816b47596ac14b8727dbbcf8cfc

de sa langue et son droit d'existence propre. Ainsi, on comprend que la narration constitue une arme hors norme pour le Kremlin, et une source de légitimité incontestable, plaçant le Président criminel hors du domaine des lois.

Face à l'ampleur des crimes commis, à l'utilisation d'armes spéciales, l'on peut légitimement se demander si le droit international pénal sera à la hauteur. Soulignons que le droit constitue pratiquement une troisième partie au conflit. L'Ukraine ayant placé, dès le début, le conflit sous l'angle du droit en saisissant la Cour internationale de justice (CIJ), et la Cour pénale internationale (CPI) dans le but de rétablir la vérité.¹⁵ Pourquoi poursuivre un criminel de guerre, plutôt que de l'éliminer ? Le droit pénal international peut-il vraiment saisir la complexité d'une guerre et les sept champs de conflictualité ? Beaucoup hésitent. Pour certains, la priorité est à la négociation, pour les plus sanguinaires la seule solution réside dans l'élimination. Rappelons, que la vie des dirigeants et de leur famille est protégée par le droit international. Ils doivent être déclarés responsables, car seuls le procès pénal, le verdict officiel, les plaidoiries d'avocats, l'examen minutieux des preuves, l'application de la loi, permettent de construire un ordre international juste. Eu égard à la place des narratifs stratégiques et au rôle de la désinformation il sera nécessaire de déconstruire les récits du Kremlin et de reconnaître aux ukrainiens la légitimité de leur identité. La CPI offrira ce forum indispensable. Eu égard aux procédures ouvertes, aux différents mandats d'arrêts délivrés, aux enquêtes en cours, nous nous sommes placés dans le cadre d'une future procédure devant la Cour afin d'envisager la question de la criminalisation de la désinformation russe.

Rappelons les principes essentiels. Avant de former un État, chaque peuple est investi du droit fondamental à l'autodétermination, lui permettant de choisir son statut politique sans influence extérieure. Ce droit, inscrit dans la Charte des Nations Unies de 1945 aux articles 1 § 2 et 55, comprend une dimension interne (le droit d'obtenir le statut de son choix au sein d'un État) et une dimension externe (le droit à l'indépendance, permettant à un peuple de se constituer en État indépendant). La souveraineté étatique implique donc un contrôle interne sur sa population et sur son territoire, et la reconnaissance de l'égalité souveraine interétatique (article 2§1 de la Charte des Nations Unies). Après les deux guerres mondiales, le droit international a largement interdit le recours à la force armée, la Charte des Nations Unies dispose, dans son article 2 al 3 et 4 que la force ne peut être employée que dans les cas d'agression ou de légitime défense et uniquement après une décision du Conseil de sécurité. Les règles encadrant le recours à la force sont précisées par des traités internationaux. Vladimir Poutine agit en conséquence

¹⁵ L'Ukraine a sollicité l'Assemblée Générale des Nations unies pour reconnaître le comportement de la Russie comme une agression internationale et demander des réparations pour toutes les victimes de la guerre. En mai 2023, le Conseil de l'Europe a établi un Registre des dommages pour l'Ukraine.. Les NU, l'Union européenne et l'OSCE ont constitué sur place des équipes d'enquêteurs pour établir la responsabilité étatique et pénale des violations des lois de la guerre commises par toutes les parties impliquées. Les autorités ukrainiennes, confrontées à plus de 70 000 incidents, se préparent à engager des poursuites au niveau national.

dans l'illégalité la plus totale : déclarant une guerre, et commettant - par son armée - des crimes de guerre, crimes contre l'Humanité, crime de génocide (interdits par le Statut de Rome). De plus, il méconnaît L'Acte constitutif de la Communauté des États indépendants (Traité de Minsk, 1991) garantissant le respect des frontières des États issus de l'URSS, dont l'Ukraine, les accords russo-ukrainiens du 31 mai 1997 et du 28 mai 1997, ainsi que les accords de Minsk de 2014 et de 2015 ayant défini les frontières et les relations bilatérales. Les constitutions ukrainiennes (Ukraine et République autonome de Crimée) disposent que les modifications territoriales doivent être décidées par l'ensemble des ukrainiens. Cette guerre illustre ainsi le mépris persistant du Kremlin pour le droit international.

Les mandats d'arrêts émis à l'encontre de Vladimir Poutine¹⁶ et de Maria Lvova Belova, ont été décrits comme des actes exceptionnels par les juristes internationaux. Il s'agit de la première fois que la Cour délivre un mandat d'arrêt à l'encontre d'un Chef d'Etat en fonction, membre permanent du Conseil de sécurité, qui n'est pas membre officiel de la CPI. En dépit des menaces, la Cour réaffirme son autorité et son indépendance, émettant également des mandats d'arrêt contre Sergueï Choïgou et Valery Guerassimov¹⁷, en raison de leur responsabilité présumée dans des crimes de guerre et des actes inhumains qualifiés de crimes contre l'humanité. Ces décisions offrent aux victimes de l'agression russe, l'espoir que les responsables, quel que soit leur statut, soient poursuivis et condamnés. Une question demeure cependant : est-ce suffisant? Seront-ils amenés à rendre des comptes pour l'ensemble des crimes commis ?

La désinformation et l'utilisation de narratifs stratégiques constituent-elles des méthodes de guerre prohibées par le droit international ? Les civils ukrainiens ont, à de nombreuses reprises depuis le début du conflit, vu leur identité, et leur droit à une existence officielle, niés par les dirigeants et les propagandistes officiels. Ces violations discursives ont été accompagnées par des destructions exceptionnelles des sites culturels. Les victimes de ce génocide culturel seront-elles aussi reconnues ? Et dans ce cas, sur quelle base juridique ? La guerre russo-ukrainienne de 2022, nécessite une réévaluation de notre approche juridique en ce qui concerne la catégorisation des armes utilisées lors des conflits armés, des méthodes de guerres "rationnelles" et "traditionnelles", et des types de crimes (notamment l'épineuse question du "génocide culturel"). Notre objectif principal est ainsi de démontrer l'importance cruciale de juger les responsables du Kremlin pour l'utilisation illégale de la désinformation et des narratifs stratégiques. Notre analyse approfondie de la doctrine militaire russe, révèle que l'armée russe considère la désinformation comme une arme équivalente aux missiles et aux obus, intégrée dans une stratégie unique visant à soumettre et anéantir l'adversaire. Bien que cette technique soit publiquement reconnue, elle est insuffisamment encadrée. Nous avons étudié les liens

¹⁶ La CPI a émis en 2023 des mandats d'arrêt à l'encontre de Vladimir Poutine , pour crimes de guerre liés à la déportation illégale et à l'adoption forcée d'enfants des territoires occupés par la Russie dans l'Est de l'Ukraine. <https://www.icc-cpi.int/fr/news/situation-en-ukraine-les-juges-de-la-cpi-delivrent-des-mandats-darret-contre-vladimir>

¹⁷ <https://www.icc-cpi.int/fr/news/situation-en-ukraine-les-juges-de-la-cpi-delivrent-des-mandats-darret-contre-sergei>

entre son utilisation et les nombreux crimes commis par l'armée russe en Ukraine. Les militaires russes sont imprégnés des narratifs stratégiques enseignés durant leur formation. Ils ne jouissent pas d'une liberté informationnelle suffisante pour remettre en question le cadre établi.

La désinformation soulève ainsi d'importantes difficultés juridiques. Actuellement, les seules réponses juridiques disponibles se trouvent dans l'incrimination de l'incitation directe et publique à commettre un génocide et le crime contre l'humanité de provocation, mais ces dispositions ne permettent pas de condamner la stratégie russe dans son intégralité. La désinformation nécessite une reconnaissance officielle, une définition spécifique, ainsi qu'une explication rigoureuse de son évolution et de ses objectifs. Elle constitue un affront à la dignité humaine, comparable aux quatre crimes internationaux majeurs. Une telle reconnaissance est indispensable pour permettre aux victimes de voir l'intégralité de leurs préjudices réparés. Les mots peuvent blesser, tuer ou apaiser. Au XXI^e siècle, ils nécessitent une qualification juridique appropriée. Notre recherche vise à résoudre ces difficultés de qualification et à envisager juridiquement les solutions possibles pour l'accusation devant la CPI. Cette dernière ne doit pas demeurer la Cour des faibles. Plusieurs experts ont exprimé leurs inquiétudes quant au risque que seuls les subordonnés soient poursuivis. La pénalisation de la désinformation et des narratifs stratégiques constitue aussi, sur ce point, une solution.

Enfin, nous considérons que la Communauté internationale porte également une part de responsabilité dans ce conflit. Depuis 2004, les discours de Vladimir Poutine, des ministres, des idéologues et des journalistes, ont été peu analysés en profondeur - quasiment pas. Ces dernières années furent marquées par un déni de réalité vis-à-vis du discours russe. Quatre prises de parole, intervenues avant 2022, utilisaient déjà les narratifs stratégiques afin de légitimer une intervention militaire future. Le 10 avril 2021, Timofeï Sergueïtsev publiait un éditorial suggérant un plan d'invasion à grande échelle de l'Ukraine. Le 12 juillet 2021, Vladimir Poutine justifiait l'attaque contre l'Ukraine en réinterprétant l'Histoire afin de présenter l'indépendance ukrainienne comme une menace existentielle pour la Russie. Fiodor Loukianov, le 6 décembre 2021, évoquait le danger que représente le soutien occidental à Kiev. Enfin, le 21 février 2022, Vladimir Poutine annonçait l'indépendance des républiques du Donbass, dénonçant la présence de l'OTAN comme une menace pour la Russie.¹⁸ Le Kremlin maîtrise ainsi le langage, le temps, l'Histoire, et l'indépendance des peuples. Il détermine ce qui existe, ce qui est vrai, et ce qui doit être détruit. Il est crucial de ne pas considérer ces éléments comme de simples outils de positionnement géopolitique, mais de les analyser en profondeur pour mettre fin à l'aveuglement des juristes internationaux. La guerre russo-ukrainienne de 2022 constitue un appel urgent à la communauté internationale pour réaffirmer les règles fondamentales du droit international et lutter contre l'impunité.

¹⁸ SIECA-KOZLOWSKI Elisabeth, "Poutine dans le texte", CNRS Editions, 2024
<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/poutine-dans-le-texte/>

"Nous sommes à la croisée des chemins : si le droit international n'est pas appliqué à la guerre en Ukraine, c'est la paix mondiale de demain qui est remise en cause".¹⁹

Dans un premier temps, notre analyse se concentrera sur l'examen approfondi de la doctrine militaire russe, encore trop peu explorée (PARTIE I), en soulignant l'importance stratégique de la désinformation, employée en parallèle à l'artillerie conventionnelle au sein des conflits armés. Dans un second temps, nous aborderons la criminalisation des discours (PARTIE II), en nous interrogeant sur leur statut juridique et les possibles poursuites devant la CPI.

¹⁹ PHILIP GAY Mathilde, "Peut-on juger Vladimir Poutine", Albin Michel, 2023 <https://www.albin-michel.fr/peut-on-juger-poutine-9782226484109>

PARTIE I

La désinformation et la construction idéologique : des armes stratégiques dans un conflit de haute intensité

Analyse de la stratégie militaire russe

La désinformation est une arme stratégique, employée à des fins militaires, contre un opposant dans le cadre d'un conflit de haute intensité. La désinformation russe est une force puissante, fondée sur l'idéologie, en germe depuis de nombreuses années, et bien enracinée dans la doctrine militaire russe (Chapitre I). Elle prépare et justifie chacun des crimes commis par l'armée russe en Ukraine.

Comment la désinformation et les narratifs stratégiques du Kremlin ont-ils réussi à atteindre leurs cibles, c'est-à-dire les civils ukrainiens mais surtout les militaires et la population russe si facilement, ne les faisant pas douter de la légitimité de cette guerre ? Nous considérons que les citoyens russes sont les premiers destinataires des opérations de désinformation, le Kremlin ayant préparé l'opération militaire, déshumanisé l'État voisin, militarisé les consciences, cultivé la haine et la violence depuis de nombreuses années. Une arme n'est utile que pour une armée entraînée et habituée. Les mots ne résonnent que s'ils sont entendus. L'opinion publique est une force capitale dans les opérations armées de longue durée. Les narratifs stratégiques, comme toute idéologie, nécessitent un cadre médiatique contrôlé. Le Kremlin a ainsi emprisonné sa propre société (Chapitre II), décuplant ainsi effets de la désinformation.

Chapitre I. L'utilisation des mots dans les conflits armés : la place de l'idéologie et de la désinformation dans la stratégie militaire russe

Afin de comprendre la nature particulière de la désinformation, et de réfléchir à son régime juridique, il semble nécessaire de déconstruire un certain nombre d'a priori doctrinaux, et de comprendre le contexte politico-militaire préalable. Conçue comme un moyen non-cinétique lors d'un conflit armé, la désinformation constitue bien une arme à part entière (A). Elle précède, accompagne, supplée, complète, accroît les effets des armes cinétiques « traditionnelles ». Sa nature particulière ne la rend pas moins meurtrière (B). Nous considérons que son utilisation doit se soumettre au respect des règles et des principes – conventionnels et coutumiers - du droit international. Or, l'armée russe et ses dirigeants enfreignent quotidiennement le droit international des conflits armés et le droit international humanitaire.

I. Les mots comme armes : Vers des nouvelles formes de guerre au XXI^e siècle ?

1) L'utilisation de la désinformation dans les conflits armés : bilan et perspectives

a) L'Histoire ancienne de la désinformation

De manière préliminaire et afin de comprendre les enjeux de cette guerre protéiforme, commençons par comprendre son contexte et la nature des armes utilisées par l'armée russe pour mener à bien l'opération militaire spéciale.

A l'orée des années 2000, plusieurs chercheurs ont souligné l'apparition de conflits d'une nouvelle nature sur la scène internationale. Ces derniers s'opposeraient plus les puissances étatiques entre elles, les voisins territoriaux, mais des entités non étatiques et des institutions établies. Les conflits seraient davantage idéologiques et de moins "matériels". Et, à l'ère du numérique, "de nouvelles armes" apparaissent : les mots.

Les conflits, au XXI^e, ont-ils vraiment changé de nature ? En 1969 Emil Cioran n'écrivait déjà : « *je rêve d'une langue dont les mots, comme des poings, fracasseraient les mâchoires* » (Le mauvais Démon, 1969). En effet, « depuis la nuit des temps, l'Histoire nous enseigne que la force ne suffit pas pour gagner des batailles ». Le stratagème constitue un moyen déterminant qui permet de tromper l'adversaire, de le surprendre et de le vaincre. Les ruses de guerre et les moyens de désinformation occupent une place centrale. Nous considérons que la guerre est un phénomène complexe et multiforme qui se raconte tout au long de l'histoire. Le nouvel ordre mondial, à l'issue de la chute du Mur de Berlin,

et le développement des armes atomiques posent de nouveaux enjeux. Les guerres se multiplient, bouleversant les catégories juridiques, elles se diffusent, parfois de manières non linéaires. Elles semblent modernes par les armes qu'elles utilisent, par les armées qui s'y engagent et par les forces qu'elles opposent. Pour certains auteurs, elles sont devenues « des guerres hybrides ». Les tenants de cette théorie expliquent que les champs de batailles ne seraient plus uniquement physiques, mais que l'essentiel du conflit se déroulerait de manière parallèle.²⁰ Les parties belligérantes ne sont plus seulement étatiques, ces nouvelles guerres peuvent opposer des États établis à des mouvements de libérations, civils, ou militarisés. Les armes sont elles aussi d'une nature innovante, et parmi elles : l'usage de la désinformation est absolument crucial. Les guerres du XXIe, dans une société mondialisée et digitalisée seraient donc entièrement novatrices, et différentes des guerres anciennes. Pourtant, comme Irène Herrmann et Daniel Palmieri, nous considérons que la guerre est un phénomène immémorial²¹. « Les pages du passé sont remplies de batailles, d'occupations militaires et d'ingénieuses machines à tuer ». S'il faut prendre les incessants progrès que cette longévité impose, nous considérons que les guerres du XXIe, et particulièrement la guerre russo-ukrainienne de 2022, s'inscrivent plus que jamais dans la lignée des guerres ancestrales.

Partons de la première fiction : l'apparition de guerres modernes « hybrides » opposant des forces de nature différentes étatiques et non étatiques, ciblant délibérément les civils et multipliant les champs de conflictualité. Nous considérons que la guerre demeure « une lutte armée entre groupes sociaux, inscrite dans la durée avec un but politique : résoudre un différend (idéologique, religieux), conquérir un territoire, s'approprier des ressources ». Selon Clausewitz, et la vision européen-centrée traditionnelle, la guerre est « l'aboutissement paroxysmique,²² mais naturel, des rivalités entre États. Elle résulte du jeu normal des rapports entre États puisqu'aucune autorité supranationale ne peut limiter la décision souveraine de l'un d'user de la force pour préserver ses intérêts ». Soulignons, qu'au Moyen Âge les conflits médiévaux étaient déjà des guerres privées, au sein desquelles le rôle et la place des mercenaires (condottieri) était central, des hommes recrutés appartenant généralement aux marges de la société (cadets de famille désargentés, aventuriers, ou simples miséreux). N'étant pas soumis aux règles chevaleresques, ils s'avéraient facilement rebelles et imprévisibles²³. Sous leur influence, l'embuscade, la ruse et toutes les armes longtemps jugées déloyales deviennent volens nolens des instruments destinés à la victoire²⁴. Leur férocité se joue des différences de classes et n'épargne ni la noblesse ni la roture, composées d'adversaires idéologiques. Au Moyen Âge, les guerres les plus impitoyables, se

²⁰ HERRMANN Irène, PLAMIERI Daniel, «Les nouveaux conflits : une modernité archaïque?» RICR Mars, 2003, Vol 85 n° 849

²¹ *Ibid.*

²² *Transformations de la guerre.* (2018, 28 septembre). Espace Mondial : L'Atlas. [https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-\(in\)securites/article-4A02-transformations-de-la-guerre.html](https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-(in)securites/article-4A02-transformations-de-la-guerre.html)

²³ HERRMANN Irène, PLAMIERI Daniel *op cit.*

²⁴ *Ibid.*

développant parfois à l'intérieur d'un seul Etat, sont celles qui, à des causes matérielles mêlent une « inconciliable divergence idéologique »²⁵. Les guerres de religions constituent un bon exemple. Dans ce type de conflits, dictés par les consciences individuelles et la conviction d'être dans son bon droit, le chaos se double d'atrocités et les victimes sont habituellement les foules désarmées. Il n'est sans doute aucun conflit qui n'ait causé de tort aux civils. Ils sont souvent pris en étau, considérés comme le symbole de « l'adversaire ». Des pillages à l'Antiquité, aux hécatombes dramatiques lors de la guerre de trente ans, jusqu'aux techniques des terres brûlées et des dragonnades sous Louis XIV, les belligérants ont rapidement compris le rôle que pouvait jouer la souffrance des « petits » lorsqu'il s'agit de gagner une guerre. Ainsi, les conflits opposant des forces étatiques à des armées composées de milices privées, ciblant les infrastructures civiles pour marquer les esprits, ne sont pas un signe de nouveauté. Les guerres actuelles s'inscrivent dans le prolongement des anciennes techniques d'intimidation, en marge des lois de la guerre. Vladimir Poutine n'a pas inventé l'utilisation des civils comme « moyen de pression ». La pression sur les civils se fait également au moyen de la guerre informationnelle et psychologique.

Concernant la deuxième fiction consistant à affirmer que les guerres seraient d'une nouvelle nature par l'emploi des cyberattaques de la « désinformation ». Il convient de revenir sur l'histoire des mots dans les conflits armés afin de démontrer le contraire. Si elle est certainement l'arme favorite de Vladimir Poutine, ancien du KGB, son histoire ne se cantonne pas à celle de la Russie, ni de l'URSS. On lit parfois que l'utilisation de la propagande et de la désinformation dans les conflits armés remonte au nazisme (ayant instauré le Ministère de l'Éducation du peuple et de la Propagande du Reich dirigé par Joseph Goebbels), ou tout au plus lors de la première guerre mondiale. Certes le totalitarisme a joué un rôle de catalyseur, faisant de la désinformation et de la propagande un outil systémique, à la fois politique et militaire organisée de manière centralisée par une puissante doctrine et une idéologie raciste. En réalité, la manipulation de l'information, par la production, la rétention ou la désinformation est aussi vieille que l'information²⁶, c'est-à-dire que la vie en société, qui lui est consubstantielle. « Elle est partie prenante des ruses de guerre, qui ont toujours existé ». Avant la bataille de Qadesh en 1274 av JC, les Hittites auraient utilisé des fausses informations transmises aux égyptiens pour influencer sur le sort du conflit. La manipulation de l'information commence à être théorisée à l'Antiquité, grâce à des ouvrages comme l'Arthashastra indien du IV^e av JC, les dialogues de Platon, et la Rhétorique d'Aristote. Les mots deviennent une arme comme une autre lors des opérations militaires. Ils ont une place centrale lors de la conduite des hostilités. D'ailleurs, ne dit-on pas que la guerre « a ses propres sons »²⁷, que « les balles

²⁵ *Ibid.*

²⁶ JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, ESCORCIA Alexandre, GUILLAUME Marine, HERRERA JANAINA, *opt cit.*

²⁷ LEFEBVRE, Benoit "Faire la guerre avec des mots", EHESS Editions

<https://books.openedition.org/editionsehess/5682?lang=fr#:~:text=La%20guerre%20nous%20parle%20aussi,une%20guerre%20des%20mots1>

sifflent », que les « canons crachent » leurs obus, et qu'un bon soldat est capable de « faire parler la poudre »²⁸ ? A l'Antiquité²⁹, la guerre psychologique était déjà au cœur des affrontements physiques. Les offensives militaires étaient doublées d'une guerre des mots³⁰. Le mépris de l'adversaire, son découragement, était une technique efficace et largement utilisée pour renforcer et stimuler le moral des troupes. Sur les projectiles romains étaient inscrites des expressions³¹, les « glandes inscriptae », ayant connu leur apogée au 1^{er} siècle avant JC. Le but sous-tendant leur utilisation était d'affirmer sa supériorité, de soumettre l'adversaire et de s'assurer de puissants rapports de force. « Les soldats utilisaient les mots pour se donner du courage, dénigrer leurs adversaires, renforcer la cohésion des rangs, et affirmer leur propre valeur militaire ». Le mot est une arme lorsque le contexte s'y prête. Lorsque l'adversaire n'est pas directement présent, ou qu'il est trop loin pour être vu, il est nécessaire de l'imaginer soumis, humilié et sans défense « le mot prend le relai des yeux »³². Depuis l'Antiquité ils sont utilisés lors des combats armés, et donc de manière simultanée ou alternativement aux armes. Ainsi, lorsque l'on évoque « les armes », l'artillerie a le défaut de monopoliser l'attention des chercheurs. Pourtant le langage n'intervient pas en complément de la lutte armée, comprise comme un affrontement direct entre plusieurs armées. Les mots et les armes remplissent un seul et même but : s'assurer de la domination physique et émotionnelle du belligérant. Et nous considérons, qu'ils présentent même un avantage que n'ont pas les armes : celui de rapidement d'affaiblir les esprits et les volontés. Les moqueries, les sarcasmes, les insultes exacerbent le climat de violence guerrière. Dans les guerres de longue durée, l'usure est essentielle pour gagner, et la psychologie joue un rôle déterminant. S'ils peuvent être utilisés de manière autonome - sans matériel de guerre - les mots ont longtemps eu besoin d'armes physiques pour atteindre leurs cibles. Prenons l'exemple des glandes plumbeae, et les mots inscrits sur les balles de fronde en plomb, utilisées par les Grecs et les Romains à l'époque hellénistique. Le texte était gravé dans le moule de l'arme, et il semble que les soldats rédigeaient eux-mêmes les inscriptions. Pour les commandants, le but était aussi de fédérer leurs troupes autour de slogans. Plusieurs types d'inscriptions figuraient sur les projectiles : des noms des commandants et des généraux, des notions abstraites (valeurs et concepts), des insultes, des moqueries et sarcasmes. Par exemple, sur une glans de Pérouse est inscrit « Esureis/et me/celas » (tu meurs de faim et tu me le caches ». L'auteur de l'inscription accuse ainsi les assiégés de vouloir dissimuler leur état de faiblesse. Les mots visent à créer l'angoisse et à donner l'impression à l'adversaire que l'on connaît sa situation, que l'on maîtrise totalement l'information sur le champ de bataille³³. Comment l'adversaire peut-il supporter être représenté en situation d'impuissance ? Dans les exemples étudiés, l'ennemi est généralement tourné en

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

dérision, afin de renforcer le moral des troupes. Cette pratique a perduré, pendant la seconde guerre mondiale et la guerre de Corée, certains aviateurs faisaient inscrire des messages sur les bombes qu'ils larguaient. Pendant longtemps les mots ont été utilisés alternativement ou en addition des épées et des projectiles afin de surmonter la distance géographique entre les armées engagées dans le conflit. La simple lecture des messages, rend le mot violent, et bouleverse les lignes de la réalité. Ainsi, si la menace ne marque pas les corps, elle n'en demeure pas moins très présente. Soulignons, que les mots ont été particulièrement utilisés dans les guerres civiles, et qu'ils ont renforcé les luttes de pouvoir entre les opposants.

Ainsi l'utilisation des mots, la manipulation de l'information, la maîtrise de « l'arme psychologique » sont des enjeux cruciaux depuis la nuit des temps. Le caractère rudimentaire des premiers instruments de combats, massues, épées, fourches a toujours été compensé par le maniement d'un sentiment propre à décupler l'effet de la peur³⁴. Les guerres changent au cours de l'Histoire, et les doctrines militaires s'affinent aux nouveaux paramètres, la maîtrise des armes psychologiques a pris des formes diverses au cours de l'histoire (actions allusives, impressionner l'ennemi...). Elles sont peu coûteuses et permettent de mener un conflit à son objectif souhaité.³⁵ Les guerres de religion et celle de Trente ans sont celles qui ont permis de tester l'efficacité conjointe des innovations techniques et tactiques. Le résultat a dépassé toutes les attentes, des pays entiers ayant été ravagés. Au cours du XIX et du XXe, ces techniques ont continué d'être utilisées lors des conflits armés (pillages, guerre de colonisation imposant la maîtrise des esprits des colonisés, le massacre des populations civiles « impôt du sang »). La deuxième guerre mondiale marque un tournant tant la démoralisation des civils constitua un pan capital des combats. Même les armes létales sont utilisées dans le but de « démoraliser l'adversaire » (bombes de phosphore, propagande militaire...). L'adoption des Conventions de Genève, la création des Nations Unies établissant la responsabilité pénale des parties dans le déroulement des combats, ainsi que l'équilibre des puissances au cours des années 1980, favorisent l'utilisation des armes psychologiques, telles que la désinformation, évitant des conséquences funestes pour les armées des deux parties. Pour le président Eisenhower (1953-1961) estime « que le facteur psychologique (P-factor) est déterminant pour remporter la lutte idéologique dans le conflit qui oppose son pays à l'Union soviétique ». Ainsi il crée l'Agence d'information des EU, quant à l'URSS elle intensifie aussi ses opérations de propagande et d'influence à l'étranger et met en place le Kominform. Ces techniques de contrôle informationnel, de manipulation des mots à des fins de stratégie militaires ne sont pas nouvelles. Nous l'avons démontré. L'URSS et les EU ne les ont en rien inventées. Depuis la fin de la guerre froide, l'information a été envisagée juridiquement de manière disparate par les États, elle relève surtout pour eux d'un enjeu de « sécurité majeur », sur lequel ils essaient d'avoir un contrôle. En résumé, nous semblions déshabitués

³⁴ HERRMANN Irène, PLAMIERI Daniel, *op cit.*

³⁵ *Ibid.*

aux conflits armés. Un rapide rappel de l'histoire des conflits armés, des armes utilisées et des forces en présence, nous permettent de démontrer qu'ils présentent rarement un aspect novateur, ils conjuguent divers héritages du passé. Ces explications préalables sont importantes car elles nous ont permis d'amorcer notre réflexion et de démontrer un point essentiel : l'usage de la désinformation et des mots est une technique militaire, c'est-à-dire une technique employée dans le cadre de conflits armés, aussi ancienne que la guerre elle-même. Les nouveaux conflits sont donc – « moins innovants que révélateurs de l'époque qui les a engendrés »³⁶. Ils semblent que les nouveaux conflits interrompent une évolution – par le recours aux armes nucléaires -, et signalent un retour à des modes d'action, qui dans le passé furent déjà largement expérimentés. L'histoire des mots dans les conflits armés, semble un premier argument pesant sur la nécessité de repenser les catégories juridiques. La guerre en Ukraine de 2022 s'inscrit dans cette continuité. Elle renverse toutes les prévisions des tenants des guerres « hybrides », et de ceux qui considéraient que les conflits armés anciens étaient remplacés par des guerres multidimensionnelles digitalisées.

b) La guerre russo-ukrainienne de 2022 : Une guerre traditionnelle

L'opération militaire spéciale conduite par le Kremlin semble être une addition, un leg de toutes les guerres passées. Elle réaffirme toutes les caractéristiques millénaires qui font de la guerre « la continuation de la politique par d'autres moyens ». Elle réactualise les vieilles rivalités de puissances et les combats idéologiques. Depuis les années 2000, les adversaires politiques se sont affrontés indirectement dans des pays tiers, comme la Syrie, la Libye, bouleversant la pratique des guerres. Les forces étatiques affrontaient des groupes militaires, ou paramilitaires, idéologiques, comme l'Etat Islamique. Les changements dans la conduite des opérations armées étaient tels que certains auteurs se sont demandés s'il était encore possible de parler « de guerre », et s'il ne fallait pas plutôt évoquer les termes de « menace hybride », « d'affrontements non cinétiques ».

La guerre en Ukraine marque un retour à la guerre des tranchées et du corps à corps. Elle mêle les nouvelles techniques et les nouvelles armes (drones, cyber-opérations...), l'instrumentalisation des groupes radicaux et paramilitaires (comme les troupes du groupe Wagner), à la logique traditionnelle des guerres (comme la formation d'un corps des armées traditionnelles, une lutte interétatique, la notion de « frontière », de « territoire », et « d'annexion illégale », d'alliances...). Les causes de la guerre identifiées par Thucydide n'ont pas changé : elles demeurent la peur, l'honneur et l'intérêt. Cette guerre, marquée par une superposition des champs de conflictualité, surprend la communauté internationale. Elle semble enfin avoir pris conscience d'une autre technique militaire, une manière non-occidentale de mener une guerre.

³⁶ HERRMANN Irène, PLAMIERI Daniel, *op cit.*

Il serait parfaitement incorrect de caractériser la guerre russo-ukrainienne comme “un conflit non-cinétique”. Elle a commencé, et elle demeure avant tout une guerre territoriale, une guerre de fronts, un affrontement de stratégies militaires complexes et incompatibles se déroulant sur un champ de bataille opposant physiquement deux armées étatiques. C’est une guerre qui se situe de part et d’autre d’une frontière terrestre. Nous redécouvrons les champs de mines, la guerre des tranchées, la bataille d’artillerie, la guerre électronique (par le brouillage d’ondes). Les domaines maritimes et aériens sont plus discrets mais ils demeurent utilisés. Nous assistons également au grand retour de la rhétorique nucléaire, très largement employée par Vladimir Poutine. D’un point de vue stratégique, le Chef du Kremlin semble attaché à poursuivre une stratégie guerrière impérialiste. Nous assistons à un retour des guerres de conquêtes. La guerre russo-ukrainienne, ne vise pas seulement à dominer l’Ukraine militairement et politiquement (c’est-à-dire à conquérir le territoire pour en faire une colonie russe), mais aussi à affaiblir les pays occidentaux et à annexer progressivement les anciennes républiques de l’Union Soviétique. Conscient des difficultés de mener une guerre de haute intensité, longue et coûteuse, Vladimir Poutine maintient sa stratégie informationnelle et le « soft power » en Afrique et en Amérique du Sud, s’assurant à la fois un contrôle et le soutien des pays visés. Confrontés à l’agression russe, les nations occidentales ont été sommées de se positionner. Des accords bilatéraux ont été ratifiés, et l’Alliance a fait front uni. Un important soutien en armements a soutenu l’armée ukrainienne dans ses efforts de résistance.³⁷ A ce premier champ de conflictualité, d’autres s’ajoutent, notamment « une guerre idéologique » extrêmement intense, fondée sur l’arme psychologique si centrale dans des sociétés de plus en plus marquées par l’émotion, par la place des valeurs, de l’idéologie et des mots. Désormais, au XXIe siècle, la guerre repose officiellement sur la fusion d’instruments de puissance, conventionnels et non conventionnels et de méthodes subversives. L’objectif est d’exploiter les vulnérabilités de l’adversaire et de réaliser des synergies en employant des outils de façon coordonnée³⁸. L’utilisation de l’information dans les conflits armés brouille les lignes entre le temps de la guerre et le temps de la paix, entre les combattants ennemis et les civils innocents normalement protégés. Les techniques numériques imposent la transparence, et le contrôle de l’information en zone de guerre devient plus difficile (il faut donc développer de nouvelles technologies, capables de filmer et de diffuser à moindre coût les opérations militaires, de médiatiser une défaite ou une victoire intermédiaire). La guerre en Ukraine

³⁷ Le 11 juillet 2024, les alliés se sont engagés à aider l’Ukraine (plus de 90 milliards de dollars de dons ont été faits à l’Ukraine depuis le début du conflit, dont environ 40% proviennent de l’UE et 50% des États Unis), à continuer de suivre la trajectoire irréversible vers l’intégration euro-atlantique pleine et entière, et ont promis une enveloppe de base d’au moins 40 milliards d’euros pour l’année à venir « afin que l’Ukraine l’emporte », ainsi des dons d’armement (F-16, systèmes de défense antiaérienne...) <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/07/11/a-washington-comme-en-europe-le-soutien-militaire-a-lukraine-ne-faiblit-pas/>

³⁸ ARSALAN Bilal “Guerre hybride : nouvelles menaces, complexité, et la confiance comme antidote”, Revue de l’OTAN, 30 novembre 2021 <https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2021/11/30/guerre-hybride-nouvelles-menaces-complexite-et-la-confiance-comme-antidote/index.html>

réaffirme la nécessité d’user de stratégies efficaces propres à utiliser l’information à des fins militaires. Son usage à des fins militaires s’ajoute à celui des armes matérielles physiques, et tend à les renforcer lorsque leurs effets sont défaillants ou moins importants que ceux prévus par les commandements. Elle constitue une caisse de résonance et peut donner à un « belligérant peu outillé, inférieur sur le plan capacitaire, des moyens de diffuser ses vidéos et ses messages, de recruter des combattants – grâce aux réseaux sociaux par exemple et d’influencer les audiences cibles » (armée nationale, ou la population de l’État adverse).

Ainsi, les guerres de l’information ne sont ni nouvelles, ni l’apanage des régimes autoritaires. Les puissances étatiques au XXI^e, continuent de se fonder sur le contrôle, et l’emploi militaire de l’information, ainsi que sur le pouvoir discursif des États³⁹. L’espace numérique informationnel, au XXI^e, permet en revanche de concevoir et d’exécuter des « opérations de combat suivant des modalités innovantes, et de procéder à des opérations d’influence et de désinformation d’une ampleur et d’une sophistication inégalées ».⁴⁰ La course aux armements se double désormais d’une course aux technologies de l’information.⁴¹ C’est sûrement sur ce point que la guerre de 2022 est innovante, plus que sur l’usage de l’information stricto sensu.

En résumé, la guerre russo-ukrainienne, par l’ampleur des crimes commis par l’armée russe, des destructions civiles, des bombardements de zones protégées, des morts et des blessés fait mentir les tenants de la guerre hybrides. Selon eux, les guerres seraient désormais éloignées des batailles sanglantes. Il y a dans la guerre hybride ce « moins ». Elles seraient « moins graves », « moins meurtrières », « moins fatales ». La violence est toujours l’élément central des conflits armés, et elle demeure souvent l’ultime objectif. Les puissances contrariées continuent de dissimuler les difficultés par des discours négationnistes, et accentuent la réécriture historique pour sédimenter leur société. Les agressions psychologiques préparent le terrain aux succès militaires. Soulignons, qu’en raison des attaques militaires cinétiques « traditionnelles », l’usage militaire de la désinformation par la Russie, pourrait être envisagé au regard du droit international pénal. Le temps semble être venu de le pousser à l’introspection.

c) La désinformation comme arme au service d’un but militaire et politique

Rappelons que toutes les armées perçoivent la nécessité de maîtriser l’information sur les champs de bataille, et dans la préparation des interventions militaires. Par exemple, l’armée française a adopté

³⁹ MARANGE Céline, « La révolution numérique et les transformations de la guerre », *Cités*, 2021/4 (N° 88), p. 153-158.
DOI : 10.3917/cite.088.0153.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

depuis 1957 la TTS117, selon laquelle l'emploi de l'arme psychologique est une manière de pacifier un territoire. Elle a rapidement pris conscience de la nécessité de justifier ses opérations militaires auprès des populations civiles concernées. Au début des années 2000 est créé le GIO (groupe d'information opérationnelle) au sein de l'armée française qui permet par exemple le déploiement de radios locales, et les « ciné-brousse »⁴², c'est-à-dire essentiellement des actions de communications. Le but du GIO est de comprendre la perception par la population de l'intervention militaire, et les comportements qu'elle adoptera vis-à-vis de l'armée française par la suite. En Afghanistan a été créée la radio OMID dans une vallée stratégique. Par l'utilisation de messages simples et à l'aide de traducteurs, le GIO essayait de faire comprendre à la population locale qu'elle permettrait d'apporter la paix et la sécurité et que l'armée française luttait contre les talibans. Certes des dérives ont pu être constatées sur le terrain (visant notamment la désinformation de civils, par la création de faux comptes individuels sur les réseaux sociaux), mais elles ont été sanctionnées.⁴³ Elles ne sont pas devenues une technique générale, une doctrine militaire adoptée officiellement par l'armée française. Soulignons également que lorsque Florence Parly déclare, lors de sa présentation de la nouvelle doctrine informationnelle N21 « Nous avons le droit de désinformer notre adversaire », elle évoque bien « l'adversaire », et non pas les civils⁴⁴. Le but de cette déclaration consistait à souligner la nécessité d'un encadrement, et à alerter les civils sur la gravité des cyber-opérations et manipulations.

En résumé : nous avons montré que l'information et son corollaire « la désinformation » peuvent être considérées comme une arme, lorsqu'elles sont employées à des fins militaires, suivant une stratégie pensée au préalable, dans le cadre d'un conflit armé. Leur utilisation s'inscrit dans la logique de Clausewitz, selon laquelle la guerre est une dialectique des volontés, dans laquelle les deux adversaires cherchent à imposer leur volonté à l'autre. Dans cette logique, on comprend que l'idée de peser sur les perceptions de l'adversaire est fondamentale. Nous avons déconstruit un certain nombre de préjugés : tenant à l'histoire de la désinformation et à la place des mots dans les conflits, ainsi qu'aux « nouvelles guerres hybrides ». L'usage de la désinformation dans les conflits armés, est bien une stratégie militaire aussi ancienne que les guerres elles-mêmes. Le droit international ne l'avait, jusqu'à présent et certainement à tort, conçue que comme « une ruse de guerre ». Or, nous considérons que son utilisation dépasse largement le cadre de « la ruse de renard ». Attention, nous devons souligner que si le droit de la guerre autorise la ruse, il interdit depuis longtemps la perfidie. Désormais, il ne s'agit pas simplement de fourvoyer l'autre, de lui faire croire que ce qu'il pense vrai ne l'est pas. Il ne s'agit pas de gagner les

⁴² Armées françaises : les enjeux de demain, «De l'Algérie à l'Ukraine : les enjeux de la guerre psychologique», France Culture, 21 juin 2022

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/de-l-algerie-a-l-ukraine-la-guerre-psychologique-6150824>

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ <https://archives.defense.gouv.fr/portail/actualites2/florence-parly-presente-la-doctrine-militaire-de-lutte-informatique-d-influence.html>

cœurs de manière extramilitaires, sans crimes, et sans destruction. Pour la Russie, s'agit par l'établissement d'une doctrine militaire systématique, et théorisée de manière abstraite, de suppléer les forces physiques traditionnelles, d'amplifier les actions des militaires sur le terrain, d'affaiblir le moral des civils dans des guerres de haute intensité, de déconstruire des alliances militaires. Et nous le verrons, de nier l'existence d'un peuple, de déshumaniser des civils. La désinformation est une arme si elle est employée dans une logique de destruction, conformément à un but militaire préétabli. Elle est illégale si elle est employée contre des civils, ayant pour conséquences des meurtres massifs, d'anéantissement, de civils innocents, et la disparition d'un peuple et de son État.

Ainsi, l'opération militaire spéciale en Ukraine réinterroge la classification initiale, imparfaite, des armes légales, notamment eu égard aux caractéristiques particulières de la guerre russo-ukrainienne. Le régime impérial construit par Vladimir Poutine, rend également nécessaire d'envisager ces questions dans leur intégralité.

Répondons dès à présent aux critiques. Selon certains auteurs, la désinformation ne peut être une arme en raison de son immatérialité. Mais, ce qui compte davantage c'est bien la matérialité de ses conséquences. Certes, la désinformation renverse la logique de la guerre, comme cela peut être le cas pour toutes les armes psychologiques. Mais, elle peut produire des crimes graves, et dans ce cas, présenter une certaine létalité. De plus, au regard de l'utilisation de la désinformation dans le cadre des conflits armés, il est souvent difficile, en pratique, de séparer totalement les opérations de désinformation des autres armes : les objectifs militaires et politiques demeurent identiques, pour les deux catégories, et peuvent être réalisés grâce à une palette d'armes différenciées. Ainsi le 11 juillet 2024, l'ONG de défense des médias Qurium a publié un rapport qui révèle comment les auteurs d'une campagne de désinformation, le réseau russe « Doppelgänger » s'appuie sur les mêmes infrastructures techniques que des groupes cybercriminels⁴⁵, c'est-à-dire qu'un même écosystème nourrit à la fois des campagnes de cyberattaques et de désinformations, menées de front par les mêmes acteurs, selon les mêmes techniques en vue de la réalisation d'un but militaire et politique identique. Il y a désormais une combinaison des deux méthodes militaires : méthodes d'attaques frontales, et les techniques de désinformation. Parfois elles sont employées de manière simultanée, parfois la désinformation vise à pallier à l'insuffisance des attaques armées physiques sur le front. Dans les deux cas, comme Daniel Nikoula nous pouvons souligner que « remporter dans l'espace de combat de l'information est une condition essentielle pour gagner sur le champ de bataille, et l'Ukraine doit continuer à progresser pour

⁴⁵ REYNAUD Florian, "Comment un même écosystème nourrit campagnes de désinformation et cybercriminalité", LeMonde, 11 juillet 2024
https://www.lemonde.fr/pixels/article/2024/07/11/comment-un-meme-ecosysteme-nourrit-campagnes-de-desinformation-et-cybercriminalite_6248473_4408996.html

affronter ce défi »⁴⁶. Les armées françaises, par exemple, ne semblent plus distinguer la manœuvre des unités conventionnelles interarmées de celle de ses unités spécialisées dans les champs immatériels.⁴⁷ La conduite d'une manœuvre interarmées est unique. Ainsi, nous pourrions appréhender l'usage que fait le Kremlin de toutes les armes qu'il a pu développer et maîtriser, notamment l'information – elle doit être considérée avec le même degré de sérieux que les manœuvres cinétiques et les armes « traditionnelles ». Le contexte dans lequel ils sont utilisés, la cible contre laquelle ils sont dirigés, l'intention qui précède leur emploi, et la doctrine militaire qui sous-tend l'intervention sont des facteurs déterminants pour caractériser un moyen militaire « d'arme » au regard du droit international pénal et du droit international humanitaire.

d) La nécessaire adaptation du droit international

1. Une adaptation possible du droit international

Nous avons ainsi démontré que l'information était une arme, qu'elle pouvait être illégale. Les catégories issues des conventions de Genève doivent être repensées. La guerre en Ukraine réactualise donc une question ancienne. Le droit international pénal peut-il (par nature) se saisir de cette question ? Existe-t-il des obstacles insurmontables tenant à la nature du droit ?

Soulignons que les États ne sont pas entièrement souverains dans la conduite des affaires militaires. Ils demeurent soumis au droit. Depuis le traité de Westphalie, et par strates successives le droit des conflits armés⁴⁸ s'est développé, connaissant parfois des accélérations sous l'impulsion de certaines personnalités comme Henri Dunant et après des conflits particulièrement meurtriers comme les deux guerres mondiales. De nombreuses conventions internationales ont été signées, telles que les conventions de Genève en 1906, celles de La Haye en 1899 et de 1907. Elles ont permis de codifier un domaine régi par le droit coutumier. Les États ont acquis la conviction que le droit devait s'imposer dans la sphère des conflits afin d'en limiter les effets néfastes et d'assurer leur sécurité. Les victimes ont été humanisées et doivent être protégées. Le droit des conflits armés est une matière complexe, en constante

⁴⁶ NIKOULA DANIEL "Elucider la stratégie de désinformation du Kremlin", Université d'Ottawa, Décembre 2023
https://labinfo.uottawa.ca/common/Uploaded%20files/PDI%20files/Unravellingthekremlin_Article_fre.pdf

⁴⁷ BALESTRIERI Guillaume, "L'action militaire dans les champs immatériels. Faut-il distinguer la manœuvre cinétique de la manœuvre non cinétique?", 16 juillet 2021.
[https://www.aren24.news/2021/07/16/laction-militaire-dans-les-champs-immateriels-faut-il-distinguer-la-manoeuvre-cinetique-de-la-manoeuvre-non-cinetique%E2%80%89/#:~:text=Ainsi%2C%20la%20manoeuvre%20cin%C3%A9tique%20est,%C3%A9lectromagn%C3%A9tique%20et%20informatio%20nel%20\(4\).](https://www.aren24.news/2021/07/16/laction-militaire-dans-les-champs-immateriels-faut-il-distinguer-la-manoeuvre-cinetique-de-la-manoeuvre-non-cinetique%E2%80%89/#:~:text=Ainsi%2C%20la%20manoeuvre%20cin%C3%A9tique%20est,%C3%A9lectromagn%C3%A9tique%20et%20informatio%20nel%20(4).)

⁴⁸ Le droit de la guerre désigne surtout les Conventions de la Haye, concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et de la guerre maritime. Il cherche à protéger les combattants des effets les plus meurtriers de la guerre et définit un nombre de règles applicables au combat, comme l'interdiction de la perfidie. Certaines règles protègent également les biens, notamment les biens culturels exposés lors des conflits armés.

évolution.. Ce dernier a été complété par le droit humanitaire et le droit international pénal. Ainsi les quatre conventions de Genève⁴⁹ constituent la base d'un droit plus protecteur pour les civils. Relevant du droit coutumier, elles sont applicables à tous les États, elles se sont inscrites, à la suite des procès de Nuremberg et de Tokyo condamnant pour la première fois les criminels de guerre. Confronté à l'évolution de la nature des conflits armés, le droit s'est sans cesse modernisé et le champ d'application du droit des conflits armés s'est ouvert à des aspects tels que la protection des biens culturels, la sauvegarde de l'environnement⁵⁰, la participation des enfants aux conflits armés, l'interdiction de certaines armes ayant un caractère inhumain ou provoquant des traumatismes excessifs. À cet ensemble complexe s'ajoute également le droit de la maîtrise des armements qui regroupe des conventions internationales interdisant, limitant ou réglementant l'emploi de certaines armes⁵¹. Ainsi, il ne semble pas possible de souligner, simplement et rhétoriquement, que la désinformation et les mots soient étrangers par nature au droit des conflits armés. Et, de considérer que ce dernier serait seulement le droit visant à régir l'utilisation d'armes létales de base. Il existe, juridiquement, une très grande variété d'armes et de nombreuses façons de les utiliser. La compatibilité de toute nouvelle arme avec les principes du droit international doit être examinée par les Etats, en consultation avec le CICR. Selon le dictionnaire du CICR, constituent des armes : les « moyens que les États fournissent à leurs forces armées afin que dans un conflit armé, elles puissent exercer concrètement la violence contre l'adversaire, laquelle dans les limites justifiées par la nécessité militaire et non contraires à l'honneur militaire, est licite en temps de guerre »⁵². Les armes peuvent être classées selon leur nature, et selon leurs effets. Ainsi, le droit international ne confère pas un droit illimité aux Etats dans le choix des moyens de combat. Les Etats doivent mener des études, afin de déterminer précisément l'étendu des maux que l'arme nouvelle - ou modernisée - est susceptible de créer, et d'évaluer sa compatibilité avec les principes du droit international des conflits armés. Les armes de nature à causer « des maux superflus » ou « des souffrances inutiles comme celles ayant des effets indiscriminés ou traîtres » sont interdites. Ainsi, il ne semble pas possible de séparer la question de la légalité ou de l'illégalité des armes de celle de la légalité ou de l'illégalité de la méthode selon laquelle elles sont employées. En 1945 il a été établi que constituent des armes : les armes à feu, les armes bactériologiques, les armes blanches, les armes chimiques, les armes de destruction massive, les armes de théâtre, les armes incendiaires, les armes nucléaires, les armes stratégiques. Les motifs d'interdiction de certaines armes, « (certaines sont) non

⁴⁹ Ensemble des conventions de Genève concernant les blessés et les malades (1), les naufragés (2), les prisonniers de guerre (3) et la population civile (4). Ces quatre conventions visent à protéger les victimes de la guerre, c'est-à-dire les combattants mis hors combat et les populations civiles qui subissent les effets néfastes des conflits armés. Plusieurs protocoles renforçant leur protection ont également été joints aux conventions.

⁵⁰ Depuis 1977 il est interdit d'utiliser des méthodes ou des moyens de guerre qui sont conçus pour causer ou dont on peut attendre qu'ils risquent de causer des dommages étendus, durables et graves à l'environnement naturel (GPI article 35).

⁵¹ Ce droit complète les instruments internationaux relatifs aux désarmements comme le traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) ou les traités New Strat et Salt.

⁵² VERRRI Pietro "Dictionnaire du droit international des conflits armés", Comité international de la croix rouge, 1998
<https://www.icrc.org/sites/default/files/external/doc/fr/assets/files/publications/icrc-001-0453.pdf>

compatibles avec l'esprit du droit international » en raison de l'absence de distinction entre les militaires et les civils, » pourraient également être ceux justifiant l'interdiction de la désinformation comme arme de guerre. Ainsi, il semble interdit de façon générale d'user de toutes armes qui serait de nature à causer des maux superflus⁵³ et celles qui ont des effets indiscriminés ou « traîtres ».

La notion d'arme est donc une notion autonome.

Le droit international interdit également, de manière générale, l'utilisation d'armes qui ne serait pas justifiée par une réelle nécessité militaire ou qui serait disproportionnée par rapport à l'avantage militaire escompté ou, par rapport, à la menace militaire supposée. Ces dispositions tentent de limiter les destructions et les souffrances gratuites ou « inutiles »⁵⁴.

En résumé, nous pouvons considérer que les concepts juridiques et politiques dépendent avant tout des évolutions sociales. Les stratégies militaires s'adaptent aussi à leur environnement. Et, les armes d'hier, envisagées en 1945 ne sont certainement pas désuètes, mais elles sont désormais complétées par de nouveaux dispositifs. D'ailleurs, l'armée française a reconnu les cyberattaques comme présentant les caractéristiques d'armes. Les chefs d'état-major n'hésitent plus à souligner l'importance des « cyberguerres ». A titre d'exemple dans une étude sur la place des cyberguerres et des cyberattaques, le Ministère des armées a souligné qu' « une cyber-opération conduite par un État à l'encontre d'un autre État constitue une violation du principe d'interdiction de recourir à la force si ses effets sont similaires à ceux qui résultent de l'utilisation d'armes classiques », et « la France n'exclut pas la possibilité qu'une cyber-opération dénuée d'effets physiques puissent être également qualifiée de recours à la force (...), à l'aune de plusieurs critères, notamment les circonstances qui prévalent au moment de l'opération, telles que l'origine de l'opération et la nature de l'instigateur (son caractère militaire ou non), le degré d'intrusion, les effets provoqués ou recherchés par l'opération ou encore la nature de la cible visée. Ces critères ne sont pas exhaustifs ». Le cyberspace, dans le cadre d'un conflit armé, est un espace de confrontation à part entière qui s'articule avec les autres champs de confrontation, « les armées impliquées doivent respecter le cadre du droit international humanitaire ». Ces attaques s'articulent autour de la maîtrise « des cyberarmes », dont l'emploi est assujéti aux principes régissant la conduite des hostilités. Le Ministère français des armées offre une grille de lecture intéressante afin de déterminer si des équipements, des systèmes informatiques de données, utilisés dans le cyberspace, peuvent constituer un objectif militaire. C'est le cas si « ils contribuent à l'action militaire par leur

⁵³ *Ibid.*, et voir également sur ce point la Règle 70 et 71 de l'Étude sur les règles du droit international humanitaire publiée par le CICR, 2005.

⁵⁴ Ministère des armées, "Droit international appliqué aux opérations dans le cyberspace".

<https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ministere-armees/Droit%20international%20appliqu%C3%A9%20aux%20op%C3%A9rations%20dans%20le%20cyberspace.pdf>

nature, leur emplacement, leur destination ou leur utilisation et si d'autre part, leur destruction totale ou partielle, leur capture ou leur neutralisation confèrent un objectif militaire ». Ainsi, selon le jugement rendu le 3 décembre 2023 par le TPI, Le Procureur c. Nahimana Barayagwiza et Ngzez⁵⁵, un centre de propagande peut constituer un objectif militaire licite et faire l'objet d'une cyberattaque, si ce dernier diffuse des instructions liées à la conduite des hostilités. A titre d'exemple, tel était le cas pour le Radio des Mille Collines au Rwanda, qui transmettait des informations relatives à la location des Tutsi et donnait de fausses informations à ces derniers pour les encourager à se regrouper dans des zones prétendument protégées.

Ainsi, par analogie, et eu égard tant aux caractéristiques qu'au contexte actuel d'interprétation et d'évolution du droit international pénal et du droit international humanitaire, la désinformation pourrait être envisagée, théoriquement comme une « arme ». Cette qualification ne relève pas d'une pensée originale ou marginale, mais elle s'explique par l'Histoire de l'utilisation de la désinformation dans les conflits armés, par la nature de la guerre russo-ukrainienne de 2022 (une guerre qui mêlent étroitement différents champs de conflictualité, certains anciens d'autres plus contemporains), et par l'évolution du droit des conflits armés, qui dépasse les catégories strictes issues de la classification faite en 1945. Les armes interdites ne regroupent pas, uniquement, les armes matérielles caractérisées par une létalité matérielle patente. Nous pouvons nous appuyer sur les critères forgés par le Ministère des armées, et proposons de considérer que si la désinformation est employée dans le cadre d'un conflit armé à haute intensité, au service d'un objectif militaire précis, suivant une doctrine militaire ancienne et déterminée, liées à la conduite des hostilités, elle peut être considérée comme une arme. Et, elle doit donc respecter les trois principes du droit international humanitaire : le principe de distinction (entre les civils et les forces militaires, entre les objectifs militaires et les biens civils) le principe de proportionnalité, et le principe de précaution. En raison de la gravité des crimes commis par l'armée Russe, ces trois principes semblent remis en cause. Nous considérons que l'exclusion de la désinformation comme arme de guerre relève d'un choix politique dangereux. Cette recherche nous permettra ultérieurement de souligner l'importance cruciale de reconnaître l'utilisation stratégique de cet outil par le Kremlin, un régime autocratique et impérialiste servant une idéologie politique particulière.

En effet, nous considérons que le contexte de la guerre russo-ukrainienne de 2022 doit être pris en compte pour comprendre les armes utilisées et l'ampleur des crimes commis. Plus que toutes les guerres depuis le début du XXIe, elle remet en vogue les vieilles « guerres identitaires ».

Ainsi nous considérons qu'il n'y a pas un renouvellement de la nature des guerres, mais une modernisation de la conflictualité internationale, et l'utilisation d'armées oubliées, l'addition de champs

⁵⁵ TPI, le 3 décembre 2023, Le Procureur c. Nahimana Barayagwiza et Ngzez, ICTR-99-52-T.

de conflictualité. La suite de cette recherche nous permettra de démontrer la causalité directe des mots et des crimes. La désinformation – moyen « non cinétique », dans un conflit armé à haute intensité, n'est pas une arme moins grave que les armes cinétiques, dont elle ne peut pas être entièrement séparée. Peut-être devrions nous quitter nos a priori occidentalocentrés, afin de comprendre l'importance que le couple « arme à feu – arme verbale » peut avoir pour d'autres États, et reflète une stratégie militaire complexe, entière, au service d'une idéologie meurtrière. La guerre russo-ukrainienne, eu égard à son irrationalité militaire, s'explique surtout par un but politique. Ce qui est très conforme aux doctrines et aux pensées militaires russes, s'étant attelées à démontrer la nécessaire maîtrise des armes idéologiques.

2. La stratégie militaire de l'information déployée par le Kremlin : la maîtrise des armes idéologiques

« Dissimuler la vérité, imposer à l'ennemi de fausses idées et ainsi créer des conditions plus favorables pour remporter la victoire avec des coûts minimums, en force, en moyens et en temps » Vladimir Lobov. Quelle est la place des actions non cinétiques, telle que la désinformation, dans les opérations militaires russes ?

Longtemps, l'intérêt des occidentaux pour comprendre les pensées et les stratégies militaires étrangères fut assez limité. Ils se sont intéressés à la pensée et à la stratégie militaire russe post-soviétique de manière assez superficielle. Le concept de « guerre hybride » traduit surtout une projection de leurs propres concepts. Peu de théoriciens ont vraiment examiné la place des moyens non cinétiques dans l'Histoire de la stratégie militaire russe. De plus, jusqu'en 2014, et l'annexion illégale de la Crimée par le Kremlin, les chercheurs occidentaux s'intéressaient majoritairement au versant relatif au « soft power » de la guerre hybride, aux opérations d'influence et d'ingérence indirectes. En tenant compte du développement d'internet et des nouveaux médias sociaux amplifiant les répercussions des opérations de désinformation, les occidentaux ont pris conscience de la menace qui pesait sur l'intégrité de leur système démocratique. Ils ont été inquiets face aux conséquences pratiques, pour le fonctionnement de leur propre système et pour le mode de vie de leurs propres citoyens. L'objectif de cette recherche n'est pas de décrire la manipulation de l'information par le Kremlin comme un moyen d'influence qu'il déploie en Afrique et en Amérique du Sud afin d'asseoir sa domination et apparaître comme l'acteur essentiel de la recomposition des forces internationales. Notre idée tient davantage à montrer que l'idéologie impériale politiquement construite par l'administration Poutine, et la manipulation de l'information qui en découle, constituent un instrument militaire, préalable et concomitant aux attaques létales traditionnelles. Au fil des années un puissant arsenal de combat s'est développé. La guerre russo-ukrainienne de 2022, marquera l'Histoire des guerres pour les puissances occidentales.

Il convient de souligner que la désinformation comme arme de guerre a commencé à être systématisée dès 1923 avec la création d'une unité spéciale au sein du Guépéou et la première opération importante était l'opération Trust (1923-1927).⁵⁶ La théorisation de cette nouvelle technique militaire s'est faite par strates successives et de manière complexe.⁵⁷ Grâce à son analyse fine des revues militaires russes, principalement Voennaa Musl (VM), et Vestnik Akademii Voennyh (VAVN), des théories et doctrines militaires, ainsi que des sources encyclopédiques, Dimitri Minic a remis en cause l'ensemble de la recherche préexistante, des concepts, des termes employés, pour parvenir à traduire la pensée stratégique russe et à expliquer certains points essentiels de son évolution.⁵⁸ Le travail sur des sources directes est extrêmement précieux, et nous permet d'analyser l'emploi des mots par les forces armées russes, comme technique militaire à part entière. L'approche militaire russe, pourrait être résumée par l'emploi du concept de « stratégie du contournement de la force armée »⁵⁹. Selon cette théorie fondamentale, la stratégie militaire russe repose sur deux branches, qu'il nous convient à la fois de comprendre et de souligner afin de démontrer que les mots sont effectivement des armes, employés de façon meurtrière dans un conflit armé de haute intensité. D'abord, il y a l'idée d'un « évitement de la lutte armée interétatique permise par l'efficacité des moyens et des méthodes non militaires et militaires indirects » (tels que la désinformation, l'organisation de référendums illégaux, l'organisation de contre-manifestations...)⁶⁰, ce qui n'empêche pas des tiers de conduire la lutte armée. Ce versant de la théorie du contournement de la lutte armée a été fondamental, et couronné de succès, dans l'annexion illégale de la Crimée en 2014. Et, il a constitué le premier fondement pour l'annexion illégale du Donbass en 2022. Le second volet concerne « le contournement de la lutte armée dans la guerre, à savoir une confrontation indirecte se terminant par une opération armée limitée, principalement à distance, démonstrative, brève et décisive ».

Ainsi, il convient d'analyser précisément le « modèle de guerre russe », qui place au cœur de la lutte armée, l'idéologie, et la désinformation, comme des armes à part entière. Le maréchal Vasilij Sokolovskij, ancien chef de l'état-major général de l'armée rouge (1952-1960), dans un ouvrage collectif, définit la guerre comme « une violence armée, une lutte organisée entre différents États, groupes d'États, peuples, classes sociales afin d'atteindre des objectifs politiques définis ». Cette doxa était extrêmement puissante, eu égard à l'importance qu'a l'expérience de la Grande guerre patriotique pour la Russie. Ainsi, au sortir de la seconde guerre mondiale, la doctrine militaire russe, conservait une

⁵⁶ JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, ESCORCIA Alexandre, GUILLAUME Marine, HERRERA JANAINA, *opt cit.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ MINIC Dimitri, Pensée et culture stratégique russe. Du contournement de la lutte armée à la guerre d'Ukraine, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, avril 2023. *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, N° 293(1), 142-144. <https://doi.org/10.3917/gmcc.293.0142>

⁵⁹ *Ibid.* Ajoutons, que « La Seconde Guerre mondiale a emporté environ 27 millions de vies soviétiques et d'importantes pertes civiles et militaires. « Le refrain courant était ‘on est prêt à tout supporter, pourvu qu'il n'y ait plus de guerre » (Svetlana Alexievitch). Les guerres sont longtemps restées incompréhensibles pour une société russe traumatisée.

⁶⁰ *Ibid.*

interprétation « clausewitzienne » de la guerre⁶¹, dont il était généralement admis que l'essence de la guerre était la violence armée, c'est-à-dire l'exercice d'une violence matérielle. Le concept de guerre informationnelle a longtemps connu une forme de rejet en Russie⁶². Les militaires russes le considéraient comme incompatible avec la science militaire russe. Et il fut traité comme un « objet idéologique irrationnel » hérité de l'union soviétique en partie et développé par les puissances occidentales (notamment par des « théoriciens impérialistes comme Basil H Liddell Hart, qui cherchait à masquer les horreurs de la guerre atomique que les États Unis préparaient contre l'Union soviétique »).

Depuis la fin de la guerre froide, et en particulier au cours des années 1990, certains auteurs ont considérés que l'utilisation des termes « specpropaganda », et « aktivnye meropriâtiâ », témoignait d'une approche russe autonome de la guerre informationnelle, l'URSS en serait la créatrice, ce type d'arme résultant de la particularité du régime soviétique.⁶³ Or il convient de ne pas se méprendre. Si certains types de mesures indirectes pouvaient être utilisées par le KGB dans son contrôle de la population civile⁶⁴, la présence de ces termes dans les doctrines militaires russes, ne reflète en rien une utilisation systématisée par l'armée lors des conflits. Initialement les militaires russes analysaient la guerre informationnelle comme l'héritière des concepts de guerre psychologique et de lutte idéologique, qu'ils considéraient depuis l'époque soviétique comme « l'apanage de la perfidie impérialiste de l'OTAN », et dont beaucoup pensaient qu'elle conduisit à l'échec suprême : la chute de l'Union soviétique⁶⁵. La guerre froide fut certainement le premier catalyseur de prise de conscience du poids de l'arme informationnelle. Néanmoins les modifications apportées aux théories militaires ne furent pas immédiatement significatives. Les outils de désinformation demeuraient souvent perçus comme « non essentiels », et étaient écartés lors des conflits armés. Jusqu'en 2007 le concept de « guerre informationnelle » ne bénéficie d'aucune définition dans les dictionnaires et dans les encyclopédies militaires.⁶⁶ Jusqu'en 2001 il n'est pas directement mentionné, et semble « ostracisé » dans les documents de doctrine. En 2013, le nouveau chef de l'état-major (GS) des forces armées russes Valeri Vassilievitch Guerassimov a toutefois invité ses officiers supérieurs et généraux, réunis au sein de la conférence annuelle de l'Académie des sciences militaires 5AVN à considérer le « printemps arabe » comme une véritable guerre. Et, quelques années plus tard, en 2017, il reconnaît que des débats ont eu lieu parmi les théoriciens militaires sur la pertinence de « maintenir la lutte armée comme facteur

⁶¹ *Ibid.*,

⁶² MINIC Dimitri, « La guerre informationnelle psychologique dans la pensée militaire russe et ses applications en Ukraine et en Syrie », dans : Jean-Vincent Holeindre éd., *Annuaire français de relations internationales. 2021*. Éditions Panthéon-Assas, « Annuaire français de relations internationales », 2021, p. 523-533. DOI : 10.3917/epas.ferna.2021.01.0523.

⁶³ Par exemple, Jean Christophe Romer a estimé que la recherche de la profondeur et la puissance de destruction forment le « noyau dur » des concepts géostratégiques russes et soviétiques.

⁶⁴ Soulignons que les agents du GRU sont subordonnés à l'Etat-major des armées. Il bénéficie d'une autonomie mais, il multiplie les attaques non cinétiques tels que les cyberattaques, permettant à l'armée de se familiariser avec ces méthodes.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

obligatoire du concept de guerre, en assurant que le GS y accorde toute l'attention nécessaire »⁶⁷. En 2018 le concept de guerre, au sein du dictionnaire militaire encyclopédique VES en ligne sur le site du Ministère de la défense russe (MO) est modifié : la notion de violence est élargie aux moyens non militaires. L'information est devenue une arme essentielle entre les mains du Kremlin et de l'armée russe. Une succession d'étapes théoriques lui a permis d'acquérir cette place. Soulignons que ces changements progressifs ont été influencés par « un contexte intersubjectif » qui met en exergue « les idées, les normes, et les cultures ». Les théoriciens militaires ont été empreints de la construction idéologique faite par Vladimir Poutine depuis les années 2000. Toute stratégie militaire est nécessairement guidée et interdépendante des représentations des acteurs politiques en place. Il convient de souligner l'importance de conserver une approche constructiviste. Ainsi, dès les années 2000 trois documents sont publiés ensemble et semblent liés : une nouvelle doctrine militaire, un nouveau concept de politique étrangère, un nouveau concept de sécurité nationale. C'est à partir de cet instant décisif que de nouveaux concepts émergent et sont pensés dans leur intégralité.

Fortement imprégnée des définitions militaires soviétiques (connotation psychologique et subversive), la guerre informationnelle « fut d'abord un objet d'analyse idéologique », et la place de l'information a d'abord été pensée comme une stratégie à mener en temps de paix. Une stratégie illégale, et abusive utilisée par les États Unis visant à désinformer la société russe afin de la convertir à leur modèle idéologique. « La guerre menée par l'Occident contre la Russie, peut s'exercer à travers la désinformation dans les médias, la science, l'éducation, les gestions publiques, la falsification de l'Histoire, la subversion politique et armée conduisant à l'aviissement puis à l'effondrement de la société »⁶⁸. Pour les théoriciens militaires russes, ce sont ces mesures indirectes, qui ont permis les révolutions de couleurs, et cela explique la « diabolisation de Maïdan » dans les plus hautes sphères de l'administration militaire. Lors de la guerre en Syrie, le terrorisme international est attribué aux EU et à l'OTAN. Ainsi, ces mesures caractériseraient la politique extérieure de l'Occident. Se saisissant de ces concepts, la pensée militaire a d'abord développé la théorie des « confrontations informationnelles », prétendument comme moyen de défense. Il faut néanmoins raison gardée, l'utilisation des armes informationnelles n'est pas qu'une « réaction » disparate faite au gré des conflits. La place de l'information, sa manipulation, les torsions de l'histoire au service de l'idéologie ont été pensées et construites. Il y a une continuité et une systématité de la stratégie informationnelle de Moscou, à partir de la seconde guerre de Tchétchénie à la Syrie, en passant par la Géorgie, puis par l'Ukraine.⁶⁹ « Loin d'être aveuglé par une simple mentalité complotiste, Moscou a déployé une stratégie informationnelle complète et structurée allant de la tromperie militaire à une tromperie non militaire au service des

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

opérations militaires russes. »⁷⁰ Dès lors l'usage des mots et de la désinformation s'est ancré dans la pratique du haut commandement militaire russe. La « confrontation informationnelle »⁷¹, a donc été théorisée, et elle devient une notion militaire (ce n'est pas le cas des « mesures indirectes »). Cette notion est donc appelée à s'ancrer, et à perdurer. Sa dimension est double, à la fois technique et psychologique. L'utilisation de la dimension psychologique fonctionne par échelons : le camouflage (*maskirovka*), l'induction en erreur (*vvedenie v zabluzdenie*), la tromperie (*obman*), le contrôle reflexif (*refleksivnoe upravlenie*) et la ruse militaire (*voennaâ hitrost'*). Lorsque les théoriciens évoquent les concepts de « lutte informationnelle » et de tromperie militaire, ils sont pensés comme un type de soutien aux actions de combat visant à atteindre la surprise dans l'utilisation des troupes, l'induction en erreur de l'adversaire par la désinformation, les actions démonstration et l'imitation sont également visées.⁷² Présentes dans les discours, les articles, les documents militaires et fondant les différentes stratégies des troupes interarmées, ces principes ne sont pas qu'une théorie. L'annexion de la Crimée et la sécession du Donbass, en 2014, est considérée comme un exemple réussi, de cette stratégie. Les buts militaires et politiques ont été atteints, avec peu « d'effusion de sang ». En février 2022, le Kremlin et le Ministère des armées n'en étaient donc pas à leur coup d'essai. D'ailleurs on peut remarquer le parallélisme des méthodes militaires employées visant à annexer illégalement le territoire voisin (l'opération d'annexion a en 2014 également commencé par des actions militaires démonstratives, des actions de camouflage de l'armée russe – sans signe distinctif sur les uniformes et les équipements spéciaux – l'organisation de mesures politiques tels qu'un référendums d'autodétermination et le recours à une stratégie de désinformation et de réécriture de l'Histoire habilement orchestrée). Lors de l'annexion illégale de la Crimée, la Russie a utilisé les moyens de l'information afin de porter atteinte au moral des soldats, et afin de les géolocaliser. L'armée russe annonçait par SMS la mort de soldats ukrainiens à leurs proches, qui les exposaient en essayant de les contacter. L'objectif militaire n'est pas uniquement de leurrer l'adversaire mais de géolocaliser les troupes, de contrôler les flux d'information dans une zone de conflit, de cibler les combattants ennemis et d'exercer sur eux une menace psychologique. L'arme informationnelle russe ne peut pas être appréhendée indépendamment de l'utilisation de l'artillerie et inversement. Les deux types d'armes fonctionnent par interaction mutuelle.

La Syrie fut un deuxième exemple de réussite pour le Kremlin, utilisant la désinformation à des fins militaires. Par exemple le 11 décembre 2017, « elle a annoncé une deuxième fois son retrait d'une majeure partie du corps expéditionnaire russe en Syrie, alors même qu'une participation active des forces russes à l'offensive lancée par le régime syrien pour s'emparer de la Ghouta orientale a été observé (entre février et avril 2018) ».⁷³

⁷⁰ Nous renvoyons le lecteur aux caractérisations faites de la pensée militaire russe par Dimitri Minic.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

Ces deux guerres, précédant l'annexion illégale de l'Ukraine en 2022, sont importantes pour notre réflexion. Sans détailler davantage les faits, remarquons la place de la désinformation dans la stratégie militaire globale aux côtés des opérations de force. Elle a non seulement été théorisée au plus haut niveau des commandements des armées, mais elle a aussi été utilisée, permettant sans aucun doute des succès militaires d'envergure. Moscou accorde une attention particulière au contrôle mental de l'ennemi. Les militaires russes sont allés plus loin, ils ont développé le concept de « confrontation psychologico-informationnelle », qui consiste en « un ensemble d'impacts psychologiques et informationnels sur les ressources informationnelles de l'adversaire, la conscience, les sentiments de son personnel militaire et de sa population », et qui « peut être menée en temps de paix comme en temps de guerre, à tous niveaux et dans toutes les directions ».⁷⁴ C'est un concept que l'on retrouve cité dans le DME sur le site du Ministère de la défense russe. A partir de 2017, les forces d'opérations d'information ont été créées au sein du corps des armées « afin de mener une propagande intelligente, élaborée et efficace »⁷⁵. Soulignons que ces unités appartiennent aux forces armées conventionnelles et qu'elles procèdent à des opérations d'influence au niveau tactique et opératif, agissant « dans toute la profondeur d'un territoire » : les opérations psychologiques visent à la fois les combattants sur le front, et les civils à l'arrière.⁷⁶ Quid du respect des principes du droit humanitaire et du droit pénal international notamment celui de dissociation entre les combattants officiels et des civils protégés.

Selon Dimitri Minic, le concept de confrontation psychologico-informationnel est particulièrement important, car il est présent dans un ensemble de documents officiels importants. De plus, ce concept a « un contenu innovant, et incorpore des éléments psychologico-subversifs de la vision idéologique, dont beaucoup estiment qu'elle peut atteindre des objectifs décisifs sans lutte armée ». Le recours croissant à cette arme est tel, qu'il est désormais pensé « comme un outil stratégique parmi d'autres ». Ainsi, nous trouvons la référence au contrôle « des médias de masse, des moyens psychotroques, psychotropiques » dans le dictionnaire militaire encyclopédique. Ainsi que des concepts tels que la « métaprogrammation »⁷⁷, et apparaissent dans la littérature, progressivement, les concepts déterminants « d'armes cognitives »⁷⁸, et celui de « programmation neurolinguistique »⁷⁹. Quatre leçons de l'examen des doctrines militaires publiées entre 2011 et 2016⁸⁰, peuvent être tirées, reflétant la systématisation de

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Selon les déclarations du Ministre Sergueï Choïgou

⁷⁶ Selon Céline Marangé, *op cit.* Voir également, FACON Isabelle, MARANGE Céline, L'ambivalence de la puissance russe *Revue Défense Nationale* 2017/7 (N° 802), <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2017-7.htm>

⁷⁷ CHEKINOV, S.G., BOGDANOV, S.A. The Development of Modern Military Art from the Vantage Point of Systemology, *Voennaya Mysl' [Military Thought]*, vol.24, n°11, p. 24, 2015.

⁷⁸ SULAKSIN S.S. « Kognitivnoe oruzie – novoe pokolenie informacionnogo oruzia, *Vestnik akademii Voennyh Nauk*

⁷⁹ MIKRULOV VJ « la victoire dans la guerre doit être atteinte avant même le premier coup de feu », *Nezavisimoe voennoe obozrenie* 15 janvier 2016

⁸⁰ MINIC Dimitri, *op cit.*

la pensée de la désinformation par les armées russes : l'information est de plus en plus traitée, de nombreux documents lui sont entièrement consacrés, notamment des documents fondamentaux (CPE, DM, SSN, DSI) reconnaissent que le facteur informationnel a la capacité d'atteindre de nombreux objectifs décisifs. Il convient de souligner, que deux des principaux chefs militaires du pays, le chef du FOU Kartapolov et le chef du GRU Sergun, ont évoqué l'importance de « l'impact psychologico-informationnel actif sur la population », et que l'impact de « la confrontation informationnelle » peut être comparé « aux résultats d'une utilisation à grande échelle de troupes », pour « détruire les fondements » de l'Etat ennemi.

Encore une fois ces concepts traduisent une évolution de la pensée militaire russe. Ils ont été mis en œuvre, notamment en Ukraine, lors de l'annexion de la Crimée, « la désinformation et la désorientation de la population de l'adversaire, l'instillation de doutes sur la justesse de l'orientation politique » ont été un facteur déterminant. La « confrontation psychologico-informationnelle » a pris la forme d'un front intérieur au sein du pays attaqué. Toute la stratégie militaire russe a été fondée, sur la manipulation des chiffres et des faits, sur la sélection « tendancieuse » de l'information, l'effet dramatique de l'emploi de certains mots. La désinformation et la propagande russe avaient pour but d'empêcher la cible (les ukrainiens) de penser logiquement et d'évaluer rationnellement l'information fournie. Les « astuces logiques », fondées sur la « distorsion des lois et des vérités » ont été employées. C'est sur elle qu'est fondé l'argument de l'analogie entre les manifestations Maïdan et le nazisme, entre l'annexion de la Crimée et celle du Kosovo, et entre les opérations russes et l'intervention humanitaire. Quelques années plus tard, forte de son succès, en Syrie, la Russie a utilisé exactement les mêmes méthodes. « Moscou a fondé sa stratégie sur la distorsion des faits, la production de faux rapports, l'extrapolation des incertitudes, et diverses astuces logiques comme l'analogie entre l'invasion occidentale en Syrie et l'intervention de la coalition américaine en Iraq pendant la guerre du Golfe ».

L'opération militaire spéciale de 2022, peut être analysée comme la généralisation de la doctrine Vrob'ëv développée en 1997. Il considérait « que les actions violentes, à savoir armées, sont considérées comme la phase finale des actions militaires, lorsque les capacités politiques, diplomatiques et d'autres capacités d'écrasement sans effusion de sang dans l'État adverse seront épuisées (...) le pari est fait sur le premier coup, puissant et soudain qui serait désarmant et écrasant ». Il est nécessaire « de créer chez l'ennemi un front de lutte permanente, une atmosphère de chaos politique, économique, d'incontrôlabilité, de malheur et de désespoir », par l'attisement de conflits armés internes, « avec l'aide de l'opposition interne et l'application d'un impact psychologico-informationnel puissant, qui suscitera la lâcheté collective, la méfiance et la colère ».

En conclusion, nous avons démontré que l'information peut être pensée comme une arme, comme « un moyen défensif » entre les mains d'une armée. Cette conception n'est pas propre à la Russie, et elle n'est

pas consubstantielle aux caractéristiques autoritaires du Kremlin. Elle était déjà confortée par l'histoire des guerres occidentales, par les théories de la CIA et les penseurs militaires chinois. En Russie l'usage militaire de la désinformation a été théorisé par strates successives. Elle est désormais particulièrement bien ancrée en théorie et en pratique, comme le montre l'annexion victorieuse de la Crimée en 2014. La confrontation psychologico-informationnelle (stade ultime de la théorie) russe a fait ses preuves. Les mots, la désinformation, les « astuces logiques » ont suppléés les armes, et ont permis des victoires et des avancées militaires inespérées. La caractéristique du pouvoir militaire Russie tient au fait d'avoir pensé rationnellement l'usage des mots. Il y a eu une théorisation extrêmement aboutie, dans toute sa dualité, des outils non-cinétiques, de leur place au sein des conflits armés – ou en temps de paix, des actions à mettre en œuvre pour augmenter leur efficacité. Et nous considérons qu'aucun doute ne subsiste : l'armée russe utilise l'information comme une arme. Cette dernière n'est pas accessoire, et ne doit pas être sous-estimée. Elle est essentielle pour le succès de toute opération armée. D'ailleurs, stratégiquement, elle présente des atouts considérables, particulièrement en raison de la réduction des corps des armées russes.⁸¹ Les dispositifs non cinétiques d'une guerre, tels que la désinformation, sont souvent institués, planifiés, et déployés plus efficacement que les armes cinétiques qui peuvent être soumis à des échecs, à des revers militaires. Les mots réinventent la victoire et les échecs, ils ne sont soumis à aucune limite matérielle. « Les coordinateurs de la guerre rhétorique ont de grands et évidents avantages sur les commandants militaires. La rhétorique peut être déployée instantanément, de nouveaux bombardements discursifs peuvent être fabriqués du jour au lendemain, la violence rhétorique peut être dispersée à l'échelle mondiale via d'innombrables plateformes à la vitesse du son (visant tout le peuple ennemi, présent sur le territoire ou immigré, ainsi que les peuples alliés de manière indifférenciés) ». Les guerriers rhétoriques sont recrutés par millions, de tous âges, de tous genres, et sont mobilisés à peu de frais. Les entraînements physiques ne sont plus nécessaires. Le récit final n'a pas besoin d'être cohérent, il peut fonctionner « par bricolage discursif » se fondant sur la conspiration fictive et sur une logorrhée incompréhensible mais incessante ».

La forme de la violence devant être employée dans un conflit armé a donc été intégralement réinterrogée, cette dernière ne constituant désormais que la dernière étape des opérations. En effet, davantage que la « doctrine Gerasimov », la spécificité de la « pensée militaire russe réside dans l'élaboration d'un combat armé en plusieurs parties ». Les discours et les notes diplomatiques doivent être appréhendés comme les premiers éléments matériels démontrant que l'annexion de l'Ukraine a été mûrement réfléchi. Ainsi, les différentes actions démonstratives « déstabilisantes entreprises par la Russie, depuis le début de l'année 2021, jusqu'en 2022 doivent être comprises comme une période initiale de la guerre, (qui visait) à préparer le terrain à l'offensive militaire finale. Citons également Karavaev, chef du

⁸¹ Soulignons, que depuis la réforme militaire russe intervenue en 2008 après la guerre russo-géorgienne, l'armée a été « professionnalisée ». Le nombre de militaires a diminué de manière importante, des milices privées pouvant désormais apporter leur soutien aux forces armées lorsque cela est nécessaire.

département du travail politico-militaire sur les troupes à l'OVA, en 2017, lorsqu'il explique que les guerres modernes sont « précédées par des mouvements diplomatiques, économiques, et financiers et d'autres actions ». « Les activités (opérations) de guerre mentale sont menées bien avant le début de la confrontation armée ». Lorsque l'on examine la légalité de l'emploi de la force par un État, et sa conformité au droit international pénal et au droit international humanitaire, il ne semble pas opportun de diviser la stratégie militaire et les différentes phases qui la constituent, en considérant que certaines sont traditionnelles et d'autres "nouvelles" tombent en dehors du droit international pénal. Au service d'une même idéologie et d'un même objectif militaire, elles forment un tout. Ainsi, il convient de rappeler l'importance de conserver une approche constructiviste ⁸² : l'armée russe, les théoriciens, les stratèges, les militaires ne sont jamais entièrement imperméables au cadre idéologique développé par le pouvoir politique suprême. Ainsi, nous considérons qu'il est absolument fondamental de comprendre l'univers mental des officiers supérieurs et des généraux de l'armée, et l'influence qu'ont sur eux, les narratifs stratégiques élaborés par le Kremlin. Soulignons, qu'au début de l'opération militaire spéciale en février 2022, l'ensemble des soldats engagés dans les forces armées ont l'obligation de lire l'Essai écrit par Vladimir Poutine sur « l'unité des russes et des ukrainiens » (2021), et de suivre les programmes de télévision d'information. De plus, dans le cas de l'opération militaire spéciale, l'objectif politique final au service duquel servaient les forces armées, était de remplacer le gouvernement pro-occidental de Zelensky par un régime pro-russe. Le fondement militaire n'était pas l'occupation intégrale de l'ensemble de l'Ukraine, bien que des annexions territoriales au-delà du Donbass aient certainement été envisagées, y compris avec un gouvernement ukrainien fantoche. Comprendre ce lien entre l'objectif politique général et les opérations militaires est central, car il explique à la fois le choix des armes privilégiées (la désinformation soutient fortement la force armée), et pourquoi les difficultés militaires sur le terrain ne sont pas considérées comme une défaite générale (pertes physiques, revers lors de certaines prises).

Historiquement, la guerre cinétique a pu être le résultat d'un accident (A. Arutunyan), « d'une expérience, d'une improvisation, d'un opportunisme », mais dans tous les cas elle a presque toujours été soutenue par un puissant appareil idéologique. L'utilisation de la désinformation, comme des armes non cinétiques, est le préalable nécessaire conscient, orchestré par le pouvoir. Elles ne sont jamais un accident dans la conduite des conflits armés.

La suite de cette recherche nous permettra d'examiner en profondeur les narratifs stratégiques développés lors de la guerre russo-ukrainienne de 2022, et leur utilisation directe par l'armée russe. Dans quelle mesure l'atmosphère du pouvoir autoritaire russe, a-t-elle imprégné la pensée et les actes des militaires engagés sur le front ?

⁸² MINIC Dimitri, *op cit.*

2) Le Kremlin : un pouvoir idéologique, menant des attaques psychologiques à l'encontre du peuple ukrainien

« La Russie mène à l'égard de l'Ukraine une guerre rhétorique, une guerre politique qui a de profonds fondements idéologiques »⁸³. Depuis la révolution orange, et en particulier depuis 2014, la Russie « a construit un système global de récits entrelacés sur l'Ukraine, centré sur des fables historiques, et géopolitiques, des exhortations à la violence véhiculées par des stéréotypes répétitifs et des tonalités de discours. Il s'agit d'une guerre rhétorique, massive et multiforme, donnant lieu à un bombardement communicationnel sans précédent depuis 2021.⁸⁴ Certes, « celui-ci peut sembler moins immédiat et préjudiciable que les frappes de missiles, mais la campagne rhétorique est étroitement organisée pour atteindre des objectifs stratégiques de longue date »⁸⁵ fixés par le Kremlin. Elle est fondée sur un ensemble de discours, de déclarations publiques faites par le Kremlin et les idéologues officiels et repris par des personnalités publiques. Cette « rhétorique orchestrée par l'État, transmet de manière générique des imaginaires impérialistes et extrémistes. » On le voit, l'imaginaire, le langage, précède, engendre, fonde les actes de guerre. Il est utilisé comme un amplificateur d'un projet politique dangereux. Quelle est « la grammaire des crimes » ?⁸⁶

De nombreux « récits stratégiques » ou « narratifs stratégiques » ont été employés par le Kremlin depuis février 2022. La doctrine s'est accordée sur une définition générale de ces techniques discursives. Ils sont une construction politique et intellectuelle, un moyen efficace, pour permettre à des acteurs politiques de développer une signification partagée du passé, du présent et du futur de la politique internationale afin de façonner le comportement d'acteurs adverses. Greffés sur un épisode historique connu par la population concernée, ils sont fondés sur des réalités sociopolitiques et sont finalement déformés au service de l'intention politique. Plusieurs auteurs ont théorisé la formation de ces récits pour dégager une structure commune : ils sont tous basés sur des acteurs, sur des événements, sur une intrigue, dans un temps et un espace précis, et ils réussissent à capter l'attention du public visé grâce à un contenu normatif et émotionnel (métaphores, analogies historiques, préjugés préexistants...). En l'espèce, les acteurs russes dénoncent l'immixtion des puissances occidentales dans les révolutions de couleurs, les élargissements successifs de l'OTAN empiétant dans la « sphère d'influence russe », la résurgence du nazisme en Europe, et le désir occidental de saper les fondements civilisationnels russes. Le Kremlin appelle aussi à la nécessaire protection de ses compatriotes menacés par la russophobie constante. La liste est longue, car presque à chaque discours et déclarations des officiels du Kremlin,

⁸³ RIES Nancy, "Cruel Speech: Russia's Atrocity Rhetoric During its War on Ukraine", *Ethnologia Polona*, vol. 44: 2023, 105–135, PL ISSN 0137-4079, DOI: 10.23858/ethp.2023.44.3420

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ TENZER Nicolas in, ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *Le livre noir de Vladimir Poutine, opt cit.* (Chapitre 10)

des idéologues et des journalistes, les narratifs stratégiques se succèdent et se superposent. Le Kremlin a su créer une contre-histoire, inversant les récits universellement admis et se rendant coupable de révisionnisme. Il a enfermé sa société, les militaires, dans une réalité parallèle. Les récits stratégiques s'appuient sur des concepts idéologiques spécifiques présents dans les rassemblements populaires et les fêtes nationales. Ils rythment la vie d'un citoyen russe du berceau jusqu'à sa mort. En conséquence, leur place est centrale dans cette guerre identitaire. Certains auteurs la qualifient même de « guerre de l'imagination » (du Kremlin). De manière indirecte les narratifs stratégiques renseignent aussi la manière dont le Kremlin conçoit son pouvoir. En 2021, ils semblent annonciateurs des futures opérations militaires.

Il aurait été possible d'écrire « un petit lexique russe des mots de la guerre », et de multiplier les exemples des récits stratégiques employés. Choisissons les deux plus importants qui ont bouleversé les esprits. Lutter contre les récits stratégiques, commence par rétablir la vérité historique et par dévoiler la logique de manipulation du droit international qui se cache derrière leur emploi. Notons, que les deux narratifs stratégiques choisis sont anciens et étaient déjà utilisés en 2014 lors de l'annexion illégale de la Crimée. Le silence des juridictions internationales, et des juristes internationaux n'ayant pas plaidé pour une sanction des opérations de désinformation par le Kremlin ont favorisé leur emploi une nouvelle fois.

Selon Moscou, les ukrainiens sont majoritairement « des nazis », la conjonction des deux termes forme le concept « d'ukronazis », largement utilisé dans les discours officiels tout au long du conflit. Ainsi, dans son discours annonçant le début d'une opération militaire spéciale, Vladimir Poutine, dénonce la « présence des nazis, formant la junte de Kiev », et prenant le contrôle de l'administration centrale du pays. L'administration du Président Zelensky serait l'héritière idéologique de Bandera. Stepan Bandera (1909-1859), extrémiste nationaliste ukrainien, collabora activement avec l'Allemagne nazie. Au début de l'été 1941 il soutient les exécutions de juifs présentés « comme des avant-gardes de l'impérialisme soviétique ». Très vite écarté, car jugé trop peu docile par les SS, Bandera est enfermé dans le camp Sachsenhausen avant d'être libéré en 1944 dans l'espoir qu'il puisse soulever l'Ukraine contre les soviétiques. Il est assassiné en Allemagne en 1959, probablement par le KGB. Depuis les années 2000 sa figure est réhabilitée par une partie de la population ukrainienne, lorsque se répand un nationalisme marqué par le rejet de l'impérialisme russe. Une résurgence habilement exploitée par la désinformation russe. Selon Olivier Schmitt « en jouant sur la figure de Bandera, les russes utilise l'Histoire, et tirent une conséquence unique : les ukrainiens qui se réclament de Bandera sont des nazis, alors que la plupart d'entre eux, le font en raison du nationalisme ukrainien et pas par une adhésion idéologique nazie

quelconque ».⁸⁷ Le recours au narratif nazi est utilisé par le Kremlin depuis de nombreuses années, déjà en 2004 « lorsque de faux nationalistes défilèrent dans le centre-ville de Kiev, se présentant comme des partisans de V. Iouchtchenko », dans le cadre de l'élection présidentielle l'opposant à Ianoukovytch. Ce récit a été particulièrement exploité à partir de 2012 lorsqu'un parti « marginal d'extrême droite entre au parlement ukrainien avec 10% des voix ». En 2014, lorsque les manifestations éclatent à Kiev, les narratifs stratégiques sur les « nazis de Kiev » sont pris et amplifiés par Moscou. La peur et le doute provoqués par les récits désinformationnels du Kremlin ont certainement poussé certains ukrainiens « à se joindre aux agents russes arrivés (dans les territoires de l'Est occupés) pour semer un soulèvement populaire contre la junte de Kiev »⁸⁸. En 2022, comme en 2014, « si les ukrainiens sont imaginés comme des nazis qu'il faut exterminer, les occidentaux sont imaginés comme des ennemis conspirateurs qu'il faut vaincre, les russes sont imaginés comme des porteurs de vérité divine habilités à sauver l'humanité du mal mondial »⁸⁹. Afin de lutter contre la résurgence du nazisme en Ukraine, Poutine et les idéologues du Kremlin, lancent en 2022 une opération spéciale, nécessaire « pour dénazifier le territoire », et assurer la sécurité de la Russie. La dénazification souhaitée implique la « liquidation » de la population ukrainienne.⁹⁰

Le Kremlin inverse les rôles en faisant de la victime l'agresseur. Poutine utilise les mots pour légaliser l'illégal : les ukrainiens sont déshumanisés, et il offre aux forces armées, et à chaque civil russe s'engageant dans le conflit, un permis de tuer. Chaque crime est relativisé. L'armée russe défend, libre, lutte contre l'ennemi historique du monde, elle ne tue pas délibérément. Si l'ennemi est une force fasciste, la Russie ne peut pas être fasciste. Au sein de la population ukrainienne, et vis-à-vis des forces armées, la théorie des « ukro-nazis » sème le doute sur la légitimité du gouvernement. Ce narratif stratégique s'ajoute à la généralisation de l'emploi de « dictature » pour désigner les démocraties, renforçant ainsi la confusion. Le Kremlin brouille les lignes communément admises. Gouverné par une élite dangereuse et illégitime, ce discours nie la légitimité de l'État voisin, pourtant reconnu internationalement depuis 1991, y compris par la Russie à travers plusieurs accords contraignants. Le pays est « rejeté », comme « un fake country », « une pathologie sur le corps de la nation russe ». Cela a pour effet « d'isoler la victime » sur la scène internationale la rendant facilement attaquant.

Ce régime nazi est hostile aux populations russophones qu'il persécute. En 2022, le Kremlin s'est donc engagé pour une protection nécessaire de la population russe, présente sur un territoire « historiquement

⁸⁷ SCHMITT Olivier, « Pourquoi Poutine est notre allié ? Anatomie d'une passion française, » Hikari Editions, « Enquête D'Ailleurs », 2017, 120 pages, ISBN 2367740836

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ TANZER Nicolas, *op cit.*

⁹⁰ Ainsi Poutine a déclaré lors d'une conversation téléphonique avec le président Macron, « Soit je rase l'ukraine, soit je coupe sa tête politique », in ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit.*

et culturellement russe ». La Russie et l'Ukraine sont des « frères culturels ». Vladimir Poutine a ainsi souvent déclaré « nous ne sommes pas simplement de proches voisins, comme je l'ai dit plusieurs fois, nous sommes un même peuple ». Utilisant la technique de l'accusation miroir Poutine intervient pour empêcher « un génocide commis par la junte de Kiev ». Alors, qu'en envahissant illégalement un territoire, et en multipliant les exactions, l'armée russe se rend coupable de nombreux crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Ne soyons pas surpris par l'utilisation du concept de « russophobie ». Les régimes autoritaires et totalitaires ont souvent recours à la rhétorique de la victimisation. Par exemple, Hitler stigmatisait l'injustice du « Diktak de Versailles » qui mettait à genoux la nation allemande. Le narratif stratégique est fondé sur l'idée ancienne développée par le régime soviétique, que les ennemis extérieurs, notamment les Occidentaux, travaillaient à la perte de la jeune république soviétique, et qu'ils étaient prêts à tout pour obtenir sa mort. Le régime de Poutine s'est construit sur ce discours victimaire. Les ukrainiens seraient instrumentalisés, et se seraient engagés « à l'encontre de leur frères », entièrement dominés par la haine. Ce concept résume à lui seul « l'impérialisme multiséculaire », ⁹¹ que V. Poutine a su « réactiver et renforcer ». Poutine n'est pas un idéologue, il puise dans l'Histoire russe. Le mythe des nations sœurs est ancien. Il a été développé par le parti Bolchevik qui ne « pouvait plus nier l'existence de la nation ukrainienne comme l'avait fait leur prédécesseurs monarchistes, l'Ukraine ayant fait irruption sur la scène internationale en 1917 avec la Proclamation d'une république indépendante ». Dans ce modèle colonial, les Bolcheviks créent le statut de « petit frère cadet ». Ce mythe a été repris par de nombreux idéologues, tel que Alexandre Douguine, professeur d'État à l'Université de Moscou et auteur de manuels de géopolitique – ayant formés plusieurs générations d'officiers russes. En 2014, « très déçu par la résistance ukrainienne », il déclare « je n'arrive pas à croire que ce sont des ukrainiens. Les ukrainiens sont un peuple slave merveilleux. Et ça c'est une race de batards qui a émergé des bouches d'égout (...) nous devrions nettoyer l'Ukraine de ces idiots. Le génocide des crétins est nécessaire et inévitable ». ⁹² Celui que les spécialistes de la Russie appellent « le cerveau de Poutine » a depuis 2014, « multiplié ses déclarations de haines, ses écrits et ses vidéos « les ukrainiens doivent être tués, tués, et tués. Plus de discussion » ⁹³. Douguine, Iline, Soloviev, Soljenitsyne, Sourkov ⁹⁴ sont de puissantes ressources idéologiques pour Vladimir Poutine. Certains sont présents au sein de l'Administration présidentielle (1991) prenant des décisions politiques essentielles. Techniquement, les décisions sont prises par les permanents aidés par « les politologues » puis elles sont validées par la présidence Russe. Les narratifs développés par les « faucons du Kremlin » proches du pouvoir sont donc essentiels à l'élaboration de toute décision politique et stratégie militaire.

⁹¹ ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit.*

⁹² Propos rapportés in ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit.* (CHAPITRE 12)

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Ce dernier, qualifié de « Raspoutine de Poutine », a déclaré « *qu'il n'existe pas d'Ukraine, seulement une ukrainité, un trouble spécifique de l'esprit* ». « *La contrainte aux relations fraternelles par la force est la seule méthode qui a historiquement prouvé son efficacité, lorsqu'il s'agit des ukrainiens* ».

Soulignons l'importance « du club d'Izborsk⁹⁵ pour le Kremlin (qu'il finance directement). « Toutes les décisions (politiques) sont prises selon notre lecture du monde », dépendantes d'un contexte et d'une situation, des arguments qui existent au moment de faits.⁹⁶ Le régime russe a construit une « idéologie vision du monde ». En 2016, les intellectuels ont publié « une doctrine du monde russe », qui préconise la « formation de sphères d'intérêts, pour concurrencer l'occident ». On retrouve dans ce texte, l'argument central, selon lequel les russes d'Ukraine sont des victimes de la « russophobie du gouvernement tombé sous l'influence néo-nazie ». L'Article écrit et publié par Vladimir Poutine, en 2021 (soit huit mois avant le déclenchement de l'opération militaire spéciale) reprend les thèses du Club. « Ces écrivains ont fourni à Poutine des arguments commodes, qui l'ont aidé à articuler les sentiments nationalistes, et à rationaliser certaines idées ».⁹⁷

L'ensemble de leur théorie sont fortes de leur répétition, et s'appuient autour du « savoir impérial ». Ce savoir, très enseigné dans les écoles et les universités se fonde sur l'idée que « les ukrainiens ne sont qu'un « sous-groupe » ethnique des russes, et que l'histoire de l'Ukraine n'est qu'un accessoire « régional de la Russie éternelle et millénaire ». Les tenants du savoir impérial, s'appuient sur les « affinités linguistiques, culturelles et religieuses des ukrainiens », et passent sous silence les différences cruciales. Soulignons que les Ukrainiens ont vécu jusqu'au 18^e dans un système politique totalement différent, celui du grand-duché polono-lituanien. Il y a eu une transformation de la Moscovite en Empire russe, marquée par l'appropriation de l'Histoire et du territoire de la Rus, qui à l'époque dépendait d'un autre grand-duché, ainsi que par la délégitimation des peuples. Ainsi, la guerre russo-ukrainienne se poursuit depuis plusieurs siècles sous de multiples formes. L'interdiction de la langue, de la presse écrite, la répression des militants, la destruction militaire de la République populaire d'Ukraine en 1918-1920, le génocide par la famille (1923-1933), les déportations massives d'autochtones, les politiques de russification imposées à grande échelle, sont autant de politiques mis en œuvre par l'Empire soviétique pour réprimer le droit de l'Ukraine à exister en tant que nation indépendante. Au cours des différentes phases de cette guerre, Moscou a accepté opportunément des périodes d'armistice, comme ce fut le cas dans les années 1920 et 1990.⁹⁸ Mais elle n'a jamais vraiment cessé idéologiquement, car la Russie n'a jamais renoncé au « mythe de la Russie Kiévienne, et n'a jamais remplacé l'ancienne identité impériale par une identité nationale moderne. « Plutôt que de commencer (une nouvelle guerre), Vladimir Poutine s'est donc contenté de reprendre et d'intensifier une vieille guerre »⁹⁹. Le soft power utilisé de 2004 à

⁹⁵ En pratique, ce cercle regroupe, une soixantaine de membres issus de divers milieux professionnels – intellectuels, universitaires, politiciens, entrepreneurs, journalistes, artistes, religieux, membres des forces de sécurité, il a pour objectif de formuler « une politique d'Etat patriotique appliquée à toutes les sphères de la vie nationale ».

⁹⁶ Le grand continent, un nouvel impérialisme

⁹⁷ ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit*.

⁹⁸ *Ibid*.

⁹⁹ Dans les années 1990, alors qu'il était l'adjoint du maire Anatoli Sobtchak, Vladimir Poutine évoquait déjà la responsabilité de la Russie de protéger le « Russkiy mir ». Cette expression permet au pouvoir de décider « qui est le russe qui forme le

2014 n'étant plus efficace, il s'est « orienté vers des méthodes plus dures (2014), et in fine vers une guerre totale (2022) ». L'étude des narratifs stratégiques montre cette continuité. Ils matérialisent des intentions génocidaires anciennes, et démontrent la préméditation des guerres de 2014 et de 2022. « Les antécédents personnels, et les particularités psychologiques de V. Poutine ont sans doute joué un rôle dans le calendrier, les méthodes et le cadre rhétorique de cette guerre »¹⁰⁰, « mais les raisons essentielles du conflit découlent d'une incompatibilité existentielle »¹⁰¹ entre deux identités.

La finalité des deux narratifs stratégiques est identique : « inviter les ukrainiens à renoncer à leur identité, à leur langue artificielle à leur orientation occidentale perfide et au système libéral occidental jugé étranger aux vrais slaves ».¹⁰² Finalement, la lutte des ukrainiens contre la russification forcée de l'ancien empire, afin de préserver leur langue, semble désormais insignifiante, et peu importe qu'ils n'aient jamais envisagé de remplacer « leur démocratie (imparfaite) par le régime de Poutine ». Ceux qui n'adhèrent pas sont qualifiés de « mauvais ukrainiens » et doivent être éliminés (bombardés, exécutés sommairement, emprisonnés, violés, torturés, déportés, rééduqués dans les camps de filtration). L'usage de la désinformation est l'outil le plus approprié afin d'éradiquer l'esprit national. Seuls les mots peuvent réussir à « reformater »¹⁰³ des peuples. Aucune arme ne sera plus efficace (en rapidité et en coût) pour atteindre cet objectif. Consciente des défis que représente l'utilisation des récits stratégiques, l'Ukraine a investi de manière significative dans la création d'une solide communauté dédiée à la lutte contre la désinformation. Son approche est multidimensionnelle, combinant des aspects médiatiques et militaires.

Indirectement, les récits stratégiques permettent au Kremlin de mener une guerre illégale, de haute intensité, tout en niant systématiquement sa responsabilité dans le déclenchement du conflit et les crimes commis par son armée. Jusqu'à présent la Russie a réussi à dissimuler sa planification opérationnelle, et à éviter les poursuites judiciaires. Les récits stratégiques déstabilisent, provoquent la confusion et renforcent la militarisation. D'ailleurs, la guerre est transformée en une opération militaire « complexe et contradictoire », et vise « la victoire idéologique » avant la victoire territoriale. Devant un Tribunal militaire Poutine, pourra prétendre à l'absence de lien causal entre les armes et les mots, et cherchera à expliquer qu'il n'a encouragé que l'anéantissement des dangereux nazis et non les multiples tortures et meurtres de civils ukrainiens. Nous montrerons le contraire, ce lien causal peut être parfaitement établi. Il reste que chacun de ces narratifs stratégiques a été matérialisé, dans des discours, dans des déclarations

peuple ». Il y a donc une certaine continuité dans l'opinion de Vladimir Poutine (voir sur ce point l'analyse faite par le collectif d'auteurs in ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit*)

¹⁰⁰ *Ibid*, voir ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit*

¹⁰¹ *Ibid*.

¹⁰² TENZER Nicolas, *op cit*.

¹⁰³ THOM Françoise, in ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *op cit*.

vidéo. Ils ont été repris et répétés dans les médias, et constituent les preuves d'un but politique génocidaire pour lequel l'armée semble avoir prêté allégeance.

II. La causalité entre les mots et les crimes

1) Le lien causal entre les mots et les crimes : la simultanéité des mots et des crimes

Il s'agit de démontrer l'existence d'un lien causal entre les mots du Kremlin, son idéologie et les crimes commis par l'armée russe dans le cadre du conflit.

Il est important de souligner que les mots et les actes s'entremêlent dans l'opération spéciale russe. Chaque acte est précédé de discours, comme de « sinistres avertissements ». « Alors que les forces russes se massaient aux frontières de l'Ukraine, le Kremlin a fait paraître un article de désinformation clé : « De l'unité historique des russes et des ukrainiens », ¹⁰⁴ reprenant les narratifs stratégiques (Sous-Section 1) développés à propos de l'unité culturelle russo-ukrainienne. Durant cette période le Kremlin a également publié plus de 2000 articles pour contrer le faux discours selon lequel la Russie souhaitait la paix et qu'elle était prête à engager des négociations ». ¹⁰⁵ Renforçant la supériorité morale du Kremlin, chacun de ces articles permet de détourner l'attention de l'annexion en cours.

Réfléchir à la légalité de l'utilisation de l'information comme arme, nous a amenés à constater que les narratifs stratégiques ne sont pas utilisés de manière inopportune dans la chronologie militaire. Comme nous avons pu l'expliquer, ils ont justifié le déclenchement de l'opération militaire spéciale. Ils sont le fondement, le terreau, l'origine de la colère et de la haine. Et, tout au long de la guerre, les narratifs stratégiques furent utilisés par le pouvoir politique à chaque fois que l'armée était en difficulté, essayait des revers stratégiques, était confrontée à la résistance ukrainienne, ou mise au ban de la société internationale.

Ainsi, dans son discours justifiant l'engagement d'une opération militaire spéciale en Ukraine, Vladimir Poutine fonde l'intervention militaire sur la nécessité « de dénazifier l'Ukraine », et « sur l'objectif de protéger des personnes qui depuis, huit ans, sont confrontées à l'humiliation et au génocide perpétrés par le régime de Kiev (« gang de toxicomanes, et de néonazis, ayant pris le peuple ukrainien en otage »). ¹⁰⁶ Le Ministre des affaires étrangères, et le Ministre des armées reprennent incessamment ce discours. Dès la fin février 2022, les arguments du Kremlin sont utilisés en masse par les journalistes officiels, ainsi que par les citoyens sur les réseaux sociaux. Notons qu'en mars 2022, les responsables

¹⁰⁴ MINIC Dimitri, *opt cit*, voir p 344-345.

¹⁰⁵ NIKOULA Daniel, *op cit*.

¹⁰⁶ Nous invitons le lecteur à relire le discours du Président russe traduit en français, par SIECA-KOZLOWSKI Elisabeth, *opt cit*.

du Kremlin ont progressivement réduit l'utilisation des narratifs stratégiques.¹⁰⁷ Cela peut s'expliquer car, tout au long du mois de mars, « les délégations russes et ukrainiennes entamaient une série de négociations pour établir des couloirs humanitaires et parvenir à un cessez-le-feu »¹⁰⁸. Le Kremlin avait sans doute l'expectative, comme établi dans sa stratégie du contournement de la lutte armée, que le gouvernement Ukrainien abandonne rapidement la conduite des hostilités. On peut s'interroger sur une certaine dissonance cognitive, qui pousse les officiels à pactiser avec des ennemis nazis. Le 26 février 2022, est diffusé un important document de propagande intitulé « Toute la vérité sur les crimes de l'Ukraine dans le Donbass ». Quelques jours après, le 1^{er} mars 2022 les forces russes assiègent Marioupol, impliquant d'importants bombardements, de violents combats de rue, des coupures de réserves en eau et en nourriture ainsi que de minimes apports en médicaments pour la population. Le 1^{er} mars 2022, la Russie lance une série de roquettes sur Kharkiv. Le 4 mars 2022, la Russie procède à la prise à main armée de la centrale nucléaire Zaporijia, que l'armée met constamment en danger en bombardant les infrastructures, en minant le site et en entreposant le matériel militaire et des munitions à proximité des réacteurs nucléaires. Le 6 mars 2022, soit quelques jours après la prise de la ville de Kherson (1^{er} mars 2022 par l'armée russe), le Patriarche Kirill a prononcé un Sermon justifiant les causes de la guerre. Il endosse le discours de Poutine sur l'Ukraine, « ce qui se passe aujourd'hui ne relève pas uniquement de la politique. Il s'agit du Salut de l'Homme, de la place qu'il occupera (près) de Dieu le Sauveur ». Le narratif de dénazification atteint son apogée dans les messages publiés sur les réseaux sociaux (officiels et privés), entre fin mars et début avril. En Avril lorsque les troupes russes se retirent de Boutcha, et que les preuves des massacres sont relayées par les ONG ukrainiennes et internationales (charnier, fausses communes, viols, meurtres, mutilations de civils, tortures), l'écosystème de désinformation et de propagande du Kremlin a répondu aux critiques internationales suscitées par ces révélations. Les autorités ont d'abord nié la matérialité des faits, avant d'accuser, en miroir, le régime Ukrainien de fake news lorsque les preuves devenaient irréfutables. Ainsi le Ministère de la défense a affirmé « que les photos et les vidéos de Boutcha sont une imposture, une mise en scène et une provocation du régime de Kiev, à l'attention des médias occidentaux ». Le Ministère des affaires étrangères a souligné qu'il « y avait des signes de vidéos contrefaites et d'autres falsifications ». Certains médias ont développé la théorie des faux cadavres, « réanimés » une fois les caméras éteintes. Concomitamment, l'armée assiège Marioupol et bombarde la maternité de la ville le 9 mars 2022. La stratégie discursive concernant le massacre de Marioupol est similaire à celle concernant Boutcha. Le travail exceptionnel de Mstyslav Chernov, permet au monde entier de connaître les massacres commis par l'armée. Les autorités russes ne sont pas restées silencieuses devant la preuve des corps enfants bombardés. Ils auraient pu accuser les bavures. Mais, le 9 mars 2022, le porte-parole du Ministère russe de la défense dénonce la « provocation informationnelle de Kiev », soulignant que « l'aviation russe n'a

¹⁰⁷ US Department of State (Global engagement center), «La Roulette de la désinformation : un an de mensonge du Kremlin pour justifier une guerre injustifiable», 23 février 2023.

¹⁰⁸ *Ibid.*

effectué aucune mission visant à frapper les cibles au sol dans les environs de Marioupol (...) que l'Hôpital n°3 avait cessé ses activités depuis la fin du mois de février ». Finalement, les cadavres filmés seraient des ukrainiens propagandistes, des acteurs, et l'on peut identifier des mains et des bras bougeant au détour des vidéos. Le Kremlin créer la vérité, et ravive sa violence verbale après chaque attaque. Le peuple ukrainien est déshumanisé systématiquement et alternativement par les mots et puis par les crimes.

Malgré les preuves de toutes ces crimes,¹⁰⁹ l'agence de média étatique RIA Novosti a publié un document rédigé par Timofeï Sergueïtsev, déterminant dans la conduite de la guerre, que certains juristes ont qualifié de « manuel génocidaire ». Ce dernier, employant pour la première fois le mot « désukrainisation », liste une série d'actions à mettre en œuvre afin de détruire définitivement l'Ukraine. « Les nazis qui ont pris les armes doivent être détruits autant que possible sur le champ de bataille. Il ne faut pas faire de distinction significative entre les forces armées ukrainiennes et les forces dites de sécurité nationale, ainsi que les milices de défense territoriale (...) » « Il faut procéder à un nettoyage total », « toutes les organisations liées à la pratique du nazisme doivent être éliminées (...) une partie importante des masses sont des nazis, collaborateurs passifs (et) sont également coupables »¹¹⁰. « La dénazification sera inévitablement une désukrainisation »¹¹¹. Le changement, pour l'auteur doit se faire par étape : la liquidation des formes armées nazis, la formation d'un gouvernement populaire autonome, la répression idéologie des attitudes nazis (censure...), l'installation d'un espace d'information russe, le retrait des manuels nazis, l'organisation d'enquête de masse, l'épuration – la divulgation des noms des collaborateurs du régime, la russification forcée, la création d'organisme permanents de dénazification pour une période de 25 ans ». L'importance de ce manuel pour l'armée a été tel, que dans les territoires occupés, chacune des mesures ont été suivies à la lettre. Notons que ce manuel génocidaire a été publié le 3 avril 2022, soit deux jours après la première révélation selon laquelle les militaires russes en Ukraine avaient « assassiné des centaines de personnes à Boutcha »¹¹². Comme le souligne Timothy Snyder, le programme génocidaire « fut publié en pleine connaissance de cause, au moment où des preuves concrètes émergeaient. Les rédacteurs et les rédactrices choisirent ce moment spécifique pour rendre public un programme pour l'élimination de la nation ukrainienne ». Presque concomitamment, Dmitri Medvedev rédige un texte très similaire sur les réseaux sociaux, soulignant lui aussi la nécessité de la liquidation de la nation ukrainienne¹¹³. « L'Ukrainisme profond,

¹⁰⁹ Elles ont été établies grâce aux enquêtes des organisations médiatiques, notamment de la Commission d'enquête indépendante des NU sur l'Ukraine et des missions d'experts dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

¹¹⁰ Voir Annexe I.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² SNYDER Timothy in MANDRAUD Isabelle, THERON Julien «Poutine, la stratégie du désordre jusqu'à la guerre», TEXTO 2021

¹¹³ Cité par THOM Françoise, «les idéologues russes visent à liquider la nation ukrainienne», DeskRussie, 6 avril 2022 <https://desk-russie.eu/2022/04/06/les-ideologues-russes-visent-a-liquider-la-nation-ukrainienne.html>

alimenté par le venin antirusse et le mensonge total sur une pseudo-identité, est un immense fake. Ce phénomène n'a jamais existé dans l'histoire et il n'existe pas plus aujourd'hui ».

Au cours de l'année 2022, à chaque contre-offensive ukrainienne dans la région de Kharkiv et de Kherson, le narratif de la « désatanisation » (apparu pour la première fois en avril 2022), s'est intensifié. Le Kremlin et les personnalités publiques dépeignent la Russie comme « l'incarnation des forces du bien », assurant une lutte acharnée contre les forces du mal, et menant une « guerre sainte » dont elle « sortira victorieuse ». Ce narratif permet aux familles de dépasser le deuil des jeunes hommes sacrifiés sur le front, et convainc les plus réticents à s'engager.

La suite de la guerre suit exactement la même logique dans l'entrelacement des mots et des actes. Plusieurs analystes ont constaté que le narratif de la nazification est celui qui a été le plus utilisé par le Kremlin et qu'il provoque le plus de réactions et d'engagements.¹¹⁴ Par exemple, le 27 janvier 2023, à l'occasion de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, Vladimir Poutine a déclaré « qu'oublier les leçons de l'histoire conduit à la répétition de terribles tragédies. Les crimes contre les civils, le nettoyage ethnique, et les actions punitives organisées par les néonazis en Ukraine en sont la preuve ». Le 80^e anniversaire de la bataille de Stalingrad pendant la seconde guerre, lui a permis d'accuser l'occident de nazisme « nous constatons aujourd'hui malheureusement, que l'idéologie du nazisme, cette fois sous sa forme moderne, créer des menaces directes pour notre sécurité nationale, et nous sommes, encore et toujours, contraints de résister à l'agression de l'Occident collectif ».¹¹⁵ Depuis 2023, l'OTAN et les membres de l'alliance multiplient les accords bilatéraux avec l'Ukraine afin d'assurer un soutien en munitions, lui permettant de maintenir la résistance. On remarque que ces deux escalades oratoires font suite aux déclarations allemandes et américaines de livrer les chars Léopard et Abrams M1 à l'Ukraine. Dmitri Medvedev fait des déclarations similaires de manière particulièrement intense entre février 2023 et octobre 2023, qualifiant les ukrainiens « de chiens de Kiev », « d'ukronazis », et que la défaite ne peut être que totale et dévastatrice (29 avril 2023). Le 25 mai 2023 il déclare « le moment est venu pour l'Ukraine de disparaître (...) soit par la voie de l'effondrement lent, soit par un effondrement instantané avec l'anéantissement simultané de tous les signes d'existence de l'État ». Rappelons que le 21 mai 2023, soit quelques jours avant la déclaration, la ville de Bakhmout est complètement détruite par les troupes russes. L'ancien président félicite-t-il les troupes pour leurs actions et les encourage-t-il à les répéter ?

¹¹⁴ US Department of State (Global engagement center), «La Roulette de la désinformation : un an de mensonge du Kremlin pour justifier une guerre injustifiable», *op cit.*

¹¹⁵ Nous renvoyons le lecteur aux différents discours mentionnés par SIECA-KOZLOWSKI Elisabeth, *op cit.* (pour l'année 2022), traduit en intégralité

Ainsi, il est fondamental d'étudier l'insertion du langage dans le déroulement des opérations militaires. Les crimes commis ne doivent pas être considérés comme des « dommages collatéraux », il s'agit d'une politique militaire délibérée visant à « rééduquer par la terreur du peuple ukrainien », et à son anéantissement total. Ces déclarations, évolutives et adaptées aux victoires et aux revers, sont destinées à la population russe. Elles témoignent clairement d'un projet génocidaire poursuivi par le Kremlin : la destruction est considérée comme une fin en soi, et les militaires russes sont incités à franchir les barrières morales.

Les propos sont matérialisés par des discours publiés, des messages écrits, des interventions filmés, ainsi que des actes administratifs glorifiant la terreur et encourageant des figures militaires barbares. Par exemple, le 18 avril 2022, Vladimir Poutine a décerné le titre honorifique de « Grande » à la 64^e Brigade de fusiliers motorisés des forces terrestres russes.¹¹⁶ Le commandant de la brigade, le colonel Azatbek Omourbekov, sanctionné par la majorité des pays de l'Alliance pour son implication dans le massacre de Boutcha, a reçu le titre de « Héros de la Fédération de Russie » en reconnaissance de « son courage et de son héroïsme dans l'accomplissement de son devoir militaire ». Il a également participé au défilé militaire du « Jour de la victoire » à Khabarovsk » (9 mai 2023).

2) L'appropriation individuelle des narratifs stratégiques du Kremlin par les militaires russes

L'utilisation de la désinformation et des techniques de narratifs stratégiques aboutissent nécessairement à un effet d'auto-persuasion pour les militaires engagés sur le front. « De nombreux éléments de preuve démontrent que les soldats russes ont intériorisé la propagande d'État et qu'ils ont exprimé des intentions génocidaires ou commis des atrocités en réponse à cette propagande »¹¹⁷. Les crimes commis à l'encontre des civils, par leur caractère systématique, et leur violence ne relèvent pas du hasard. Les bombardements des infrastructures agricoles empêchent l'exportation des produits, des camps de filtrations entre les bons ukrainiens « russifiables » et les nazis ont été mis en place, des responsables locaux disposent de listes reçues par des agents collaborateurs recensant les employés des administrations, des journalistes, des activistes, les blogueurs et les manifestants, c'est-à-dire des citoyens qui forment l'armature de l'État. Ceux qui affichent des positions pro-ukrainiennes sont incarcérés, torturés, liquidés, violés. Dans les villes occupées et assiégées des chambres de tortures sont créées, au sein des anciennes administrations locales. Chacune des rues est rebaptisée, et des symboles russes sont érigés. Il nous semblait nécessaire de déterminer avec précision si la violence commise avait des causes purement exogènes à l'armée russe, ou si elle était un mélange de facteurs endogènes et exogènes. A l'issue de notre étude des principales réformes militaires intervenues depuis 2008, nous

¹¹⁶ Voir Annexe II.

¹¹⁷ NEW line Institute, Raoul WALLENGER Center for Human Rights, «Une analyse juridique indépendante des violations de la Convention sur le génocide par la Fédération de Russie en Ukraine et l'obligation de prévenir», Mai 2022.

considérons que Vladimir Poutine et le Ministère russe de la défense, se sont assurés de la bonne réception de leur discours par les forces armées. Au niveau structurel et organisationnel, tout est fait pour faciliter les exactions illégales, et rendre plus difficile le contrôle des troupes et la recherche de responsabilité. D’abord, il convient de préciser que les armées russes ne sont pas composées uniquement de militaires professionnels (donc entraînés, et possiblement sanctionnés en droit interne s’ils commettent des infractions). Sur le terrain, le rôle des groupes privés et des milices est absolument crucial. Il compose une part importante des armées sur le front. Rattachés au GRU, ils sont habitués et sensibilisés aux techniques de désinformation, ce qui facilite la réception des discours ultra-violents du Kremlin, et leur traduction directe dans les opérations¹¹⁸. Dans le conflit russo-ukrainien de 2022, l’armée russe est principalement composée de forces extérieures non professionnelles, c’est-à-dire d’engagés volontaires et de milices privées. Les recrutements en prison ont été confiés à Prigojine lui-même¹¹⁹. Ils permettent au quotidien l’importation au sein de l’armée de la culture des prisons. Les nouveaux combattants sont peu susceptibles d’être soumis à des barrières morales et aux sentiments d’humanité. La structure de l’armée russe ainsi que les « traditions » (dedovchtchina¹²⁰ et caporalisation des troupes) auxquelles sont soumis ses membres facilitent la réception des narratifs idéologiques du Kremlin et sont également l’un des catalyseurs des crimes de guerres. Notons également la disparition des sous-officiers, et la dilution de la chaîne des responsabilités, ce qui rend particulièrement difficile un encadrement efficace des kontraktniki. Au sein de l’armée russe, on observe une contradiction entre une culture organisationnelle axée sur la punition des infractions de petites gravités et une attitude beaucoup plus permissive face aux crimes graves commis sur le terrain.¹²¹ La rhétorique du sauveur et la vision extrêmement positive que la société a des soldats « défenseurs » leur ont conféré un nouveau statut social et une certaine fierté¹²². La quête d’identité de la société russe rejoint ici, celle plus personnelle, des jeunes militaires en formation. En pratique, un soldat russe est rapidement rattrapé par

¹¹⁸ Rappelons la présence importante des milices paramilitaires qui combattent aux côtés des soldats officiels sur le front ukrainien. Leur engagement est ancien, car les troupes de Prigojine étaient déjà engagées en 2014 dans le Donbass, et s’investissent en masse dans l’opération militaire spéciale « en recrutant dans les prisons 40 000 condamnés de droit commun (constituant une « chair à canon décisive »). Le système de défense russe reposait donc sur Prigojine et Choïgou. Notons que Poutine accuse systématiquement l’Ukraine de composer son armée, grâce à la présence de milices occidentales, venant notamment de l’Alliance.

¹¹⁹ Rapportons ces déclarations sur le choix des candidats « *de qui avons-nous besoin ? De troupes d’assaut (...) le candidat idéal pour nous c’est un preux chevalier slave, version taulard. Condamné et pas qu’une fois. De préférence ayant fait 15 ans de prison, de préférence plusieurs fois pour meurtre, pour coups ou blessures pour vol aggravé ou braquage* » (propos rapportés entre Mai 2022-février 2023). Au printemps 2023, ils étaient environ 50 000 prisonniers à avoir été envoyés dans les zones de combats sur des théâtres d’affrontement très violents comme Bakhmout.

¹²⁰ La présence de puits de tortures a été révélée dans les camps d’entraînements.

¹²¹ MARANGE Céline, FAINBERG Sarah, « entre intentionnalité et inévitabilité : aux sources des crimes de guerre russes en Ukraine », 24 février 2023 <https://lerubicon.org/entre-intentionnalite-et-inevitabilite-aux-sources-des-crimes-de-guerre-russes-en-ukraine/>

¹²² Il y a une héroïsation de la violence et de la haine, rendue possible par les dirigeants du Kremlin, et par les commandants des Armées. En novembre 2022, lors d’une rencontre avec les mères dont les fils auraient été tués sur le front, Poutine a déclaré « En Russie près de 30 000 personnes meurent dans les accidents de la route et autant des conséquences de l’alcoolisme. Nous sommes donc tous mortels, mais la vie peut ne pas être remplie de sens, alors que la mort au combat donne un sens à la vie ». *Ibid*,

un sentiment d'autoconservation lorsqu'il est soumis aux pressions de ses commandants¹²³. D'ailleurs, selon les rapports des ONG et des médias ayant interrogé des soldats russes ayant déserté ou témoigné anonymement, plusieurs affirment avoir exécuté des ordres lors des massacres de Boutcha dans le but de protéger leur propre vie. La désorganisation de l'armée et le manque de moyens – en raison de carences logistiques, de mauvaises préparations et de ressources vitales insuffisantes – ont également contribué aux violences. Il convient aussi de voir ces violences comme une forme de révolte, une fiction qui permet aux soldats de canaliser le sentiment d'impuissance et d'humiliation qu'ils ont ressenti au début de leur formation militaire. Il existe donc une culture de l'impunité, facilitée par le gouvernement de Poutine. Ce dernier considère, d'ailleurs, que le droit international – y compris le droit des conflits armés, et le droit pénal humanitaire – sert à maintenir la domination occidentale, à « implanter (ses) pseudo-valeurs »¹²⁴. Cette culture idéologique structurelle, fondée sur l'Histoire, a joué comme un creuset de violence¹²⁵. Il y a une rencontre « entre l'intentionnalité politique par le haut, et le basculement dans la violence par le bas »¹²⁶.

Ainsi, comprendre la structure de l'armée russe, sa formation et les carences organisationnelles semble essentiel pour appréhender la manière dont les mots pénètrent les esprits. En pratique, on remarque sur le terrain un emploi direct des discours stratégiques par les militaires, lorsqu'ils commettent des crimes internationaux. L'appréhension de ce lien de causalité permet aussi d'imputer la responsabilité des crimes aux « vrais responsables », et pas uniquement aux soldats individuels au bas de la chaîne de commandement. Pour être effective et dissuasive, nous considérons que la justice pénale internationale ne doit pas servir de rempart de protection pour les puissants.

Afin d'étudier les narratifs que les militaires russes utilisaient lors des crimes – les mots, expressions, fondements administratifs des arrestations - nous avons analysé les images filmées par les civils ukrainiens, les documentaires de journalistes, ainsi que les déclarations orales et écrites faites directement par les militaires. A Boutcha 468 civils ont été assassinés. Certains soldats russes ont raconté leurs crimes, et témoigné. La plupart préfèrent garder leur anonymat, lorsqu'ils décrivent les propos des commandants et des chefs militaires, notamment ceux du 104^e régiment des troupes aéroportées, présents à Boutcha. L'un d'entre eux raconte « Nous quittons les zones de combat par petits groupes (...) le chef de l'État-major est venu nous voir, il nous a dit 'vous avez fait du bon boulot les gars' en remettant des récompenses à ceux qui ont dirigé les attaques. Des membres de la brigade ont commis

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ Nous invitons le lecteur à relire le discours du Président russe "Discours pour l'engagement de volontaire", 21 septembre 2022, traduit en français par SIECA-KOZLOWSKI Elisabeth, *op cit*

¹²⁵ MARANGE Céline, *op cit.*

¹²⁶ *Ibid.*

des meurtres (...) et on leur donne une mallette de médailles »¹²⁷. Après deux mois passés sur le front ukrainien, ce militaire s'enfuit, parvient à rejoindre l'Europe et se voit reconnaître le statut de réfugié politique. Il affirme avoir été témoin de nombreuses exactions commises par l'armée. Il raconte que les membres de son unité se livraient à des pillages et à des meurtres de civils : « Ils n'arrêtaient pas de dire qu'ils avaient tiré sur des gens, qu'ils avaient tué ». Il rapporte des propos entendus : « J'ai coupé des sales ukrainiens, des civils, je leur ai tiré dessus ». Il témoigne aussi des viols commis par les soldats de son régiment, protégés par des membres du FSB. Azama Toulamrov, recruté par Wagner, alors qu'il purgeait sa quatrième peine de prison pour vol avec violence dans la prison de Saratov, a été gracié par décret présidentiel signé par Vladimir Poutine. Il déclare : « Personne ne nous a rien expliqué, on nous a juste dit que ces sales ukrainiens s'opposent à la Russie et qu'ils veulent venir dans notre pays tuer nos familles (...) qu'ils allaient tuer nos proches si on ne les arrêtait pas ». Il raconte le déroulement des zatchistka - nettoyage en russe, une méthode de combat appliquée par l'armée depuis les guerres de Tchétchénie. « Ce jour-là (à Bakhmout) nous sommes entrés sur zone (...) on nous avait donné l'ordre de la nettoyer (...) on nous a dit que dans le sous-sol de cet immeuble, une sorte de bunker, il y avait des soldats ukrainiens qui se servaient d'enfants et de civils comme bouclier humain, et il y avait cette enfant, elle avait des explosifs sur elle. Ils ont fait exprès de l'envoyer cette gamine. Elle a tellement crié. Quand nous nous sommes approchés d'elle, j'ai vu qu'il y avait deux soldats, j'ai ouvert le feu pour tuer tout le monde (...) personne n'en est ressorti vivant, en comptant les combattants ennemis, les ukrainiens et les civils, on a tué entre 250 et 300 personnes ce jour-là (...) On a laissé les corps sur place ». A Izioum, les civils ukrainiens arrêtés et torturés témoignent d'exactions similaires, évoquant notamment les motifs avancés par les militaires lors des arrestations. Un civil interrogé par les journalistes d'une ONG a expliqué que des soldats russes l'avaient arrêté en plein air, parce qu'ils avaient remarqué un tatouage sur son coude, qu'ils associaient à des personnes ayant des opinions marquées à droite. Un autre civil, témoigne avoir été arrêté sur son lieu de travail et déclare que les soldats russes l'avaient accusé d'être un banderovest. « Ils répétaient qu'ils étaient venus nous libérer »¹²⁸. Yann, 20 ans, petit-fils de garde forestier explique : « Je suis un apprenti garde forestier, ils ont trouvé ma tenue de camouflage, ils pensaient que mon grand-père et moi étions des pointeurs pour l'artillerie ». Yann raconte les tortures et les humiliations subies, « lorsqu'après l'avoir passé à tabac les russes l'ont brulé à l'entrejambe (...) ils répétaient sans arrêt "tu es un nazi !". Ayant eu accès à des sources journalistiques, nous avons pu examiner le vocabulaire utilisé dans les documents officiels d'arrestation, et les listes nominatives d'ukrainiens réputés ne pas accepter de collaborer avec la Russie faite par le FSB. Ainsi, sur la liste nominative faite pour la ville de Kherson¹²⁹ on trouve des noms

¹²⁷ Témoignage d'un soldat ayant combattu sous les ordres « du Boucher de Boutcha », et dans le cadre du 104^e régiment des troupes aéroportées. Il a été entendu par les journalistes dans le cadre du documentaires « Ukraine sur les traces des bourreaux », diffusé sur ARTE. <https://www.arte.tv/fr/videos/109330-000-A/ukraine-sur-les-traces-des-bourreaux/>

¹²⁸ Témoignage d'un civil ukrainien aux journalistes, *Ibid.*

¹²⁹ Environ 70 noms sont répertoriés, *Ibid.*

d'activistes, d'hommes politiques locaux, d'anciens militaires avec leurs données personnelles et leur adresse. A chaque fois, les personnes déclarées ennemies du régime sont décrites comme des nazis. Ainsi, l'ancien maire de la ville de Kherson a été arrêté. Le FSB justifie cette arrestation en déclarant que « l'ancien maire de Kherson a personnellement ordonné des représailles contre les citoyens prorusses. C'est un nazi »¹³⁰. Certains policiers ont aussi été arrêtés, et les justifications avancées étaient très similaires : « Il s'agit d'un polizaï qui persécute les gens normaux, mène des actions conjointes avec des nazis et assure leur sécurité. C'est un nazi, un fasciste ». Une ukrainienne ayant réussi à fuir Marioupol a raconté au New York Times que lorsqu'elle a demandé à un soldat russe à un poste de contrôle de la diriger vers l'Ukraine, il lui a répondu : « Nous allons exterminer tout le monde là-bas, allez en Russie ». Selon le responsable d'une ligne d'assistance téléphonique pour les victimes soutenue par l'UNICED, des soldats ont explicitement menacé de violer « toutes les putes nazies ». Les témoins de la ville de Boutcha expliquent que les forces russes ont fait du porte-à-porte prétendant qu'elles « chassaient les nazis » et ont rassemblé des hommes en âge de servir dans l'armée. A un moment donné, une foule a été rassemblée sur une place pour observer cinq hommes agenouillés, la tête couverte. Après l'exécution de l'un d'entre eux, un commandant a déclaré : « C'est de la saleté. Nous sommes ici pour vous nettoyer de cette saleté ». Un résident de l'Hostomel se souvient qu'un officier supérieur russe a dit à sa fillette de 8 ans : « Nous allons vous libérer des nazis ».

Les témoignages des civils ukrainiens laissent sans voix. Les crimes contre les civils sont interdits par le droit international humanitaire. En dépit de ces interdictions, la violence des conflits armés rend probable la réalisation de tels crimes. Or la violence – et la cruauté – de l'armée russe se distingue par la répétition des traitements inhumains et dégradants, des tortures et leur préméditation. Cela retient particulièrement notre attention. Par exemple, dans la région d'Izioum, la plupart des civils interrogés expliquent avoir été arrêtés et soumis au même type de violence que leurs amis et les membres de leur famille. Ils décrivent des actes de torture méthodiques : décharges électriques, coups portés avec les mains ou des objets tels que des crosses de fusil, simulacres de noyade, passages à tabac, et positions douloureuses maintenues pendant de longues périodes.¹³¹ Toutes les femmes ayant témoigné rapportent des violences sexuelles, souvent des viols répétés.¹³² Parfois les survivants regrettent d'avoir survécu, tant les douleurs physiques et morales de la reconstruction sont lourdes à porter.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ « C'étaient des spécialistes de la torture (...) vu ce que je subis dans mon corps aujourd'hui (...) ils cognaient très précisément pour paralyser certaines parties du corps (...) », *Ibid.*

¹³² Plus de 200 récits d'abus sexuels allégués commis par des Russes pendant la guerre ont commencé à être examinés par le Tribunaux ukrainiens. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2056062/ guerre-ukraine-russie-violences-sexuelles-torture>. La Commission d'enquête internationale indépendante des NU sur l'Ukraine a conclu que les forces russes avaient commis divers crimes de guerre en Ukraine, notamment des violences sexuelles contre des personnes âgées de 4 à 82 ans.

Nous considérons que les actes criminels de l'armée ont été systématisés. Alice Jill Edwards rapporteur spéciale des Nations Unies sur la torture, a déclaré que « ces crimes graves ne sont ni aléatoires ni fortuits ». Elle a ajouté que « les méthodes, les objectifs et les cibles étaient cohérents et ont été appliqués dans de multiples territoires temporairement occupés de l'Ukraine et / ou à l'intérieur de la Russie elle-même ». Lorsque les crimes sont systématisés dans le cadre d'une politique d'État, cela signifie qu'ils ont été planifiés par les commandements des forces armées avec l'intention délibérée de détruire. Ces crimes ont été conçus et mis en œuvre de manière réfléchie et organisée. En pratique, les forces armées ont mis en place des structures administratives et une organisation technico-militaire facilitant les arrestations, en combinant les compétences du FSB avec celles des collaborateurs locaux. Les crimes ont été systématiquement répétés dans chaque ville assiégée par l'armée russe. A chaque prise militaire, les soldats russes déployaient avec une rapidité saisissante des « réseaux de chambres de torture » dans d'anciens bâtiments administratifs reconvertis en centre de détention. Par leur répétition, ces comportements sont devenus une caractéristique omniprésente de l'armée, apparaissant presque « naturels ». Nous estimons que le langage a facilité cette systématisation des crimes, en tant que technique de guerre. Les actes de violence ont été ancrés dans une base idéologique si puissante qu'ils sont devenus décomplexés. Pourquoi les forces armées se seraient-elles abstenues de mener des actions d'anéantissement alors que la désukrainisation est érigée en doctrine d'État ? En l'absence de la désinformation, nous nous sommes interrogés sur la probabilité que les soldats russes commettent des crimes aussi graves. Les mots officiels sont devenus une réalité pour eux, utilisés de manière incessante et convaincue. La doctrine officielle semble être incorporée à leur propre identité. Au-delà des déclarations, la nature même des actes perpétrés par l'armée reflète fidèlement les idées du Kremlin, notamment la déshumanisation de l'adversaire. Les mots du Kremlin ont façonné la guerre, justifiant sa responsabilité dans la réalisation des pires atrocités. Pendant les conflits armés, le pouvoir politique et militaire évolue ; parfois les stratégies initiales échouent. Paradoxalement, l'impact des actions de Poutine pourrait être interprété comme un échec par certains observateurs. L'Ukraine est apparue comme une nation politique dynamique, avec une identité civique renforcée. Le monde occidental a surmonté ses divisions internes et ses carences institutionnelles, se positionnant comme un soutien déterminant pour permettre à l'Ukraine de résister matériellement. Les Russes sont désormais perçus par les ukrainiens comme leur plus grand ennemi, l'Église orthodoxe d'Ukraine s'est détachée du patriarcat moscovite. Les ukrainiens sont convaincus d'une chose : ils ne sont pas russes. Ils sont ukrainiens, et ils ont le droit d'être libres. Le peuple n'a pas douté des raisons de son combat. On pourrait considérer que les mots n'ont, semble-t-il, pas la puissance des armes. Et sans une armée bien formée, et bien équipée, les narratifs stratégiques et la désinformation ne peuvent pas grand-chose.

Ne nous trompons pas. Vladimir Poutine et les hauts dignitaires du Kremlin ont enfermé la société russe dans une réalité parallèle, perfectionnant des outils de désinformation qui non seulement font douter les Occidentaux de l'Histoire, mais perturbent également les ukrainiens pour des décennies. En créant des

souffrances mémorielles, intellectuelles et identitaires, ainsi qu'une peur constante, ils ont contribué à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les villes ont été rasées, souvent réduites en décombres. Combien d'années faudra-t-il pour reconstruire entièrement l'Ukraine, apaiser les mémoires et réunir les familles ? La gravité des crimes commis et l'ampleur des dommages ne constituent-ils pas déjà une victoire pour Vladimir Poutine ? Nous considérons que la victoire est avant tout mentale, idéologique et symbolique, particulièrement lorsque les narratifs stratégiques deviennent l'élément central des combats. Le cadre juridique des conflits armés semble obsolète et nécessite une réévaluation. Par cette recherche, nous souhaitons attirer l'attention sur une mutation étatique récente : la Russie est passée d'un régime hybride à la fin des années 1990, à une autocratie consolidée, dictatoriale, et désormais totalitaire, le tout dans le plus grand silence de la Communauté internationale.

Chapitre II. La désinformation : un puissant arsenal habilement orchestré par le Kremlin

La désinformation et l'emploi des narratifs stratégiques tirent leur efficacité de la centralisation du pouvoir, voire de sa complète confusion. Depuis le début des années 2000, le Kremlin s'est efforcé d'éliminer tous les contre-pouvoirs qui caractérisent une démocratie, imposant ainsi son discours comme le seul autorisé à prospérer (Section I). Les citoyens russes sont ainsi piégés. L'absence de liberté médiatique, la formation de propagandistes officiels, populaires, et l'utilisation des nouvelles technologies de communication amplifient l'impact des mots, transformant le langage en une arme redoutable dans le cadre d'un conflit armé de haute intensité (Section II).

I. Le Kremlin, l'Église orthodoxe et les médias : des consciences asphyxiées et « militarisées » au sein de la russosphère (57)

Si l'usage d'armes illégales et l'agression russe doivent être combattus, et les responsables poursuivis, cela ne suffira pas. La menace que le régime autoritaire russe fait peser sur la paix et la prospérité internationales ne disparaîtra pas avec la fin de la guerre.¹³³ Comme l'a souligné le prix Nobel de la paix Oleksandra Matviïtchouk : « *Il ne s'agit pas d'une guerre entre deux États, mais entre deux systèmes : l'autoritarisme et la démocratie* ». Elle a ajouté que « *Nous avons besoin de garanties effectives de sécurité et de droits humains pour les citoyens de tous les États, indépendamment de leur participation à des alliances militaires, de leur puissance militaire ou économique. Ce nouveau système doit être fondé sur les droits de l'Homme* »¹³⁴. Le régime politique actuel a permis l'opération militaire spéciale, en raison de l'asphyxie des esprits, et de leur colonisation par l'idéologie du Kremlin. Il a établi les normes qui rendent les exactions justifiables et élèvent leurs responsables au rang de figures sanctifiées. L'utilisation efficace de la désinformation comme arme de guerre dans un conflit armé nécessite la mise en place d'une stratégie multi-niveaux. Les actions du Kremlin sont remarquablement coordonnées, et c'est probablement la principale raison de leur efficacité. Les narratifs stratégiques deviennent ainsi incontournables. Nous avons étudié leur création et leur rôle dans les conflits armés. Bien que ces techniques soient employées par tous les régimes politiques lorsque cela s'avère nécessaire, leur utilisation devient illégale (comme pour les armes cinétiques) lorsqu'elles ciblent délibérément les populations civiles protégées et diffusent une idéologie génocidaire et haineuse. En d'autres termes, lorsque les dégâts causés sont disproportionnés par rapport aux objectifs militaires visés. Nous avons

¹³³ OKHOTINE Grigori, "Un pouvoir exécutif russe devenu fou" 13 mai 2023 <https://desk-russie.eu/2023/05/13/un-pouvoir-executif-russe-devenu-fou.html>

¹³⁴ MATVIICHUK Oleksandra : "Discours de la prix nobel sur la paix", 10 décembre 2022, LeMonde https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/10/discours-du-prix-nobel-de-la-paix-la-guerre-en-ukraine-n-est-pas-une-guerre-entre-deux-etats-mais-entre-deux-systemes-l-autoritarisme-et-la-democratie_6153845_3210.html

démontré le lien de causalité direct entre les mots politiques et les actions des militaires russes sur le front ainsi que dans les villes assiégées. Les narratifs stratégiques provoquent la mort et font couler le sang. Il est essentiel de comprendre et de démontrer les raisons pour lesquelles ces narratifs sont si efficaces auprès de la population de l'État agresseur. Comment une population peut-elle être convaincue par une idéologie de destruction ?

1) La concentration des pouvoirs politiques législatifs et religieux

La guerre est-elle un échec ? Pour répondre à cette question, il est crucial de comprendre le fonctionnement du système politique en place. Pour Vladimir Poutine, son régime ne souffre d'aucune contestation. Au printemps 2024, il jouit d'un soutien solide au sein de sa population. Dès lors, la guerre se transforme, pour le maître du Kremlin, en un plébiscite à sa propre gloire.

a) La concentration des pouvoirs et la conquête d'une société

Vladimir Poutine semble avoir saisi l'importance déterminante de la population nationale dans un conflit armé : elle confère au pouvoir politique la force nécessaire pour prolonger les combats, surtout dans un conflit de longue durée. La guerre russo-ukrainienne est non seulement une guerre d'agression et de conquête contre un État voisin, l'Ukraine, mais aussi contre les consciences nationales.

La Russie a déployé des armes psychologiques déjà éprouvées sur sa population (la première cible). Cette population, formée par près de trois quarts de siècle de communisme totalitaire et par 23 ans d'un poutinisme autoritaire, a montré un soutien surprenant. Un sondage réalisé en juin 2023 par Levada a révélé que 63% de la population approuvait l'opération militaire spéciale.¹³⁵ Les Occidentaux s'interrogent : pourquoi la population reste-t-elle silencieuse et soutient-elle Vladimir Poutine dans cette guerre irrationnelle ? Nous démontrerons qu'il a progressivement acclimaté sa population au conflit russo-ukrainien. Cette acclimatation est maintenue par un contrôle rigoureux de tous les canaux informationnels, permettant au pouvoir politique d'exercer une influence constante sur les consciences russes, de la naissance à la mort.

Après quelques années de progression démocratique grâce à la perestroïka et la glasnost, il semble que le véritable tournant pour la société russe, dans sa perte de liberté, soit survenu après les révolutions de couleur et les printemps arabes. Ces événements ont conduit à des réformes qui ont réorganisé l'armée

¹³⁵ Nous invitons ainsi les lecteurs à prendre connaissance des graphiques réalisés par les chercheurs, et publiés dans Le Grand Continent : "la guerre en Ukraine vue par les Russes : 10 points et 25 graphiques sur un sondage inédit", le 25 juillet 2024 <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/07/25/la-guerre-en-ukraine-vue-par-les-russes-10-points-et-25-graphiques-sur-un-sondage-inedit/>

et ont vu les services secrets prendre officiellement une place prépondérante, recourant à la torture et terrorisant la population. Moscou a modifié à la fois son discours et sa stratégie vis-à-vis de sa propre population. Bien que Vladimir Poutine ait déjà mis en œuvre des réformes antidémocratiques, le rythme s'est considérablement accéléré à partir de 2004. Chaque révolution et mouvement populaire est présenté comme intrinsèquement illégitime et toujours soutenu par l'Occident. En interne, le pouvoir de Poutine est contesté, et la Russie vacille sous ce vent de liberté. A la suite des élections législatives russes de décembre 2011, de vastes mouvements de contestation ont mobilisé des milliers de citoyens dans de nombreuses villes. Poutine est alors convaincu qu'une opération extérieure vise à le renverser. Les ennemis, comprenant l'Occident et les défenseurs des droits sont clairement désignés. Le pouvoir en place identifie également comme adversaire le mouvement protestataire du peuple et renforce son contrôle sur l'information ainsi que sur les stratégies de désinformation. Ces stratégies « civiles », bien qu'elles ne soient pas directement employées à des fins militaires, en constituent toujours un préalable essentiel. Une arme efficace est une arme bien aiguisée. En 2019, le pouvoir fait face à une nouvelle vague de contestations, et les voix dissidentes sont sévèrement réprimées.

Il est important de souligner que les Russes, notamment les nombreuses minorités techniques, nationales et religieuses, sont parmi les premières victimes de la désinformation. En réalité, le Kremlin ne cherche pas simplement à convaincre ses citoyens de la vérité : il impose ses propres termes à la vérité. Ce qu'il dit doit être tenu pour vrai. Et pour les citoyens « il vaut mieux être pragmatique et l'accepter ». En créant la vérité, Vladimir Poutine invente son peuple et forge une identité nationale. Les mesures de censure et les réformes anti-démocratiques se sont accumulées progressivement, à pas lents, endormant les consciences internationales. Ces actions ont facilité l'annexion illégale de la Crimée en 2014, puis l'agression de l'Ukraine en 2022.

L'intérieur russe s'est défini par rapport à l'extérieur. Comprendons que Vladimir Poutine s'est fait « dans la guerre », et que pour le Kremlin, la guerre est un moyen de faire de la politique, au niveau interne. Un contexte dont Vladimir Poutine semble de plus en plus dépendant. En janvier 2000 il est devenu le Président par intérim de la Fédération de Russie. Cela s'est produit pendant la deuxième guerre de Tchétchénie, et, sous prétexte de menaces militaires et terroristes, la Russie a connu une répression accrue des libertés civiles¹³⁶. Au fil des mandats, y compris durant la présidence de Dmitri Medvedev, Poutine a systématiquement marqué son époque par des confrontations armées (en Géorgie, en Ukraine, en Syrie)¹³⁷ Chaque conflit, y compris la lutte contre la COVID 19,¹³⁸ a renforcé sa popularité. La

¹³⁶ OKHOTINE Grigori, op cit.

¹³⁷ CHAPPEDELAIN Bernard : "Les multiples visages de la guerre de Vladimir Poutine", 30 mars 2023, <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/les-multiples-visages-de-la-guerre-de-vladimir-pou.html>

¹³⁸ Soulignons que la crise sanitaire a permis au Kremlin d'interdire presque totalement les rassemblements. Les amendements constitutionnels permettent à Poutine de rester au pouvoir jusqu'en 2036. Ont suivis la tentative d'empoisonnement d'Alexeï Navalny, les manifestations de masse et les détentions massives liées à son arrestation, la liquidation de son fonds de lutte

formule de Clausewitz est réactualisée mais dans un sens inversé. La guerre devient « la continuation de la politique » par d'autres moyens. Ce climat de confrontation permet la répression des voix dissidentes, et renforce un contrôle total sur la population.

En septembre 2012 le Kremlin a fermé l'USAID, a qualifié de nombreuses ONG d'« agents de l'étranger, d'agents d'influence » au service de l'Occident. Ces organisations ont vu leurs actions interdites ou fortement restreintes en raison de lourdes procédures administratives. Les journalistes et lanceurs d'alerte tels qu'Anna Politkovskaïa et Natalia Estemirova, et Alexeï Navalny qui ont dénoncé les crimes de guerre commis par le régime de Poutine, ont été assassinés ou emprisonnés dans des circonstances souvent opaques. Les médias indépendants sont strictement contrôlés, les manifestations réprimées, et les réseaux sociaux filtrés. Les libertés sont de plus en plus restreintes et meurtre politique est facilité par un cadre légal préexistant. Depuis l'annexion de la Crimée, la loi sur les « agents de l'étranger » n'a cessé de voir son champ d'application élargi. A partir de 2016 le climat de restriction a été renforcé avec l'adoption d'une nouvelle doctrine de l'information, reflétant l'idéologie politique officielle. En 2017, une stratégie visant au « développement de la société de l'information » a été adoptée, introduisant notamment la création de cyber-brigades et élargissant les compétences de la garde nationale aux domaines de l'information et du cyberespace. En 2021, le pouvoir exécutif a étendu son contrôle sur la russosphère, en prenant le contrôle de VKontakte.

Le pouvoir exécutif s'attaque constamment aux contre-pouvoirs, bénéficiant du soutien indéfectible de la Douma, devenue un organe du pouvoir exécutif, sous les présidences de Poutine. Elle transforme les décisions présidentielles et gouvernementales en lois officielles, pesant sur les tribunaux, les maires et les organes administratifs régionaux. En pratique, toutes les lois émanent du gouvernement. Les procédures accélérées, et les législations répressives deviennent la règle. Le conflit ukrainien de 2022 n'échappe pas à cette tendance, permettant au président russe de consolider son autoritarisme interne.

Prenons quelques exemples : au cours de l'année 2022, la Douma, la chambre basse, a adopté 653 lois, « soit la plus grande quantité de toute l'histoire du Parlement, un record depuis la fin de l'Union soviétique », en 1991 (Viatcheslav Volodine, lors de la session finale). Les votes ont été organisés « à la chaîne », sans respect de la procédure législative ¹³⁹. Un climat législatif similaire prévalait durant les années 2011-2012, où la Douma était qualifiée d'« imprimante folle » par les spécialistes de la Russie. Les députés adoptaient systématiquement, sans les lire, les textes répressifs

contre la corruption et la fondation de Khodorkovski Open Russia, une puissante campagne d'attaques contre les ONG et médias libres, sur le fondement de la loi relative aux « agents étrangers, et la liquidation de Memorial », OKHOTINE Grigori, *op cit*.

¹³⁹ VITKINE Benoît : “ La Russie prise d'une frénésie législative sur fond de conflit en Ukraine”

https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/31/la-russie-prise-d-une-frenesie-legislative-sur-fond-de-conflit-en-ukraine_6156159_3210.html

préparés par le Kremlin. En 2022, l'objectif reste d'entériner le plus grand nombre possible de législations « prioritaires »¹⁴⁰.

Le 21 décembre 2022, une loi a été adoptée, punissant d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à la perpétuité l'incitation au sabotage. Cette législation vise principalement à contrer les incendies récurrents des bureaux de recrutement militaires. Une autre loi a accordé au FSB l'accès aux données des applications de taxi, permettant ainsi de tracer les déplacements de citoyens. En Russie, certains mots sont désormais interdits, par exemple, une loi a été promulguée pour interdire l'utilisation de termes étrangers lorsque des équivalents russes existent. Le 21 juillet 2022, le bureau du procureur général du tribunal de district de Tverskoi à Moscou a déclaré, qu'il était désormais interdit d'utiliser le terme « *guerre* » en Russie¹⁴¹. Cette interdiction a facilité la répression des journalistes et des opposants utilisant ce mot pour qualifier l'opération militaire spéciale. En juillet 2022, un Tribunal de Moscou a condamné le député municipal Alexeï Gorinov à 7 ans de prison pour avoir qualifié l'opération militaire spéciale de « guerre ».

Une autre loi a introduit des peines de prison (pouvant aller jusqu'à 5 ans de détention) pour la « profanation publique » du ruban de Saint-George, emblème du tsarisme et de la Seconde Guerre mondiale devenu symbole de patriotisme. Une troisième a qualifié d'« extrémistes » les cartes géographiques ne représentant pas correctement les frontières russes, malgré leur mouvance face aux contre-offensives ukrainiennes dans les territoires annexés par Moscou.

Le 4 mars, seulement 10 jours après le début de l'opération militaire spéciale en Ukraine, plusieurs lois ad hoc ont été adoptées, punissant la diffusion de « fausses nouvelles » sur l'action de l'armée russe ou toute critique « discréditant » les forces armées. Ces textes ont suffi à éliminer les derniers médias indépendants et à faire taire toute opposition au conflit. Ainsi, en vertu du nouvel amendement à l'article 207.3, du code pénal russe, la « diffusion délibérée de fausses information » sur l'armée russe est désormais interdite. En pratique, près de 60 000 jugements ont été rendus, avec de longues peines de prison pour les opposants politiques. Cette disposition a également permis de nombreuses arrestations arbitraires contre des manifestants anti-guerre et la fermeture de portails d'information et de médias sociaux relatant l'avancée du conflit. Il convient de noter qu'un seul jour a suffi pour adopter ce projet législatif, incluant l'approbation par les deux chambres du parlement et la signature présidentielle.

Un texte supplémentaire a durci le régime légal relatif « aux agents de l'étranger », et a introduit des peines plus sévères pour la désobéissance dans l'armée et d'autres domaines. Fin 2022, une nouvelle loi a accordé une immunité pour les crimes dans les régions récemment annexées, à condition que ces actes

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ BBC : «Прокуратура объяснила, почему в России запрещено слово "война". Это убедительно?»
<https://www.bbc.com/russian/news-62248490>

aient été perpétrés « dans l'intérêt » de la Fédération de Russie. Le flou législatif de cette loi, créé par les formulations vagues, et l'absence de décret d'application, laisse présager un travail parlementaire bâclé, une pratique courante dans le système législatif russe, permettant une large interprétation des textes.

En novembre 2022 le Kremlin a interdit ce qu'il appelle la « propagande homosexuelle » et le changement de sexe, dans un contexte où les valeurs occidentales sont perçues comme une menace dans ce que le Kremlin qualifie de « guerre culturelle ». Il est frappant de constater la manipulation des concepts et l'inversion constante des réalités. En qualifiant les discours et les actions liées aux droits LGBTQ+ de « propagande homosexuelle », le régime oriente l'opinion publique contre ce qu'il perçoit comme des influences extérieures menaçantes. Cette interdiction est une façon de renforcer l'idéologie conservatrice. La « guerre culturelle » constitue un moyen de galvaniser le soutien national et de justifier les politiques autoritaires en dressant les citoyens contre les ennemis extérieurs. Parallèlement, le Kremlin qualifie des opérations militaires, « d'opérations spéciales » pour minimiser la perception de la violence et des conflits. Cette inversion sémantique sert à légitimer les actions du régime tout en dissimulant les conséquences des conflits et des répressions.

L'activisme de la Douma, pro-poutine, s'explique certainement, par la présence de Viatcheslav Volodine, ancien adjoint de l'administration présidentielle, réputé pour son dévouement sans faille au chef de l'État (en 2014, il avait déclaré « sans Poutine il n'y a pas de Russie »). Selon, Tatiana Stanovaya, directrice du think tank R. Politik, « sa motivation n'a fait qu'augmenter avec la guerre, dans une logique comparable à ce que fait Dmitri Medvedev ».¹⁴² Le 3 mai 2023, ce dernier a déclaré « Il ne peut y avoir de négociation avec le régime de Zelensky. Nous exigerons l'utilisation d'armes capables d'arrêter le régime terroriste de Kiev ». Au sein de la Duma, les déclarations de Leonid Slutsky, chef de la Commission des affaires internationales, laissent présager une instrumentalisation du droit dans la guerre. Il a déclaré, le 24 février 2022 : « La démilitarisation de l'Ukraine est la seule solution (...) la Russie et l'Ukraine ne forment qu'un seul et même peuple. Pensez à leur histoire commune. Ils ont des victoires communes, une culture et une foi communes ». Plus provocateur encore, Slutsky a ajouté « C'est la dure vérité : jusqu'au dernier ukrainiens (...) ce sont des non-humains que le Maïdan ukrainien a engendrés ».

L'initiative de ces lois provient directement du Kremlin. La Douma, en parfaite adéquation avec les besoins de la mobilisation, ajuste la législation pour répondre aux impératifs du moment. Elle a facilité l'enrôlement des détenus, le soutien économique des familles de soldats, l'atténuation des difficultés sociales et industrielles. En outre, elle a permis l'embrigadement des enfants dès l'école dans les

¹⁴² Propos rapportés par VITKINE Benoît, *op cit.*

mouvements de jeunesse, et a officialisé le retrait de la Russie du processus de Bologne, nationalisant ainsi les élites intellectuelles et exerçant un contrôle plus strict sur la formation académique.

Le 8 décembre, le sénateur Andreï Klishas a affirmé que « *la parole présidentielle* » a plus de poids que tout document officiel. Les anciennes nuances partisans ont disparu, et l'opposition parlementaire, notamment les communistes, s'est alignée totalement sur la ligne du Kremlin. En 2022, 65 % des lois adoptées en 2022 l'ont été à l'unanimité¹⁴³.

Les citoyens russes se trouvent dans un système où les recours en illégalité sont pratiquement inexistantes, et leurs droits peu protégés par des juridictions indépendantes. Les décisions des tribunaux supranationaux ne sont pas appliquées, et le principe d'égalité des parties est systématiquement compromis. Le système judiciaire, désormais dépourvu d'indépendance, ne garantit plus les droits fondamentaux des citoyens, qui ont également perdu leur capacité juridique.¹⁴⁴

Le domaine culturel n'a pas échappé aux manipulations du Kremlin. La commémoration des guerres passées est devenue le pilier idéologique central pour le régime, permettant de renforcer le lien entre la population et le pouvoir. Cela se traduit par une réécriture des manuels scolaires, qui déforment la réalité historique pour glorifier la puissance russe, en particulier sous le règne du Vojd. Selon la version révisée, la Russie a « illuminé le monde de sa grandeur, le sauvant également du danger nazi ». Les occidentaux sont responsables de tous les malheurs. L'alliance entre Hitler et Staline de 1939 à 1941 est oubliée, et l'opération spéciale en Ukraine est présentée comme une lutte nécessaire contre le « fascisme » et les « ukronazis de Kiev ». Les élèves ne seront pas informés de la véritable nature de cette guerre, qui est une guerre génocidaire de longue durée. Un nouveau cours d'éducation obligatoire pour tous les étudiants de première année est consacré aux bases de l'État russe. Oleg Orlov, prix Nobel de la paix en 2022, et le cofondateur de l'association Memorial, a été condamné à plusieurs années de prison, pour avoir mené des enquêtes sur les crimes du régime soviétique. Parallèlement, des dizaines de statues de Staline ont été érigées dans les villes, et de grandes opérations culturelles ont été organisées au début de l'opération militaire spéciale. Le 9 mai 2022, la traditionnelle marche du régiment immortel a pris une ampleur particulière, avec plus de 12 millions de participants, dont Poutine en tête, brandissant une photo de son père. Konstantin Dolgov a déclaré que cette augmentation de la participation était une réponse à la montée du nazisme et à la « renazification rampante » en Ukraine et en Occident ces dernières années. Ces marches ont également eu lieu dans les territoires annexés par la Russie.

L'ensemble de ces réformes législatives et culturelles, associées à l'utilisation officielle de narratifs stratégiques, visait les mêmes objectifs : permettre « la militarisation des consciences », rassurer la

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ OKHOTINE Grigori, *opt cit.*

population, et la préparer à une série de conflits internationaux meurtriers. Le Kremlin affirme à son peuple et à la Communauté internationale son pouvoir absolu de contrôle, sa prétendue « supériorité morale ». Chaque jour, un pas de plus est franchi, poussant « le culte de la nation » à son paroxysme. Ces réformes matérialisent concrètement la restauration d'un empire. Le choix de la guerre est présenté comme un choix « naturel » et « logique », un choix « saint » selon le Patriarche de Moscou.

b) L'Église orthodoxe : Et dieu dans tout ça ?

Le Patriarche Orthodoxe Kirill s'est engagé dès le début du conflit aux côtés de Vladimir Poutine, transformant la guerre en une croisade religieuse. L'Église orthodoxe russe bénéficie d'une « personnalisation administrative », incarnée par son Patriarche. Soulignons que l'Église orthodoxe russe et le FSB sont les seules grandes institutions à avoir survécu à l'effondrement du système communiste, s'intégrant organiquement au régime de Poutine¹⁴⁵. Dépendante, l'Église a besoin du pouvoir politique afin de « rechristianiser la société », et pour remédier à une situation financière complexe nécessitant la récupération d'églises confisquées au moment de la période soviétique. Historiquement, le pouvoir orthodoxe a été considéré comme un instrument de propagande soviétique dans les instances internationales¹⁴⁶. Dès les années 1990, le Prêtre et dissident Gleb Iakounine a révélé, sur la base d'archives du KGB qu'il avait pu consulter, le rôle joué par la religion. L'intérêt économique et politique personnel poussant souvent à l'engagement politique, le pouvoir orthodoxe s'est donc rapidement positionné comme un bras droit idéologique du régime. Défenseur puissant de la « la rousky mir », la religion sert de relais militaire incontestable auprès de la population. Elle offre une justification théologique à la guerre, voire une véritable « théorie de la guerre » adaptée aux canons de l'orthodoxie, ne permettant aucune contestation. Prenant position dès le 24 février 2022 dans une déclaration officielle pro-Kremlin, les discours du Patriarche Kirill se sont radicalisés au fil des mois.

Le Sermon du 6 mars 2022 est particulièrement important : « Par conséquent, ce qui se passe aujourd'hui ne relève pas uniquement de la politique. Il s'agit de quelque chose d'autre, et de bien plus important que la Politique. Il s'agit du Salut de l'Homme, de la place qu'il occupera à droite ou à gauche de Dieu, le Sauveur, qui vient dans le monde en tant que Juge et Créateur. Beaucoup aujourd'hui par faiblesse, par bêtise, par ignorance, et le plus souvent parce qu'ils ne veulent pas ressusciter, vont là du côté gauche (...) **Nous sommes engagés dans une lutte qui n'a pas de signification physique mais métaphysique** ».

¹⁴⁵ ROUSSELET Kathy, SEMO Marc : Guerre en Ukraine : pourquoi « le discours du patriarche Kirill s'est radicalisé au fil des mois », 26 février 2023. L'église orthodoxe russe a de solide relations avec les siloviki (représentants de l'appareil sécuritaire et militaire) https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2023/02/26/guerre-en-ukraine-pourquoi-le-discours-du-patriarche-kirill-s-est-radicalise-au-fil-des-mois_6163334_6038514.html#:~:text=Dans%20son%20sermon%20du%2025,radicalisé%20au%20fil%20des%20mois.

¹⁴⁶ *Ibid.*

Depuis 2009 il caractérisait déjà le peuple RUS (russe, ukrainien, biélorusse), comme un peuple particulier, « porteur de dieu », ayant « un destin messianique ». La guerre était donc légitimée et indirectement justifiée. Les discours du patriarche prennent ensuite directement une dimension patriotique. Kirill a souligné dans le sermon du 25 septembre 2022, que « l'exploit sacrificiel fait partie du code culturel russe ». Il a affirmé que « les soldats russes qui mourront dans la guerre en Ukraine seront lavés de tous leurs péchés ».

Le 1^{er} mars 2022, le patriarche Kirill a symboliquement et matériellement offert une icône orthodoxe au général et directeur de la garde national russe, Viktor Zolotov, afin « d'inspirer les jeunes soldats » qui « défendent la patrie ». Le général Zolotov a accepté l'icône, affirmant qu'elle protégerait l'armée russe et accélérerait leur victoire contre les nazis. Le 15 mars 2022, Aleksandr Shchipkov, premier vice-président du département syndical de l'Église orthodoxe russe pour les relations avec la société et les médias, a pris la parole lors d'une conférence théologique. Il a déclaré que l'Ukraine était le plus brillant exemple d'un nazisme contemporain et a ajouté « sa sainteté, le Patriarche Kirill maintient un lien étroit avec le peuple de dieu particulièrement visible pendant les jours d'épreuves. Cela inclut maintenant, alors que la Russie combat l'idéologie la plus inhumaine de l'histoire – le nazisme ».¹⁴⁷

La violence est sacralisée dans une guerre civilisationnelle opposant le pouvoir russe aux « forces de la décadence ». La guerre contre l'Ukraine se transforme en une guerre sainte, justifiant même les moyens les plus cruels. Les soldats n'obtiendront leur salut que par la souffrance des civils ennemis. Les propagandistes de l'Église orthodoxe associent « l'Occident » à l'antichrist, développant leur propre désinformation, transformant la « dénazification » en « désatanisation ».

Le 17 juillet 2022, Aпти Alaudinov, commandant du bataillon tchéchène « Akhmat », a déclaré à la télévision russe : « C'est une guerre sainte. Je pris le Tout-Puissant (...) que ce pays soit dirigé par Poutine, parce qu'il est l'homme qui a refusé d'accepter les valeurs européennes. En réalité ce sont des valeurs sataniques imposées au monde entier (...) nous combattons l'armée du diable ou de l'antichrist »¹⁴⁸.

Le 27 mars 2024, soit quelques jours après la réélection de Vladimir Poutine au Kremlin, un congrès extraordinaire du Conseil Mondial du peuple russe s'est réuni autour du Patriarche, pour adopter « des recommandations » sur le « présent et le futur du monde russe ». Un document qualifié de « Manifeste

¹⁴⁷ Afin d'avoir accès aux propos traduits, nous renvoyons les lecteurs à prendre connaissance de la base de données <https://chrono.cercec.fr/#2022>, répertoriant l'ensemble des déclarations, messages, discours, articles de presse, tribunes d'intellectuels parus depuis le début du conflit armé.

¹⁴⁸ *Ibid.*

du fascisme russe », comparable au programme du Parti national socialiste allemand, a été publié. Il dispose que « l'opération militaire spéciale est une nouvelle étape dans la lutte de libération nationale du peuple russe, menée depuis 2014 sur les terres du sud-ouest de la Russie contre le régime criminel de Kiev et l'occident collectif derrière lui ». « Le peuple russe, les armes à la main, défend sa vie, sa liberté, son système étatique, son identité civilisationnelle, religieuse, nationale et culturelle, de même que le droit de vivre sur sa propre terre dans les frontières de l'État unique de la Russie. Du point de vue spirituel et moral, c'est une guerre sainte où la Russie et son peuple, en défendant l'unité de l'espace spirituel de la sainte Russie, remplissent une mission de frein, retenant le monde de la poussée du globalisme et le protégeant de la victoire de l'Occident, tombé dans le satanisme ». Le document ajoute que « quand l'opération sera achevée, tout le territoire de l'actuelle Ukraine devra entrer dans la zone d'influence exclusive de la Russie, les trois branches du peuples russes, Grands Russiens, petits russiens, et biélorussiens devront être réunies au sein d'un même État, et le principe de cette « trinité » est inscrit dans la loi ». Adopté par le patriarche, ce message s'adresse directement aux fidèles, qu'ils soient civils ou militaires. Rappelons que 70% des russes se disent orthodoxes (s'ils ne sont pas forcément pratiquants la religion reste une marque identitaire). La parole du patriarche est donc écoutée avec respect, particulièrement dans un contexte de peur, de mort et de terreur qui pousse les citoyens à se rapprocher de la loi et des instances rassurantes.

En conclusion, l'Église orthodoxe russe renforce la stratégie politique de contrôle des consciences en intégrant un élément religieux aux récits stratégiques militaires. Les citoyens russes se voient désormais investis d'un devoir personnel, en plus de leur devoir politique, dans leur engagement contre l'État ukrainien. L'utilisation de la rhétorique religieuse à des fins politiques, couronnant la concentration des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, est une constante dans l'Histoire mondiale des génocides. La violence bénéficie ainsi de solides bases idéologiques, politiques, juridiques et religieuses.

Que devenons-nous retenir de cette démonstration ? D'abord, que la politique du Kremlin se caractérise par une destruction systématique des droits civils, politiques et des libertés au fil du temps, oscillant entre l'extérieur (détruisant les peuples ennemis) et intérieur (en réaction). Le risque que le consensus sur l'opération militaire spéciale en Ukraine s'effrite a conduit le régime politique à intensifier le niveau de répression. Celle-ci s'étend aux sphères socio-politiques, culturelles et universitaires. « Associé à la formation d'une idéologie militaire, l'autoritarisme de Poutine est entré dans une phase fondamentalement nouvelle ».¹⁴⁹

Le Kremlin détient la totalité des pouvoirs : politiques (exécutifs, et législatifs, permettant la mise en œuvre de réformes domiciliant les esprits et supprimant toute contestations), judiciaires (permettant la

¹⁴⁹ OKHOTINE Grigori, *op cit.*

condamnation de ceux qui sont défavorables à la guerre), militaires (directement et indirectement), et religieux. Le système politique est presque dépourvu d'opposition viable, et les mouvements de contestation en Russie peinent à se faire entendre. Certains auteurs parlent de « répression politique institutionnalisée » mise en œuvre par Poutine¹⁵⁰. « Auparavant, il s'agissait d'un outil subtil, ciblé et administré de manière centralisée pour contrôler les opposants politiques, après l'adoption de nouvelles lois restreignant les libertés publiques, la répression est devenue institutionnelle ». Elle n'est plus seulement utilisée contre des individus spécifiques, mais comme réponse systématique des agences de l'État¹⁵¹ aux résistances citoyennes. Il n'y a pas ou peu de concurrence démocratique face à un pouvoir politique « hégémonique ». Ce pouvoir permet la guerre et rend plus efficace les récits stratégiques. La population russe est prise au piège.

Toutes les structures sociales, politiques importantes et indépendantes de la Russie ont été démantelées et interdites. La société russe est désormais une société « sans capacité juridique »¹⁵². Cela nous renseigne beaucoup sur les institutions et les personnes responsables des violations du droit international. Finalement, il semble que les liens de causalité, parfois distendus, permettent eu égard au contexte décisionnel décrit, l'imputation des responsabilités en premier lieu à Vladimir Poutine et en second lieu aux Ministres concernés et aux principaux propagandistes identifiés. Nous avons ainsi démontré que « les décisions politiques sont toujours prises par un cercle étroit d'individus (ou une seule personne) »¹⁵³. « En déclenchant une guerre et en la poursuivant, ce groupe de personnes ne court pratiquement aucun risque », et peut se cacher derrière l'impunité dont jouissent généralement les puissants devant les juridictions internationales.

Soulignons que le Kremlin exporte son modèle de pouvoir autoritaire en Crimée ainsi que dans les républiques populaires de Louhansk et de Donetsk. Les autorités locales y ont commencé à appliquer toutes les méthodes de contrôle politique de répression pratiquées par les forces de sécurité russes. Cela inclut la détention de centaines de prisonniers politiques ukrainiens, la disparition et la violence envers les résidents locaux, la torture, l'interdiction de mouvements sociaux et politiques, la suppression de la liberté de conscience et de la liberté d'expression.¹⁵⁴ En outre, des systèmes de répression extra-légale et de violences extrajudiciaires, bien que non officiels, sont largement mis en œuvre, perpétuant des pratiques de longue date en Russie. Quel espoir reste-t-il alors pour la population russe, si ce n'est de devenir des soldats exécutant méthodiquement les narratifs stratégiques sur le front ? Ils relaient des informations mensongères et néfastes, sèment le doute en Occident et s'emploient à détruire l'identité

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

ukrainienne. Vladimir Poutine emprisonne ainsi sa population dans une « russosphère » médiatique aux miroirs déformants, martelant incessamment ses discours qui, s'ils ne convainquent pas dès le début, finissent par le faire par la force de leur répétition.

2) Le contrôle politique des médias : Le « deuxième front » de la Guerre du Kremlin

Vladimir Poutine a toujours perçu les médias comme une menace. Il a rapidement compris le pouvoir potentiellement subversif des journalistes, capables de mobiliser les masses et de révéler la vérité. La première guerre de Tchétchénie (1994-1996), largement couverte par la presse indépendante, a mis les autorités face à un flux incontrôlé d'informations. Les journalistes, les défenseurs des droits humains, les militants de la société civile ont organisé des manifestations, et ont joué un rôle dans la fin des hostilités¹⁵⁵. Vladimir Poutine a rapidement saisi l'importance de contrôler l'espace informationnel russe. En janvier 2000, la disparition d'Andreï Babitski, célèbre journaliste de guerre travaillant pour Radio Liberté, déclencha une vague de critiques et d'inquiétudes des ONG internationales. Poutine déclara que les actes de Babitski étaient « bien plus dangereux qu'un tir d'arme atomique ». En tant qu'ancien membre du KGB, le nouveau président russe a appliqué les méthodes traditionnelles, estimant que « le pays doit être aussi grand que la peur qu'il inspire, et les médias doivent être loyaux ».¹⁵⁶ Une stratégie informationnelle a été créée et mise en œuvre dans une société « traumatisée par des décennies de violences, de mensonges et d'hypocrisies soviétiques », prête à échanger ses libertés naissantes contre une sécurité accrue. Progressivement, et au cours des révolutions de couleur marquant le début des années 2000, le Kremlin a détruit le peu d'indépendance que les médias avaient acquis dans les années 1990, une concentration du contenu informationnel ayant déjà été amorcée par la crise constitutionnelle de 1993.¹⁵⁷ Les forces de sécurité se sont attaquées aux journalistes indépendants, tandis que les propriétaires de médias non proches de Poutine, comme Vladimir Goussinski, ont été arrêtés et forcés de céder leurs actifs à de grands groupes industriels liés au pouvoir, comme Gazprom. Progressivement, toutes les sources d'informations alternatives ont disparu. Les oligarques proches du KGB ont pris le contrôle direct ou indirect de tous les grands médias télévisuels avec le soutien d'intérêts étatiques et privés.¹⁵⁸ L'administration présidentielle a joué un rôle essentiel, renforçant son contrôle sur l'information et intensifiant ses manipulations. Le journaliste Peter Pomerantsev a souligné que

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *opt cit.*

¹⁵⁷ *Ibid.*. Selon les auteurs, la nouvelle constitution a accordé des pouvoirs extraordinaires à l'exécutif, l'ORT (télévision publique russe) a été placée sous contrôle gouvernemental. Fin 1994, un décret présidentiel a transformé la chaîne en société fermée avec des agences d'Etat détenant 51%. En 2001, l'ORT devient Channel One Russia, principal organe de propagande du régime de Poutine. Les médias étaient principalement détenus par les oligarques, qui avaient peu d'intérêt pour le journalisme en soi, mais ils voyaient un grand potentiel afin de promouvoir leurs produits, manipuler l'opinion publique et détruire des rivaux politiques et commerciaux. En 2000 les médias imprimés et surtout télévisés ont été achetés et payés par une combinaison d'intérêts étatiques et privés, préparant la scène pour la consolidation du régime de Poutine.

¹⁵⁸ NIKOULA Daniel, *op cit.*

Vladimir Sourkov rencontrait les dirigeants des chaînes de télévision une fois par semaine, dans son bureau et leur communiquait ses instructions.

Les doctrines informationnelles étaient présentées comme de véritables stratégies militaires, définissant, qui attaquer, qui défendre, quels arguments soulever, quels narratifs présenter. Les autorités russes ont affirmé que « la souveraineté informationnelle doit être protégée au même titre que la souveraineté territoriale », impliquant des actions défensives et offensives.¹⁵⁹ Plusieurs textes officiels, produits par le Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, le Ministère de la défense, et le Ministère des affaires étrangères (complétés par des décrets présidentiels), organisent le domaine informationnel. L'objectif est de contrôler l'information pour étendre la souveraineté nationale à la sphère de l'information et protéger la population des menaces informationnelles extérieures.

La première doctrine de sécurité de l'information date du mois de juin 2000, quelques mois après l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir. La seconde doctrine de l'information a été adoptée en décembre 2016, dans le contexte de la guerre en Ukraine de 2014 et de l'intervention russe en Syrie. Elles ont permis l'assèchement total du flux informationnel disponible pour la population, ainsi que la fermeture des journaux indépendants, des moteurs de recherche comme Google, et des grandes entreprises comme META, accusées « d'incitation à la guerre »¹⁶⁰. En 2014, lors de l'annexion de la Crimée, le Kremlin avait établi une domination presque totale sur les médias télévisuels et le cyberspace. Cette domination a été l'une des clés de la réussite dans la prise de contrôle des territoires.

En 2022, l'histoire se répète. Afin de comprendre la dynamique entre l'information et la guerre, ainsi que le rôle des médias et des propagandistes, il est essentiel de saisir le fonctionnement de la structure informationnelle, très centralisée, mise en place par le Kremlin. Au sommet, se trouve le Roskomnadzor, le grand censeur fédéral qui contrôle les médias russes et les organes indépendants. Après l'invasion de 2022, il a limité les nouvelles aux sources approuvées par l'État, fermant des médias indépendants comme Ekho Moskvyy et TV Dozhd. Il a également ciblé Google News et mis en garde YouTube concernant le contenu lié au conflit, organisant ainsi une véritable « fusion médiatique ». Sans médias indépendants, il est impossible pour la population de résister aux narratifs stratégiques et à l'idéologie dangereuse du Kremlin. Ensuite viennent les grands médias d'Etat, notamment Russia Today (RT), un puissant organe propagandiste, qui participe directement à la stratégie militaire en déformant les informations. RT a été créé en 2005, à l'initiative de l'agence RIA Novosti, en réaction à la Révolution Orange de 2004 en Ukraine. Ce média, en apparence semblable aux chaînes européennes, a été conçu par deux personnalités proches du pouvoir : Mikhail Lessine, ancien ministre de la presse 1999-2004 et

¹⁵⁹ MARANGE Céline, *op cit.*

¹⁶⁰ La rédactrice en chef de RT a même comparé les plateformes américaines, à des « armes étrangères qui nous tirent dessus ».

conseiller pour les médias des présidents Poutine et Medvedev (2004-2009), et Aleksei Gromov porte-parole du Kremlin (2000-2008) et premier directeur adjoint de l'administration présidentielle. En 2005, la rédaction de RT a été confiée à Margarita Simonyan, ancienne correspondante au « pool du Kremlin », un groupe de journalistes accrédités pour suivre le président. En 2014, quelques mois après l'annexion de la Crimée, la branche internationale de l'agence fédérale *Rossia Segodnia*, Sputnik, a été lancée. Elle complète les actions de RT en ciblant les informations en fonction des publics internationaux.

Ces deux médias, extrêmement puissants, sont multilingues et multimédias avec un grand nombre de salariés à Moscou et à l'étranger (chacun compte environ une dizaine de bureaux, dans des pays stratégiques ciblés). Ils sont donc audibles par les Russes à l'intérieur du territoire, principaux destinataires, et à l'extérieur, ainsi que par les franges dissidentes de tout régime démocratique adverse capable de peser sur leur gouvernement et sensibles aux théories du complot. En 2018, les six médias en ligne de RT ont attiré en moyenne 46 millions de visiteurs par mois. Ils ont également développé une stratégie de référencement agressive, augmentant leur visibilité sur les principaux moteurs de recherche, et ont bâti un puissant écosystème autour de comptes et d'adresses IP pour continuer à relayer les narratifs stratégiques du Kremlin malgré les sanctions européennes.¹⁶¹

En février 2022 la rédactrice en chef, Margarita Simonyan a rapidement affirmé son engagement aux côtés du Kremlin, suggérant qu'une « *partie importante de la nation ukrainienne s'est avérée être en proie à une frénésie nazie* ». Le média partage constamment les narratifs stratégiques du Kremlin qui deviennent extrêmement puissants. Dans les émissions, Margarita Simonyan porte le masque « de la cruelle blagueuse »¹⁶² face à un Poutine sérieux et réaliste. Elle contribue à le mettre en scène, question après question, le faisant apparaître comme un dirigeant réaliste et raisonnable. La rhétorique du président et des experts du Kremlin en ressort fortement harmonisée.

Cette stratégie de surcharge informationnelle permet au Kremlin de disposer d'une armée puissante, cachée dans une zone grise et donc a priori insusceptible de sanctions pénales devant les juridictions internationales pour les violations aux droits humains qu'elle contribue à commettre. Par le biais de RT et des autres médias d'État, « le Kremlin réinvente la réalité, créant des hallucinations de masse qui se traduisent ensuite par des actions militaires ». Les animateurs, et les invités amplifient les propos de Poutine, et les articulent ouvertement avec des menaces de violences.¹⁶³ L'ensemble de ces déclarations sont « coordonnées et complémentaires ». Les idéologues du Kremlin, les Ministres et les

¹⁶¹ Nous invitons le lecteur à lire le rapport publié par VIGINUM, le 12 février 2024, consacré à Portal Kombat afin de comprendre en profondeur les enjeux soulignés <https://www.sgdns.gouv.fr/publications/portal-kombat-un-reseau-structure-et-coordonne-de-propagande-prorusse>

¹⁶²RIES Nancy, op cit.

¹⁶³ RIES Nancy, op cit.

propagandistes officiels sont invités directement sur les plateaux télévision, « à heure de grande écoute ». Les « discussions semi-ritualisées », font œuvre d'une « pédagogie politique extrêmement sophistiquée ». Lorsqu'on analyse les programmations et leur déroulement rien n'est laissé au hasard : les émissions quotidiennes, du soir, du weekend (diffusées à une heure de grande audience) « sont animées par les présentateurs principaux des chaînes et incluent des dizaines d'experts académiques réguliers, des figures politiques, de producteurs culture, et d'autres invités dont les styles et spécialisations idéologiques sont bien connus des téléspectateurs »¹⁶⁴. La stratégie utilisée vise à intégrer les narratifs stratégiques haineux dans de longues discussions « monotones » sur l'OTAN, les EU, la Russophobie et Zelensky, la géopolitique russe et l'Histoire. Les journalistes exhortent les militaires à commettre davantage de violences sur le front. La migration forcée, les crimes, l'urbicide, le génocide sont présentés comme les seules réponses possibles et sont justifiées. Leur répétition quotidienne les normalise et ils deviennent simplement une partie plus large du flux que certains appellent l'agitation (T. Teper).

Prenons quelques exemples, le blogueur pro-Kremlin Vladlen Tatarsky apparaissait (jusqu'à son assassinat en avril 2023) régulièrement dans différentes émissions pour dénigrer les ukrainiens et encourager les atrocités à leur encontre¹⁶⁵. Il a pu déclarer : « Que sont les ukrainiens ? J'ai soudain compris. Un ukrainien est un russe qui est tombé malade comme un travesti (...) ils sont passés d'une personne russe saine à une schizophrénie totale. L'avenir de l'Ukraine, des gens qui y vivent, c'est qu'ils sont des russes et qu'ils reviendront à leur état normal ».¹⁶⁶

Les médias se sont aussi emparés des massacres commis par l'armée, tels que le bombardement de la maternité de Marioupol, pour diffuser de fausses informations accusant les forces ukrainiennes de massacrer elles-mêmes les civils pendant l'invasion. Ils ont largement relayé les tentatives de justification des Ministres et des porte-paroles officiels du gouvernement, qui prétendaient que les victimes étaient des comédiens engagés par le régime nazi. La désinformation a atteint son paroxysme lorsque les médias ont diffusé de nombreux rapports contenant des images, des témoignages graphiques, dont il a été prouvé par la suite qu'ils avaient été fabriqués ou qu'ils étaient basés sur des événements issus d'anciens conflits internationaux sans rapport avec le sujet. L'objectif était de diaboliser les forces ukrainiennes, et de tenter de susciter la sympathie d'une partie de la communauté internationale pour les actions de la Russie. Confrontés à cette désinformation massive, les civils ukrainiens ont réagi, et ils ont déploré que « la télévision russe gagne » avec leurs proches résidants « de l'autre côté de la frontière » qui « refusent de croire leurs propres témoignages concernant les bombardements ». Ainsi, les

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.* Voir également <https://chrono.cercec.fr/#2022>.

journalistes acquièrent un statut de « propagandistes » officieux. Chaque intervention est vérifiée et possiblement censurée avant sa diffusion. « Ces propos ne sont pas des divagations aléatoires de quelques animateurs de télévision influents » souligne Stanislav Kucher, ancien présentateur. Ils s'inscrivent dans ce que l'on pourrait appeler la « verticale du pouvoir » de Vladimir Poutine. Pour illustrer cette dynamique, prenons quelques propos du journaliste Vladimir Solovyov. Le 19 juillet 2022, il a comparé la crise russo-ukrainienne à la « vermifugation d'un chat. Pour le médecin c'est une opération spéciale. Pour les vers, c'est une guerre, et pour le chat c'est un nettoyage ». Quelques mois plus tard, le 6 mai 2023, il a qualifié « l'Ukraine de pays terroriste » : « le Reich Ukrainien devrait cesser d'exister... tous ceux impliqués avec les terroristes doivent être exécutés. Détruisez, D-E-T-R-U-I-S-E-Z toute la direction nazie ukrainienne ».¹⁶⁷

Dans les faits, l'allégeance des médias vis-à-vis du Kremlin s'est manifestée de manière emblématique lors de la cérémonie du 20 décembre 2022, où Vladimir Poutine a décoré Margarita Simonyan, dans la salle Sainte Catherine du Kremlin. Elle a reçu une médaille pour ses loyaux services dans le domaine de la science et de la technologie, et dans son discours de remerciement elle a salué le Président pour avoir « éliminé les cannibales » (comme en Tchétchénie).

Il est essentiel de distinguer la propagande soviétique du mécanisme de désinformation actuel du Kremlin. Pour les soviétiques, la notion de vérité, même lorsqu'ils mentaient conservait une certaine importance, et la propagande soviétique s'efforçait de « prouver les faits ». Aujourd'hui, dans les médias russes, la vérité n'a plus sa place, et les frontières entre la réalité et la fiction sont devenues complètement floues.¹⁶⁸ Ce phénomène n'est pas nouveau, dès 2014, des programmes d'actualité mettaient en scène de faux « réfugiés de l'Est de l'Ukraine » pleurant devant les caméras à propos de menaces inventées par des gangs fascistes imaginaires. Le Kremlin sait raconter des histoires, mélangeant autoritarisme et culture du divertissement. La question « est-ce vrai ? » est devenue secondaire face à « est-ce digne d'intérêt ? ». Cette approche rappelle la théorie d'un proche collaborateur de George W Bush, « nous sommes un empire et lorsque nous agissons, nous créons notre propre réalité. Et pendant que vous étudiez cette réalité de manière judicieuse, comme vous le ferez, nous agirons à nouveau, créant d'autres nouvelles réalités, que vous pourrez également étudier, et c'est ainsi que les choses s'arrangeront. Nous sommes les acteurs de l'Histoire... et vous tous, serez laissés à l'étude de ce que nous faisons ».

L'information télévisée est complétée par plusieurs sites et agences de presse, tels que « Izvestia » « Kommersant », « Ria Novosti », « Argumenti i Fakty », « Rossiiskaia Gazeta ». Chacun d'eux fonctionne comme « une niche rhétorique spécifique », utilisant un ton familier pour s'adresser au

¹⁶⁷ Base de données <https://chronocercec.fr/#2022>, *optcit.*

¹⁶⁸ JEANGENE VILMER Jeau-Baptiste, ESCORCIA Alexandre, GUILLAUME Marine, HERRERA JANAINA, *op cit.*

public, rationalisant et justifiant la guerre, légitimant la souffrance des ukrainiens, et banalisant l'extermination comme une tâche routinière pour sauver la société. Les sources écrites ont intensifié leurs discours sur la nécessité d'anéantir l'indépendance ukrainienne bien avant l'opération spéciale de 2022. Pendant de nombreuses années, les ukrainiens ont été systématiquement présentés comme des individus malades qu'il faut « guérir ». Les médias publient de longs essais, déformant l'histoire et relayant l'idéologie du Kremlin sur le rôle noble et prédestiné de la Russie dans le monde. Il existe aussi des sites spécialisés et politiques comme Tsargrad.ru diffusent également du « matériel extrémiste et exterminateur via des milliers de blogs, sites d'actualités aléatoires », RuNet, podcasts et autres plateformes contribuant à une activité propagandiste de moindre qualité mais quantitativement importante appelant à la violence extrême.

En conclusion, si les civils ukrainiens ne sont plus les cibles directes des opérations de désinformation orchestrées par les médias d'État, la guerre rhétorique leur impose de voir les atrocités infligées par les forces russes.¹⁶⁹ Chaque mot des propagandistes aggrave les souffrances incessantes des civils. Le langage est toujours performatif et ceux qui revendiquent fièrement les atrocités, le font avec une joie et une cruauté qui les rendent tangibles et réalisables.¹⁷⁰ Ils leur donnent vie. Les médias russes participent ainsi à une violence destructrice pour le monde, aussi grave que les dommages matériels causés par les armes cinétiques.

Les soldats russes, imprégnés de cette idéologie de l'atrocité, n'ont pas accès à des sources indépendantes leur permettant de raisonner et de questionner leur engagement. L'État a pris possession des consciences individuelles, dictant ce qui est vrai et moral. Comprendre la stratégie informationnelle déployée par le Kremlin est donc essentiel. Derrière de grandes agences de presse et des programmes télévisés, le Kremlin tire les ficelles dans l'ombre. Cela nous a permis de constater que les « faiseurs de guerre » sont parfaitement identifiables. Les militaires sont généralement jeunes, issus d'une génération mal contrôlée par le Kremlin, parfois peu sensible à son idéologie. En 2022, l'espace informationnel est dominé par de nouvelles technologies, notamment, les réseaux sociaux, un outil essentiel pour le Kremlin qu'il maîtrise parfaitement.

¹⁶⁹ RIES Nancy, *optcit.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

II. Un arsenal moderne : l'utilisation de Telegram renouvelant l'image des conflits armés, une utilisation efficace des narratifs stratégiques pour la nouvelle génération

Vladimir Poutine a mis en place ce que l'on pourrait appeler la « russosphère » médiatique, un vaste programme de russification. Yandex (équivalent de Google), et Vkontakte (Facebook russe, racheté par le Kremlin en 2021), sont les principaux outils utilisés par la population. Avant la guerre le Kremlin exerçait déjà un contrôle rigide sur internet, comme en témoignent les lois sur l'internet souverain de 2019 et une loi de juin 2021 étendant les pouvoirs de surveillance, et obligeant les entreprises étrangères à ouvrir des bureaux en Russie. Selon certains experts, la volonté de créer « un internet souverain » est indissociable des ambitions impériales qui sous-tendent l'agression de la Russie en Ukraine.

Le contrôle du Kremlin s'étend désormais aux sphères privées, avec une emprise totale sur l'information. La gestion de l'information devient globale et immédiate, les barrières entre les producteurs et les consommateurs d'information s'estompent rendant plus difficile le contrôle du Kremlin : comment convoquer des individus privés pour s'assurer des thèses relayées ? Le contrôle vertical n'est plus suffisant, le Kremlin doit freiner l'expression horizontale d'idées alternatives « par le biais de réseaux sociaux anonymes, de systèmes de cryptages sophistiqués ».

En complément des agences de presse officielles, l'agence de recherche internet RIA, souvent qualifiée d'« usine à trolls » joue un rôle important¹⁷¹. Créée en 2013 et installée à Saint-Pétersbourg, elle a été directement financée par Evgueni Prigojine. Selon Robert Mueller, cette usine est particulièrement efficace, et vise à « influencer les valeurs, les croyances, les perceptions (...) et les comportements de communautés ciblées sur les réseaux sociaux, en recourant à la parodie, à la satire, voire au harcèlement des usagers ». ¹⁷² Les narratifs stratégiques, plus courts, plus violents et plus incisifs, sont adaptés à la nouvelle armée médiatique, qui inclut des « hackers », « des idiots utiles », et des « deepfake », tous potentiellement criminels. Cette situation soulève des questions sur la responsabilité des individus privés, qui bien que non militaires officiels, contribuent à l'action de l'armée. Les trolls russes, rémunérés pour perturber les discussions en ligne, inondent les forums de commentaires dénigrants, et diffusent de la désinformation pour orienter les débats en faveur du Kremlin. Les bots russes, quant à

¹⁷¹ Par souci de synthèse nous ne pouvons pas expliquer l'intégralité de la stratégie du Kremlin, visant les publics occidentaux, les faisant douter de leur soutien à l'Ukraine. Nous concentrons notre étude sur l'impact de cette stratégie sur la population russe stricto-sensu. Soulignons toutefois, que le Kremlin a mené des campagnes de désinformation multicanaux à spectre complet, avec des messages adaptés aux différents pays ciblés, en France, en Italie, en Pologne par exemple. Certaines attaques utilisaient le nom de médias officiels comme le Journal Le Monde, ou la BBC, relayant de fausses informations sur le gouvernement ukrainien ou sur la conduite des hostilités sur le front. En France, des comptes pro-Kremlin ont amplifié de fausses informations concernant la revente massive d'armes ukrainienne sur le marché noir et ont attisé les craintes que les européens tombent dans une pénurie de froid l'Hiver suivant sans le gaz russe. Le but de ces opérations à l'échelle mondiale visait à empêcher un consensus international en faveur de l'Ukraine.

¹⁷² AUDINET Maxime, MARANGE Céline, « Chapitre 4. La Russie : « l'espace informationnel » comme terrain de conflictualité », dans : Céline Marangé éd., *Les guerres de l'information à l'ère numérique*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2021, p. 115-136. DOI : 10.3917/puf.maran.2021.01.0115.

eux, sont des programmes automatisés qui envoient en masse des spams avec des messages courts et souvent identiques. Cette armée médiatique comprend également des faux profils sur les réseaux sociaux. En 2020, Facebook a identifié une opération militaire russe ciblant l'Ukraine, impliquant la création de faux profils se faisant passer pour des journalistes diffusant de la désinformation. Par ailleurs, certains individus partagent involontairement de la désinformation russe, sans être conscients des véritables sources ou des intérêts qu'ils servent.

Nous examinerons le rôle particulier de Telegram dans la guerre russo-ukrainienne, qui est devenu un acteur du conflit à part entière¹⁷³. Il incarne la posture défensive et offensive du Kremlin, typique des régimes autoritaires qui cherchent à contrôler les flux d'informations tout en utilisant les réseaux sociaux comme bouclier et comme levier d'influence (à des fins de stratégie militaire). La stratégie russe sur Telegram a évolué en réponse aux développements sur le front, affinant son discours et ses tactiques. La Russie a rendu chaque contre-offensive sur les réseaux sociaux, temples du mensonge et du sensationnel, un peu plus difficile. Il faut dire que le format rapide se prête bien à la désinformation qui retient facilement l'attention des utilisateurs.

Dans les trois premières semaines de la guerre, Telegram a vu une augmentation de 46% du nombre de ses utilisateurs en Russie, devant ainsi l'application la plus téléchargée dans le pays. Elle est la source d'information principale pour les ukrainiens. Elle demeure le principal réseau social accessible à la fois aux russes et aux ukrainiens. Développé par le milliardaire russe Pavel Dourov, Telegram fonctionne comme un service de messagerie cryptée, ce qui rend son contrôle difficile. Le réseau social refuse de se conformer au Digital Services Act (DSA) européen et défend une politique de liberté totale d'expression pour ses utilisateurs. Contrairement à la plupart des réseaux sociaux, Telegram permet l'utilisation de tout langage, la diffusion de tout type de contenu (y compris des images et des vidéos violentes) ainsi que la vente de biens et services illégaux. De plus, il est difficile d'interdire totalement la plateforme dans un pays donné. Les chaînes Telegram, pouvant accueillir un nombre illimité d'abonnés, offrent aux utilisateurs un accès direct à des informations sur la situation militaire, comme le suivi des trajectoires de drones russes et de missiles lors des attaques aériennes. Telegram devient ainsi le dernier pont numérique entre l'Ukraine et la Russie, un outil indispensable pour le Kremlin.

Les chaînes russes mettent en avant des correspondants militaires ultra-nationalistes qui critiquent ouvertement la gestion russe du conflit, appelant à une intensification des destructions en Ukraine. Ces chaînes diffusent des images de violence et véhiculent des allégations concernant la présence de

¹⁷³ La plateforme que l'on peut qualifier d'espace numérique du conflit, offre au monde une vision non filtrée de la guerre. Par le partage de photos, de messages directs en provenance du front, « elle s'est imposée comme un outil essentiel pour les gouvernements et comme un centre d'informations pour les citoyens des deux côtés ». Son contrôle est donc crucial pour le Kremlin.

« néonazis » parmi les élites ukrainiennes. Ce contenu est largement diffusé et réutilisé par l'écosystème Pravda. Le Kremlin a également développé une autre stratégie. Artem Zakharchenko a mis en lumière cette évolution : "alors qu'au début ils essayaient de nous convaincre en mettant en avant leur propre récit stratégique (aujourd'hui) ils ont compris qu'ils doivent jouer sur nos propres difficultés". La Russie se concentre désormais sur les faiblesses de l'Ukraine, telles que les difficultés de mobilisation militaire, les conditions précaires sur le front, le manque de soutien des alliés, les pénuries de munitions et la corruption. La déstabilisation prend diverses formes : certaines chaînes prétendent être pro-kiev, écrivant même en ukrainien, tandis que d'autres feignent la neutralité. « Leurs méthodes consistent à utiliser une histoire vraie et à intensifier la diffusion d'un seul cas". Ces tactiques incluent également la création de photomontages. En Ukraine, les acteurs politiques reconnaissent l'importance de cette guerre de l'information. Le maire de Kharkiv a comparé les attaques de propagande russe à une "deuxième attaque via les chaînes Telegram". Par exemple, les chaînes Telegram russes propagent la nouvelle du bombardement d'un hôpital civil, affirmant que des mercenaires étrangers étaient présents et que le maire avait fui la ville. Cela oblige le maire à fournir une justification quotidienne. Parmi les chaînes de désinformation russe sur Telegram, nous pouvons mentionner "Korespondent UA – Novyny Ukrainy", "Vse Bude Ukraina", "Kraina Ukraina", "Pravda", "Chas Novyn"... Cette utilisation stratégique de Telegram par le Kremlin n'est pas nouvelle. Dès 2014, le gouvernement russe avait exploité les chaînes d'information de la plateforme pour persuader les citoyens des territoires occupés de la nécessité du référendum, en créant plus de 127 chaînes locales dans des villes ciblées, promettant que la Russie prendrait soin des territoires occupés, diffusant du contenu sur le système éducatif russe, les soins de santé.

Grâce à Telegram, les officiels du Kremlin, les ministres notamment mais aussi les porte-paroles et l'ancien président Medvedev peuvent s'adresser directement au peuple russe : il n'y a plus d'intermédiaire, capable de peser les mots, et marquant une coupure permettant aussi aux citoyens de prendre le recul nécessaire. Cette approche directe est particulièrement efficace pour mobiliser les troupes, dans une guerre longue. Il faut « tenir le front », même de l'arrière.

Nous avons démontré la coordination étendue et systématique de la stratégie informationnelle du Kremlin dans le conflit ukrainien, qualifiée par certains auteurs de « quasi-industrielle ». Cette stratégie représente la deuxième force destructrice contre l'Ukraine, impliquant des actions groupées et ciblées par des agents officiels et non officiels. La question de la responsabilité des personnes privées intervenant dans le conflit a émergé et est complexe : sont-elles des combattants ? Peuvent-elles être tenues responsables comme les propagandistes officiels, les militaires et les responsables des forces armées ? Pourra-t-on les poursuivre devant les juridictions internationales ? Cette question ne nous semble pas indépassable, et finalement pas si centrale. Pour l'essentiel, ce sont principalement des personnalités politiques haut placées – ministres, anciens officiels, le président Medvedev - qui

communiquent incessamment sur les réseaux sociaux et sur leur compte Telegram – les individus privés partagent, sans changer leur sens, des théories qu’ils ne créent pas. Nous considérons également que les directeurs de la plateforme peuvent être tenus responsables des propos qu’ils tolèrent, et des politiques européennes qu’ils choisissent de ne pas respecter. De plus, l’extrême centralisation de l’information, facilite l’identification d’un cercle restreint de responsables – proches du Kremlin – et instigateurs des opérations.

Moscou utilise la désinformation de manière unique, soutenue par une doctrine officielle, appliquant les principes des "quatre D"¹⁷⁴ : dissimuler, déformer, distraire et démoraliser. Les dirigeants alertent depuis des années sur les ingérences russes dans les démocraties occidentales, et le conflit ukrainien appelle à des réponses, potentiellement plus efficaces.

En conclusion, cette étude met en lumière l’importance d’un écosystème idéologique complexe au sein du Kremlin, un ensemble de « constellations » contrôlées pour soutenir l’idéologie politique au-delà de l’opération militaire. Bien que Sourkov et Kirienko, vice-présidents de l’administration présidentielle, jouent un rôle clé, Vladimir Poutine reste l’arbitre principal, orchestrant les réformes nécessaires à la « militarisation des consciences » et dirigeant à distance deux armées : l’une officielle, et l’autre non officielle, exemptée des règles internationales de la conduite des opérations armées. Les réseaux sociaux ne remplacent pas les médias officiels, qui demeurent centraux dans la diffusion des narratifs stratégiques haineux et génocidaires. Ces narratifs révèlent non seulement les objectifs de guerre de Poutine, à savoir, l’anéantissement complet de l’Ukraine et de son peuple, mais ils soulignent également le caractère génocidaire de l’opération. Les Ministres et les propagandistes le disent et l’écrivent explicitement – l’Ukraine doit être rayée de la carte. En cela nous considérons qu’ils doivent être qualifiés de génocidaires. Malgré le contrôle intense de Vladimir Poutine sur les médias et la société, le Kremlin n’a pas réussi à détruire entièrement la société civile. Des espoirs persistent quotidiennement, dans l’émergence d’un contre-discours, avec des ONG poursuivant leur travail d’information de manière officieuse (l’accès n’est pas toujours évident et les citoyens doivent être munis de VPN). Les médias interdits continuent de fonctionner grâce aux bénévoles. Des manifestations se tiennent malgré les arrestations, les actes de torture, les procédures illégales et les affaires pénales. De nombreux civils se comportent encore en Justes, pour de petites ou de grandes actions. « Le combat contre l’utilisation de l’armée informationnelle n’est pas définitivement gagné, les discours du Kremlin ne coloniseront pas tous les esprits et l’engagement des justes existe en Russie comme dans chaque société en guerre. »

« **La langue est plus que le sang** » (Rosenzweig). Les mots sont des nouvelles armes qui provoquent la mort, et sont des armes presque « létales » (au sens traditionnel). Nous considérons

¹⁷⁴ KALIKH Andreï et DJIBLADZE Iouri “L’incitation au génocide contre les Ukrainiens dans la propagande russe”, 14 avril 2024, DeskRussie <https://desk-russie.eu/2024/04/14/lincitation-au-genocide-contre-les-ukrainiens.html>

que les juristes de droit international, et les cours internationales doivent se saisir de cette question, car la désinformation tombe dans un vide juridique. Pourtant, les narratifs stratégiques font partie intégrante de la stratégie militaire russe – la même stratégie que celle qui a conduit l’armée à envahir illégalement un État voisin. Ils sont la justification des atrocités, leur accentuation aussi – lorsque la fatigue se fait sentir ou que les armes viennent à manquer. Ils affectent les victimes ukrainiennes, et capturent aussi la société russe empêchant toute critique libre. Ils sont la violence, qui envahit les esprits, et ne laisse pas le choix aux militaires de se comporter autrement. Nous avons démontré la causalité directe entre les attaques verbales et les bombardements, les tortures, les viols et les exactions. Les narratifs stratégiques russes et la désinformation ont introduit un nouveau concept de la « victoire ». Pour la Russie, qui contrôle déjà 20 % du territoire ukrainien, la victoire territoriale n’est pas et n’est plus centrale. Le but ultime est de conquérir les esprits, de renverser le pouvoir, de fomenter des révoltes, d’anéantir de l’intérieur une société. La société ukrainienne parviendra-t-elle à se construire ? Comment le peuple russe pourra-t-il affronter et accepter son histoire nationale, après avoir été l’ennemi agresseur et génocidaire ? Les crimes provoqués par les mots sont immenses. Il s’agit d’un crime qui est aussi idéologique : un « génocide culturel ».

PARTIE II

Réprimer la désinformation et les narratifs stratégiques : perspectives et réponses du droit international pénal

Les discours du Kremlin ont servi de fondement à une stratégie militaire ancienne et bien établie, où idéologie et doctrine font partie intégrante d'un plan global visant à mener des conflits armés. Les préjudices infligés aux populations visées sont inégalés, et rappellent les génocides de la fin du XXe, traumatisants la communauté internationale. Il semble que l'armée russe ait violé les règles du droit international, notamment les articles 6 à 8 bis du Statut de Rome et ait commis les trois crimes prohibés, le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre. Si la stratégie discursive a été le ferment, le terreau, la condition des actes barbares : les responsables du Kremlin pourraient-ils être tenus responsables de son usage illégal devant un Tribunal pénal international ? Dans ce cas, quel serait son statut juridique (crime autonome, moyen de preuve...) ? A quelle grande catégorie de crime peut-elle s'intégrer ? Comment envisager les futures poursuites pénales ?

Chapitre I. Sanctionner pénalement l'usage de la désinformation : L'application des dispositions du Statut de Rome

Notre étude ne doit pas être perçue comme une communication au titre de l'article 15 du Statut de Rome, transmise au Bureau du Procureur de la CPI. Elle ne vise pas à déterminer de manière méthodique la culpabilité des dirigeants du Kremlin, de ministres concernés, ou de propagandistes officiels connus. L'objectif premier est d'examiner le statut juridique de la désinformation en droit pénal international. La reconnaissance préalable de règles internationales violées est indispensable avant d'examiner toute culpabilité. Et, sur ce point, nous constatons que la désinformation tombe dans un vide juridique. Bien qu'elle ait servi de fondements aux crimes, les victimes – dont l'identité a été niée, l'existence remise en question, l'Histoire nationale réécrite, risquent de ne pas pouvoir obtenir l'indemnisation de l'intégralité de leurs dommages et obtenir cette justice si nécessaire à un ordre international pacifié. Quelles solutions s'offrent aux avocats des victimes ? Nous appelons ainsi les juristes pénalistes internationaux à se saisir de cette question, et les Etats à faire évoluer le droit. Pour l'heure, nous tenterons de surmonter ces défis juridiques, afin qu'ils ne constituent pas un obstacle irrémédiable à la poursuite des principaux dirigeants russes et propagandistes identifiés.

I. La désinformation et l'article 8 du statut de Rome : une méthode de guerre illicite

Les relations interétatiques sont régulièrement perturbées par des massacres organisés et des atrocités menaçant la paix mondiale. L'origine de cette violence demeure incertaine. Est-elle ancrée dans la nature humaine, dans ses pulsions agressives, ses passions destructrices, son instinct de mort, ou dans la déchirure collective ? Ou bien trouve-t-elle sa source dans les caractéristiques de la société internationale, telles que la fragmentation entre civilisations, la concurrence, la méfiance, ou l'absence d'une autorité régulatrice dans une anarchie initialement conflictuelle ? Depuis les origines de l'humanité, il semble que l'homme ait toujours été un loup pour l'homme. Aucune époque historique n'a été épargnée par les crimes de masse, de l'Antiquité à nos jours. La légende de la bataille de Changping, où 400 000 prisonniers de guerre auraient été enterrés vivants, ou les massacres des guerres de religion et de colonisation, illustrent cette continuité. Pour saisir l'horreur de l'extermination des Indiens d'Amérique, il suffit de relire "Enterre mon cœur à Wounded Knee" de Dee Brown. Le génocide arménien, où deux tiers des Arméniens vivant sur le territoire actuel de la Turquie furent déportés ou exterminés entre 1915 et 1916, demeure un autre exemple poignant. Ces crimes sont restés largement impunis, car personne n'a songé à faire appel à la justice internationale. Chaque nation était souveraine, maître chez elle.¹⁷⁵ Nous aspirons à un idéal de justice et d'égalité, et il est primordial de les tenir responsables de ces actes odieux. Chaque individu, puissant ou faible, doit répondre de ses actes si des règles juridiques et morales ont été enfreintes. La justice pénale internationale vise à transcender cet état de nature des relations internationales, à lutter contre la répétition des « massacres administratifs » en dissuadant les crimes par la poursuite des auteurs et des complices. Cette justice a émergé progressivement. Le jus cogens a été complété par des accords internationaux obligatoires, comme la Convention contre le génocide de 1948, les Conventions de Genève de 1949, et la Convention contre la torture de 1984. Désormais, nombreux sont les instruments du droit international humanitaire, et du droit international des droits de l'Homme qui obligent les États à enquêter et à poursuivre les responsables des crimes. Les massacres sont saisis par le droit¹⁷⁶. Les individus sont soumis à des obligations juridiques, notamment les forces armées engagées dans une guerre. Ce lieu de violence est donc réglementé par le droit, et « il y a des choses à ne pas faire ». A l'issue du XXe siècle, la règle est posée et est admise : les violations de l'ordre juridique international, de ses principes fondamentaux, des droits humains et de la morale collective, des conventions obligatoires, peuvent être sanctionnées devant les juridictions pénales internationales compétentes. Elles ont évolué au fil du temps, depuis le Tribunal de Nuremberg, en passant par les TPIY et le TPIR, jusqu'à la centralisation de la justice pénale internationale incarnée par la Cour pénale internationale (CPI). L'adoption de son statut, en 1998, reste

¹⁷⁵FERNANDEZ Julian, " Justice pénale internationale", *Biblis inédit*, 10/11/2016

¹⁷⁶ *Ibid.*

l'évènement juridique le plus significatif de l'après-guerre froide. Elle symbolise l'abandon de la « raison d'État », de l'impunité des puissants et le respect fondamental des droits humains, incarnant le « plus jamais ça ». La paix politique et la justice sont désormais indissociables. L'ordre juridique n'en demeure pas moins dirigé par les États et les procédures négociées (principe de souveraineté, vote à l'unanimité...), cette Cour n'a pas de compétence absolue remettant entièrement en cause leur souveraineté. Son statut repose sur le principe de complémentarité, conférant une priorité aux tribunaux nationaux pour le jugement des crimes en question. Les conditions de compétence de la CPI restent strictes, elle doit être reconnue – généralement – par les États parties. Ainsi, la Cour peut intervenir lorsqu'un État partie au Statut de Rome demande au Procureur d'ouvrir une enquête, lorsque le Conseil de sécurité des Nations Unies lui renvoie une situation, ou lorsque le Bureau du Procureur de la CPI ouvre une enquête de sa propre initiative, à condition de disposer d'informations fiables. La Cour n'a compétence que pour juger les crimes les plus graves touchant l'ensemble de la communauté internationale, à savoir le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, et le crime d'agression. Contrairement à la Cour internationale de justice (CIJ), elle ne juge que des personnes physiques, et non des États.¹⁷⁷

Quelles relations la Russie entretient-elle avec la justice pénale internationale ?¹⁷⁸ Le 30 septembre 2022, Vladimir Poutine a déclaré « De tous côtés, on entend que l'Occident incarne l'État de droit, fondé sur des règles, d'où viennent-elles ? Qui n'en a jamais vu la couleur ? Qui y a consenti (...) ? La Russie est une grande puissance militaire, un pays de civilisation qui ne vivra jamais sous le joug de ces règles truquées et faussées (...) ». Certes, la Russie n'a pas reconnu la compétence de la CPI, mais le dirigeant semble ignorer le rôle majeur qu'a joué son État aux côtés des autres puissances occidentales dans la construction du droit international pénal. De longs développements pourraient être consacrés aux rôles de l'Impératrice Catherine de Russie, de Nicolas II, de Mikhaïl Mouraviov, et de Frédéric de Martens, soulignons simplement qu'en 1945, l'URSS fut parmi les cofondateurs du Tribunal de Nuremberg (accords de Londres), qu'elle fut représentée parmi les juges du Tribunal de Tokyo, et membre du Conseil de contrôle allié, qui publia le 20 décembre 1945, la loi n°10 sur la répression des personnes coupables de crimes de guerre, crimes contre la paix et contre l'humanité, fondement des procès de Nuremberg de 1946 à 1949. La Fédération de Russie, après avoir succédé à l'URSS au Conseil de sécurité des Nations Unies a participé à la création du TPIY, du TPIR, et de la CPI. Le 13 septembre 2000, elle a signé le Statut de Rome (reconnaissant donc l'importance de la lutte contre les crimes mentionnés). Au niveau interne, le Code pénal russe contient des dispositions relatives à la planification, la préparation et le déclenchement ou la conduite d'une guerre d'agression (Article 353), aux appels

¹⁷⁷ ASCENSIO Hervé, DESCAUX Emmanuel et PELLET Alain (dir.), «Droit international pénal», 2e éd. révisée, Paris, Pedone, 2012.

¹⁷⁸ BEAUVALLET Olivier (dir.), Dictionnaire encyclopédique de la justice pénale internationale. Berger-Levrault, 2017, 1 200 p., 75 € », *Revue Projet*, 2018/3 (N° 364), p. 108a-108. DOI : 10.3917/pro.364.0109.

publics à lancer une guerre d'agression (Article 354), à la réhabilitation du nazisme (Article 354-1), à l'utilisation de méthodes et de moyens de guerre interdits (Article 356), au génocide (Article 357), à l'écocide (Article 358), et aux attaques contre des personnes et des institutions protégées internationalement (Article 360). L'absence de ratification du Statut de la CPI, a pu être dépassé, en 2014 avec la première déclaration du gouvernement ukrainien (17 avril 2014), au titre de l'article 12-3 du Statut de Rome acceptant la compétence de la CPI pour les crimes commis sur son territoire entre le 21 novembre 2013 et le 22 février 2014, et la CPI a annoncé l'ouverture le 25 avril 2014 d'un examen préliminaire sur les crimes commis lors des manifestations Maidan. Une seconde déclaration a été faite le 8 septembre 2015 par l'Ukraine pour accepter la compétence de la Cour pour les crimes commis sur son territoire à partir du 20 février 2014. Le 28 février 2022, le Procureur de la CPI a annoncé l'intention d'ouvrir une enquête sur la situation en Ukraine, en raison des conclusions de l'examen préliminaire. Le 1er mars 2022, la Lituanie, État partie au Statut de Rome, a déféré la situation au Bureau du Procureur. Le 2 mars 2022, un groupe coordonné de 39 États parties a soumis un renvoi collectif. Le même jour, le Procureur a ouvert une enquête sur la base de ces renvois, couvrant les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis en Ukraine depuis le 21 novembre 2013. Rappelons qu'un certain nombre de principes fondamentaux issus du Droit international humanitaire sont de Jus Cogens, y compris les lois de la guerre. Malgré les stratagèmes les plus subtils et complexes orchestrés par le Kremlin, la justice reste implacable. Les actions de son armée sont, par principe, encadrées par le droit.

La question essentielle est de déterminer quelle incrimination, prévue par le Statut de Rome, pourrait être utilisée pour sanctionner l'emploi militaire de la désinformation par la Russie. Plus précisément, peut-on poursuivre des actes de désinformation en vertu du Statut de Rome, et si oui, sous quelle qualification juridique ?

Toutefois, plusieurs dispositions pourraient potentiellement être appliquées dans des cas où la désinformation contribue à des crimes graves. Les articles relatifs aux crimes de guerre du Statut de Rome (Articles 8) incluent des violations graves du droit international humanitaire. Si la désinformation est utilisée pour tromper des forces ennemies ou pour tromper des organisations humanitaires, contribuant ainsi directement à la commission de violations graves, elle pourrait être liée à ces crimes. Par exemple, la diffusion de fausses informations pour faciliter des attaques sur des civils ou des installations humanitaires pourrait être considérée comme un moyen d'exécuter des crimes de guerre. L'article 7 du Statut de Rome définit les crimes contre l'humanité, qui incluent des actes comme l'extermination, la déportation, et d'autres actes inhumains commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre une population civile. Si la désinformation contribue à la perpétration ou à la dissimulation de tels crimes, elle pourrait être examinée dans ce contexte. L'article 6 du Statut de Rome définit le génocide comme un ou plusieurs actes commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Si la désinformation est utilisée pour inciter

à des actes de génocide ou pour masquer ces actes, elle pourrait, dans des circonstances spécifiques, être liée à cette infraction. Bien que le Statut de Rome ne criminalise pas directement la désinformation, il est possible que des actes de désinformation puissent être poursuivis sous ces catégories s'ils contribuent à des crimes relevant de la compétence de la CPI. En d'autres termes, la désinformation elle-même n'est pas un crime au sens du Statut de Rome, mais ses effets et son impact dans le contexte de crimes graves peuvent en faire un élément pertinent pour la poursuite de ces crimes. Nous considérons que la désinformation pourrait être examinée par la CPI en tant que crime autonome. La caractérisation du crime – c'est-à-dire le choix de la base juridique ou des bases juridiques - est essentielle car elle déterminera quels ministres (par exemple, pour les crimes de guerre (V. Poutine, Serguei Choïgou, V. Guerassimov, qu'A. Belooussov, V. Goremykin) ou propagandistes officiels (Poutine, Medvedev, Solovyov, Simonyan, Kiselyov, Mardan, Sergueïtsev...) pourraient être poursuivis devant la Cour.

La guerre russo-ukrainienne de 2022, peut facilement être qualifiée de « conflit armé international » opposant deux États souverains : l'Ukraine et la Russie. Le droit de la guerre, notamment le droit international humanitaire (DIH), s'applique à la conduite des hostilités. Ainsi, nous considérons, qu'en regard au contexte, et aux liens de causalité démontrés (Partie I) entre la désinformation officielle et les crimes commis par l'armée, l'article 8 du Statut de Rome constitue une base juridique intéressante pour notre étude. La désinformation pourrait-elle être considérée comme une méthode de guerre interdite, bien qu'elle ne soit pas visée, *expressis verbis* par les présentes dispositions et annexes du Statut ?

Le DIH est une branche du droit international pénal dédiée à la protection des civils, des personnes affectées par les conflits armés et des biens non impliqués dans les hostilités. Il constitue un cadre juridique autonome, régulant la conduite des hostilités (*jus in bello*), indépendamment de la légalité du recours à la force (*jus ad bellum*). Ainsi, la légalité du recours à la force par les parties au conflit n'affecte pas l'applicabilité du DIH, qui garantit la protection des victimes, qu'elles soient civiles ou militaires. Il s'agit d'équilibrer la nécessité militaire avec des préoccupations humanitaires légitimes, autorisant les parties en conflit à infliger des blessures et des destructions tout en imposant des limites strictes pour préserver l'humanité et limiter les souffrances inutiles. Le DIH se divise en trois principales catégories de règles, que traduit l'article 8 du SR. D'abord, le droit de La Haye, visant à limiter les effets meurtriers de la guerre sur les combattants. Il établit des règles sur la conduite des hostilités et les méthodes de guerre employées, interdisant par exemple la perfidie et les menaces de ne « pas faire de quartier ». Le premier Protocole additionnel de 1977 aux Conventions de Genève complète ce cadre ajoutant des règles pour les conflits armés internationaux. Le droit de Genève (convention de Genève – 1949) est consacré à la protection des personnes civiles et des biens des effets de la guerre, il prévoit le traitement humanitaire des personnes hors de combat. Les conventions protègent les blessés, les naufragés, les prisonniers de guerre, les populations civiles. Enfin, les Conventions relatives à l'artillerie et aux méthodes de guerre limitent les moyens de combat autorisés, les armes, les projectiles et les matières ne

sont pas illimitées. Les armes et les méthodes causant des souffrances inutiles ou des dommages graves à l'environnement sont interdites. Désormais, l'usage de certaines technologies militaires est également réglementé.

Déconstruisons le puissant a priori concernant la désinformation. Elle serait exclue de l'application du DIH, et constituerait une « ruse de guerre » absolument légitime¹⁷⁹, que le droit international pénal permettrait. Il convient de souligner que l'importance de cette question est reconnue tant par de nombreuses stratégies militaires nationales¹⁸⁰ que par les Nations Unies. Le rapporteur spécial sur la liberté d'expression a d'ailleurs observé que, dans les conflits armés actuels, la désinformation et les discours de haine visent de plus en plus les populations civiles, au détriment des objectifs militaires. Cette évolution soulève des interrogations quant à la légalité de ces pratiques.

Depuis ses débuts, le droit international humanitaire interdit l'usage inconditionnel de la désinformation. D'abord, selon l'article 37 API, la désinformation en tant que ruse de guerre n'est permise que si elle « ne viole aucune règle de droit international applicable dans les conflits armés ». Certaines restrictions significatives sont donc imposées afin de protéger la vie et la dignité des personnes exposées dans les conflits armés. Ces règles, universellement acceptées, engagent tant les Etats que les acteurs non étatiques. En vertu du DIH, la désinformation ne doit pas encourager la violence. Les Etats et les parties impliquées dans un conflit armé, ont l'obligation « de faire respecter le droit international humanitaire par les forces armées, et les autres entités, agissant sous leur direction ou leur contrôle »¹⁸¹. Conformément à l'article 13 de la Troisième convention de Genève, il est interdit de publier des images des prisonniers de guerre, de répandre la terreur parmi la population de l'Etat adverse, ainsi que de compromettre les opérations humanitaires. Ainsi, la désinformation comme technique militaire ne bénéficie pas d'une protection juridique absolue, son utilisation peut être proscrite.

Au regard des éléments examinés précédemment (Partie I), notamment le lien direct entre les narratifs stratégiques et la nature des crimes perpétrés par l'armée russe, peut-on considérer que cette pratique constitue « une méthode de guerre entraînant des souffrances inutiles » et des frappes non discriminantes¹⁸² ? Le Kremlin pourrait-il être tenu responsable des crimes de guerre provenant de l'utilisation de cette méthode, par nature, contraire aux principes du DIH ?

¹⁷⁹ Article 37 du Protocol additionnel I.

¹⁸⁰ Exemples de stratégies militaires en Chine, [la France](#) et EU. Certains groupes armés non étatiques ont aussi utilisé des opérations d'information, qu'ils identifient à « une guerre psychologique », et à l'une des armes les plus avancées.

¹⁸¹ Par exemple, pour la Russie, cela vaut pour l'armée officielle et pour la milice du groupe Wagner

¹⁸² Interdite par nature, en vertu de l'article 8 SR.

L'armée russe a développé une théorie officielle et sophistiquée de l'utilisation de l'information dans les conflits armés. Elle est reconnue par ses forces comme « une méthode de guerre »¹⁸³. Rappelons qu'en 1998, le Général Vladimir Slipchenko, vice-président de l'Académie des sciences militaires de Russie, avait affirmé que « l'information est une arme, tout comme les missiles, les bombes, les torpilles etc. » Il soulignait que la confrontation informationnelle était devenue un facteur déterminant des guerres contemporaines.¹⁸⁴

L'article 8 du Statut de Rome énonce les interdictions posées par le droit humanitaire, en distinguant les infractions graves aux Conventions de Genève et autres violations sérieuses des lois et coutumes de guerre. Le DIH, récapitulé par le Statut de Rome, repose ainsi sur cinq grands principes : la distinction entre civils et combattants, la proportionnalité entre les dommages et les avantages militaires, la protection des personnes non impliquées dans les hostilités, et l'exclusion de méthodes et armes visant principalement à répandre la terreur. Un crime de guerre ne peut être constitué que dans le cadre d'un conflit armé, avec une conscience de l'existence du conflit par l'auteur. L'élément matériel du crime est établi lorsque des moyens ou méthodes prohibés sont employés, ou lorsque des actes sont dirigés délibérément contre des biens et des personnes physiques. L'article 8 précise également que sont interdits les « armes, projectiles, matières et méthodes de guerre » causant des maux superflus ou des souffrances inutiles, ou frappant sans discrimination. La désinformation utilisée comme méthode de guerre, dans le cadre d'un conflit armé, semble par nature contraire aux principes établis du DIH. Elle vise à amplifier les effets de la force militaire, en facilitant la perpétration de nombreux crimes et en légitimant les pires exactions. Son utilisation précède l'emploi de la force physique, elle constitue une attaque préalable et nécessaire. Rappelons que selon le Protocol additionnel I, les attaques comprennent « des actes de violence contre l'adversaire, qui ne se limitent pas à la force physique mais englobent également les effets attendus ». La violence ne signifie donc pas uniquement la force physique, les attaques sont évaluées, avant tout, en fonction de leurs effets attendus (par exemple, pour l'utilisation de narratifs stratégiques, les effets attendus sont la réalisation de crimes graves).

Les civils ukrainiens, protégés par le DIH, sont au cœur de la désinformation et des narratifs stratégiques du Kremlin (ils sont qualifiés de nazis, et sont sans cesse déshumanisés). Son principal objectif demeure la réalisation de crimes visant à leur anéantissement. L'utilisation des narratifs stratégiques par le Kremlin visant à intensifier les souffrances des civils, notamment dans les régions contrôlées par l'armée viole l'obligation générale de l'Article 1 des Conventions de Genève. Il y a peu de narratifs stratégiques à propos des forces armées ukrainiennes. Ainsi, cette stratégie ne respecte pas la distinction fondamentale entre les civils et les combattants. En incitant à la violence, elle génère également une

¹⁸³ Nous renvoyons le lecteur aux analyses de la Première Partie de cette recherche.

¹⁸⁴ MINIC Dimitri, *op cit.*

peur généralisée dans les territoires occupés, et vise à saper l'ordre social, à aggraver les crises et à discréditer les institutions civiles (« junte de Kiev », « pouvoir nazi illégitime »). La désinformation créée par le Kremlin affecte directement la santé mentale des civils, engendrant une peur extrême et des émotions douloureuses. Les cas du Myanmar, du Rwanda et de la Syrie ont déjà montré que la désinformation peut engendrer des préjudices graves et des souffrances mentales. Selon la jurisprudence, ils « n'ont pas besoin d'être permanents et irrémédiable, mais ils doivent aller au-delà d'un simple malaise temporaire, d'une gêne, ou d'une humiliation, et entraîner un désavantage grave et à long terme pour la capacité d'une personne à mener une vie normale et constructive »¹⁸⁵. Les blessures mentales peuvent être causées par des menaces de morts (tels que des appels généraux à l'anéantissement de la nation ukrainienne), ou par le fait de soumettre une personne « à une peur intense, à la terreur ou à l'intimidation ». Ces blessures psychologiques, bien que parfois difficiles à évaluer, entraînent des désavantages graves pour la capacité d'une personne à mener une vie normale. La désinformation légitime et facilite les attaques les plus cruelles, reflétant une politique d'État visant uniquement à répandre la terreur. Elle dépasse les buts militaires admissibles, et ne remplit donc pas l'exigence de proportionnalité.

Ainsi, ces éléments tendent à souligner que l'utilisation de la désinformation par le Kremlin constitue une stratégie militaire, elle fonctionne sur le terrain comme des attaques – « primo-attaques » à la force cinétique, préparant les civils aux bombardements. Son utilisation est illégale, et est contraire aux principes du droit international humanitaire. Nous prenons notamment appui sur les récentes recommandations du CICR et le manuel de Tallinn (concernant les nouveaux champs de conflictualités, tels que le cyber et les cyberarmes).

II) La désinformation russe et les crimes de génocide

1) L'incitation à commettre un génocide : un crime autonome

Il s'agit de s'interroger sur la criminalisation des messages de désinformation et des narratifs stratégiques par les propagandistes du Kremlin. Les propagandistes comprennent les employés des médias de propagande, notamment les chaînes de télévision nationale, ainsi que les journalistes, experts, animateurs de talk-shows politiques, idéologues et théoriciens proches de l'administration présidentielle, sans oublier les dirigeants russes tels que Dmitri Medvedev et Vladimir Poutine. Les termes employés par le Kremlin et par les principaux propagandistes déshumanisant les ukrainiens, les transformant en tueurs impitoyables, supprimant les barrières morales, exhortant à des recrudescences de violence,

¹⁸⁵ TPIY, 19 avril 2004, Procureur c. Kristic

pourraient-ils être sanctionnés sur le fondement de l'article 6 du Statut de Rome ? Quels sont les liens entre la désinformation russe et la notion de « génocide » ?

Selon l'article 6 du Statut de Rome, qui reprend les dispositions de la Convention pour la prévention et la répression du génocide¹⁸⁶ (article 2), le crime de génocide est défini par les actes suivants, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux : a) Meurtre de membres du groupe ; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions de vie entraînant sa destruction physique totale ou partielle ; d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. Ce crime particulier, « le plus grave des crimes », a été envisagé comme une réponse aux crimes nazis contre les juifs pendant la seconde guerre mondiale. Étymologiquement, le terme génocide combine le grec « *genos* » (race, genre) et le latin « *caedere* » (tuer). Le 11 décembre 1946, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que « le génocide est le refus du droit à l'existence à des groupes humains entiers ». La Convention de 1948 a formalisé cette infraction, retenant une approche assez restrictive, rendant son application particulièrement limitée jusqu'à la fin du XXe siècle. En effet, bien que systématiquement reprises par les juridictions internationales, peu de condamnations ont été prononcées sur ce fondement et le génocide reste l'accusation la moins retenue par le Procureur de la CPI. Seul l'ancien chef d'Etat du Soudan a été poursuivi pour génocide. L'accusation privilégie en pratique la notion de « crime contre l'humanité par persécution ». Le génocide est aussi l'incrimination la plus délicate et la plus controversée, demeurant appliquée uniquement à des massacres spécifiques. Ainsi, dans leur ouvrage « Vladimir Poutine, l'Accusation », Robert Badinter Alain Pellet et Bruno Cotte soulignent que malgré les preuves disponibles, il serait aventureux d'affirmer avec certitude l'intention génocidaire du Kremlin. Ils insistent sur le fait que les juges doivent être convaincus « au-delà de tout doute raisonnable » et que les condamnations ne peuvent être fondées sur des « impressions »¹⁸⁷.

Pour démontrer l'existence d'un génocide, il est nécessaire de prouver l'acte matériel ainsi que l'intention spécifique de l'auteur du crime, à savoir, l'intention de détruire un groupe ethnique racial ou religieux (critère déterminant). Cette intention doit être explicitement démontrée. En pratique, les tribunaux cherchent souvent à identifier un projet d'Etat ou d'organisation visant à détruire un groupe protégé. Dans l'affaire Krstić, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a souligné que, même si les motivations individuelles des participants peuvent varier, le but de l'entreprise criminelle reste le même. En cas de participation conjointe, l'intention de détruire un groupe doit être

¹⁸⁶ Rappelons que l'Union Soviétique a signé et ratifié, respectivement en 1949 puis en 1952 la Convention. Et, que les obligations de la Russie en vertu de la Convention sont « *erga omnes* », et relèvent du statut du *jus cogens* (voir CIJ Bosnie Herzégovine c Yougoslavie, 11 juillet 1996).

¹⁸⁷ BADINTER Robert, PELLET Alain, COTTE Bruno, *op cit.*

évidente dans l'acte criminel lui-même. Chaque écrit et déclaration peuvent constituer des éléments décisifs pour établir cette intention. En somme, seuls ceux ayant agi avec la volonté explicite de participer à la destruction d'un groupe protégé peuvent être poursuivis pour génocide. Ces deux éléments, la notion de « groupe protégé » et l'élément intentionnel, demeurent en pratique, difficile à prouver tant ils sont interprétés restrictivement.

Il ne fait aucun doute que l'armée russe a commis de nombreux crimes de guerre pendant l'agression contre l'Ukraine. Des preuves ont été documentées dans des rapports de diverses organisations internationales, des enquêtes de journalistes et d'ONG de défense des droits humains, ainsi que dans des accusations portées par le Bureau du procureur général de l'Ukraine. Le 2 mars 2022, la CPI a lancé son enquête sur la situation en Ukraine « pour tous les crimes qui relèvent de sa compétence », y compris les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime de génocide. Le 17 mars 2023, la CPI a émis des mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et la commissaire aux droits de l'enfant de Russie, Maria Lvova-Belova, pour crimes de guerre, notamment la déportation illégale d'enfants ukrainiens des territoires occupés vers la Russie pendant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En 2024, d'autres mandats d'arrêt ont été émis contre le chef d'état-major russe Valeri Guerassimov et l'ancien ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou, pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et actes inhumains. Ainsi, conformément à la pratique habituellement de la CPI, les dirigeants Russes n'ont pas encore été formellement accusés de génocide. Toutefois, comme plusieurs spécialistes et organismes internationaux non judiciaire, notamment l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, les organes parlementaires nationaux et les ONG humanitaires, nous appelons à la reconnaissance officielle du crime de génocide commis en Ukraine. Si les difficultés juridiques mentionnées rendent sa preuve ardue et explique une certaine réticence des juristes internationaux, nous considérons que l'étude de la désinformation et des narratifs stratégiques pourraient avoir un impact significatif. Ils pourraient constituer la preuve de l'intention génocidaire des acteurs politiques. Leur étude permet aussi de déterminer la cause de ces crimes, et d'en prévenir la récurrence.¹⁸⁸ Nous soulignons également, que leur utilisation couplée à l'organisation d'événements symboliques visant à récompenser les coupables d'exactions, tels que le titre honorifique conféré à la 64^e brigade et la décoration de Margarita Simonyan, pourraient être qualifiée de « glorification du terrorisme », en application de la Convention. L'Etat russe ayant sans cesse encouragé, *expressis verbis*, les crimes commis.

¹⁸⁸ Rappelons sur ce point que les narratifs stratégiques et la désinformation sont constitutifs d'une politique d'État et d'une stratégie militaire, utilisée plusieurs fois, avec succès par le Kremlin.

L'incitation génocidaire est-elle un crime ? Cette qualification permet-elle de résoudre les difficultés relatives à la criminalisation de la désinformation ?

En droit international pénal, les opinions et les déclarations idéologiques, aussi haineuses soient-elles, ne peuvent en elles-mêmes constituer un crime, à moins qu'elles ne contiennent une incitation directe et publique à la guerre agressive, à la violence, à la discrimination, aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité ou au génocide. Il doit être établi qu'une personne particulière a influencé, créé et distribué de manière significative les messages de propagande avec l'intention de le faire. Le génocide étant un « crime de masse collectif », il nécessite la reconnaissance et l'acceptation par un grand nombre de personnes de la politique de destruction totale ou partielle d'un groupe protégé. Soulignons, que tous les cas connus de génocide ont été accompagnés d'une propagande agressive de masse, nécessaire à la déshumanisation de la victime et à la normalisation de la violence. D'ailleurs, les tribunaux internationaux ont souligné l'importance de la propagande dans la commission des crimes de génocide et des autres crimes internationaux. Bien qu'ils n'aient pas considéré la propagande comme une explication générale des crimes, ils ont établi un lien clair entre la propagande et les crimes. Le Tribunal militaire international de Nuremberg a condamné Julius Streicher pour incitation à des crimes contre l'humanité, notamment la persécution des juifs, caractérisée plus tard comme génocide. Le TPIY a considéré la propagande comme un facteur important de la violence interethnique. Dans l'affaire Radoslav Brđanin, le tribunal a décrit la propagande comme l'une des principales forces motrices des conflits interethniques, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Le Tribunal pénal pour le Rwanda a également considéré la propagande comme une incitation au génocide, influençant directement la commission d'actes génocidaires, comme dans l'affaire Kayishema et Ruzindana, où les tueries ont commencé comme une petite étincelle avant de se propager. Les accusations dans les affaires de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines et du journal Kangura étaient fondées sur des déclarations de responsables de médias incitant au meurtre de masse. Ces affaires ont établi un lien de causalité entre l'incitation au meurtre diffusée par les médias et les actes de génocide. Notons également les poursuites pénales contre Félicien Kabuga, fondateur et principal sponsor de la RTLM en 2022. Les propagandistes ne sont donc pas épargnés de la justice pénale internationale, et leur contribution au génocide a été officiellement reconnue.

La Convention de 1948 criminalise directement l'incitation au génocide (Article 3), faisant de cette incitation un crime autonome, punissable indépendamment du fait qu'elle ait été ou non suivie d'actes réels. Selon l'article 4, les personnes qui commettent un génocide ou tout autre acte, comme ceux de l'article 3, sont passibles de sanctions, qu'il s'agisse de dirigeants, de fonctionnaires ou de particuliers. Conformément à la jurisprudence de la Cour internationale de justice (CIJ), la commission d'actes de génocide entraîne également la responsabilité de l'État, qui peut être imputé des actions de ses agents. Les Etats sont reconnus responsables des violations de leurs obligations de prévenir et de punir le

génocide. Dans le cas de la propagande et de la désinformation, il est possible de reconnaître la même responsabilité car les propagandistes agissent sous le contrôle et les instructions de l'État, avec l'aide des moyens fournis (ex : médias d'État, médias financés par l'État, comme c'est le cas pour les journalistes de RT en Russie). Si le régime de Poutine a créé un discours anti-ukrainien unifié, les actions individuelles des propagandistes sont primordiales. Sans elles, il n'y a pas de corpus delicti, et il ne peut pas y avoir de responsabilité d'Etat. Soulignons, que les discours d'incitation à l'éradication des Ukrainiens et la rhétorique éliminatrice ont permis la déportation forcée d'enfants vers la Russie, acte qualifié de génocide selon la Convention. On peut aussi inclure les exemples d'incitation à la destruction des infrastructures civiles, entraînant des pertes humaines et des souffrances pour la population civile. Quelles sont, dès lors, les perspectives de poursuites pénales ?

Les propagandistes et les officiels ayant fait des déclarations anti-ukrainiennes pourraient être poursuivis, notamment dans les cas d'incitation à l'élimination des Ukrainiens « irrécupérables », c'est-à-dire ceux qui refusent de renoncer à leur ukrainité et qui « n'ont pas été guéris de la maladie du nazisme ». Les discours incitant à la création de conditions de vie insupportables pour la population civile ukrainienne, par des attaques à la roquette sur les infrastructures énergétiques et civiles ainsi que par la destruction de villes paisibles, pourraient également être criminalisés. Cela inclut également les discours diabolisant constamment les Ukrainiens (identifiés comme groupe au sens de la Convention), ainsi que l'utilisation de narratifs stratégiques pour justifier les bombardements de civils par des tirs de roquettes. Ce type de déclarations présente des signes clairs de violation de l'article III.

Nous avons étudié plus de 300 déclarations de propagandistes officiels, de blogueurs militaires et de politiciens. Bien que toutes ne puissent pas être incluses dans cette étude, nous avons observé que beaucoup d'entre elles utilisaient des expressions couramment employées lors d'autres génocides, comme l'Holocauste. Ces propos déshumanisants qualifient régulièrement les Ukrainiens de noms d'animaux, de maladies ou de « sous-ethnies ». Les déclarations nient généralement le droit des Ukrainiens d'exister en tant que groupe national. De plus, elles présentent une caractéristique importante du discours génocidaire : la généralisation, qui consiste à blâmer l'ensemble des représentants du peuple protégé, en l'occurrence les Ukrainiens, pour tous les méfaits. Les civils et les combattants officiels de l'armée ne sont pas distingués : tous sont considérés comme devant être éliminés.

Par exemple :

Le député de la Douma, Aleksey Zhuravlev, déclarait le 1er juin 2022 : « Deux millions d'Ukrainiens (incorrigibles) doivent être dénazifiés, c'est-à-dire éliminés »¹⁸⁹.

Vladlen Tatarky, propagandiste et correspondant militaire, affirmait le 24 octobre 2022 : « J'ai l'impression que les gens ne comprennent pas que les ennemis doivent être tués et que tout ce qu'ils nous ont pris doit être repris. C'est-à-dire qu'il faut le faire de manière résolue et irrévocable, sans se soucier d'aucune internationale inutile ou autre ».¹⁹⁰

Anton Krasovsky, propagandiste de RT, déclarait le 24 octobre 2022 : « Ils auraient dû être noyés. Noyez ces enfants (qui prétendent que l'Ukraine est occupée par la Russie). Une fois qu'ils ont dit que les Moscovites les ont occupés, vous les jetez immédiatement dans une rivière au courant rapide... ou dans la cabane de Smerekov pour les pilonner et les brûler ». Il poursuivait le 16 mars 2023 : « Les Ukrainiens doivent être détruits là-bas. Les Khokhols et leurs enfants. C'est de la pourriture, il faut la détruire. Toute la population. Les Ukrainiens jusqu'aux bébés. Ils doivent tous être détruits. Ils ne sont ni nos frères ni nos sœurs »¹⁹¹.

Igor Mangushev, mercenaire de la République populaire de Louhansk et personnalité publique importante, déclarait le 30 août 2022 : « Notre guerre est une guerre contre une idée. Contre l'idée que l'Ukraine est un État antirusse. Nous sommes en guerre contre cette idée, et tous les porteurs de cette idée doivent être détruits. L'Ukraine doit être désukrainisée »¹⁹².

L'ensemble de ces déclarations ont été faites – et ont été intensifiées – après la révélation des massacres de Boucha, Irpin, Izym, et d'autres villes. Sans remettre en cause les méthodes militaires, les propagandistes ont préféré inciter l'armée à commettre davantage de crimes.

Nous disposons désormais de preuves solides, grâce aux déclarations publiques et aux discours filmés, retransmis, enregistrés et partagés massivement sur les plateformes, de violations du paragraphe c) de l'article 2 de la Convention sur le Génocide, selon lequel « infliger délibérément à un groupe des conditions de vie calculées pour entraîner sa destruction physique totale ou partielle constitue un crime

¹⁸⁹ <https://censor.net/ru/v3339879>

¹⁹⁰ <https://twitter.com/JuliaDavisNews/status/1584365167176871936>

¹⁹¹ <https://www.currenttime.tv/a/32098615.html>

¹⁹² Voir également, Lors d'une représentation dans un club, Mangushev tenait le crâne d'un soi-disant soldat ukrainien tué à Marioupol (30 août 2022). <https://www.currenttime.tv/a/ukraine-russia-war-mangushev/32010950.html>

de génocide ». Nous considérons que l'incitation à la destruction des infrastructures civiles est un acte criminel punissable. Dans les médias russes officiels, les tirs de missiles et d'artillerie, visant des bâtiments résidentiels dans les villes et les villages ukrainiens ont toujours été qualifiés de « frappes de représailles ». Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Forts du soutien populaire officiel, les militaires russes ont accéléré les attaques sur les centrales électriques, les stations-services, les chaufferies et les autres infrastructures vitales pour la population. Des dizaines de villes et de villages se sont retrouvés sans électricité, sans chaleur, sans gaz et sans eau. Les habitants ont souffert du froid et de la faim. Jamais les propagandistes n'ont faibli dans l'expression de leur satisfaction, exhortant l'armée à intensifier les attaques.¹⁹³

Andrey Gurulyov, député de la Douma russe, déclarait sur le programme « 60 minutes » de Russia 1: « Un manque d'électricité signifie un manque d'eau, de réfrigérateurs, d'égouts et la ville de Kiev baignera dans la merde une semaine après une coupure d'électricité, avec une menace claire d'épidémie... C'est-à-dire que nous prévoyons immédiatement un flux de réfugiés vers la frontière occidentale, n'est-ce pas ? Cela signifie également l'effondrement du pays et c'est assez efficace. Donc, je suppose que cela devrait continuer, car cela aura un très bon effet » (20 octobre 2022).¹⁹⁴

Sur la chaîne Russia 1, Margarita Simonyan et Vladimir Solovyov déclaraient le 11 septembre 2022: « Et en Ukraine, qu'est-ce qui reste de la partie non libérée ? Il n'y a pas d'infrastructure civile ? Il n'y a pas de lignes électriques ? La centrale nucléaire est encore là. Les nœuds sont beaucoup de pièces d'infrastructure différentes qui pourraient mettre hors service ce qui reste de cet état hostile envers nous. Très rapidement, facilement et durablement... Et ils me demandent pourquoi nous ne faisons pas cela ? » Solovyov ajoutait : « Je demande cela depuis longtemps. À mon avis, il est temps de frapper plus fort, il est juste temps de frapper plus fort »¹⁹⁵

Andrei Perla, commentateur de la chaîne Tsargrad-TV, déclarait le 13 décembre 2022 : « Les nôtres frappent des infrastructures. Et eux [les Ukrainiens] visent les gens. Et ils pleurent quand ils restent sans lumière. Je pense qu'il est temps pour nous d'ajouter un peu de brutalité. Vous ne pouvez pas être plus gentil que votre adversaire si votre adversaire est inhumain. »¹⁹⁶

¹⁹³ ISANS, Pilot Report, "incitement to genocide against ukrainians in russian and belarusian propaganda, experience in documentation and systematization", May 2023 <https://isans.org/wp-content/uploads/2023/06/incitement-to-genocide-report-isans-may-2023-eng-fin.pdf>

¹⁹⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=10AiNAsCnkw>

¹⁹⁵ SIMONYAN Margarita "Sunday Evening with Vladimir Solovyov", sur Russia-1.

¹⁹⁶ PERLA Andreï : Russian have called for ruthless retaliation strikes « it's time » https://amp.tsargrad.tv/news/russkih-prizvali-k-bezzhalostnym-udaram-vozmezdija-pora_683881

Les exemples sont nombreux et omniprésents. La désinformation et l'utilisation des narratifs stratégiques haineux, ayant pour conséquence directe l'intensification des crimes de guerre et de génocide commis contre le peuple ukrainien, pourraient être sanctionnés sur le fondement de la convention de 1948 prohibant « l'incitation au génocide ». Ce cadre juridique est intéressant au regard de la diversité des déclarations regroupées. Les preuves se collectent aisément. Cependant, la Convention ne couvre qu'une partie de la désinformation du Kremlin laissant les victimes partiellement indemnisées.

La politique d'État de négation de l'existence de l'Ukraine comme État indépendant et légitime ne sera pas sanctionnée. Les déclarations ne mentionnent pas toujours expressément le « peuple protégé ». La Convention ne permet de saisir qu'une partie de l'escalade supplémentaire de la rhétorique, qui s'est produite dans la deuxième partie de la guerre. La remise en cause de l'identité nationale ukrainienne, le droit fondamental à l'autodétermination du peuple ukrainien et leur souveraineté sont autant de justifications de l'opération militaire spéciale. En définitive, l'entreprise d'annihilation totale risque de ne pas être sanctionnée. Les propos des plus hauts dirigeants appelant à la « dénazification », à la destruction de l'identité et au rétablissement d'un contrôle russe sur le pays ne sont pas empêchés en application du droit international pénal. Ces articles de fond sont certainement les plus traumatisants pour le peuple ukrainien. Il semble étonnant que des déclarations, inconditionnellement condamnées et inacceptables du point de vue des valeurs humaines universelles et des principes des relations internationales, ne soient pas considérées comme criminelles, en particulier du point de vue de la Convention sur le Génocide.

Prenons quelques exemples de déclarations tombant en dehors du champ de la Convention. En 2000, Alexandre Douguine déclarait « L'Ukraine en tant qu'Etat n'a aucune signification géopolitique. Elle n'a ni un message culturel spécial d'importance universelle, ni l'unicité géographique, ni d'exclusivité ethnique ».¹⁹⁷

Timofeï Sergueïtsev écrivait déjà en 2021 « l'Ukraine, dont l'existence est encore permise, doit sans doute devenir neutre et fédérale », « le début d'un conflit militaire à grande échelle est de plus en plus probable ». Son article publié par RIA Novosti, appelant à la « désukrainisation » pourrait également ne pas être considéré comme une « incitation au génocide » au sens de la Convention.

Plus significatif encore, on peut rappeler l'article rédigé par Vladimir Poutine, publié en 2021 sur le site Web du Kremlin, en Russe et en Ukrainien, consacré à l'unité historique des deux pays, alternant entre

¹⁹⁷ DOUGUINE Alexandre : Fundamentals of Geopolitics, Moscow 2000, "Geopolitical Decomposition of Ukraine" p. 928, as quoted here: http://cejsh.icm.edu.pl/cejsh/element/bwmeta1.element.ojs-doi-10_17951_we_2016_2_2_57/c/5571-3827.pdf

un rejet de l'Histoire et de l'identité ukrainienne, et des récits de « nation » russe humiliée. Sa nature rappelle beaucoup l'esprit du IIIe Reich.

Ajoutons les propos de Medvedev (vice-président du Conseil de sécurité de la Russie), jouant habilement avec les règles du droit international « Pourquoi l'Ukraine v-a-t-elle disparaître ? Parce que personne n'en a besoin. Une Ukraine incomplète n'est pas du tout un pays... Des morceaux de la Russie, appelés Ukraine dans les frontières de 1991 n'est qu'un malentendu généré par l'effondrement de l'URSS. Nous n'avons pas besoin d'une Ukraine incomplète. Personne sur la Planète n'a besoin de ce genre d'Ukraine » (8 avril 2023).¹⁹⁸

Le 11 août 2022, Konstantin Malofeev, propriétaire de la chaîne Tsarfrad-TV a déclaré « L'objectif de l'opération militaire spéciale devrait être la destruction complète de cette entité pseudo-étatique néonazie et anti-chrétienne... La véritable Ukraine est une partie intégrante de la Russie »¹⁹⁹

Il est essentiel de rappeler que chaque élément de langage est un acte performatif. Les déclarations produisent un effet, elles créent irrémédiablement une réalité. C'est particulièrement le cas lorsqu'elles émanent de personnalités publiques, dont le savoir, la connaissance, le professionnalisme sont reconnus en Russie. Les règles internationales permettent au Président russe de continuer à bénéficier d'une immunité juridique – dont il bénéficie déjà en vertu du droit constitutionnel – malgré des violations quotidiennes des règles de droit. Cette politique d'Etat anti-ukrainienne et les déclarations systématiques, méthodiques (marquées par leur répétition, tout en changeant d'interlocuteur, et une adaptation au cours du conflit), ont créé un terrain fertile pour des discours des plus radicaux et agressifs. Il demeure difficile de poursuivre pénalement les dirigeants et les propagandistes pour un usage illégal de la désinformation et des narratifs stratégiques russes, alors même qu'ils forment une méthode militaire, et une politique d'Etat génocidaire. Si le contexte militaire et géopolitique évolue et que des armes anciennes se modernisent et se développent, les anciennes règles juridiques et les interprétations persistent risquant de devenir anachronisme et de laisser impunis les pires criminels, tout en pénalisant finalement les victimes... Adapter le droit aux évolutions rapides de la réalité est une tâche complexe et chronophage. Toutefois, lorsque cette réalité touche successivement des peuples – et l'ordre juridique international – depuis 2001, il devient urgent de réviser et d'adapter les règles anciennes. Le droit doit être en mesure de refléter le présent et de protéger les plus vulnérables. La justice au service des puissants est-elle une justice équitable ?

¹⁹⁸ https://vk.com/dm?w=wall53083705_54704

¹⁹⁹ <https://t.me/kvmalofeev/896>

En résumé, une interprétation stricte du droit international ne permet pas de criminaliser efficacement la méthodologie discursive créée par le Kremlin, que le Jerusalem Center a qualifié de « Cinq D » : déshumanisation, diabolisation, délégitimation, désinformation, déni, menaces et glorification de la terreur.²⁰⁰ Progressivement, le Kremlin a franchi chacune de ces étapes. Cette guerre nous permet de comprendre le Kremlin. Vladimir Poutine maîtrise bien l'art du langage et sait manipuler les règles du droit, de sorte que les incitations au génocide les plus extrêmes n'incluent pas toujours des appels « directs à tuer des membres d'un groupe ou à détruire le groupe en tout ou partie ». La CPI est-elle prête à retirer ses œillères ? Lorsqu'on examine les conséquences de cette politique, la nature du génocide commis apparaît elle aussi singulière. Les mots peuvent-ils engendrer un type particulier de génocide ?

2) La question du génocide culturel : un crime toléré ?

L'utilisation de la désinformation modifie en profondeur la typologie des dommages subis par les civils. En tant que stratégie militaire, la nature de la désinformation évolue constamment en réponse aux dynamiques de la guerre. La rhétorique génocidaire du Kremlin s'ajuste en fonction des victoires et des revers militaires. Il y a malgré tout certaines constantes. Depuis le début des bombardements russes, les autorités ukrainiennes accusent la Russie de commettre un "génocide culturel". Nicolas Werth a suggéré que le Président russe pourrait être accusé de « crime contre l'Histoire ».²⁰¹

La notion de « génocide culturel » jusqu'alors principalement invoquée par les populations autochtones, ne fait pas l'unanimité dans la doctrine. Elle n'est pas explicitement reconnue par la Convention de 1948²⁰² qui limite strictement la définition de ce terme, excluant les actes portant atteinte à l'identité nationale, linguistique, religieuse ou sociologique d'un groupe. Le TPIY a rejeté la notion en 2001, affirmant qu'il « ne rentrait pas dans la définition du génocide une (action) qui s'en prendrait exclusivement, en vue de les annihiler, aux traits culturels et sociologiques d'un groupe humain, fondements de son identité »²⁰³. L'agression russe en Ukraine en 2022 a cependant engendré à la fois des destructions physiques (correspondant à la définition traditionnelle du génocide) et une destruction

²⁰⁰ Par exemple, les propos de Solovyov, diffusés sur la Chaîne Russia I – discutant lors de l'opération militaire spéciale, « Lorsqu'un médecin déparasite un chat, alors pour le médecin c'est une opération spéciale. Pour les parasites c'est une guerre, et pour le chat c'est un nettoyage » (19 juillet 2022). Citons également ceux de Sergei Mardan, chroniqueur pour la Radio Komsomolaskaya Pravda « Je ne ressens de pitié pour personne. Pour personne du tout. Voilà contre qui l'armée russe se bat, elle bat des goules. Avec les morts vivants ressuscités » (28 mai 2023).

²⁰¹ LORRAIN François-Guillaume : «Poutine passible de crime contre l'Histoire», 05/06/2022, Le Point https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/poutine-passible-de-crime-contre-l-histoire-05-06-2022-2478379_1913.php#11 « La principale ressource de la puissance et de l'avenir de la Russie réside dans notre mémoire historique » (Vladimir Poutine, 2013 devant le premier congrès de la société russe d'Histoire militaire)

²⁰² Nous considérons qu'il s'agit surtout d'un choix politique. La notion de « groupe culturel », qui aurait pu faire partie de la condition « groupe protégé ». Ce choix a empêché de qualifier de génocide, par exemple, des attaques de masse commises à l'encontre d'une communauté socio-politique.

²⁰³ TPIY Le Procureur c. Radislav Krstic, IT-98-33-T, Jugement 2 août 2001, § 580

culturelle massive, que nous qualifions de « génocide culturel ». Cette expression est utilisée pour décrire la destruction intentionnelle du patrimoine culturel d'un peuple pour des raisons politiques, militaires, religieuses, idéologiques, économiques ou raciales. Raphael Lemkin avait déjà proposé d'inclure un volet culturel²⁰⁴ au concept de génocide en 1933, mais cette idée fut abandonnée par les auteurs de la Convention de 1948.

La sixième commission de l'Assemblée générale des Nations Unies a expressément voté l'exclusion du "génocide culturel" de la Convention, jugeant cette notion trop éloignée des objectifs de la Convention et mieux traitée par les règles de protection des minorités nationales. Malgré cela, certains juges ont suggéré que "l'intention de détruire" mentionnée dans la Convention (dont il est question dans le chapeau de l'article 2) pourrait inclure la destruction culturelle.²⁰⁵ En dehors des juridictions internationales pénales, et du cercle des juristes spécialisés, le terme « génocide culturel » continue d'être utilisé pour décrire la destruction politique de cultures traditionnelles, telles que celles des Arméniens, des Tibétains et des Ouïghours.

L'Ukraine est reconnue comme un État indépendant par la majorité des États sur la scène internationale, son identité remontant bien avant la fin du XXe siècle. Dès le XVIIe siècle, les cosaques ukrainiens tentaient déjà d'établir un État indépendant. Le mouvement indépendantiste a progressé tout au long du XIXe et au début du XXe, menant à la déclaration d'indépendance de 1918 durant la révolution russe. Bien que la république populaire d'Ukraine ait été de courte durée, elle a ouvert la voie à l'État indépendant émergé des décombres de l'Union soviétique en 1991.²⁰⁶ Malgré son ancienneté et la reconnaissance internationale dont bénéficie l'Histoire nationale ukrainienne, Vladimir Poutine et l'ensemble de la classe dirigeante considèrent qu'il n'existe pas d'identité ukrainienne autonome distincte. En examinant les articles et les propos des idéologues officiels proches du Kremlin, tels que Douguine et Sergueïtsev, on constate que la visée première de l'opération spéciale russe est d'anéantir l'identité ukrainienne. Rappelons les propos déjà évoqués, Douguine écrivait en 2014 sur son site web Vkontakte « je ne peux pas croire qu'il s'agit d'ukrainiens. Les ukrainiens sont un merveilleux peuple slave et voici une race de bâtards qui a émergé des bouches d'égout... Nous devrions nettoyer l'Ukraine de ces idiots. Le génocide des crétins est du et inévitable ». La majorité des Occidentaux ont relativisé ces affirmations, soutenant que des extrémistes existent dans toutes les nations et n'ont pas forcément

²⁰⁴ Il avait notamment proposé l'inclusion de cette idée sous la dénomination de « vandalisme »

²⁰⁵ Nous renvoyons sur ce point le lecteur aux différentes opinions exprimées dans l'affaire de 2004, Procureur c. Krstic (TPIY)

²⁰⁶ SAPUPPO Mercedes "Russia is targeting Ukrainian national identity with attacks on heritage sites", Atlantic Council, 3 aout 2023 <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/ukrainealert/russia-is-targeting-ukrainian-national-identity-with-attacks-on-heritage-sites/>

une influence majeure.²⁰⁷ Ils ont également suggéré que le Kremlin utilise ces voix discordantes pour créer une confusion et rendre ses propres positions plus acceptables. Cependant, en examinant les écrits de Douguine sur l'identité et la civilisation ukrainienne, et celles prononcées par Poutine, les liens semblent directs. Les idées de Douguine, imprégnées de racisme et de pensées fascistes, résonnent profondément avec la rhétorique de Poutine, qui se fonde sur une dichotomie entre les "bons" Ukrainiens et les "mauvais" Slaves de l'Est, au cœur des narratifs stratégiques. « La seule façon d'accommoder la psyché impériale russe et la réalité – le sentiment d'identité autonome ukrainienne – est de la nier, de reléguer discursivement les vrais Ukrainiens et de les considérer comme des sous-humains, des « bâtards »²⁰⁸.

Dès 2014 les jalons de la « question ukrainienne », terreau du futur génocide humain et culturel étaient posés. En conséquence, l'Ukraine doit non seulement être débarrassée des Ukrainiens, mais cet espace territorial vidé et libéré doit être transformé pour le « merveilleux peuple slave ». Dans cette « frénésie idéologique », si caractéristique de l'opération militaire spéciale, les « ukrainiens n'ont plus le droit d'exister », dans leur identité. On comprend ainsi la nécessité juridique de reconnaître officiellement la dimension culturelle du génocide en cours. Il y a dans cette guerre, un terrible effacement des identités. La destruction de la nation ukrainienne se manifeste donc tant par l'extermination physique d'un peuple (génocide au sens traditionnel) que par les politiques russes d'assimilation et d'étouffement identitaire (génocide culturel). Le message que Vladimir Poutine envoie aux peuples est assez simple. Comme le résume Volodymyr Yermolenko: « Qu'est-ce que la richesse pour vous, européens ? Comme l'a dit Marx, c'est posséder les moyens de production. Les Russes se rendent compte qu'ils ne peuvent pas rivaliser avec le monde occidental en matière de production, mais qu'ils peuvent rivaliser dans le domaine de la destruction. Ils veulent donc posséder les moyens de destruction. Le message est le suivant : vous pouvez contrôler la vie des gens, mais nous contrôlons la mort des gens, nous déciderons du moment où vous allez mourir ».²⁰⁹ En Ukraine, les hommes sont assassinés, les femmes sont violées, les enfants sont enlevés, et parallèlement, toute trace de la culture ukrainienne doit être effacée.

Le crime de génocide implique intrinsèquement une politique fondée sur le « déni de l'existence de groupes protégés ou le refus de reconnaître les éléments d'identité de ces groupes ». Cependant, les crimes perpétrés par l'armée russe sont d'une ampleur bien plus grande. Il ne s'agit pas uniquement de déclarations publiques, l'armée russe procède de manière rigoureuse et systématique à la destruction du patrimoine culturel ukrainien dans son intégralité. Les symboles deviennent des cibles. Un an après

²⁰⁷ RIABCHUK Mykola, SciencesPo, les dossiers du CRI "A long ongoing war. Putin's imaginary ukrainians and a mythic russian identity", 2022 <https://www.sciencespo.fr/cei/fr/content/dossiersducri/long-ongoing-war-putin-s-imaginary-ukrainians-and-mythic-russian-identity>

²⁰⁸ *Ibid*, propos rapportés par l'auteur.

²⁰⁹ SCHOLTEN Jaap, "Let's erase the memory of them, cultural genocide in Ukraine", DC, 19 septembre 2023 <https://dutchculture.nl/en/news/cultural-genocide-in-ukraine-jaap-scholten>

l'invasion, Christianity Today avait déjà recensé la destruction de 494 églises, monastères et autres édifices religieux endommagés ou détruits en Ukraine. Récemment, l'UNESCO, après un premier bilan provisoire, a indiqué que 27 musées, 105 bâtiments historiques, 19 monuments, 120 sites religieux, 13 bibliothèques et des archives avaient été endommagés ou détruits. Le ministère ukrainien de la culture a publié une liste plus complète de 1605 bâtiments d'importance culturelle qui ont été endommagés ou détruits par la violence russe : 607 bibliothèques, 90 musées et galeries, 28 théâtres et salles de concert, 120 écoles d'art et 760 centres de création. Selon l'UNICEF, 1 300 écoles ukrainiennes ont été réduites en miettes. En 2023, l'attaque de la Transfiguration à Odessa a été jugée particulièrement choquante, car il s'agissait de la plus grande église de la ville se trouvant au cœur du centre historique d'Odessa, classée par l'UNESCO. Quelques jours plus tard, les forces russes ont bombardé la Cathédrale Sainte Catherine de Kherson, un autre monument orthodoxe des plus importants. Ces destructions ne sont pas des accidents. L'armée russe vise d'abord les symboles²¹⁰. La justification est simple : les ukrainiens n'ont pas d'identité. Selon Ihor Poshyvailo, la meilleure façon « de comprendre l'invasion russe en cours est de la considérée comme une guerre du patrimoine ». Il ne s'agit pas « d'une guerre traditionnelle pour un territoire ou comme une campagne militaire aux objectifs politiques limités, mais comme une guerre contre notre mémoire historique. Une guerre contre notre identité. Une guerre contre notre culture. Et bien sûr, une guerre contre notre avenir ».

Consciente de ces enjeux, la Commission de la culture de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a reconnu que l'effacement de l'identité culturelle ukrainienne était un instrument de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et faisait partie d'une politique de génocide. Le 25 mai 2022, Alexandra Xanthaki, rapporteuse spéciale sur les droits culturels a averti que les violations multiples des droits culturels en Ukraine auront des effets dévastateurs à l'ère post-guerre. Cette manière poutinienne de faire la guerre, et le crime de « génocide culturel », affecte également l'établissement sur le long terme d'une société multiculturelle pacifique.²¹¹ La résistance de l'Ukraine sur le champ culturel s'est intensifiée. Des armées non officielles ont émergé, elles sont composées de citoyens résistants, d'artistes, qui affrontent leurs opposants russes. L'art, la littérature constituent des moyens ultimes pour les Ukrainiens afin de réaffirmer leur identité, et de contrer les récits stratégiques, de dénoncer les mensonges historiques et idéologique, de retranscrire leur quotidien et de panser les plaies que le droit ne permet pas d'apaiser et de lutter contre toute tentative de réitération. « La gloire de l'Ukraine n'a pas encore péri » (hymne national ukrainien).

²¹⁰ *Ibid*, Volodymyr Yermolenko (philosophe et essayiste) « toute trace de la culture et de l'histoire ukrainienne doit être effacée » (ce qui explique que l'armée ait intensifié ses attaques sur des sites / musées particulièrement sacrés et symboliques pour la culture ukrainienne).

²¹¹ *Ibid*, propos d'Alexandra Xanthaki rapportés par l'auteur.

En résumé, nous considérons que le droit international pénal est une manière nécessaire rationaliser l'irrationnel. Rendre justice est un acte unique, permettant de redresser les torts du passé et de poser les fondations pour un avenir rétabli et équitable. Le droit international est un instrument essentiel pour la reconstruction de l'Ukraine, lui conférant le statut de « victime » plutôt que celui d'agresseur. Il reconnaîtra et protégera sa légitimité et son indépendance future en tant qu'État souverain, tout en condamnant les crimes perpétrés par le régime de Poutine. Notre étude, à travers l'analyse de l'emploi de la désinformation et de l'usage du langage, éclaire les raisons et les mécanismes par lesquels un peuple peut en venir à associer son identité à un génocide – publiquement revendiqué – d'un autre peuple. Elle pose également la question de la reconstruction de l'identité russe à la fin de la guerre. Comment les russes redéfiniront-ils leur identité nationale après avoir été marqués par une politique d'agression et de destruction culturelle en Ukraine ? Cela dépend avant tout de la responsabilité du Kremlin mais également de celle de la Communauté internationale. Si les génocides perpétrés par la Russie perdurent et si les crimes commis ne sont pas correctement reconnus, cela signifiera que la reconceptualisation de la Russie aura réussi. « Les affirmations de l'identité russes évoqueront à jamais non pas Pouchkine ou Tolstoï, mais l'extermination enthousiaste d'un peuple entier. Les morts et les atrocités que nous avons vu à Bucha et ailleurs deviendront l'expression utile de l'identité russe ».²¹²

III. Crimes contre l'Humanité et persécution : la responsabilité pénale des idéologues et des propagandistes officiels

Il convient d'examiner le troisième et dernier fondement juridique susceptible de permettre la condamnation des propagandistes officiels. Il ne s'agit pas d'examiner la désinformation sous l'angle d'une méthode de guerre, ou d'une arme, dans le cadre d'un conflit de haute intensité, ni de la placer sous l'angle du génocide. L'objet de cette analyse est de réfléchir à la poursuite des journalistes russes officiels pour leurs propos haineux contraires au droit international pénal. Ainsi, nous examinons juridiquement l'utilisation individuelle (par « le bas ») de l'idéologie officielle.

Notre analyse et notre réflexion est renforcée par la récente communication de la FIDH²¹³, soumise vertu de l'article 15 du Statut de Rome, au Bureau du procureur de la CPI. Rappelons que notre étude a pour objet principal de réfléchir aux concepts juridiques pouvant être utilisés devant la CPI, et les tribunaux internationaux, afin de qualifier pénalement la désinformation, et son usage fait par le Kremlin. Il ne s'agit donc pas d'une accusation officielle visant à la poursuite individuelle d'acteurs. Néanmoins, par

²¹² STANLEY Jason, "The genocidal identity", project syndicate, 27 avril 2022 <https://www.project-syndicate.org/onpoint/russia-genocide-in-ukraine-forms-new-national-identity-by-jason-stanley-2022-04>

²¹³ FIDH, "Communication submitted under Article 15 of the Rome Statute of the International Criminal Court", juin 2024 https://www.fidh.org/IMG/pdf/article_15_communication_on_hate_speech_as_the_crime_against_humanity_of_persecution_in_the_situation_of_ukraine.pdf

souci de clarté, de pédagogie, et parce que nos observations rejoignent celles développées par FIDH appuyons notre analyse sur les propos des six propagandistes désignés dans la communication. Ainsi, sont visés Dmitri Medvedev (ancien président), Vladimir Solovyov (animateur d'une émission populaire sur Rossiya-1), Margarita Simonyan (rédactrice en chef de Russia Today), Dmitry Kiselyov (chef du groupe de médias d'État Rossiya Segodnya), Sergey Mardan (animateur de radio et de télévision) et Alexey Gromov (premier adjoint au chef de l'état-major de l'administration présidentielle de la Fédération de Russie, qui pourrait être déclaré responsable pour la rédaction et la diffusion de directives écrites et orales établissant les principaux récits de propagande à diffuser, ainsi que pour l'organisation de réunions hebdomadaires avec leurs représentants). La communication souligne, que les individus désignés ne sont « qu'un groupe représentatif d'un incubateur de haine plus général soutenu par l'Etat, et qu'ils ont été sélectionné en raison de leur position d'influence, de la gravité, de la fréquence et de la portée de leurs déclarations. Les discours des propagandistes, y compris ceux des journalistes et blogueurs, ont été massivement diffusés à la radio et sur les médias sociaux, incitant à la violence contre les Ukrainiens et les déshumanisant. Ils sont régulièrement qualifiés de "vers", "nazis", "démons", "satanistes", etc., et sont accusés d'avoir commis un génocide contre les Russes et les russophones de l'est de l'Ukraine. Il nous semble essentiel de sensibiliser les juristes en droit international pénal au rôle de la rhétorique dans la guerre en Ukraine, en soulignant que ces discours de haine peuvent constituer un crime contre l'humanité de persécution, tel que défini par le Statut de Rome. La persécution est caractérisée par la privation intentionnelle et grave des droits fondamentaux d'un groupe ou d'une collectivité identifiable, fondée sur des critères politiques, raciaux, nationaux, ethniques, culturels, religieux, sexuels ou autres, universellement reconnus comme inadmissibles en droit international, et doit être commise en relation avec un acte visé par cet alinéa ou un crime relevant de la compétence de la CPI. Les discours de haine sont considérés comme un crime inchoatif, c'est-à-dire que l'acte de discours lui-même constitue une violation des droits fondamentaux, sans qu'il soit nécessaire de prouver le résultat pour que le crime soit établi.²¹⁴ Cette qualification juridique permet d'éviter à l'accusation de démontrer un lien de causalité entre le discours et le crime ou l'acte de violence ultérieur. Ce lien de causalité, entre le langage (élément immatériel) et les faits, est souvent présenté comme un obstacle insurmontable par les partisans d'une approche restrictive, opposés à la criminalisation du langage.

Sanctionner pénalement l'usage de la désinformation et des narratifs stratégiques haineux sur la base de l'article 7 du Statut de Rome présente de nombreux avantages, notamment en raison de sa solidité intellectuelle. L'accusation pourra s'appuyer efficacement sur les précédents établis par les Tribunaux pénaux internationaux, qui ont déjà utilisé l'article 7 pour condamner des propagandistes officiels. Par exemple, Julius Streicher a été condamné lors des procès de Nuremberg pour la diffusion de propagande

²¹⁴ FERNANDEZ Julian, *op cit.*

antisémite ayant "infecté l'esprit allemand"²¹⁵. De même, les figures médiatiques Ferdinand Nahimana, Jean-Bosco Barayagwiza et Hassan Ngeze ont été déclarées coupables de persécution au sens de l'article 7. La Cour a comparé les écrits de Streicher à un "poison", notant que les "écrits virulents de Kangura et les émissions incendiaires de RTLM" ont créé un "climat de préjudice" et conditionné la population à une violence accrue. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a également condamné le politicien serbe Vojislav Šešelj pour avoir publiquement appelé à l'expulsion des Croates de la ville de Hrtkovci, qualifiant son discours de persécution.

Les techniques de propagande employées en Ukraine rappellent celles utilisées lors des grands génocides du XXe siècle, notamment par le vocabulaire employé. Par exemple, Julius Streicher comparait les Juifs à un "fléau", un "parasite", un "ennemi", un "malfaiteur", un "propagateur de maladies", et une "nuée de sauterelles", appelant à leur extermination "jusqu'à la racine". De manière similaire, les propagandistes russes ont souvent qualifié les Ukrainiens de "sous-ethnie" et de "vermine". Comment ne pas établir un parallèle entre Alexey Gromov à Otto Dietrich, chef de la presse du Reich au sein de la NSDAP ? Ce dernier a été reconnu coupable de « persécution », en tant que crime contre l'humanité lors du procès de ses ministères organisés par les autorités américaines, dans le cadre des « douze procès de Nuremberg ». La Cour a fondé sa décision sur son contrôle de la presse, ainsi que sur l'existence d'instructions quotidiennes et de directives périodiques transmises aux journalistes. Il a été jugé responsable de la « campagne bien orchestrée, répétée et persistante pour inciter la haine du peuple allemand contre les Juifs », une campagne qui ne visait pas simplement à « unir le peuple allemand dans l'effort de guerre », mais avait pour objectif clair de « soulever la haine des Allemands contre les Juifs, de justifier les mesures prises et à prendre contre eux, et de dissiper tout doute quant à la légitimité des mesures de persécution raciale »²¹⁶. De manière similaire, Alexey Gromov a façonné les principaux récits de désinformation et dicté le contenu diffusé par les médias traditionnels, y compris la télévision, la radio, et la presse écrite. Ses réunions hebdomadaires et ses directives sur la manière de rapporter les événements politiques reflètent l'existence d'un contrôle analogue. Ainsi cette approche juridique permet non seulement de renforcer l'accusation en s'appuyant sur des précédents solides, mais aussi de souligner la gravité des discours de haine et de propagande en tant que crimes internationaux, contribuant ainsi à la lutte contre l'impunité. Dans l'affaire des Mille Collines, la Cour a condamné Ferdinand Nahimana et Jean-Bosco Barayagwiza, fondateurs de la Radiotélévision Libre des Mille Collines (RTLM), ainsi que Hassan Ngeze, fondateur et rédacteur en chef du journal Kangura, pour persécution. Leurs écrits et émissions, notamment les "dix commandements" prônant la ségrégation entre Hutus et Tutsis, et une interview radio de RTLM en juin 1994 décrivant les Tutsis comme « rusés

²¹⁵ Le TMI a constaté que l'accusé avait « infecté l'esprit allemand avec le virus de l'antisémitisme » et que « le poison que Streicher a injecté dans les esprits de milliers d'Allemand (...) les a poussés à suivre la politique nationale-socialiste et l'extermination des juifs ». Nous renvoyons le lecteur à la Communication publiée par la FIDH, citée plus haut.

²¹⁶ *Ibid.*

» et « trompeurs », ont créé un « climat de préjudice », conditionnant la population à une violence ultérieure. La Chambre de première instance a jugé que le discours de haine constituait « une forme discriminatoire d'agression qui détruit la dignité de ceux ciblés », affirmant qu'il ne s'agissait pas simplement d'une provocation à causer du tort, mais que le discours en lui-même constituait le tort (le jugement a été confirmé en appel)²¹⁷.

Examinons les conditions et les spécificités de cette qualification juridique, ainsi que ces avantages par rapport à d'autres qualifications notamment le crime de génocide et « l'incitation au génocide ». D'abord il convient de souligner que le génocide et le crime contre l'humanité reposent sur des logiques distinctes²¹⁸. La première cible principalement le groupe criminel, tandis que le second se concentre sur la dimension collective des victimes. En conséquence, leurs conditions d'application diffèrent, et il est souvent plus facile pour l'accusation de démontrer un crime contre l'humanité que de prouver un génocide. De plus, contrairement à l'incitation directe et publique au génocide, la qualification du crime contre l'humanité, en particulier de persécution est plus flexible. Elle couvre une gamme plus large de violations des droits humains. Elle ne requiert pas la preuve que les discours ou les actes ont directement conduit au génocide ou à des violences physiques mais se concentre sur la gravité de la privation des droits fondamentaux. Cette qualification permet de traiter les discours de haine et les narratifs stratégiques comme des crimes en eux-mêmes, sans nécessité la preuve du lien de causalité avec les actes de violence, ce qui facilite la poursuite de comportements destructeurs même lorsqu'ils n'ont pas encore engendré de résultats violents. Enfin, la persécution offre une protection légale plus large aux groupes identifiables.

Elle permettra ainsi de dépasser les deux difficultés juridiques majeures déjà expliquées à propos de la qualification de génocide. Premièrement l'étude approfondie des narratifs stratégiques et de la désinformation russe a révélé que les ukrainiens sont fréquemment qualifiés de « masse nazie », ou de « soutiens actifs ou passifs du pouvoir ukrainiens ». Bien que ces individus appartiennent à une même nation, l'identité politique n'entre pas dans les critères discriminatoires du génocide. Deuxièmement, l'objectif officiel de l'opération militaire spéciale, à savoir « la dénazification » et la « désukrainisation », implique diverses mesures, telles que l'élimination des élites dirigeantes, et la « rééducation » des populations par la censure et la répression de toutes les idéologies pro-ukrainiennes. Pour qu'une situation soit qualifiée de génocide, il faudrait que la dissolution de l'identité du groupe soit un moyen d'atteindre sa suppression matérielle à long terme. Un objectif qui n'est pas toujours clairement exprimé par les dirigeants, notamment Vladimir Poutine et l'Administration présidentielle, ou par les propagandistes. Rappelons que le Kremlin maîtrise parfaitement le droit international et

²¹⁷ *Ibid.* Voir également, FERNANDEZ Julian *op cit.*

²¹⁸ FERNANDEZ Julian, Droit international pénal, LGDJ 2022.

emploi des termes méticuleusement choisis pour dissimuler ses intentions et éviter toute qualification de génocide.²¹⁹ La qualification de crime contre l'Humanité ne souffre pas d'autant de limites, elle couvre tout acte d'oppression d'un peuple, indépendamment de son identité, ou de la nature du projet criminel poursuivi.

Afin d'évaluer si cette qualification est vraiment la plus appropriée, il convient d'examiner les différentes conditions précisées par l'Article 7 SR.

Selon l'article 7 du statut de Rome, « on entend par crime contre l'humanité l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre une population civile en connaissance de cette attaque (...) », (tel que le crime de) (h) « Persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre public, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste au sens du paragraphe 3 ou en fonction d'autres critères universellement reconnus comme inadmissible en droit international, en corrélation avec tout acte visé dans le présent paragraphe ou tout autre crime relevant de la compétence de la Cour. (g) Par persécution on entend le déni intentionnel et grave de droits fondamentaux en violation du droit international, pour des motifs liés à l'identité du groupe ou de la collectivité qui en est l'objet.»

En conséquence, la qualification de discours de haine en tant que crime contre l'humanité de persécution repose sur plusieurs critères juridiques spécifiques. Pour qu'un discours soit considéré comme tel, il doit impliquer une atteinte grave aux droits fondamentaux et une intention discriminatoire. En pratique, ces conditions sont généralement plus faciles à établir dans des contextes de guerre de haute intensité, comme le conflit russo-ukrainien. La persécution doit s'inscrire dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre des civils en raison de leur identité, et être associée à un autre crime relevant de la compétence de la CPI. Quatre éléments clés doivent être démontrés : L'auteur doit avoir porté atteinte de manière grave aux droits fondamentaux internationalement protégés (droit à la vie, liberté individuelle, interdiction de la torture, droit à la propriété privée). L'auteur doit avoir ciblé des individus en raison de leur appartenance à un groupe, sur des motifs politiques, raciaux, nationaux, ethniques, culturels, religieux ou sexistes. L'intention de l'auteur doit être particulière, en rapport avec les circonstances entourant son acte.

Pour ce qui est des caractéristiques « généralisée » et « systématique » de l'attaque contre les civils, rappelons qu'une attaque dirigée contre une population civile est définie « comme une ligne de conduite impliquant la commission multiple d'actes mentionnés au paragraphe 1 contre toute population civile,

²¹⁹ BARDET Marie, «Le conflit russo-ukrainien face à la justice pénale internationale : Quelles qualifications pénales pour les crimes commis ?», JADE, 11 octobre 2023 <https://revue-jadie.eu/article/view/7812>

conformément à ou en vue de la politique d'un État d'une organisation visant à commettre une telle attaque ». Il s'agit peut s'agir, selon le Statut de Rome, d'une campagne ou d'une opération menée contre une population, composée de plusieurs épisodes atteignant différents niveaux d'intensité à différents endroits et à différents moments ».²²⁰ Le terme « généralisé » se réfère à l'ampleur quantitative de l'attaque,²²¹ tandis que le terme « systématique » indique un modèle méthodique et planifié de violence, suggérant l'existence d'une politique ou d'un plan organisé derrière ces actes²²². Les informations fournies par les ONG démontrent précisément que l'armée a commis de nombreuses violations du droit international humanitaire à l'encontre de la population ukrainienne.²²³ Selon les autorités ukrainiennes 97% des drones, des missiles, des bombes lancées par l'armée russe ont visé des cibles civiles. Cette situation démontre l'existence d'une attaque généralisée et systématique contre les civils ukrainiens. Nos arguments sont corroborés par les mandats d'arrêt émis par la CPI en mars 2024 contre deux hauts commandants militaires pour violations présumées de l'article 7 du Statut de Rome. Dans la première partie de notre étude, nous avons établi que les crimes commis sont liés à une politique d'État, en raison de leur fréquence, de leur étendue géographique et des schémas manifestes de violation. Les discours de propagande et de désinformation, qui pénalisent toute déclaration publique de soutien à l'Ukraine ou affichage de symboles ukrainiens, s'alignent avec la législation nationale en vigueur.

En ce qui concerne la « persécution » au sens de l'article 7(2) du Statut de Rome, il suffit d'examiner les discours diffusés par les principaux médias d'État pour constater une discrimination manifeste à l'encontre des Ukrainiens. Le travail de synthèse des déclarations des propagandistes réalisé par la FIDH fournit les éléments probatoires nécessaires aux quatre conditions requises. Soulignons, que les discours sont toujours constitués d'une manière similaire, comportant les mêmes éléments de fond. Ainsi, le discours type diffusé sur les principaux médias officiels est composé d'appels explicites à la violence contre les Ukrainiens, prônant un « véritable terrorisme », conseillant au public de « brûler les Ukrainiens vifs » et « détruire complètement l'Ukraine ». Ils incluent également la déshumanisation des Ukrainiens à travers des termes péjoratifs tels que « vers », « zombies », « canaille », « saleté », « ordure », « nazis » et « satanistes ». Afin de dissimuler et intégrer cette rhétorique dans une idéologie étatique plus large, les propagandistes utilisent la technique des narratifs stratégiques, y compris des métaphores, des néologismes (« désukrainisation ») et des euphémismes (« libération »). Ces discours comportent tous les éléments caractéristiques d'un discours de haine : intensité, fréquence de diffusion, appels

²²⁰ FERNANDEZ Julian, *opt cit*, elle est constitué de la somme des crimes adjacents (voir également ICC Elements of crimes)

²²¹ CPI, CC-01/05-01/08, *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*

²²² ICC *Situation in the Democratic Republic of the Congo, Prosecutor v Kantaga and Ngudjolo Chui*

²²³ Nous renvoyons les lecteurs aux éléments développés dans cette recherche, et rappelons que l'armée Russe à mener de nombreuses attaques visant les civils, les infrastructures civiles et les hôpitaux. Ces attaques ont toujours été indiscriminées, avec l'utilisation d'armes explosives dans des zones densément peuplées. Rappelons également les nombreuses exactions, telles que les chambres de tortures, les viols, les arrestations arbitraires, les déportations d'enfants...

explicites ou implicites à la violence contre un groupe protégé, et dénigrement basé sur l'appartenance à un groupe, déshumanisation/pathologisation, utilisation de propos déformés, choix du langage (images vives, métaphores graphiques et néologismes).²²⁴

Étudions la nature des déclarations faites par les propagandistes visés par la communication.

Depuis le début de l'opération militaire spéciale, Vladimir Soloviev²²⁵ a avancé quatre principaux récits de propagande se rendant coupable du crime de persécution :

Le premier consiste à affirmer l'unité des russes et des ukrainiens en tant que nation :

« Les ukrainiens c'est nous, une seule nation, et nous n'exterminons pas les gens, nous sommes engagés dans la dénazification »²²⁶.

Le second repose sur une division des Ukrainiens en deux groupes, il soutient que les Ukrainiens ordinaires subissent un endoctrinement et une manipulation intensifs de la part des autorités ukrainiennes, lesquelles sont selon lui sous l'influence de l'Occident collectif. Cela, selon lui, entraîne une division de la population en deux groupes distincts : « notre peuple » et « l'autre peuple ». L'expression « notre peuple » se réfère principalement aux Ukrainiens qui soutiennent les intérêts russes, favorisent l'usage de la langue russe et se considèrent comme faisant partie de la « nation russe » au sens large. Cependant, même parmi ceux qu'il considère comme russes, il affirme que certains pourraient nécessiter une « rééducation » s'ils ont absorbé la « propagande ukrainienne ». En revanche, les « autres » sont décrits comme des soutiens actifs du gouvernement et de l'armée. Il les qualifie fréquemment de complices des nazis et soutient qu'ils ont été conditionnés pour détester tout ce qui est russe. Il étend cette caractérisation même à ceux ayant voté pour Volodymyr Zelensky lors des élections présidentielles de 2019. "Parce que notre peuple est là [en Ukraine]. Oui, beaucoup de gens qui ont subi un lavage de

²²⁴ Ces critères ne sont pas officiels, ils ont été développés par la communication de la FIDH, mais nous considérons qu'ils sont une aide précieuse.

²²⁵ Il anime plusieurs émissions de télévision diffusées sur les principales chaînes d'Etat, et les chaînes privées comme Channel One, TNT, NTV, et Russia 1. Il anime deux « talk-shows » très regardés (« Soirée avec Vladimir Solovyov » (diffusée du lundi au vendredi pendant environ 2 à 3 heures) et « Dimanche soir avec Vladimir Solovyov (diffusée chaque dimanche pendant 3 heures). Les deux programmes occupent des créneaux horaires en prime time sur la chaîne d'Etat « Russia 1 » (chaîne leader). Il anime l'émission « Contact total » (mardi, mercredi et jeudi pendant environ 4 heures). Il gère également un canal sur Telegram, « SOLOVYOV » comptant plus de 1.3 million d'abonnés.

²²⁶ 27 February 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2387951>, accessed on 30 April 2024, at 00:06:10–00:06:25

cerveau par la propagande nazie. Nombreux sont ceux qui croient sincèrement que la Russie est leur ennemie." ²²⁷

L'usage d'un troisième narratif stratégique, permet à Soloviev de présenter l'Ukraine comme un État « satanique » (catalysant la peur au sein de la population russe à l'encontre de l'ennemi), en raison de la persécution présumée de l'Église orthodoxe russe et de la paganisation de l'armée ukrainienne.

"Le grand peuple ukrainien. Toute la grandeur de l'Ukraine n'a été qu'une partie de l'empire russe. Toutes les pages terribles d'humiliation et de honte où vous avez servi Satan. Revenez sur le chemin de la vérité !" ²²⁸.

Il décrit l'invasion russe comme une mission visant à combattre les nazis ukrainiens, le régime de Kiev et leurs soutiens. Le récit souligne la nécessaire libération des territoires historiques russes et la protection de la population russe contre l'oppression, notamment les restrictions sur la langue, la culture et l'éducation.

"(...) nous ne nous battons pas avec le peuple ukrainien, nous menons la dénazification de l'Ukraine, nous libérons le peuple ukrainien..." ²²⁹

En outre, Solovyov appelle régulièrement à la violence contre les Ukrainiens ou approuve les pratiques violentes menées en Ukraine

"Combien de personnes allons-nous abattre ? Autant qu'il en faudra pour vaincre la canaille nazie, c'est ce que nous ferons. Vous vous êtes maudits vous-mêmes ! Vous êtes les serviteurs de Satan ! Vous avez jeté le peuple ukrainien dans cette débauche ! Vous les avez élevés dans la haine du Donbass, dans la haine de tout ce qui est lié à la Russie ! Vous êtes coupables de la mort d'enfants que vous n'avez pas remarqués et que vous n'avez pas voulu voir ! Pour vous, la vie de Donetsk et de Luhansk ne signifiait rien. Que faites-vous maintenant ? Vous continuez à détruire des biens civils. Avez-vous pris des Himars

²²⁷ Full Contact, 1 March 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2388348>, accessed on 30 April 2024 at 00:08:56–00:09:11.

²²⁸ Evening with Vladimir Solovyov, 30 October 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2504533>, accessed on 30 April 2024, at 02 :57 :10 – 02 :57 :25

²²⁹ Full Contact, 24 February 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2387092>, accessed on 30 April 2024, at 00:19:30–00:19:45

pour tirer précisément sur des quartiers résidentiels du Donbass ? Et vos maîtres américains vous traitent comme des chiots, au lieu de chiens. Et vous l'acceptez".²³⁰

Nous pouvons citer les récits utilisés par Margarita Simonyan²³¹ afin d'étudier les parallèles. Depuis le début de l'opération spéciale, la propagandiste comme Solovyov affirmé l'unité des russes et des ukrainiens en tant que nation unique, au détriment d'une identité ukrainienne distincte.

"... Parce que les gens qui y vivent ne veulent pas vivre en Ukraine et ne veulent pas être ukrainiens. Et depuis 30 ans, l'Ukraine ne les a pas convaincus de coexister, au contraire, chaque année, elle les presse de plus en plus, les étouffe et leur fait perdre l'envie de vivre en Ukraine. Ce viol collectif ne peut durer éternellement. Il doit être arrêté et le sera."²³²

Sa proximité avec le Kremlin implique des références nombreuses et directes aux discours de Vladimir Poutine.

« Parce que Poutine considère toujours sans aucun doute que les Russes et les Ukrainiens forment un seul peuple, et que Poutine considère donc Kiev comme sa ville russe, ce qu'elle est en effet, [c'est] la mère des villes russes".²³³

Elle a également régulièrement accusé les « nazis ukrainiens » des atrocités commises dans la région du Donbass entre 2014 et 2022 (en référence au « génocide », employé par Vladimir Poutine pour justifier le déclenchement de l'opération militaire spéciale).

"...où étiez-vous pendant tout ce temps ? Ils ont commencé à bombarder des gens avec des avions, tu sais ? Ils ont bombardé la Madone de Gorlovka, ils ont bombardé la plage des enfants à Zugres."²³⁴

²³⁰ Evening with Vladimir Solovyov, 30 October 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2504533>, accessed on 30 April 2024, at 02:55:40–02:57:10.

²³¹ Nous avons déjà expliqué son implication dans le contrôle politique des médias russe par le Kremlin, voir Partie I. Soulignons simplement qu'elle entretient des liens étroits avec les autorités russes, et des relations personnelles avec les plus hauts fonctionnaires de l'État, et qu'elle a révélé disposer d'une ligne spécialisée directe avec le Kremlin. Elle commente régulièrement la guerre en Ukraine et les actions militaires russes dans plusieurs émissions diffusées sur RT, ainsi que sur NTV et TV Center, ainsi que sur son canal Rutube (plus de 200 vidéos), et sur « Q.E.D ». Son canal Télégram compte plus de 500 000 abonnés.

²³² Our Truth, 2 September 2022, available at <https://www.ntv.ru/video/2136982>, accessed on 30 April 2024, at 00:48:30–00:49:10

²³³ Q.E.D., 19 June 2023, available at https://dzen.ru/video/watch/649028b5970b3c133674b9c4?share_to=link, accessed on 30 April 2024, at 00:09:20–00:09:40.

²³⁴ Q.E.D., 6 March 2023, available at https://dzen.ru/video/watch/6405e9058d71710ef95105a7?share_to=link

Selon Margarita Simonyan, l'opération militaire spéciale cible exclusivement « le régime nazi de Kiev » et ses partisans. Il ne s'agit jamais d'ukrainiens « ordinaires ». Les ukrainiens sont en réalité des russes. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une guerre au sens traditionnel, mais d'une mission spéciale extraordinaire.

"Ce n'est pas la guerre de la Russie contre l'Ukraine, ce n'est pas une opération militaire. Il s'agit d'une guerre civile en Ukraine, dans laquelle la partie des Ukrainiens qui sont russophobes et antirusses au même titre que les fascistes étaient antisémites, sont en train de détruire une autre partie de leur propre peuple. Et la Russie se range tout simplement du côté de l'une de ces parties en conflit. Pourquoi de ce côté ? Parce qu'ils sont russes et que les autres sont antirusses. [...] tôt ou tard, la vérité prévaudra, et tout le monde verra que dans la guerre civile en Ukraine, la Russie défend le camp qui, sans avoir provoqué quoi que ce soit, a attiré le feu sur lui et qui a été détruit pendant de nombreuses années." ²³⁵

De surcroît, « Vous savez, le nazisme est appelé nazisme pour une raison. Nous n'appelons pas au hasard cette opération une opération spéciale de dénazification et nous ne les appelons pas nazis sans raison. Pas seulement parce qu'ils portent des croix gammées sur la poitrine et les épaules, car la croix gammée n'est qu'un symbole. Ce qui fait de vous un nazi, ce n'est pas seulement un symbole ; ce qui fait de vous un nazi, c'est votre nature bestiale, votre haine bestiale, votre empressement bestial à arracher les yeux d'enfants pour des raisons ethniques. Malheureusement, à notre horreur, à notre consternation et à notre stupéfaction collective et silencieuse, une partie importante de l'Ukraine, le peuple ukrainien, pas tous, et je n'espère même pas la majorité, mais une partie importante, a été obsédée par cette folie qu'est le nazisme. [...] C'est le travail des psychiatres. La folie collective affecte un nombre important de personnes, qui se réveillent et ne comprennent pas comment elles ont pu être comme ça. » ²³⁶

Comme Solovyov, Simonyan appelle régulièrement à la violence contre les Ukrainiens (à une violence aussi bien militaire, que populaire) et approuve les pratiques violentes (c'est-à-dire les crimes de guerre) menées en Ukraine.

"Nous devons sauver notre peuple, ceux qui sont encore là, le cerveau lavé, l'âme encombrée des saletés que Kiev leur jette à la figure depuis des décennies. Nous allons laver et nettoyer ces âmes. Et ceux qui ne veulent pas aller se laver sont les plus sales. Et pour ceux qui refusent de nettoyer, un sort peu enviable les attend. Mais nous devons les séparer, les sales de ceux qui veulent se nettoyer". ²³⁷

²³⁵ Evening with Vladimir Solovyov, 19 June 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2428727>, accessed on 30

²³⁶ Our Truth, 25 March 2022, available at <https://www.ntv.ru/video/2102522>, accessed on 30 April 2024, at 00:04:35–00:06:10.

²³⁷ Evening with Vladimir Solovyov, 28 January 2024, available at <https://smotrim.ru/video/2751408>, accessed on 30, April 2024, at 00:25:30–00:26:30.

Dmitry Kiselyov²³⁸ se concentre quant à lui sur cinq narratifs stratégiques principaux. D'abord, comme les autres propagandistes, il affirme l'unité des russes et des ukrainiens, formant une seule nation. Il soutient également que l'Ukraine et son peuple nourrissent de la haine envers la Russie et tout ce qui est russe. Il dépeint l'Ukraine comme un État où le nazisme a été ressuscité, en affirmant par exemple :

"Notre expérience historique montre que la dénazification ne peut être que coercitive et énergique, et qu'elle ne peut être menée que de l'extérieur. En fait, c'est ce qui a commencé maintenant. La Russie entreprend ce travail pour éradiquer une fois de plus le nazisme de l'Europe."²³⁹

Et que, "pendant les années d'indépendance, un nationalisme ukrainien agressif s'est développé en raison de la russophobie [des images montrent des personnes défilant avec des bâtons, des battes et des casques ; un rassemblement devant l'ambassade russe à Kiev aux cris de "Moskovits, sortez d'Ukraine" et des jets de pierres, même de la part d'enfants]. La langue russe commence à être ouvertement réprimée (images d'enfants ukrainiens chantant et tenant un drapeau du régiment Azov), les écoles sont fermées, les églises attaquées et les temples saisis (images d'affrontements près d'églises). Le nationalisme se transforme en nazisme avec un culte de la force [images de torches allumées et d'un drapeau à l'effigie de Stepan Bandera, suivi d'une procession aux flambeaux et des cris de "Mort aux Moskovits"], des unités semi-militaires, l'éloge des complices de Hitler et la diffusion du symbolisme nazi"²⁴⁰

L'Ukraine demeure un « État en échec », ne méritant pas d'être indépendant et devant être détruit. Il appelle comme les autres propagandistes à la violence à l'encontre des ukrainiens.²⁴¹

Sergey Mardan²⁴² soutient que la nation ukrainienne distincte n'existe pas ; selon lui, les habitants de l'Ukraine sont en réalité ethniquement russes, mais ont été manipulés pour adopter une identité ukrainienne, principalement en raison de leur opposition politique à la Russie. Il considère que

²³⁸ Depuis 2008, il occupe le poste de directeur adjoint de la Compagnie de télévision et de radiodiffusion d'Etat de toute la Russie et dirige le groupe médiatique gouvernemental Rossiya Segodnia depuis 2013 (ancien présentateur journaliste sur les chaînes : Channel One, Russia-1, REN TV, TNT, TV Centre). Il anime et présente le programme d'information « nouvelles de la semaine » sur Russia-1 diffusé chaque dimanche pendant environ 4 heures. Ce programme est considéré en 2022, comme l'émission d'actualités hebdomadaire la plus populaire (comportant beaucoup de monologues du journaliste sur la politique et les conflits). Il a régulièrement invité des responsables russes tels que le Ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov et le Président Poutine.

²³⁹ News of the Week, 27 February 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2387946> , accessed on 30 April 2024, at 00:08:20–00:08:50.

²⁴⁰ News of the Week, 13 March 2022, available at <https://smotrim.ru/video/2391643> , accessed on 30 April 2024, at 00:24:30–00:25:05.

²⁴¹ Nous invitons le lecteur à consulter la Communication de la FIDH (p. 74 à 79) afin de prendre connaissance des exemples supplémentaires de déclarations publiques faites par le propagandiste.

²⁴² Ibid, p.88 à 94. Il s'agit d'un journaliste important en Russie, travaillant pour Komsomolskaya Pravda, auteur d'une cinquantaine d'articles consacrés à l'opération militaire spéciale et à la politique étrangère russe. Il a également animé une émission de radio (2019-2022) diffusée en semaine pendant environ 2 heures, transmise sur les plateformes internet comme YouTube, et Vkontakte. Il collabore avec Solovyov, animant une émission « Mardan Live », « Solovyov Live ». Son canal Telegram « MARDAN » compte plus de 240 000 abonnés, sur lequel il publie plusieurs messages quotidiennement.

l'existence de l'Ukraine est inconcevable, la qualifiant de fasciste et satanique. Par ailleurs, Mardan appelle fréquemment à la violence contre les Ukrainiens et exprime son approbation pour les pratiques violentes menées en Ukraine.

S'il n'est pas un journaliste officiel, Dmitry Medvedev est régulièrement invité sur les plateaux télévisions, et interrogé dans la presse nationale. Il prend également, de manière incessante, la parole sur les réseaux sociaux (notamment sur son compte Telegram) ainsi que sur son compte X (en anglais) où il compte actuellement plus de 1.3 million de followers sur les deux plateformes, ce qui justifie l'étude de ces propos. Rappelons qu'il est également l'ancien Président (2008-2012) et l'Ancien premier Ministre (2012-2020) de la Fédération de Russie. Depuis 2020, il occupe le poste de Vice-Président du Conseil de Sécurité de la Fédération de Russie, un organe constitutionnel composé des plus hauts fonctionnaires de l'État russe qui conseille le Président sur les questions de sécurité nationale), et depuis 2022 il a été nommé Premier-Vice-Président de la Commission militaire industrielle de Russie, un organe supervisant la production d'armements, dirigé personnellement par Poutine. Depuis 2012 il est également officiellement à la tête du parti politique au pouvoir « Russie Unie ». Il s'agit donc d'une personnalité particulièrement influente auprès de la population russe. Ses déclarations, son point de vue et ses analyses concernant l'opération militaire spéciale revêtent une signification considérable. Il affirme²⁴³ régulièrement que les Russes et les Ukrainiens forment un seul peuple et soutient qu'il ne devrait pas exister d'État ukrainien souverain ; selon lui, l'Ukraine devrait rester une partie intégrante de la Russie, comme elle l'a été historiquement²⁴⁴. Il qualifie régulièrement l'Ukraine, d'« État 404 », la comparant à une « erreur informatique ». Et, il considère que les dirigeants et les ukrainiens ordinaires sont des nazis et que l'Ukraine doit être « dénazifiée ».²⁴⁵ De plus, il prétend que les Ukrainiens éprouvent une haine profonde envers les Russes et tout ce qui est russe. En outre, Medvedev appelle régulièrement à la violence contre les Ukrainiens ou approuve les pratiques violentes menées en Ukraine. « J'ai récemment écrit sur les raisons pour lesquelles l'Ukraine disparaîtra. Il est maintenant temps d'expliquer comment l'Ukraine disparaîtra... ».²⁴⁶

La synthèse et la présentation de ces discours accumulés, juxtaposés et interconnectés, nous a permis de recréer le climat oppressant engendré par la désinformation, immergeant ainsi notre lecteur dans une perspective comparable à celle d'un citoyen russe. Grâce à l'aide précieuse de la FIDH nous saisissons la puissance des discours, qui se renforcent mutuellement par leur redondance et leur persistance. Ils

²⁴³ Ibid, p.82 à 86.

²⁴⁴ A titre d'exemple, Telegram post, 5 April 2022, available at https://t.me/medvedev_telegram/34, accessed on 30 April 2024.

²⁴⁵ A titre d'exemple, « La part la plus passionnée des Ukrainiens a prié le Troisième Reich pendant les 30 dernières années. » Telegram post, 5 April 2022, available at https://t.me/medvedev_telegram/34, accessed on 30 April 2024.

²⁴⁶ Telegram post, 25 May 2023, available at https://t.me/medvedev_telegram/330, accessed on 13 April 2024.

dominent quotidiennement les émissions d'information, consolidant ainsi leur contrôle sur les récits développés. La stratégie de manipulation médiatique, développée et organisée par Alexey Gromov, révèle la nature systématique et collective de la campagne haineuse de persécution et son alignement avec la politique de l'Etat. La position de chacun des journalistes ainsi que leurs liens étroits avec les autorités et le contenu de leurs discours indiquent leur connaissance précise de la situation politique et militaire ainsi que le ciblage discriminatoire délibéré de la population ukrainienne. Ainsi, les conditions du crime de persécution, en vertu de l'article 7 (2) (h) et (g) du Statut de Rome semblent remplies. En étudiant précisément cette dynamique du langage, soulignons l'utilisation uniforme et récurrente du récit stratégique visant à qualifier les ukrainiens de « nazis ». Nous considérons qu'il s'agit d'un pilier de la politique de désinformation et d'un point absolument central, que le Procureur de la CPI devrait étudier en profondeur. Rappelons que, dans les sociétés russe et ukrainienne, le terme « nazi » revêt une résonance historique significative en raison de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle des millions de soldats et de civils ukrainiens, russes et biélorusses ont perdu la vie en combattant l'Allemagne nazie. La propagande soviétique – maintenue en Russie au moyen d'une mémoire nationale biaisée - a renforcé l'antagonisme entre les « nazis maléfiques » et les « glorieux défenseurs de la nation » « libérateurs soviétiques ». Chaque citoyen russe, ou presque, a dans sa famille un père, un grand-père ou une mère qui est décédé(e) en défendant la Russie. Cet argument pèse extrêmement lourd, pour des consciences traumatisées ne voulant surtout plus de guerre. Les termes « nazi » « fasciste » utilisés de manière interchangeable comme références sémantiques, culturellement et historiquement déterminées, représentent un ennemi créé politiquement, intrinsèquement cruel, sadique, impitoyable, inhumain qui doit être détruit²⁴⁷. Soulignons que cette tactique a été largement utilisée par de nombreux responsables et propagandistes serbes, dont Vojislav Šešelj et Ratko Mladić, qui appelaient les Croates « Oustachis », c'est-à-dire, collaborateurs nazis, exploitant politiquement – comme le fait la désinformation russe aujourd'hui – la mémoire collective. Les propagandistes exploitent un héritage historique sensible, incitent à l'animosité, à la peur et justifient ainsi toute forme de violence contre les cibles désignées.²⁴⁸ « Cette manipulation capitalise sur des souvenirs et des émotions culturelles », « transformant le conflit armé dans la perception publique en une croisade contre un mal dépourvu d'humanité » et universellement condamné. N'est-ce pas une nécessité, pour tout gouvernement par nature équilibré, que de combattre les nazis et néo-nazis ? Le Kremlin crée un semblant de légitimité. Ces narratifs complètent les euphémismes de « dénazification » et de « libération du peuple ukrainiens ». Ainsi, le Kremlin ne déclenche pas une nouvelle guerre, mais il termine la lutte perpétuelle contre le mal mondial. Chacun des euphémismes employés par les propagandistes justifient les crimes commis par l'armée, et dissimulent aussi la véritable nature agressive de l'opération militaire spéciale. L'autre pilier fondamental ressortant de la désinformation, telle que nous l'avons étudiée en pratique

²⁴⁷ FIDH, *op cit.*

²⁴⁸ *Ibid.*

grâce aux déclarations des journalistes propagandistes, est l'utilisation d'expressions déshumanisantes diverses. Les Ukrainiens sont décrits comme des « nazis » « russophobes » ou des « ukronazis » mais ils sont aussi des « zombies », « cannibales » de nature « bestiale » capables de commettre des actes terrifiants comme « d'arracher les yeux des enfants ». Ce sont « les autres », de la « saleté », « des diables » et des « démons ». Ils sont « intellectuellement déficients » et « malades ». Les expressions des propagandistes répondent ainsi aux critères des discours de haine interdits, notamment eu égard à leur intensité. Chacun des propagandistes a explicitement ou implicitement approuvé les actes de violences antérieurs, et a préconisé leur poursuite à l'encontre du groupe visé, suivant différents degrés de gravité (appels à la haine, extermination, anéantissement des villes). Les auteurs ont constamment dénigré et déshumanisé les ukrainiens en raison de leur appartenance à un groupe ciblé, en employant un langage portant atteinte à leur dignité, à leur valeur, par le biais d'insultes ethniques et politiques, de stéréotypes négatifs, d'étiquetage, de pathologisation et de techniques de diabolisation. Ces tactiques employées par les propagandistes ont déjà été condamnées par la justice pénale internationale. Rappelons également qu'au-delà de l'article 7 du Statut de Rome, ces déclarations sont également contraires à l'ensemble des principes du droit international devant être garantis et appliqués de manière uniforme. L'incitation à la haine fait l'objet d'une interdiction générale, au niveau international, régional ainsi qu'au niveau national en application du droit russe. Citons les articles 19 et 20 § 2 du PIDCP, l'article 4 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciales (toutes les formes de propagande et d'idéologies fondées sur la haine raciale et la discrimination sont interdites), et l'article 10 de la Convention EDH, complétée par la jurisprudence de la CEDH²⁴⁹. L'article 29 de la Constitution russe interdit explicitement la propagande qui suscite la haine sociale, raciale, nationale ou religieuse, ainsi que la propagande de la suprématie sociale, raciale, nationale, religieuse ou linguistique. Le code des infractions administratives russes et le code pénal russe interdisent les actions « visant à inciter la haine ou à l'inimitié, ainsi qu'à l'avilissement de la dignité d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur sexe, race, nationalité, langue, origine, religion, appartenance à un groupe social, commises en public ou par l'utilisation de médias de masse » (article 282 du code pénal russe). Pavel Ivanov avait été condamné par les tribunaux russes (fondateur d'un journal régional) pour incitation publique à la haine ethnique, raciale et religieuse, pour avoir publié une série d'articles présentant les juifs comme la source du mal en Russie. En outre, soulignons aussi que ces discours de haine peuvent constituer une violation du droit à l'autodétermination, un droit fondamental faisant partie du droit international coutumier (article 1 PIDCP et PIDESC). Les peuples ont le droit de déterminer librement leurs statuts politiques, de poursuivre leur développement économique, social et culturel. Ce droit est décrit, comme « l'un des principes essentiels du droit

²⁴⁹ « Il est nécessaire de sanctionner et de prévenir toutes les formes d'expression qui diffusent, incitent, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance » CEDH *Erbakan v Turkey* 26 juillet 2000
<https://hudoc.echr.coe.int/eng/#%7B%22itemid%22:%5B%22001-76232%22%5D%7D>

international contemporain » et est revêtu d'une nature erga omnes. Il s'impose ainsi à la Russie, qui est dans l'obligation de poursuivre pénalement et de condamner ces déclarations.

Si l'article 7 est utile pour sanctionner des individus ayant recours à la désinformation et à l'emploi de narratifs stratégiques haineux, il ne faut pas sous-estimer les obstacles juridiques et les difficultés que l'accusation sera susceptible de rencontrer. Il constitue pour les poursuites futures un palliatif provisoire. Comme l'ensemble des qualifications juridiques évoquées (« crimes de guerre », « stratégie militaire », « génocide », « incitation à commettre un génocide »), l'article 7 peine à saisir la gravité et la spécificité de la désinformation orchestrée par le Kremlin. Cette lacune est problématique car elle offre une impunité de fait, et il semble urgent d'établir de nouveaux critères juridiques afin de permettre une répression judiciaire effective de la désinformation par la CPI. Nous comprenons que la FIDH ait adopté une approche pragmatique dans le cadre de sa communication afin de garantir le succès des poursuites devant la CPI. Cette stratégie judiciaire est certainement motivée par la nécessité de maximiser l'impact juridique et pratique de leurs actions, en se concentrant sur les propagandistes qui ont une exposition médiatique significative et qui jouent un rôle direct dans la diffusion des discours haineux et illégaux. Cependant, ce « recentrage » sur des individus qui se situent en bout de chaîne – c'est-à-dire ceux qui réutilisent des concepts et des récits stratégiques déjà établis sans en être les créateurs – comporte des risques importants. Les propagandistes ne sont pas les architectes des idées propagées, ils en sont plutôt les relais. Il convient de ne pas négliger les individus qui sont les sources premières de cette idéologie militaire et politique destructrice. La responsabilité principale doit reposer sur ceux qui élaborent et orchestrent ces messages, établissant les bases idéologiques sur lesquelles reposent ensuite les campagnes de haine. Ignorer ces figures centrales et se concentrer uniquement sur leurs exécutants peut limiter l'efficacité des poursuites et permettre aux véritables instigateurs de rester impunis. Il est donc crucial d'élargir l'analyse. Ce changement de perspective permettrait une approche plus complète et efficace pour contrer les opérations de désinformation et les discours de haine, en ciblant les sources fondamentales des narratifs destructeurs et en renforçant les efforts afin de les prévenir et les sanctionner adéquatement. L'instigateur principal est facilement identifiable. L'idéologue le plus proche de Vladimir Poutine, Timofei Segueitsev, a publié en Avril 2022, une Tribune appelant à un « nettoyage global », de la « masse nazie de la population ». Développant ces idées depuis 2014, il a décrit un programme précis d'éradication physique et culturelle du peuple Ukrainien. Chacune des étapes a été, jusqu'à présent, suivie à la lettre par les forces armées dans les territoires occupés. Sous réserve de ne pas tomber dans le champ de l'article 5, l'auteur aurait également pu être ajouté à la liste des propagandistes devant être poursuivis devant la CPI.

Il est utile de rappeler les points principaux de cette tribune, qui réapparaissent ensuite stricto sensu dans les discours du Président Poutine et des propagandistes :

« La dénazification est un ensemble de mesures à l'égard de la masse nazie de la population, qui ne peut techniquement pas être directement poursuivie au nom des crimes de guerre ».

« Il ne faut pas faire de distinction significative entre les forces armées ukrainiennes et les forces de sécurité nationale, ainsi que les milices de défense territoriale qui ont rejoint ces deux types de formations militaires » « Il faut procéder à un nettoyage totale ».

« En plus des plus hauts gradés, une partie importante des masses populaires sont des nazis passifs, des collaborateurs du nazisme sont également coupables ».

« La dénazification de cette masse de la population consiste en la rééducation, qui est réalisée par une répression idéologique des attitudes nazies et une censure sévère : non seulement dans la sphère politique, mais aussi dans la sphère de la culture et de l'éducation ».

« L'Occident collectif est lui-même la source et le sponsor du nazisme ukrainien, tandis que les cadres occidentaux de Bandera et leur mémoire historique ne sont qu'un des outils de nazification de l'Ukraine. L'ukronazisme n'est pas moins une menace pour la paix et la Russie que le Nazisme allemand ne l'était avec Hitler ».

Cette dénazification mène nécessairement à une « désukrainisation », « l'État « dénazifiant » - la Russie – ne peut pas procéder à une approche libérale de la dénazification. La durée de la dénazification ne peut en aucun cas être inférieure à une génération ».

Rappelons que la Tribune publiée sur l'agence officielle russe RIA Novosti a été lue plus de 31 000 fois.

Chapitre II. L'urgence d'agir

Au XXI^e siècle, les mots retrouvent l'épaisseur qu'ils avaient perdue dans les sphères politiques et militaires.

Nous avons mis en lumière l'importance cruciale de la désinformation et des narratifs stratégiques dans les conflits modernes, en particulier, lorsqu'ils sont utilisés comme des armes par le pouvoir militaire russe. Conformément à la doctrine militaire, la désinformation est employée comme un instrument, intégré dans une stratégie officielle et rigoureusement appliquée. Nous avons démontré le poids considérable de ces « balles psychiques » et l'ampleur des destructions qu'elles peuvent engendrer lorsqu'elles sont utilisées en conjonction avec les balles physiques ou cinétiques. Nous avons démontré le lien de causalité entre les discours et les actes violents, et examiné la nature – sans précédent – des blessures infligées aux victimes. Ces blessures, parfois invisibles et ne laissant pas de plaies béantes, sont néanmoins aussi handicapantes que les blessures physiques.

Nous croyons fermement en la justice pénale, car elle constitue la seule voie possible pour la construction d'un ordre international pacifié. La justice pénale est la seule à pouvoir mesurer l'ampleur de la détresse humaine et apaiser les victimes, leur offrant une reconnaissance officielle de leur statut et de leur place. Seul un procès pénal peut faire tomber les masques. Et le Procureur de la CPI supplée souvent, malheureusement, à l'absence de volonté politique des dirigeants, empêtrés dans leurs discours et leurs intérêts personnels.

Cependant, le droit international n'est pas adéquatement préparé pour sanctionner l'utilisation par le pouvoir russe de la désinformation et des narratifs stratégiques. Considérer la désinformation comme une arme de guerre à part entière exige une révision substantielle du droit international pénal, une réévaluation de notre approche, et la reconnaissance que, sur certains points, nous avons adopté une perspective trop restrictive. Les juristes et les États sont-ils prêts ? Cette révision nécessaire implique des modifications importantes et complexes. Les victimes ne peuvent pas attendre indéfiniment. Et, il est impératif d'agir avec pragmatisme, en utilisant les catégories existantes, telles que l'incitation directe et publique à commettre un génocide, ainsi que la qualification de « crime contre l'humanité ». Toutefois, il convient de garder à l'esprit que ces qualifications juridiques représentent une réponse temporaire, un simple palliatif. Elles ne sont pas pleinement adaptées à la nature, à l'ampleur et à la portée de l'utilisation de la désinformation par le Kremlin dans le cadre d'un conflit armé. Elles ne saisissent pas la complexité de l'idéologie russe et ne permettent pas d'éviter la répétition de tels comportements délictueux. Le droit international pénal doit, en effet, non seulement punir les criminels mais aussi prévenir la répétition des crimes.

Notre recherche aspire à répondre aux critiques qui minimisent l'importance de l'étude du langage et de l'idéologie dans les conflits armés. A l'instar des rapports d'ONG, qui depuis le début de ce conflit, s'efforcent de donner une voix aux victimes, notre travail se veut être un cri d'alarme supplémentaire pour les juristes du droit international. Gardons à l'esprit que « dans la vision du monde de Poutine, la guerre est un état normal (...), et tant que Poutine est au pouvoir, la guerre ne s'arrêtera pas »²⁵⁰. En 2022, Kremlin recourt une fois de plus à l'usage des narratifs stratégiques et de la désinformation dans un conflit armé, un phénomène qui, loin d'être inédit, n'a jamais été sanctionné. La guerre russo-ukrainienne de 2022 révèle l'identité de ce régime complexe.

En effet, nous considérons que l'invasion de 2022 n'est qu'un chapitre dans une chaîne de guerres, qui doivent toutes être appréhendées ensemble. Cette manipulation du langage et des récits a déjà entraîné des pertes humaines tragiques et plongé les consciences dans un dédale de tromperies et de confusions. Une chaîne de crimes, une chaîne d'impunité ? Poutine s'est attribué une mission qui s'inscrit dans la durée, et qui consiste à « rassembler les terres russes » les unes après les autres, de manière directe ou indirecte. Comme le souligne Dmitri Medvedev, pour qui, « l'objectif de la dénazification de l'Ukraine est la paix des générations futures d'ukrainiens et la possibilité de construire enfin, une Eurasie ouverte, de Lisbonne à Vladivostok ». Au fond cette désukrainisation est également une déseuropéanisation qui attend d'autres pays du continent européen²⁵¹. Le président russe se réfère lui-même à Pierre Legrand et à la guerre du nord menée contre la Suède pendant plus de 20 ans. Afin d'appréhender la stratégie militaire globale du Kremlin, il nous a semblé nécessaire d'étudier les liens avec les guerres précédentes. Le 7 février 2023, dans son émission télévisée et en streaming CH.T.D, Margarita Simonyan aborde la question des objectifs de la Russie dans la guerre, un sujet alors largement débattu. Simonyan utilise fréquemment l'expression « nos objectifs » et explique que ces objectifs restent flous car ils peuvent « changer en fonction des capacités ». À première vue, cela semble être une simple manœuvre pour éviter les questions sur le progrès de la guerre. Cependant, cela peut également être interprété comme une déclaration sur la nature même de la guerre pour Simonyan : une stratégie d'amplification du pouvoir. La guerre menée par la Russie en Ukraine est ainsi décrite comme orgiastique, ritualiste et sadique, représentant une pédagogie de la violence, une entreprise du mal contre la paix.²⁵² Cette guerre, parce qu'elle est à la fois l'aboutissement et la synthèse de toutes les autres guerres menées par le Kremlin doit être appréhendée dans le cadre préexistant des conflits armés déclenchés par la Russie.

²⁵⁰ YUDIN Grigori, Putin is about to start the most senseless war in history, 24 février 2022
<https://www.opendemocracy.net/en/odr/russia-ukraine-most-senseless-war-nato-history/>

²⁵¹ Vladimir Mojevov « notre objectif en Ukraine n'est pas de déplacer le foyer antirusse de 1000 km vers l'ouest, mais de créer sur nos frontières occidentales un point et un tremplin vers une nouvelle Europe, et non pas vers l'Europe actuelle du chaos et de la décadence, mais vers l'Europe de la Tradition », Propos rapportés par THOM Françoise, "les idéologues russes visent à liquider la nation ukrainienne" *op cit.*

²⁵² RIES Nancy, *op cit.*

Les États de droit doivent rompre avec leur silence assourdissant et comprendre que la survie des démocraties et de l'ordre juridique international est en jeu. Vladimir Poutine conteste une fois de plus, l'université des principes qui fondent l'ordre international libéral, notamment ceux inscrits à l'article 2 de la charte des NU (le principe d'intégrité territoriale et d'égalité souveraine des Etats). Ainsi, il est impératif, et urgent, que la communauté internationale se mobilise en reconnaissant officiellement la méthode militaire employée, en condamnant la désinformation et les répercussions dévastatrices qu'implique l'usage des narratifs stratégiques. Il en va de la survie des valeurs fondatrices du droit international, et du respect des droits humains.

Pour comprendre l'efficacité de la stratégie militaire du Kremlin, il faut voir l'ensemble du tableau. En effet, la Russie n'est pas le seul Etat à avoir violé les droits humains et le droit humanitaire dans les conflits armés. Souvent la vie humaine est sacrifiée sur l'autel des objectifs militaires, mais lorsque nous avons comparé chacune des guerres déclenchées par le Kremlin nous avons constaté l'ampleur des violations du droit international, leur systématicité, et surtout la manière dont elles sont traitées – lors du conflit, et a posteriori – par le commandement militaire, le système judiciaire, les médias et les autorités officielles. Grozny, Alep, Marioupol... Combien de villes devront encore être détruites avant que la communauté internationale reconnaisse que l'impunité des crimes passés engendre de nouvelles atrocités et de nouveaux responsables ? Surovikin, Strelkov, héros de guerre selon le pouvoir politique, ont apporté l'expérience de trois décennies de violence impunie²⁵³. L'impunité des tueurs de Samashki et de Novye Aldy a inévitablement donné naissance à Bucha²⁵⁴. Les "camps de filtration" par lesquels sont passés les habitants de Marioupol dérivent du "système de filtration" qui existait en Tchétchénie²⁵⁵. « Il ne peut pas y avoir de paix durable sans mémoire et sans justice »²⁵⁶.

I. Les deux guerres russo-tchéchène : Une opération antiterroriste

En 1990, la Tchétchénie est un petit territoire à majorité musulmane, dont les aspirations à l'indépendance la conduisirent à vivre un véritable enfer. La première guerre de Tchétchénie a débuté sous la présidence de Eltsine, et se déroule de 1994 à 1996. La seconde, menée par le nouveau président Vladimir Poutine, débute à l'automne 1999 jusqu'en 2009.

²⁵³ GOLUBEV O, MALYKHIN V, CHERKASOV A, Memorial, "A chain of wars, a chain of crimes, a chain of impunity: Russian wars in Chechnya, Syria and Ukraine", Abstract of the report, 2023 https://ruswars.org/report/Abstract_of_the_report_Memorial.pdf

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ *Ibid.*

1) Les crimes commis par la Russie

Lors des deux guerres de Tchétchénie, les violences infligées aux civils par l'armée russe ont révélé une systématicité troublante. Au cours de la première guerre, les civils tchétchènes ont subi des tirs et des bombardements indiscriminés, le respect du droit des conflits armés étant totalement méconnu par l'armée russe. Les zones densément peuplées étaient fréquemment visées, et les habitants ne parvenaient pas à quitter les zones de combats par les corridors humanitaires. Dès le début de la Deuxième guerre de Tchétchénie, les autorités russes et les médias ont souligné les améliorations par rapport au conflit précédent, prétendant l'utilisation d'armes de précision pour atteindre les combattants ciblés et minimiser les pertes civiles. Néanmoins, cette période a été marquée par des bombardements massifs et indiscriminés, des frappes d'artillerie ciblant des zones civiles, avec des dizaines de milliers de civils sacrifiés pour éliminer quelques combattants. Les constats des ONG et les témoignages recueillis nous permettent aujourd'hui d'affirmer, qu'aucune frappe n'était sélective et ciblée. Les bombardements ont continué jusqu'au début de l'année 2000, sans que les responsables militaires ne soient pénalement poursuivis.

La ville de Grozny a été particulièrement touchée²⁵⁷, subissant un pilonnage intensif avec des missiles et des bombes visant les bâtiments résidentiels. Les chiffres exacts de pertes civiles, dont nous avons pu disposer pour cette étude proviennent du travail indispensable réalisé par l'association Memorial, grâce à des enquêtes menées auprès des réfugiés. Tous constatent : les morts ne se comptent que parmi les résidents tchétchènes. Lors de la deuxième guerre, les habitants ont eu l'ordre de quitter la ville, « ceux qui resteront dans la ville seront considérés comme des terroristes, et des bandits. Ils seront détruits par l'artillerie et l'aviation (...). Tous ceux qui n'ont pas quitté la ville seront anéantis »²⁵⁸. Il nous semble impératif de souligner les similitudes entre Grozny et Marioupol. Dans le cadre de cette recherche, nous avons involontairement comparé les photographies des deux villes. Ces images révèlent sans ambiguïté l'emploi de méthodes identiques : la destruction physique et l'anéantissement psychologique, des pratiques destructrices récurrentes. Comme à Grozny, les civils ukrainiens furent piégés dans la ville, sans électricité, sans eau, sans chauffage, sans service de communication, sans nourriture, sans médicaments. Pris en otage, sans pouvoir quitter la ville, en toute sécurité, ils ont subi des bombardements massifs. Selon l'ONU, jusqu'à 90 % des immeubles d'habitation et jusqu'à 60 % des maisons privées ont été endommagés et détruits. Comme à Grozny, le nombre exact de civils tués à Marioupol demeure inconnu. Comment rendre hommage aux victimes ? Les autorités ukrainiennes estiment que 25 000 personnes ont été tuées, dont 5 000 à 7 000 sous les décombres, tandis que l'Associated Press a identifié au moins 10 300 nouvelles tombes à Marioupol et aux alentours. Comme

²⁵⁷ Elle a été qualifiée par les NU de « la ville la plus détruite sur terre ».

²⁵⁸ Tracts lâchés sur la ville le 06/12/1999

à Grozny, les autorités russes ont entravé l'évacuation des civils, les bombardements ont d'abord touché les écoles et les hôpitaux. Si à Grozny les militaires visaient les marchés, à Marioupol et Kharkiv ils se concentrent sur les supermarchés et les théâtres.

A Grozny pour atteindre les « combattants terroristes », la population civile était la première cible. Les détentions arbitraires, les pillages, les extorsions de fonds, et le commerce des êtres humains, les viols sont devenus la norme en Tchétchénie. « Comme les viols de masse des femmes allemandes, par les soldats de l'armée de rouge en 1945, il ne s'agissait pas de dérapages mais d'une politique délibérée ». C'est le « premier stade de dressage d'une (des) population (s) rebelle(s) ». ²⁵⁹ Même programme pour la population ukrainienne en 2022. Lors des deux guerres de Tchétchénie, les agences fédérales de maintien de l'ordre ont créé un système spécial de lieux de détention et d'arrestation. Un système qui combinait des lieux légaux, officiellement reconnus, et illégaux, dont les attributs essentiels furent les traitements cruels, tortures, disparitions forcées et exécutions extra-judiciaires. En majorité, les personnes enlevées ou détenues ont disparu sans laisser de trace. La nature des traitements infligés, à des civils normalement protégés par le droit international, rappelle ceux actuellement observés dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne de 2022.

En Tchétchénie des camps de filtration ont été mis en place et leur utilisation est devenue systématique lors de la seconde guerre de Tchétchénie (environ 200 000, pour une population d'un million de personnes). ²⁶⁰ En Ukraine des camps similaires ont été créés (entre 15 et 21). Généralement, la filtration a lieu au poste de police, dans une salle adaptée, dans un camp de tentes temporaires. Les méthodes ont été bien éprouvées : questionnaires, photographies, empreintes digitales, téléphones confisqués (dont leur contenu, les contacts, les messages, les photos sont scrutés), ainsi que l'inspection physique des hommes afin de révéler la présence de tatouages militaires ou politiques. Les informations dont nous disposons sont encore limitées, les personnes détenues expliquent avoir été soumises à des traitements inhumains et dégradants, à la torture, ou à des disparitions forcées.

Malgré la preuve de nettoyages ethniques en Tchétchénie, presque systématiques (particulièrement entre 2000 – 2003), les enquêtes sur les crimes commis par les forces russes ont été systématiquement sabotées, tandis que les crimes des opposants ont été sévèrement punis. Les jugements de la CEDH révèlent l'absence d'enquêtes effectives, aucun responsable militaire ou politique n'a été sanctionné pour les attaques délibérées sur les zones résidentielles et sur les routes empruntées par les réfugiés. Dans la plupart des cas, les procédures pénales n'ont pas été ouvertes. Nous disposons de chiffres dramatiques,

²⁵⁹ THOM Françoise, *op cit.* Voir également le rapport de Memorial, cité plus haut, concernant la description des attaques russes lors des guerres de Tchétchénie.

²⁶⁰ Memorial, *Ibid.*

de photos, de témoignages, de preuves.²⁶¹ Et pourtant, la Communauté internationale reste marquée par son mutisme, refusant pendant de longues années de s'engager auprès de ceux qui ont essayé (souvent au prix de leur vie) d'obtenir justice pour les crimes commis.²⁶² L'impunité nationale dont jouissent les militaires et les autres membres des forces de sécurité russes est connue de tous, et a été largement documentée (FIDH mars 2007, Memorial mai 2003, APCE 2006). Les appels du Comité des ministres du Conseil de l'Europe et de la Commission des droits de l'homme de l'ONU (01/04/2001) sont restés sans réponse. La seule sanction effective prononcée, demeure celle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en avril 2000, sous forme d'une privation temporaire du droit de vote de la délégation russe (APCE 06/04/2000, décision prise quelques semaines après des massacres de civils décrits dans des rapports alarmants). La désinformation et les narratifs stratégiques russes, sont-ils plus forts que tout, et ont-ils réussi à convaincre l'audience internationale ?

2) L'usage de la désinformation et des narratifs stratégiques

Pour notre étude, concentrons-nous sur la deuxième guerre de Tchétchénie. Parallèlement aux bombardements massifs, à l'Automne 1999, la direction russe continuait d'affirmer qu'il « n'y avait pas de conflit en Tchétchénie, mais une opération antiterroriste », dont le principal objectif était de « sauver les vies civiles, et de détruire le plus de terroristes possible ». « Le principe de base est la sélectivité ». L'opération est « intelligente » et conduira « à des pertes minimales ». Igor Sergueïev déclarait, « nous ne nous emparons pas de vos villes, mais nous les libérons ». Qui est l'ennemi désigné par le Kremlin ? Encore aujourd'hui, il demeure difficile de répondre à cette question. Nous disposons d'une description globale et peu précise, mais le narratif a été incessamment répété par le Kremlin, les porte-parole, les médias, et le président Poutine lorsqu'il est amené à se justifier au niveau international. Le but militaire semble être de détruire « les islamistes dangereux fomentant des attentats inhumains et prenant en otage la population ». Il explique que la Russie et les Républiques voisines ont été les victimes d'une agression à laquelle la Russie n'a fait que riposter de « façon adéquate et équilibrée ».²⁶³ Une justification efficace pour convaincre le public international traumatisé par le 11 septembre 2001, et une population nationale divisée par des luttes internes. Rappelons que les « islamistes » ont été engendrés par son État²⁶⁴, et que l'on attribue désormais les attentats ayant déclenché les guerres aux agents du FSB. Vladimir Poutine a présenté cette guerre comme « nécessaire ». Une expression la formalise, et demeurera l'une des plus

²⁶¹ *Ibid.* Selon les observations, au sortir de la seconde guerre de Tchétchénie, le bilan est encore plus meurtrier que la première. Entre 100 000 et 300 000 civils sont tués.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ POUTINE Vladimir, interview, <https://mediaclip.ina.fr/fr/i18295087-vladimir-poutine-a-propos-de-la-guerre-en-tchetchenie.html>

²⁶⁴ Nous renvoyons le lecteur aux analyses de Paul Klebnikov sur les réseaux d'enlèvements, et à Maskhadov qui déclarait en 1998, « Aujourd'hui ça sent vraiment la guerre ici (...) la faute est entièrement à la Russie. Tout ce fondamentalisme et ce terrorisme sont artificiels ». D'après les études produites, la Russie a financé, grâce à des politiques d'enlèvement, directement les responsables et les chefs de guerre islamistes radicaux, contre les partisans d'un Etat national autonome.

célèbres du président Vladimir Poutine s'engageant à poursuivre ses ennemis, « partout, dans les aéroports s'ils sont dans les aéroports, (...) s'ils sont aux toilettes (...) on les butera jusque dans les chiotes ». Très rapidement, la haine et les appels génocidaires des autorités se sont multipliés. Le colonel Anatoli Khrouliev, s'est dit déterminé à ne pas laisser « les tchéchènes se reproduire », déclarant qu'il ne les laissera pas se multiplier. Lorsque le colonel Roman Chadrine, en août 2000, répond à une question relative à la durée de la guerre, il déclare « nous n'avons qu'à laisser en vie 100 000 à 120 000 tchéchènes et nous pourrions dormir tranquillement pendant une trentaine d'années jusqu'à ce qu'ils se reproduisent »²⁶⁵. Les officiers répètent « un bon tchéchène est un tchéchène mort ». Rappelons que les fiefs Wahhabites n'ont jamais été visés par les frappes, mais que ce sont les régions de Tchétchénie demeurées fidèles au Président Aslan Maskhadov, qui ont été touchées.

En pratique, chaque bombardement traumatique a fait l'objet d'une puissante campagne de désinformation organisée par Moscou, niant sa responsabilité. Par exemple, après les bombardements de Grozny, Aleksandr Mikhailov, responsable du Centre d'information russe, a affirmé dans une interview diffusée lors du programme matinal de la chaîne NTV que l'aviation fédérale n'avait réalisé aucun raid sur Grozny la veille et que les missiles tactiques n'avaient pas été employés. Il n'a pas exclu que l'explosion en cause soit le résultat d'un acte terroriste préparé par les militants eux-mêmes. Aleksandr Zdanovich, directeur du centre de relations publiques du FSB, a affirmé lors d'une interview à Radio Russie que le Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie n'était en aucun cas impliqué dans les explosions qui ont eu lieu dans le centre de Grozny, y compris celle survenue sur le marché de la ville. Il a ajouté que le FSB disposait de preuves indiquant que le marché servait de lieu de stockage pour des armes, des munitions et des explosifs.²⁶⁶ Dans les discours officiels, la population tchéchène est divisée de manière similaire aux Ukrainiens en 2022 : en bons citoyens (susceptibles de devenir russifiables) et en mauvais (qui doivent être éliminés). Les Tchétchènes sont présentés comme des « agresseurs », voire des « rebelles », déshumanisés et discrédités pour les isoler des pays voisins. Dépeints comme des « commandants » barbares, leurs méthodes sont accusées de s'être radicalisées sous l'influence de groupes du Moyen-Orient.²⁶⁷ Cette stratégie vise à susciter la peur et à diviser la population à conquérir en insinuant que les forces prônant l'indépendance sont infiltrées par des groupes – souvent reconnus comme dangereux, et dont la Communauté internationale craint les attaques - tels que les Kazakhs, les Arabes, ou les Slaves. Cela permet au Kremlin de justifier les frappes et légitime le recours à la guerre : les missiles ne s'abattent pas sur une population voisine et innocente, mais sur ces « autres » difficilement identifiables, réputés pour leur dangerosité extrême.

²⁶⁵ Memorial, *op cit.*

²⁶⁶ *Ibid.*, https://ruswars.org/report/Report_Memorial.pdf

²⁶⁷ Nous invitons le lecteur à visionner l'archive INA d'information sur la guerre <https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/2650776001006/tchetchenie-la-politique-de-fermete-de-vladimir-poutine>

De 1994 à 2022 la lutte, contre les nazis terroristes²⁶⁸ ou les islamistes, justifie tous les moyens.

En 2004, Poutine annonce officiellement la fin, le retour à la « normalisation » de la vie politique tenue par un homme d'Etat choisi par le Kremlin, Ramzan Kadyrov, qui impose le récit officiel : un conflit interne à la Russie, une opération menée contre le terrorisme, qui a nécessité l'intervention de l'armée jusqu'à ce que la normalisation soit assurée par les milices privées et les groupes armés. Cette situation a permis au Kremlin de disposer d'un réservoir stratégique d'hommes de soutien pour poursuivre ses guerres d'annexion illégales²⁶⁹. Ces recrues sont déployées en Syrie, où elles combattent aux côtés des séparatistes prorusses et des troupes ukrainiennes. Elles infiltrent et manipulent également les réseaux islamistes en Syrie et en Europe. Kadyrov, se décrivant lui-même comme « le fantassin de Poutine », met à la disposition du Kremlin en 2022 ses forces militaires.

II. La guerre russo-géorgienne : l'opération pour imposer la paix

1) Les crimes commis par la Russie

Marqués par les images de la guerre de Tchétchénie, et la « mauvaise presse » internationale dont son armée a fait l'objet, le Kremlin avait tout intérêt à présenter ce nouveau conflit comme une « sécession » revendiquée par le peuple cible, cherchant à rejoindre – par sa volonté propre – la Russie. Le 8 août 2008, la Russie a donc lancé une invasion illégale de la Géorgie par l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, soutenue par son aviation et sa flotte. Cette incursion a constitué une violation flagrante de l'intégrité territoriale de la Géorgie, entraînant l'annexion de près de 20 % de son territoire. L'absence de réaction internationale et de sanctions a été interprétée par Moscou comme une validation tacite pour poursuivre des actions similaires dans les pays voisins. Elle utilisera en Ukraine, la même méthode. La guerre russo-géorgienne est l'aboutissement de plusieurs années d'opérations indirectes, à la fois politiques et culturelles, d'infiltrations et de tentatives de contrôle.

Dès la fin du XXe siècle, la Géorgie s'éloigna progressivement de la Russie, son président Edouard Chevardnadzé a refusé au Kremlin l'accès à son territoire et à son espace aérien pour bombarder le sud de la Tchétchénie. Une velléité d'indépendance, entre autres, qui a exacerbé la colère de Vladimir Poutine. Le Kremlin a accusé la Géorgie d'abriter les bases arrières des « terroristes » tchéchènes et de servir de passage pour les djihadistes internationaux se rendant en Tchétchénie. Bien que la vallée de Pankissi ait accueilli des réfugiés tchéchènes, y compris des combattants épuisés, la réalité était bien

²⁶⁸ DOUGUINE Alexandre, « la lutte contre le régime de Kiev s'apparente à une opération antiterroriste », in Poutine a proclamé l'idée russe, Tribune sur Katehon.com , 3 octobre 2022

²⁶⁹ ACKERMAN Galia, Le Livre noir de Poutine, *op cit.*

éloignée de l'image apocalyptique décrite par le Kremlin, qui cherchait dès le début des années 2000 un prétexte pour justifier la naissance d'une « opération ». Conscient des conflits interethniques qui affectaient le pays et la stabilité des gouvernements, et du levier d'influence qu'ils représentaient, le Kremlin a accéléré la distribution de passeports russes aux habitants de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. En conséquence, 90 % des Ossètes vivant dans les zones contrôlées par les séparatistes et 70 % des Abkhazes avaient acquis la citoyenneté russe. En 2004, le Président Géorgien poursuivait les réformes anti-corrupctions, le remplacement des fonctionnaires formés en Union soviétique par des jeunes diplômés d'Europe et des États Unis, l'éradication des « voleurs de la loi » (une élite criminelle caractérisée par ses liens avec la Russie). De telles réformes n'étaient pas compatibles avec les intérêts du Kremlin cherchant à garder l'État sous sa tutelle. La Géorgie devenait « une anomalie »²⁷⁰ dans la sphère d'influence russe. Par des mesures internes, la Russie a intensifié sa politique d'annexion « rampante », en infiltrant l'Ossétie du sud et en soutenant une sécession. La déstabilisation étant l'arme la plus efficace pour le pouvoir russe, observé sur la scène internationale, il a imposé un embargo, et en novembre 2006 a organisé un référendum en Ossétie du Sud sur son indépendance, qui a obtenu plus de 99% des voix en faveur, avec une couverture médiatique importante et orchestrée par la Russie, notamment par la création d'un centre de presse international.

Malgré tout, « les forces de maintien de la paix », prenant souvent le visage « d'incursions militaires » se sont multipliées. Et la Géorgie n'a pas échappé à la terreur russe. L'invasion du territoire et les bombardements se sont étendus du 8 au 12 août 2008. Armés depuis le mois d'avril 2008, officiellement par la Russie et ayant obtenu des passeports russes, des militants Ossètes ont intensifié des attaques contre les villages géorgiens frontaliers. Le président s'est trouvé confronté à un choix difficile : soit ne pas régir et perdre le soutien populaire, soit riposter. Dans la nuit du 7 au 8 août, il a ordonné à l'armée géorgienne de lancer une offensive contre l'Ossétie du Sud en bombardant la capitale Tskhinvali. Le 8 août au matin, des chars, des blindés légers et des transports de troupes russes ont envahi l'Ossétie du Sud, avec pour justification selon la Russie la « défense de ses citoyens menacés de génocide ». Les observateurs internationaux n'ont pas été autorisés à se rendre sur place, nous ne disposons donc pas de sources totalement transparentes sur les crimes de guerre commis. Mais selon les rapports d'Amnesty international, les villages, et les zones résidentielles ont été bombardés, et les civils, directement visés. « Le nombre de victimes a été considérablement plus élevé parmi les civils que parmi les combattants, et les habitations, les hôpitaux, les écoles et d'autres lieux de vie ont été touchés ou détruits dans les localités de la zone de conflit. ». Nombreuses sont les ONG à avoir dénoncé l'incapacité d'acheminement de l'aide humanitaire, laissant les civils souffrir de faim et de maladies. Le 10 août 2008, Tskhinvali, est passée sous le contrôle de l'armée russe. Malgré l'annonce par la Géorgie du retrait de ses forces de la province séparatiste et de la mise en place d'un cessez-le-feu, les bombardements

²⁷⁰ Déclaration de LAVROV Sergueï, dans une interview au canal Mir

russe ont continué, ciblant la ville de Gori (dont la situation humanitaire a été qualifiée de « désespérée », le port de Poti sur la mer Noire, ainsi que les environs de Tbilissi.²⁷¹

Malgré les justifications avancées par le Kremlin, et les commandants armés, la réalité des crimes commis par l'armée russe est attestée par plusieurs arrêts rendus par la CEDH²⁷² (arrêts controversés au demeurant pour leur interprétation extrêmement restrictive et généralement trop précontentieuse²⁷³). Le 21 janvier 2021 elle a établi « le contrôle effectif de la Russie sur les régions occupées de Géorgie et a jugé qu'elle était responsable de cinq grandes catégories de violations : meurtres de civils, incendies, pillages d'habitation dans les villages géorgiens et expulsion de la population civile » avec une « impossibilité pour les ressortissants géorgiens de retourner dans leurs foyers respectifs en Ossétie du Sud et en Abkhazie ». La Russie a également été reconnue coupable des « détentions arbitraires et des traitements inhumains sur les civils géorgiens », d'actes de « tortures sur les prisonniers de guerre ». Aucune enquête adéquate et effective sur les meurtres commis lors du conflit armé n'a été menée à son terme par les autorités russes.

Le 28 avril 2023, la CEDH a condamné la Russie à verser 130 millions d'euros à la Géorgie. En 2024, la CEDH a souligné une fois de plus que l'invasion russe a été accompagnée de crimes de guerre, entraînant le déplacement de 26 888 personnes (9 081 familles) et la mort de 228 civils. Et, que la Russie continuait de violer la Convention européenne des droits de l'Homme dégradant les conditions de vie dans les territoires occupés par la Russie. Le long de la ligne d'occupation, sont constatés de nombreuses actions visant en pratique à "nettoyer ethniquement les communautés géorgiennes ".²⁷⁴

Après la signature d'un cessez-le-feu et d'un accord de paix ratifié par les deux parties le 12 août 2008, la Russie a officiellement reconnu, en dépit des dispositions du droit international, l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie, tout en maintenant son influence sur ces territoires. La ligne de démarcation reste mouvante et est progressivement grignotée par les autorités ossètes. Les éleveurs et fermiers géorgiens sont régulièrement arrêtés ou enlevés par les autorités d'Ossétie du Sud et de Russie. En Géorgie, la population demeure extrêmement divisée, ce qui permet à Moscou d'attiser les tensions.

²⁷¹ Amnesty International, Action urgente "Aide humanitaire aux civils de Géorgie", 19 août 2008 <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2021/06/eur560082008fra.pdf>

²⁷² CEDH, 21 janvier 2021, Géorgie c. Russie <https://hudoc.echr.coe.int/fre#%7B%22itemid%22:%5B%22001-207758%22%5D%7D>

²⁷³ BURJALIANI Tina, "La Cour européenne et la guerre de 2008 : Pourquoi la Géorgie devrait être satisfaite, et la Russie navrée", le 29 janvier 2021 <https://www.justiceinfo.net/fr/69023-cour-europeenne-guerre-2008-pourquoi-georgie-satisfaite-russie-navree.html>

²⁷⁴ CEDH, 28 avril 2023, Géorgie c. Russie (III) <https://hudoc.echr.coe.int/eng#%7B%22itemid%22:%5B%22002-14059%22%5D%7D>

2) La désinformation et l'emploi de narratifs stratégiques

Le Kremlin a pris conscience du poids que les images diffusées lors de la deuxième guerre russo-tchéchène, qui avaient suscité de nombreuses préoccupations et critiques. Poutine, régulièrement interrogé par les médias étrangers et les responsables des organisations internationales inquiets a souvent été sommé de se justifier : la fin en valait-elle les moyens ? La population tchéchène, loin d'accueillir les militaires russes à bras ouverts, redoutait fortement les forces d'occupation. En 2008, pour remporter cette guerre éclair, la Russie a dû améliorer son image. Face à ce qui prend l'allure d'une guerre de sécession, la simple négation des faits, des bombardements et des crimes, ainsi que le recours à des justifications « objectives » formulées en termes généraux, ne suffisent pas. Il faut mettre en place un dispositif informationnel complexe, destiné à la population de l'État ennemi, visant à la convaincre de la nécessité de rejoindre la Russie. En raison de la proximité de la Géorgie avec l'Union européenne et l'OTAN, le Kremlin a développé un certain nombre de narratifs stratégiques qu'il réutilise en 2014 en Ukraine.

Avant la guerre, la politique russe visait systématiquement à démoraliser la population géorgienne, en la persuadant qu'elle avait été abandonnée par l'Occident. Elle a diffusé des récits stratégiques puissants sur la corruption de la classe politique. Le président Saakachvili a fait l'objet d'une intense campagne de dénigrement, par les médias russes, présenté comme « la marionnette » de l'Occident et des États Unis. La Russie a veillé à discréditer son adversaire, en le qualifiant d'illégitime, ce qui a conduit à son isolement par les pays voisins.

Au cours du conflit, et afin de justifier son intervention, le président Dmitri Medvedev,²⁷⁵ a fait appel aux valeurs traditionnelles géorgiennes prétendument menacées par l'influence occidentale. L'opération n'a pas été présentée comme une lutte armée. Il s'agit du droit pour une nation « sœur » de rejoindre la Russie. Le président a assuré que « la Russie a tout tenté depuis 1991 pour parvenir à une résolution politique du conflit – conflit qui lui est donc totalement étranger – guidée par la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la Géorgie ». L'intervention était donc « nécessaire » « pour sauver la vie et l'honneur des citoyens russes », dont la volonté d'indépendance « a été bafouée par la Géorgie, soutenue par l'ONU », en violation de la Charte des Nations Unies et des obligations internationales. Cette situation est pourtant proche de celle du Kosovo, reconnue par beaucoup d'États occidentaux. « La Géorgie a choisi le moyen le moins humain pour atteindre son objectif – absorber l'Ossétie du sud en éliminant toute une nation ». La Russie a accusé le gouvernement de procéder à des bombardements nocturnes, présentant « des allures d'exécution », « impitoyable », « tuant des centaines de civils, des

²⁷⁵ Medvedev Dmitri, Discours 26 août 2008, <http://www.en.kremlin.ru/events/president/transcripts/page/380>
Voir également, "Medvedev's Statement on South Ossetia and Abkhazia
<https://www.nytimes.com/2008/08/27/world/europe/27medvedev.html>

soldats de maintien de la paix, en violation de la Charte des Nations Unies ». « Parmi les morts figuraient des soldats russes, qui ont sacrifié leur vie en accomplissant leur devoir de protection des femmes, des enfants et de personnes âgées ». Le dirigeant du Kremlin a accusé son homologue géorgien d'avoir « commis un génocide à des fins politiques » agissant de manière contraire « au choix de la raison ».

Comme en Tchétchénie, Medvedev et le Kremlin ont déployé des efforts considérables pour « reformater le peuple cible », cherchant à le faire « régresser au stade de l'homo soviéticus – déshumanisé - pour garantir leur contrôle total et durable »²⁷⁶ sur le territoire. Ils ont contesté la réalité des frappes, leur implication « directe » dans la sécession, l'influence préalable dont a fait l'objet la population. Cette guerre a marqué un tournant dans l'usage russe de l'information. Le Kremlin semble avoir compris que les individus conservent une « liberté de conscience ». Pour faciliter son acceptation, leur idéologie doit être présentée par le bas, en utilisant les nouveaux médias, et non plus uniquement par le haut avec des narratifs imposés par les figures officielles. Jusqu'à cette guerre, l'information était utilisée comme un outil de légitimation, a posteriori, des actions menées par le Kremlin. Après cette guerre, elle est conçue officiellement comme « un espace de confrontation entre deux États ou plus », afin d'« endommager les systèmes les processus et les ressources informationnels d'importance critique (...), d'affaiblir le système politique, social, économique, d'effectuer un lavage de cerveau massif de la population pour déstabiliser la société et l'État, ainsi que de contraindre l'État à prendre des décisions dans l'intérêt de la partie adverse ».²⁷⁷ Dans ce conflit, la partie adverse n'est plus seulement présentée comme l'État belligérant « direct ». Il s'agit d'une guerre des valeurs opposant la Russie et l'Occident. Autant d'éléments que l'on retrouvera dans les guerres russo-ukrainiennes.

III. La guerre russo-ukrainienne de 2014 : Annexion illégale, sécession et désinformation dévastatrice

1) Les crimes commis par la Russie

En février 2014, la Russie entame une série d'actions qui marqueront un tournant historique : d'abord l'occupation, puis l'annexion de la Crimée, suivies d'une « guerre multiforme », que certains ont qualifiée « d'hybride », dans l'Est de l'Ukraine, touchant principalement les régions de Donetsk et de Louhansk. Cette déstabilisation s'est propagée à l'ensemble du sud et du sud-est du pays, de Kharkov à Odessa. L'annexion de la Crimée constitue – malgré ses similitudes avec la guerre russo-géorgienne de 2008 - un cas sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois, un État a

²⁷⁶ THOM Françoise in ACKERMAN Galia, *Le Livre noir de Poutine*, *op cit.* .

²⁷⁷ Vues conceptuelles au sujet des activités des Forces armées de la Fédération de Russie dans l'espace informationnel », 2011 (document officiel russe cité dans J. NOCETTI), nous renvoyons le lecteur à notre Partie I, et les explications relatives à la Stratégie de contournement de la lutte armée.

annexé une partie du territoire d'un autre État, en violation flagrante du droit, sous le regard impuissant de la communauté internationale. Le Kremlin ne s'est pas contenté de reconnaître formellement l'existence d'un territoire séparatiste, le poussant à « l'indépendance », mais a directement annexé la République de Crimée.

Le conflit éclate après la décision du président Ianoukovitch de suspendre le processus de ratification d'un accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne. Ce revirement a déclenché le mouvement populaire d'Euromaïdan, « révolution de la dignité ». En réponse, à partir du 27 février 2014, des soldats russes masqués et sans insignes officiels ont pris le contrôle des points stratégiques de la Crimée, une opération hors norme, où les Spetsnaz ont pris possession d'une région peuplée de plus de 2 millions d'habitants. Le 16 mars, un « référendum » sur l'indépendance et le rattachement de la Crimée à la Russie est organisé et approuvé à 96% avec un taux de participation de 82%, sans supervision internationale et en violation de la loi ukrainienne. Moscou justifie cette annexion par la nécessité de protéger la population russophone et revendique la légitimité du rattachement présenté comme une « expression démocratique de la volonté populaire ». Dans les faits, les forces spéciales russes avaient déjà consolidé leur emprise sur tous les bâtiments stratégiques civils et militaires de la péninsule avant même l'organisation du référendum, dont le résultat a été rapidement acté. La Crimée et Sébastopol deviennent de nouveaux sujets de la Fédération de Russie. Les Tatars de Crimée et les Ukrainiens ont alors été contraints de quitter leur terre ou d'accepter la nationalité russe, renonçant de fait à leur citoyenneté ukrainienne.

Simultanément, une opération de déstabilisation débutait dans l'Est de l'Ukraine. Dès mars 2014, des groupes armés sans insignes, mais sous contrôle russe, ont soutenu des manifestants appelant à l'indépendance dans ces régions. Le 11 mai 2014, les entités de facto de la « République populaire de Donetsk » (RPD) et de la « République populaire de Louhansk » ont proclamé leur indépendance à la suite de « référendums ».

En procédant à l'annexion de la Crimée et en reconnaissant l'indépendance des deux territoires, le Président Poutine s'est rendu coupable de violations de trois accords internationaux, pourtant contraignants : le Memorandum de Budapest, le Traité d'amitié russo-ukrainien de 1997, et le Traité de 2003, signé par lui-même, reconnaissant la Crimée comme une partie intégrante de l'Ukraine. Les seules sanctions adoptées contre le régime russe ont été économiques, ciblant les plus hauts dirigeants, les hommes d'affaires et divers secteurs industriels russes. Les sanctions les plus fortes furent l'exclusion de la Russie du G8 et la perte de son droit de vote à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Cependant, elle est restée de 2014 à 2022 un interlocuteur incontournable pour de nombreux gouvernements occidentaux qui n'ont jamais évoqué les violations des droits humains, les crimes de guerres, et les violations des conventions internationales. Le silence des occidentaux, a une nouvelle

fois, conféré au Kremlin et aux dirigeants militaires une forme d'immunité, et une autorisation à continuer ses actions armées. Pourquoi ?

Les ONG et les défenseurs des droits humains ont rapidement révélé le lourd tribut humain liés au conflit, ainsi que les destructions – systématiques – des villes et des villages. Les rapports d'Amnesty International sur l'occupation russe de la Crimée, documentent de nombreuses atrocités, et apportent des preuves essentielles : ciblage délibéré de civils et d'infrastructures essentielles par les forces armées, organisations de disparitions forcées, exécutions extrajudiciaires, tortures, privations illégales de liberté, déplacements forcés de civils, mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre.²⁷⁸ «La population a souffert des effets dévastateurs de la guerre et des multiples violations des droits humains dans toute l'Ukraine, particulièrement dans les régions de Donetsk et de Louhansk des deux côtés de la ligne de front». Entre 2014 et 2021, plus de 10 000 civils ukrainiens ont été tués ou blessés, de nombreuses violations au DIH ont été signalées dès la première année de combat.²⁷⁹ Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées, après la proclamation des républiques populaires. Les habitants témoignent de l'intensification de la violence : « Dès que les groupes armés soutenus par la Russie ont pris le contrôle des régions de Donetsk et de Louhansk, ces territoires ont été le théâtre d'enlèvements, de tortures et, dans de nombreux cas, de meurtres. »²⁸⁰ Ces atrocités ont été accompagnées par la répression brutale de toute dissidence, ciblant les médias, les universitaires et les défenseurs des droits humains. Aujourd'hui encore, il est difficile d'évaluer précisément les conséquences humanitaires de ce conflit. Au cours de cette période, les bombardements aveugles, les enlèvements, les tortures et les homicides sont devenus la norme.

Selon Denis Krivosheev, directeur adjoint du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International, « *l'essentiel des enlèvements sont attribués aux séparatistes armés, et les victimes sont souvent soumises à des passages à tabac et à des actes de torture à vous retourner l'estomac. Il semble également que les forces pro-Kiev soient responsables d'abus, en nombre plus restreint* ». Parmi les victimes figurent des policiers, des soldats, des représentants locaux des autorités, des journalistes, des politiciens, des militants, des membres des commissions électorales, ainsi que des civils innocents accusés d'être « pro-Kiev ».

De nombreux témoignages comme ceux d'Hannah, militante pro-ukrainienne capturée à Donetsk le 27 mai 2014, révèlent l'ampleur des brutalités infligées. Retenue captive pendant six jours avant d'être

²⁷⁸ Amnesty International - dossier protection des civils, Actualités : «Guerre en Ukraine, la guerre russe a débuté en 2014 et non en 2022». <https://www.amnesty.fr/conflits-armes-et-populations/actualites/ukraine-guerre-russe-deux-ans-dix-ans-2014-2022>

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ *Ibid.*

libérée lors d'un échange de prisonniers, elle raconte son interrogatoire violent : « il m'a fracassé le visage à coups de poing, il essayait de me frapper partout, je me protégeais avec les mains (...) j'étais recroquevillée dans un coin, roulée en boule avec les mains autour des genoux. Ça le mettait en colère que j'essaie de protéger. Il est sorti et est revenu avec un couteau ». « Anna nous a montré les cicatrices laissées par la lame sur son cou, ses bras, ses jambes : son tortionnaire lui a mis un coup de couteau dans le genou ». Elle a expliqué que son interrogateur « lui a fait écrire un slogan séparatiste sur le mur avec son propre sang ».²⁸¹

Sacha, 19 ans, militant pro-ukrainien, a fui à Kiev après avoir été enlevé par des séparatistes à Louhansk. Subissant des tortures incessantes pendant 24 heures il raconte : « Ils m'ont mis des coups de poing, frappé avec une chaise, avec tout ce qui leur tombait sous la main. Ils m'ont écrasé des cigarettes sur la jambe et m'ont administré des décharges électriques. Ça a duré tellement longtemps que je ne sentais plus rien, j'ai perdu connaissance ».²⁸²

Malgré les accords de Minsk, le 5 septembre 2014, l'Ukraine n'a ni retrouvé sa souveraineté sur la Crimée ni rétabli son intégrité territoriale. Les frontières reconnues internationalement restent non restaurées. Sa population est encore traumatisée et profondément divisée. Dans l'Est de l'Ukraine, les violations répétées du cessez-le-feu ont continué de 2014 à 2022, menaçant les populations civiles, la situation humanitaire ne s'étant jamais améliorée. La Russie n'a pas été reconnue pénalement responsable des exactions.

2) Désinformation

Dans cette guerre, les russes, les ukrainiens et les occidentaux furent confrontés à une désinformation polymorphe. Le Kremlin a d'abord nié toute responsabilité dans le déclenchement du conflit, de la véracité des bombardements à son implication militaire globale. Ainsi, le 18 mars 2014, le Président Poutine déclarait « les forces russes ne sont jamais entrées en Crimée, elles étaient déjà là conformément à un accord international – en référence aux textes régissant la présence de la flotte russe en mer noire), nous n'avons pas dépassé la limite en personnel pour nos forces armées en Crimée, qui est fixée à 25000 hommes, parce qu'il n'y avait pas besoin de le faire ». Un an plus tard, en 2015, Poutine admet pourtant lui-même avoir dirigé les opérations militaires sur la péninsule, allant jusqu'à envisager le recours à toutes les options disponibles, y compris l'arme nucléaire. Dans les faits, dès 2014, les soldats russes dépourvus d'insignes, furent rapidement identifiés comme « de petits hommes verts ».

²⁸¹ Amnesty International, "Ukraine : de nombreux éléments attestent que des enlèvements et des actes de torture ont été commis" 11 juillet 2014 <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2014/07/ukraine-mounting-evidence-abduction-and-torture/>

²⁸² Ibid.

Le Kremlin a également nié toute implication dans les crimes perpétrés lors des combats armés dans le Donbass et en Crimée, malgré les preuves vidéo montrant les opérations conduites par les mercenaires. Dès 2014, Amnesty International avait exploité les images satellites révélant la présence croissante d'armements et d'artillerie russe dans l'Est de l'Ukraine²⁸³. L'organisation déclarait « Il apparaît clairement sur ces images que la Russie entretient le conflit, aussi bien par son ingérence directe que par le soutien qu'elle accorde aux séparatistes dans l'Est de l'Ukraine. La Russie doit faire cesser l'afflux constant d'armements et d'autres ressources vers une force d'insurrection qui est impliquée dans des violations flagrantes des droits humains » (Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty international)²⁸⁴.

Le Kremlin a développé un système de narratifs stratégiques visant à légitimer son intervention auprès de la communauté internationale. Il convient de souligner que ces narratifs sont identiques à ceux utilisés en 2022.

Le président Poutine faisait déjà référence aux dangereux « héritiers idéologiques de Bandera », dénonçant « le coup d'Etat fasciste » et la prise en otage de « citoyens russes ». Pourtant lors de la fuite de Ianoukovitch en Russie, après les rassemblements populaires et sa démission au profit du parlement, le nouveau gouvernement fut formé par un premier ministre intérimaire, conservateur libéral, et l'un des deux vice-premiers ministres est de confession juive. Ce gouvernement poursuivait une réforme constitutionnelle visant à « réduire les pouvoirs du Président, convoquer une élection présidentielle et restaurer les principes de la démocratie ». Ainsi, rien ne permettait d'affirmer que le processus prenait la forme d'un coup d'Etat, encore moins d'une action fasciste. Concernant la présence de citoyens russes, il fut établi, qu'à l'époque « depuis que l'Ukraine n'autorise plus la double nationalité, bien peu de citoyens russes résidaient dans le pays, une grande partie d'entre eux sont les militaires de la base de Sébastopol et ils n'ont point besoin de protection »²⁸⁵. De plus, des citoyens russes « furent transportés par autobus en Ukraine pour y organiser des manifestations pro-russes et rouer de coups les étudiants ukrainiens dans les villes d'Ukraine orientale »²⁸⁶. Enfin, ceux qui avaient reçu un passeport russe, pouvaient effectuer des allers-retours entre les deux pays. Jamais les russes d'Ukraine n'ont été privés de leurs droits fondamentaux. Comme le souligne Timothy Snyder, aucune de ces trois populations ne

²⁸³ Les images satellites utilisées par Amnesty International identifient les positions russes entre le 13 et le 29 août 2014, tout près de la frontière, à l'intérieur de l'Ukraine. L'artillerie russe se compose d'obusiers D-30 de 122-mm en position de tir orientés vers l'Ouest, et des bunkers. Sur des clichés du 29 août, l'on peut constater six véhicules blindés amphibies Les photos du 26 août 2014 montrent six obusiers relativement avancés (probablement des 2S19 Msta-S 152-mm) en position de tir, orientés vers le sud-ouest et des sites de l'armée ukrainienne. Entre le 26 et le 29 août, les pièces ont été déplacées pour être orientées vers l'ouest, toujours à l'intérieur de l'Ukraine. Une photo datée du 29 août montre ce qui semble être plusieurs véhicules militaires dans la zone, le long d'une rangée d'arbres et dans un champ voisin.

²⁸⁴ Amnesty International, « Les preuves d'une ingérence de la Russie et des crimes de guerre augmentent », 7 septembre 2014 <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2014/09/ukraine-mounting-evidence-war-crimes-and-russian-involvement/>

²⁸⁵ SNYDER Timothy, Tribune « Annexion de la Crimée par la Russie en 2014 : la rhétorique de guerre de Poutine », 21 avril 2014 https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/04/21/la-rhetorique-guerriere-de-poutine_4404558_3214.html

²⁸⁶ *Ibid.*

pouvait être décrite « comme une minorité persécutée réclamant assistance ». En 1938, Adolf Hitler avait utilisé le même argument, celui de protection des Volksgenossen, pour justifier ses revendications sur l'Autriche et les Sudètes de Tchécoslovaquie. En 2014, environ 17 % de la population ukrainienne affirme se sentir, et cela ne signifie pas pour autant « qu'ils étaient soumis à des discriminations » et qu'ils « s'identifiaient à l'Etat russe ». En Crimée, seulement 1% des citoyens considèrent la Russie comme sa patrie. A la lumière de ces éléments, déjà publics en 2014, il est difficile de percevoir dans l'action du Kremlin l'expression authentique d'une volonté populaire libre.

Ces narratifs stratégiques furent employés par Vladimir Poutine dans le but de démontrer l'inexistence de l'État ukrainien, légitimant ainsi toute action militaire contre cet État failli, devenu « une zone de non-droit ». L'objectif de la guerre, approuvé par le Parlement russe, était la restauration de la « normalité sociale et politique », à l'image des opérations en Tchétchénie et en Géorgie. En 2014, l'Ukraine représentait déjà aux yeux des idéologues russes, une anomalie.

L'analyse des déclarations officielles du Président Poutine au cours du conflit révèle l'usage de nombreuses métaphores « animalières ». Elles sont utilisées pour dénoncer l'implication abusive de l'Occident, le véritable ennemi, dans les révolutions ukrainiennes : celle de 2004 (Révolution Orange, marquée par de nombreuses tentatives d'ingérence interne de la Russie) et celle de 2014 (la Révolution Maïdan). Vladimir Poutine dénonce les « rapports verticaux » dans lesquels le gouvernement américain semble être « un laboratoire » qui traite certains pays « comme des rats pour mener ses expériences »²⁸⁷. Une ingérence illégitime, rendant tout soulèvement populaire qu'elle engendre, non seulement injustifié mais presque irréel.

« Ce n'est pas la première fois que nos partenaires occidentaux font cela en Ukraine. J'ai parfois l'impression que dans un laboratoire quelque part en Amérique de l'autre côté de la grande flaque, il y a des employés qui font des expériences, comme sur des rats, sans comprendre les conséquences de leurs actes. (Poutine, Conférence de presse, 04.03.2014) »²⁸⁸

« Nous sommes réunis ici aujourd'hui au sujet d'une question qui est d'une importance vitale, d'une portée historique pour nous tous (...) Il y a eu toute une série de révolutions « colorées » contrôlées depuis l'extérieur. De toute évidence, les populations de ces pays dans lesquels ces événements ont eu lieu, en avaient assez de la tyrannie et de la pauvreté, de leur manque de perspectives, mais ces

²⁸⁷ KOSSOV Valery «La métaphore dans l'argumentation du Kremlin : la (dé-)légitimation des conflits. La fonction argumentative de la métaphore dans les discours spécialisés», 2018. hal-01929285
<https://hal.science/hal-01929285/document>

²⁸⁸ Cité par KOSSOV Valery *Ibid.* Voir également les archives INA concernant les premières déclarations du Président Russe https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/5208094_001_007/premiere-declaration-de-vladimir-poutine-sur-l-ukraine-et-la-crimée

sentiments ont été cyniquement mis à profit. Des normes qui ne correspondaient en aucune façon aux modes de vie, aux traditions ou aux cultures de ces peuples leur ont été imposées (...) Des événements similaires se sont déroulés en Ukraine. En 2004, pour faire passer leur candidat aux élections présidentielles, ils ont concocté une sorte de troisième tour qui n'était pas prévu par la loi. C'était un simulacre absurde, un détournement grossier de la constitution. Et maintenant, ils ont propulsé au pouvoir une armée de militants organisés et bien équipés. Nous comprenons parfaitement ce qui se passe ; nous comprenons que ces actions ont été dirigées contre l'Ukraine et la Russie et contre l'intégration eurasienne ». (Discours sur l'annexion de la Crimée (18.03.2014))²⁸⁹.

Dans le conflit, Vladimir Poutine repositionne l'ennemi dans l'imaginaire collectif de la population. Il ne s'agit pas de l'Etat voisin, connu de tous, mais d'un ennemi lointain, belliqueux, parachuté, qu'il ne faut pas hésiter à combattre. Cette rhétorique constitue un fil rouge à travers toutes les guerres déclenchées par le Kremlin.

Dans les discours du Président, l'Ukraine est toujours présentée comme un « voisin », un « parent proche », jamais comme un Etat indépendant. Ces proximités géographiques et identitaires, présentées naturellement par Poutine au public occidental endort les consciences. Son intervention est rendue légitime si on la compare à celle des Etats Unis (un Etat lointain, sans enracinement pour intervenir dans la région). La Russie se pose ainsi comme l'Etat le plus compétent pour comprendre les difficultés que traversent les ex-républiques soviétiques et pour résoudre « les crises ». Pour les populations ukrainienne et russe, le discours est autre. L'opération vise « à aider un parent proche face à une situation d'ingérence potentielle, ou réelle d'une puissance étrangère ». Le président recourt également à la manipulation de l'Histoire pour justifier la guerre. Ces opérations sont considérées comme des guerres de civilisation, indispensables pour le Kremlin afin d'assurer la survie de la Russie et de ses « valeurs traditionnelles » dans un monde en décadence. La guerre russo-ukrainienne de 2014 est ainsi justifiée et légitimée tant par la prétendue essence russe de l'Ukraine, qui, dès 2014, semblait incapable de s'affranchir de son destin, que par la conviction d'une mission divine confiée à la Russie. Elle est chargée de réunir les anciennes républiques soviétiques. En 2014, comme en 2022, l'opération est une obligation sacrée dont Vladimir Poutine est à la fois le porte-parole et l'exécuteur.

« La Russie n'a pas rattaché la Crimée par la force. La Russie a créé des conditions [...] pour une expression libre de la volonté des habitants de la Crimée et de Sébastopol. Ce sont eux qui ont pris la décision sur le rattachement. La Russie a répondu à cet appel et a accepté la Crimée et Sébastopol dans sa famille ». (Conférence de presse, 17.04.2014)²⁹⁰

²⁸⁹ *Ibid.* Voir également le discours retranscrit par Le Monde, https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/03/18/poutine-nous-n-aurions-pas-pu-abandonner-la-crimée_4385083_3214.html

²⁹⁰ Cité par KOSSOV Valery *Ibid.*

« Quel est notre rôle dans ces conditions, le rôle d'un bon voisin, celui du parent le plus proche, est-ce que nos partenaires nous entendront, quelque part au-delà de l'océan ou en Europe ? J'espère qu'ils nous entendront. Mais, en même temps, je viens de l'évoquer, il existe une certaine crainte à l'égard de la Russie aussi, de ses espaces, de sa croissance potentielle et de sa puissance, et c'est pourquoi on préfère nous démembrer, nous diviser. Est-ce que nos partenaires occidentaux nous entendront, dans ce cas ? » (Poutine, Conférence de presse, 17.04.2014)

De plus, le Président Poutine s'appuie sur un précédent international « Je ne comprends pas pourquoi les habitants de la Crimée n'ont pas ce droit comme par exemple ceux du Kosovo. [...] Pourquoi dans un cas blanc est considéré comme blanc, et dans l'autre le même blanc est considéré comme noir ? » (Poutine, Valdaï, 24.10.2014)²⁹¹

Selon le Président, la Crimée constitue un territoire singulier dont l'identité a toujours été russe (de 1783 à 1954) faisant partie de la « Novorossia » (une expression à nouveau utilisée en 2022). « La Crimée est une terre historiquement russe et Sébastopol est une ville russe. Oui nous le savions tous dans nos cœurs et nos esprits ».

Il est important de noter que ces narratifs stratégiques ont été utilisés une première fois en 2004, lors de l'élection présidentielle ukrainienne. Cela suggère que l'annexion de la Crimée était une opération minutieusement planifiée et préparée à l'avance. Le Kremlin avait alors commencé à investir la société à travers l'emploi de narratifs historiques et culturels avant de procéder à l'annexion militaire du territoire. Il a réutilisé la même en 2022.²⁹²

La force des narratifs employés tenait déjà en 2014 à leur citation circulaire. Le 15 décembre 2024, dans une Tribune publiée dans *Nezavissimaïa*, Dmitri Medvedev a déclaré « La Russie et l'Ukraine : vivent selon de nouvelles règles, (...) il ne faut pas nier l'existence faits objectifs fondant les relations entre l'Ukraine et la Russie, notamment notre culture, notre foi, et notre histoire pluriséculaire communes. On spéculé sur le passé, imposant des constructions idéologiques qui n'ont rien à voir avec la réalité historique. Ce n'est pas difficile à comprendre : la proximité qui s'est développée entre les Russes et les Ukrainiens est unique et extrêmement forte ». « Les langues communes, les valeurs et les idéaux similaires, la même façon d'aborder les relations humaines, les règles de conduite dans société et la famille, sont des choses qui ne peuvent être détruites du jour au lendemain, même lorsque nous nous sommes mis à vivre dans des États différents ». L'Ukraine ne peut pas exister sans la Russie.

²⁹¹ Cité dans SIECA-KOZLOWKI Elisabeth, *op cit.*

²⁹² NEMTSOV Boris in ACKERMAN Galia, *Le Livre noir de Poutine, op cit.* .

Déjà en 2014, les narratifs stratégiques sont fortement appuyés par une stratégie de désinformation et la propagation de fausses nouvelles par les réseaux sociaux et par les internautes (influenceurs trolls et idiots utiles apparaissent), afin de « mettre au pas les consciences des citoyens visés ». Ainsi, lorsque les révolutions anti-maidan éclatent dans le Donbass, elles reçoivent un soutien massif des médias pro-russes. Les médias occidentaux, les ONG, et les observateurs constatent la violence inouïe de cette guerre de l'information, à la fois sur les chaînes de télévision russes et sur l'ensemble des supports multimédias du pouvoir à l'extérieur des frontières russes. Qui croire ? Les relais du Kremlin s'emploient à semer le doute en continu sur les événements militaires : l'origine des bombardements, la mort de civils, la nature des crimes, en recourant également à de nombreux postulats conspirationnistes.

Un exemple emblématique est le récit le 16 juillet 2014 diffusé par la Chaîne Perviy Kanal (repris par RT), d'une femme ukrainienne réfugiée en Russie prétendant avoir été le témoin de la crucifixion d'un enfant par des soldats ukrainiens à Sloviansk. Les récits partagés par RT se sont multipliés concernant l'existence de charniers, et les crématoires portatifs utilisés par les forces ukrainiennes dans le Donbass afin d'éliminer toutes les traces du « génocide ».²⁹³ Les responsables du Kremlin sont interrogés par les journalistes propagandistes propagent en continu l'idée du « coup d'Etat de Kiev ». Le gouvernement est présenté sur RT comme une « junte » « fasciste » téléguidé par l'ultra-nationaliste Pravy Sektor, qui représente moins de 2% aux élections législatives de 2014.²⁹⁴

La catastrophe du vol MH17 a également été le théâtre d'une intense campagne de désinformation orchestrée par Moscou, impliquant l'ensemble des outils de désinformation : médias, trolls, idiots utiles. Les différents acteurs se sont mobilisés contre « l'enquête politiquement motivée menée par les représentants de l'OSCE et par la justice des Pays Bas ». Les narratifs stratégiques se développent à une vitesse fulgurante : les ukrainiens auraient visé l'avion de Vladimir Poutine, et finalement, celui-ci aurait été abattu par un missile israélien. Des scénarios incongrus, des images truquées et des photomontages fleurissent sur des « sites indépendants » (ex : Bonanza Medias) fondés, ou liés par leur adresse IP, à des journalistes de RT. Ces tentatives de dissimulation de l'information rappellent ceux orchestrés par les écosystèmes Pravda lors de la guerre de 2022.

Suite à l'annexion de la Crimée par la Russie, la désinformation russe a connu une amplification significative. En 2016, la création de Ioun Armia, un mouvement militaro-patriotique destiné à former la jeunesse illustre cette intensification. Des chants belliqueux, tels que « Diadia Vova » (« Tonton Vova », diminutif du prénom de Vladimir Poutine), envahissent les réseaux sociaux, avec des enfants en

²⁹³ MANDRAUD Isabelle, THERON Julien, «Poutine la stratégie du désordre», *op cit.*

²⁹⁴ *Ibid.*

uniforme chantant : « Des mers du Grand Nord jusqu'aux confins méridionaux / De la Baltique aux îles lointaines des Kouriles / C'est la paix que nous souhaitons, mais si le grand chef nous appelle / Au tout dernier des combats / Tonton Vova, nous sommes avec toi. ». Le caractère indirect de la violence fait échapper ces opérations aux sanctions européennes et aux dispositions du Digital Services Act.

Ainsi, au sortir de l'opération de 2014, le pouvoir russe est renforcé. Il a révélé la force de son appareil militaire, et surtout la finesse de ses manœuvres politiques et militaires capables de contourner les sanctions internationales, de s'adapter à un auditoire multiple, se noyant dans le flux continu de mots des idées et des références culturelles. Elles endorment les esprits les moins vigilants. Cependant ces tactiques, bien qu'efficaces, demeurent illégales et d'une gravité considérable.

IV. L'intervention russe en Syrie : une armée modernisée, des stratégies discursives efficaces, et un but politique

1) Les crimes commis par la Russie

Le 30 septembre 2015, Vladimir Poutine a lancé une intervention militaire en Syrie apportant son soutien indéfectible à son allié de longue date Bachar El Assad, qui ne contrôlait plus que quelques portions du territoire. Le conflit y avait commencé en 2011, sur la vague du mouvement de protestation des printemps arabes. La répression brutale du mouvement laïc par le gouvernement a conduit à sa radicalisation progressive et a finalement contribué à l'émergence de l'État Islamique qui contrôlait des territoires importants, utilisait des méthodes terroristes et cherchait à instituer « un califat ». Dès le début des mouvements, la Russie a soutenu son allié de longue date malgré les crimes commis par les forces gouvernementales et les lourdes pertes civiles résultant de la guerre déclenchée par le gouvernement.

L'armée russe intervenue en Syrie en 2015 s'est distinguée par un niveau de modernisation considérable par rapport à celle qui était déployée en Tchétchénie. Les moyens alloués à cette modernisation ont été substantiellement renforcés, avec une augmentation des dépenses militaires russes, atteignant en 2016 5,5 % du PIB. Entre 2000 et 2019, les dépenses de la Russie en matière d'armement ont ainsi progressé de manière spectaculaire, enregistrant une hausse de 175 %. Les armes sont modernes et efficaces, pour toucher des civils innocents.

Au cours du conflit syrien, les forces gouvernementales syriennes et russes ont mené des frappes massives et systématiques de roquettes, d'artillerie et de bombes sur des zones densément peuplées. Ces frappes ont été documentées dans les provinces de Homs, Idlib, Alep, Daraa, entre autres. Plusieurs observateurs ont rapporté des preuves de la participation de l'aviation russes. Les infrastructures civiles nécessaires à la survie de la population ont été systématiquement détruites. Le projet de recherche

Airwars estime que les frappes russes ont tué entre 4 300 et 6 400 civils et en ont blessé entre 6 500 et 10 200.²⁹⁵ Les informations relatives aux crimes de guerre et au déroulement des combats demeurent opaques. Nous ne pouvons pas évaluer avec précision la présence de l'armée russe combattant, directement sur le territoire syrien, les civils et les résistants. Il est en revanche prouvé que les forces navales et l'aviation russe ont procédé à des frappes contre des civils au sol avec des missiles à longue portée et des bombes. Les forces terrestres russes étaient également présentes, sous forme d'unités d'artillerie, d'ingénierie, de défense chimique (RXBZ). Les milices militaires privées, notamment le groupe Wagner participaient directement aux opérations terrestres. Les forces armées russes ont utilisé des systèmes d'armes indiscriminés, principalement des munitions à sous-munitions et incendiaires. Par exemple, Amnesty International a estimé qu'après le 30 septembre 2015, les rapports sur l'utilisation des armes à sous-munitions ont considérablement augmenté dans les zones où les troupes russes opéraient. En mars 2016, Amnesty international a accusé la Russie et la Syrie de bombarder intentionnellement des hôpitaux et autres structures médicales pour permettre aux forces gouvernementales d'avancer, privant ainsi la population civile de ressources essentielles et la poussant à fuir. En février 2016, un raid aérien coordonné a visé deux écoles, et cinq cliniques de Médecins sans frontières dans les zones rebelles de la province d'Idlib. Elles ont causé la mort de plus de 50 personnes. De nombreuses frappes sur les installations civiles répertoriées par les NU ont été constatées. L'existence d'hôpitaux, de marchés, d'écoles, et de mosquées, ne peut pas être ignorée par les parties au conflit et doivent obligatoirement être protégées. Malgré cela, en 2019, les responsables de l'ONU ont déclaré que les gouvernements russe et syrien avaient délibérément bombardé huit hôpitaux à Idlib dont les coordonnées figuraient sur une liste établie par l'ONU dans le cadre du « mécanisme de résolution des conflits », dont les gouvernements connaissaient l'existence. Les responsables russes et le Ministère de la défense ont nié ces accusations. Les enquêtes publiées par le New York Times en octobre 2019, ont démontré l'implication de l'aviation russe dans chacune de ces attaques. Selon un rapport produit par Amnesty International, entre le 30 avril 2019 et le 20 février 2020, les forces russes et syriennes ont frappé 53 établissements médicaux et 95 écoles. En octobre 2020, Human Rights Watch (HRW) a publié un rapport selon lequel, au cours de 11 mois d'offensives syro-russes à Idlib, 46 attaques militaires ont été documentées, causant la mort d'au moins 224 civils et blessant 561 autres. HRW affirme que ces frappes sur les hôpitaux, les écoles et les marchés à Idlib semblent faire partie d'une « stratégie militaire délibérée visant à détruire les infrastructures civiles et à forcer les habitants à fuir, facilitant ainsi la reprise du contrôle de la région par le gouvernement syrien ». Cette offensive a déplacé plus de 1,4 million de personnes. En mars 2017, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme estimait qu'à cette date, les opérations aériennes russes avaient causé la mort de 5 017 civils, dont un quart d'enfants.

²⁹⁵ Memorial, *op cit.*

2) Désinformation

Plusieurs narratifs stratégiques ont été utilisés par le Kremlin afin de justifier la nécessité et la proportionnalité de son intervention. Figuraient notamment les deux narratifs principaux, tenant à l'élimination des combattants originaires Caucase du Nord qui s'étaient infiltrés dans les zones sous contrôle de l'État islamique (EI), et au test de systèmes d'armes et de préparation au combat de toutes les forces armées. Il semble, que l'intervention russe en Syrie servait surtout de préparation aux futures campagnes militaires. La plupart des officiers russes, et en particulier l'ensemble des commandants des troupes russes engagées en Ukraine, en 2022, ont occupé divers postes de commandement en Syrie. De plus, cette campagne a permis aux pilotes militaires russes ainsi qu'aux milices privées, notamment le groupe Wagner, de se forger une "réputation redoutable". L'un des résultats de cette intervention fut d'ailleurs la consolidation de l'image de l'armée russe, souvent décrite comme « la deuxième armée du monde ».

Consciente de l'importance de la guerre des images, l'armée russe a massivement investi dans les relations publiques. Sergueï Choïgou, au-delà de son rôle de façonnage de l'image de Vladimir Poutine, a également transformé l'image du ministère de la Défense. En 2014, un centre de contrôle de la défense nationale ultramoderne a vu le jour à Moscou. En Syrie, un centre pour la réconciliation des parties en conflit fut créé en février 2016. Celui-ci, outre son rôle stratégique, servait de source d'informations quotidiennes pour les journalistes basés à Moscou, leur envoyant chaque jour un nombre impressionnant et invérifiable de « violations de cessez-le-feu » attribuées aux « terroristes ». Plusieurs fois, des journalistes russes et étrangers ont été embarqués depuis Moscou à bord d'avions militaires pour être conduits en Syrie, sous étroite surveillance. Cette stratégie de communication a atteint son apogée en mai 2015, avec l'organisation d'un concert dans les ruines de Palmyre, les images étant diffusées par VGTRK (la radio-télévision russe). Le conflit syrien a offert à l'armée russe l'occasion d'affiner ses actions de désinformation sur les réseaux sociaux. En juin 2022, l'Institute for Strategic Dialogue (ISD), spécialisé dans l'analyse des réseaux sociaux, a publié une étude qui donne un aperçu du travail de la désinformation menée indirectement. Selon cette étude, 28 entités, individus ou médias ont, entre 2015 et 2021, produit 19 000 contenus originaux de désinformation sur la Syrie, touchant environ 3 millions de personnes et générant plus de 670 000 partages. Les moments de plus forte activité correspondent à des événements clés du conflit : l'intervention russe en 2015, la reprise d'Alep par le régime en 2016, les attaques chimiques de Khan Cheikhoun en 2017 et de Douma en 2018. Des procédés similaires ont été identifiés en Ukraine, confirmant les analyses préalables sur l'utilisation massive des « d'idiots utiles » renforçant la popularisation de l'idéologie du pouvoir russe.

Lorsque l'on examine les occurrences linguistiques dans les discours officiels pendant la phase des bombardements de 2015 à 2018, un mot domine : Etat islamique. Vladimir Poutine s'appuie sur la dangerosité du groupe, éprouvée en Occident à la suite des attaques du 13 novembre de 2015. Comme

en 2001 lors de la deuxième guerre de Tchétchénie, l'auditoire occidental est sensible à cette argumentation.

« Si vous permettez, dès que la guerre en Syrie a éclaté, et elle a éclaté bien avant notre intervention, il y a eu des terroristes à qui on a commencé à fournir des armes. J'en ai déjà parlé dans mon allocution. On a commencé à les former, à les lâcher sur Assad, etc » (Poutine, Valdaï, 27.10.2016)

« Ou bien laisser intact ce nid de terroristes, ou, en faisant tout pour minimiser le nombre de victimes parmi la population civile, finir de le détruire ? » (Poutine, Valdaï, 27.10.2016)

Toutefois, des preuves irréfutables nous permettent d'affirmer que l'armée russe a adopté une stratégie militaire similaire à celle de l'aviation syrienne lors des premières phases du conflit. En effet, les avions russes ont concentré leurs opérations militaires dans les provinces d'Idlib, de Hama et d'Alep. Or l'Etat islamique avait été expulsé de la région d'Alep dès la fin de 2013 et début 2014. Par contre, Raqqa, capitale connue du Califat, ainsi que toute la vallée de l'Euphrate jusqu'à la frontière irakienne, zone d'expansion privilégiée des troupes d'Abou Bakr al-Baghdadi, sont restées largement épargnées par les frappes russes. Si l'objectif proclamé était véritablement une opération antiterroriste, on peut légitimement se demander pourquoi le régime russe a concentré ses frappes principalement sur des zones civiles, plutôt que sur les bastions tenus par les groupes terroristes, tels que l'Etat islamique. Cette stratégie soulève des questions sur les véritables intentions de la Russie dans ce conflit. Cela soulève également la question de la responsabilité du régime russe pour avoir dissimulé ses véritables intentions, par l'utilisation de narratifs stratégiques objectifs, sous couvert d'une lutte antiterroriste. En réalité, cette stratégie visait à maintenir au pouvoir un régime dictatorial en violation flagrante du droit international (DIDH, DIH, DIP), et du droit des peuples à disposer d'eux – mêmes. Ce double discours, mêlant mensonges et manipulations, témoigne d'une volonté politique cynique, visant à préserver ses intérêts géopolitiques, et de politique interne, au détriment des principes fondamentaux de justice et de souveraineté.

Durant toute la durée de l'intervention russe en Syrie, les agences de presse et les médias audiovisuels ont scrupuleusement suivi la ligne discursive imposée par le Kremlin. A l'occasion du premier anniversaire de l'intervention armée, la version anglaise de Sputnik a publié un recueil d'articles intitulé « La Russie contre ISIS en Syrie ». Dès lors, la désinformation russe – centralisée et déconcentrée – a amalgamé tous les groupes d'opposition au régime d'Assad, allié politique de Moscou, en les désignant automatiquement sous l'acronyme « Etat Islamique », « Daech ». Les médias diffusaient ainsi un message univoque et sans nuance. La centralisation et la circularité de ce traitement de l'information ont eu pour effet de renforcer sans réserve la version du conflit promue par le Kremlin. A aucun moment, les médias russes n'ont abordé la question des crimes de guerres, publié des tribunes, des photos, des reportages consacrés aux morts injustifiables d'enfants et de civils innocents. Dans les informations

télévisées officielles de 2016, nous constatons la présence de soldats russes déployés en Syrie, décrits comme « implacables », « très efficaces face au terrorisme », « compatissants avec les besoins de la population civile touchée par la guerre », « une population dont ils prennent soin et qu'ils respectent ». Selon les médias, en 2016, soit au cours des huit mois passés de guerre, au total 37 000 « terroristes » ont trouvé la mort suite à la campagne militaire en Syrie, dont 2 700 étaient originaires de Russie et de l'espace post-sovétique. Des chiffres irréels lorsqu'on les compare à des sources indépendantes²⁹⁶.

En décembre 2016, alors que le gouvernement lançait une offensive contre les quartiers d'Alep contrôlés par les rebelles, une série de reportages a été diffusée sur les chaînes nationales. Réalisés depuis le centre pour la réconciliation, ces reportages montraient des familles recevant des couvertures et des vivres, leurs besoins étant ostensiblement pris en charge. Pourtant, ces scènes se déroulaient dans la deuxième ville syrienne, victime en réalité d'une persécution implacable.

Lors du conflit syrien, les opérations de désinformation étaient contrôlées par la porte-parole du ministère des affaires étrangères Maria Zakharova. En octobre 2016, après qu'une école dans la province d'Idlib eut été bombardée, causant la mort d'au moins 35 personnes, dont des enseignants et des enfants âgés de 6 à 15 ans, La Maison Blanche, par la voix de son porte-parole Josh Earnest, accusa rapidement la Russie ou la Syrie d'être responsables de cette attaque. Le jour même, Maria Zakharova, visiblement en colère, apparaît en conférence de presse, accompagnée d'un fonctionnaire et d'un projecteur de diapositives. Elle consacra l'essentiel de son intervention à énumérer les cas où les États-Unis avaient été accusés de bombarder des cibles civiles dans divers conflits, projetant des images pour illustrer ses propos. Avant 2022, le Ministère russe des affaires étrangères maîtrisait déjà bien les techniques de « l'accusation miroir », inversant le statut « d'agresseur ». Certains des incidents soulevés par la porte-parole officielle étaient avérés et confirmés par des sources indépendantes. Toutefois, elle attribua également, sans sourciller, à l'aviation américaine la responsabilité de frappes ayant causé des victimes civiles, alors qu'il était clair que la Russie était impliquée, notamment dans l'attaque coordonnée contre plusieurs hôpitaux de la province d'Idlib, également gérés par MSF. Elle s'adressait à des journalistes bien informés sur la politique russe, mais avec une expérience limitée sur le terrain syrien. Il est probable que certains d'entre eux ignoraient que les opérations militaires américaines en Syrie étaient concentrées bien loin d'Idlib, dans les provinces de Raqqa et Deir ez-Zor, situées à plus de 300 kilomètres, rendant leur participation à ce massacre impossible, contrairement aux affirmations du gouvernement russe. Ce conflit met en lumière l'habileté du Kremlin à tordre la réalité, à travers des récits de désinformation où vérité et mensonge se mêlent subtilement. Le Kremlin choisit soigneusement des journalistes spécialisés, dont l'expertise dans certains domaines donne l'apparence d'objectivité lorsqu'ils transmettent ces récits au public. Toutefois, ces derniers sont sélectionnés pour le manque de

²⁹⁶ GERGES Fawa, “ A History”, 2016

connaissance approfondie du contexte, ce qui les rend particulièrement influençables et réceptifs à la manipulation. Cette stratégie d'information est aujourd'hui reproduite à l'identique dans le cadre de l'opération militaire spéciale en Ukraine.

Conclusion

L'étude des guerres menées sous la direction de Vladimir Poutine et de ses ministres révèle l'existence d'une continuité méthodologique et d'une cohérence d'ensemble. De 1999 à 2022, un objectif central demeure : l'anéantissement moral et intellectuel des peuples réfractaires, avec un programme de destruction au service duquel la désinformation joue un rôle crucial et récurrent. Cette méthode commune à tous les conflits témoigne d'une identité systématique dans la gestion des guerres du Kremlin. Cette dernière est incompatible avec les principes fondateurs du droit international, et doit être poursuivie et punie pénalement.

Il faut reconnaître au Kremlin un certain continuum dans la méthode employée. Les guerres du Kremlin suivent un schéma précis, de trois étapes successives,²⁹⁷ se présentant comme une notice générale à suivre. La communauté internationale refuse de tenir compte, juridiquement, de l'existence de ce schéma. La désinformation est employée lors de chacune des étapes, au même titre que les moyens cinétiques. Elle fait partie d'une stratégie militaire unique qui cause des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Cette méthode de guerre viole directement le droit international pénal et le DIDH. Pourtant, les responsables du Kremlin ne sont jamais condamnés, jamais poursuivis, jamais reconnus coupables. La guerre russo-ukrainienne de 2022, nous donne l'opportunité de revoir notre approche.

En premier lieu, le Kremlin procède à l'isolement de la victime sur la scène internationale : le but de cette première étape est de rompre les liens entre le territoire visé par la future opération militaire (qu'elle soit directe, ou indirecte – par le contournement de la lutte armée) et l'Occident ou entre le territoire visé et ses voisins alliés historiques. Cette étape est décisive, car le Kremlin doit être capable de brouiller les réalités sur les conflits qu'il déclenche²⁹⁸, empêchant à la fois les citoyens russes, mais aussi la société internationale de questionner l'opportunité de la future opération, sa légitimité, sa nécessité et la proportionnalité des moyens mis en œuvre. Il s'agit de réécrire les Histoires nationales, de dresser le portrait du peuple adversaire, de créer des liens ou au contraire des incompatibilités. Le peuple concerné n'est plus digne d'intérêt pour la communauté internationale, qui préfère détourner son regard. Lors des deux guerres russo-tchéchènes, peu de citoyens occidentaux se sont interrogés et intéressés à la véritable identité des tchéchènes.

En second lieu, la victime est systématiquement présentée comme l'agresseur. Cette tactique permet d'innocenter a priori et a posteriori les forces russes, leur permettant de bénéficier d'une impunité totale. Elle légitimise l'intervention, et le Kremlin échappe à la question fondamentale : la Russie est-elle

²⁹⁷ THOM Françoise in ACKERMAN Galia, *Le Livre noir de Poutine*, *op cit.* .

²⁹⁸ Ibid.

fondée à intervenir ou à conduire l'opération militaire en cause ? Cette stratégie tient à une forme rhétorique difficile à combattre : l'utilisation récurrente de l'accusation « terroriste », portée indistinctement contre tous les opposants – internes ou internationaux – au Kremlin. Les Tchétchènes, les Géorgiens, les Ukrainiens, les Syriens ont systématiquement été présentés comme des terroristes. Un travail de recherche plus long devrait être consacré au sujet suivant : finalement qu'est-ce qu'un « terroriste » pour le Kremlin ? Cette accusation exploite intelligemment le contexte mondial post-11 septembre 2001, post-janvier 2015. En 2022, l'Occident ayant pris le pouls des actions terroristes de l'Etat Islamique, aurait été moins facilement convaincu par cette rhétorique générale. Le Kremlin a préféré utiliser « la défense contre le nazisme », alors que la plupart des pays occidentaux sont confrontés à la montée de l'extrême droite et des nationalismes questionnant leur histoire nationale et ravivant les mémoires de la seconde guerre mondiale. Pour le Kremlin, les oreilles se prêtent à l'utilisation de ce mot. Ainsi, Poutine semble sortir de la doctrine du « contre-terrorisme » ou de la « protection des russes menacés » pour aller vers celle de la « dénazification » axant davantage son récit sur l'Histoire russe. Nous avons pu le démontrer au cours de cette étude : l'Histoire (les histoires) est devenue pour Poutine le principal « champ de bataille ». Il s'agit davantage d'une adaptation du Kremlin que d'un changement total de stratégie discursive. Et, soulignons que, ce n'est pas une coïncidence, si Poutine proclame que le conflit russo-ukrainien de 2022, est également une « guerre de libération nationale », dans un contexte de déchirement internes et international autour de la politique à mener vis-à-vis du Hamas.²⁹⁹

Au départ de chacune de ces guerres, il y a donc cette confusion orwellienne des termes. L'utilisation de formulations donnent aux dirigeants politiques la possibilité d'échapper à toute responsabilité. Poutine et ses ministres savent que le soutien de leur population peut également s'effondrer à tout moment. Dès lors, la désinformation, les récits stratégiques, permettent de justifier les exactions et de bénéficier – populairement – de leur soutien.

Soulignons, qu'à chaque fois, ces guerres sont présentées officiellement par la Russie comme des « opérations spéciales ». Le refus d'utiliser le qualificatif de « guerre » questionne et a toute son importance. Vladimir Poutine espère-t-il que le langage soit suffisant pour se placer hors du droit international ? Rappelons que, « pour qu'une guerre soit juste, elle doit être déclarée par une autorité publique compétente, la cause doit être juste et l'intention de celui qui la mène doit être droite » (Saint Thomas d'Aquin). La guerre juste respecte des principes, des conditions nécessaires à l'utilisation de la force militaire. Vladimir Poutine sort par le langage de ce cadre idéologique. Il crée par l'utilisation du mot « d'opération » une normalisation des conflits armés – dont le caractère est normalement grave,

²⁹⁹ MENDRAS Marie, «La guerre permanente ultime stratégie du Kremlin», SciencesPo, Janvier 2024
<https://sciencespo.hal.science/hal-04372578v1/document>

provisoire et meurtrier. Ces opérations deviennent une étape dans la construction d'un régime politique idéologique. La Communauté internationale ne doit pas s'occuper de ces opérations. Il faut aussi souligner l'accusation inversée de « génocide » qu'oppose le Kremlin à son adversaire. De sorte que si la Communauté internationale s'interroge, le Kremlin qui accuse ne peut pas être celui qui cause. En Ukraine en 2014 comme en 2022, l'accusation a été particulièrement utilisée. La notion de paix est elle aussi redéfinie par Vladimir Poutine, elle devient synonyme de domination (directe ou indirecte) et de soumission.

En dernier lieu, se déroule la phase de terreur, à la fois physique et médiatique, qui conduit aux urbicides, au génocide culturel, aux crimes contre l'humanité et aux crimes de guerre. La comparaison des techniques de destruction utilisées par l'armée – et encouragées par le pouvoir politique – montre une grande similitude à travers les conflits étudiés. Ces guerres ont eu pour composante essentielle « la terreur de masse » à l'encontre de populations civiles innocentes et normalement protégées. Pour le ministère russe de la guerre, la violence faite aux populations, aux individus, en les tuant, les blessant, les privant de leur sécurité, de leur lieu de vie constitue l'arme la plus redoutable. Cette violence extrême est une méthode de terreur, servant à sidérer les adversaires – directes et idéologiques du Kremlin et forcer les autorités à capituler, abandonnant leur peuple.

Vladimir Poutine redéfinit intégralement ce qu'est “une guerre”, depuis son commencement (“opération”) en passant par son déroulement (“accusations inversées”) jusqu'à sa conclusion (“victoire, la soumission, et l'immunité pénale”). Le président s'est placé hors du droit et a installé un régime d'exception que la Communauté internationale approuve par son mutisme. Les discours de guerre permettent au Kremlin de reconstruire, idéologiquement et militairement, l'ordre international. Rappelons que dans chacune de ces guerres, le détenteur du pouvoir suprême défend la vision d'un monde “multipolaire” opposé aux “machinations d'un occident hégémonique et néocolonial” et les “valeurs traditionnelles” de l'Empire. Malgré tout, ces opérations militaires sont bien des guerres, ce sont des guerres de liberté, qui opposent les démocraties du monde aux régimes autoritaires.

Ne serait-il pas temps d'écrire : “plus jamais ça” ?

Annexe 1.

RIA Novosti (3 avril 2022), Timofeï Sergueïtsev

En avril de l'année dernière, nous avons écrit sur l'inévitabilité de la dénazification de l'Ukraine. Nous n'avons pas besoin d'une Ukraine nazie, bandériste [en référence au dirigeant nationaliste ukrainien Stepan Bandera, mort en 1959 à Munich], ennemie de la Russie et instrument de l'Occident pour détruire la Russie. Aujourd'hui, la question de la dénazification est passée au plan pratique.

La dénazification est nécessaire lorsqu'une partie importante du peuple - très probablement sa majorité - est maîtrisée et entraînée par le régime nazi dans sa politique. C'est-à-dire lorsque l'hypothèse « le peuple est bon - le gouvernement est mauvais » ne fonctionne pas. La reconnaissance de ce fait est la base de la politique de dénazification, de toutes ses activités, et le fait lui-même constitue son objet.

L'Ukraine se trouve dans une telle situation. Le fait que les électeurs ukrainiens aient voté pour la "paix de Porochenko" et la "paix de Zelensky" ne doit pas induire en erreur : les Ukrainiens étaient tout à fait satisfaits de la voie la plus courte vers la paix, celle de la guerre éclair, à laquelle les deux derniers présidents ukrainiens ont fait allusion de manière transparente lors de leur élection. C'est précisément cette méthode de "pacification" des antifascistes internes - par la terreur totale - qui a été utilisée à Odessa, Kharkov, Dnepropetrovsk, Mariupol et dans d'autres villes russes. Et cela convenait très bien au citoyen ukrainien moyen. **La dénazification est un ensemble de mesures à l'égard de la masse nazie de la population, qui ne peut techniquement pas être directement poursuivie au nom des crimes de guerre.**

Les nazis qui ont pris les armes doivent être détruits autant que possible sur le champ de bataille. Il ne faut pas faire de distinction significative entre les forces armées ukrainiennes et les forces dites de sécurité nationale, ainsi que les milices de défense territoriale qui ont rejoint ces deux types de formations militaires. Tous sont également engagés dans une cruauté scandaleuse contre les civils, également responsables du génocide du peuple russe, et ils ne respectent pas les lois et coutumes de la guerre. Les criminels de guerre et les nazis actifs doivent être punis de manière exemplaire. **Il faut procéder à un nettoyage total.** Toutes les organisations qui se sont liées à la pratique du nazisme doivent être éliminées et interdites. Cependant, **en plus des hauts gradés, une partie importante des masses populaires qui sont des nazis passifs, des collaborateurs du nazisme, sont également coupables.** Ils ont soutenu le gouvernement nazi et se sont montrés indulgents à son égard. Une punition juste pour cette partie de la population n'est possible qu'en supportant les charges inévitables d'une guerre juste contre le système nazi, menée aussi discrètement que possible contre des civils. La dénazification ultérieure de cette masse de la population consiste en une rééducation, qui est réalisée par une répression idéologique (suppression) des attitudes nazies et une censure sévère : non seulement dans la sphère

politique, mais nécessairement aussi dans la sphère de la culture et de l'éducation. C'est par la culture et l'éducation qu'a été préparée et mise en œuvre la profonde nazification de masse de la population, consolidée par la promesse des dividendes de la victoire du régime nazi sur la Russie, la propagande nazie, la violence et la terreur internes, et la guerre de huit ans de rébellion contre le nazisme ukrainien du Donbass.

La dénazification ne peut être effectuée que par le vainqueur, ce qui suppose son contrôle inconditionnel du processus de dénazification et le pouvoir d'assurer ce contrôle. A ce titre, le pays dénazifié ne peut être souverain. **L'État dénazifiant - la Russie - ne peut pas procéder à une approche libérale de la dénazification.** L'idéologie du dénazificateur ne peut être contestée par le coupable en cours de dénazification. (...) **La durée de la dénazification ne peut en aucun cas être inférieure à une génération,** celle qui va naître, grandir et mûrir dans les conditions de la dénazification. La nazification de l'Ukraine dure depuis plus de 30 ans - depuis au moins 1989, lorsque le nationalisme ukrainien a acquis des formes légales et légitimes d'expression politique et a conduit le mouvement pour "l'indépendance" vers le nazisme.

La particularité de l'Ukraine nazifiée moderne est sa nature amorphe et ambivalente, qui permet de déguiser le nazisme en aspirations à "l'indépendance" et à une voie "européenne" (occidentale, pro-américaine) de "développement" (en réalité, de dégradation). Il n'y a pas de parti nazi principal, pas de Führer, et pas de lois raciales à part entière (seulement une version dépouillée sous la forme d'une répression de la langue russe). Par conséquent, il n'y a pas d'opposition ni de résistance au régime. Cependant, tout ce qui précède ne fait pas du nazisme ukrainien une "version allégée" du nazisme allemand de la première moitié du vingtième siècle. Au contraire - comme le nazisme ukrainien est libéré de ces cadres et restrictions de "genre" (technologie politique par essence), il se déploie librement comme la base fondamentale de tout nazisme - comme le racisme européen et, dans sa forme la plus développée, américain. Par conséquent, la dénazification ne peut pas être réalisée de manière compromettante, sur la base d'une formule telle que "OTAN - non, UE - oui". **L'Occident collectif est lui-même le concepteur, la source et le sponsor du nazisme ukrainien,** tandis que les cadres occidentaux de Bandera et leur "mémoire historique" ne sont qu'un des outils de la nazification de l'Ukraine. **L'ukronazisme n'est pas moins une menace pour la paix et la Russie que le nazisme allemand ne l'était avec Hitler.**

Le nom "Ukraine" ne peut pas être retenu comme celui d'une formation étatique entièrement dénazifiée sur un territoire libéré du régime nazi. Les républiques populaires nouvellement créées sur les territoires libérés du nazisme doivent naître et naîtront de la pratique de l'autonomie économique et de la protection sociale, de la reconstruction et de la modernisation des systèmes de survie de la population. Leurs aspirations politiques ne peuvent en effet pas être neutres - la rédemption de la culpabilité envers la Russie pour l'avoir traitée comme un ennemi ne peut se réaliser que dans la dépendance de la Russie

dans les processus de reconstruction, de régénération et de développement. Aucun "plan Marshall" pour ces territoires ne devrait être autorisé. **Il ne peut y avoir de "neutralité" au sens idéologique et pratique compatible avec la dénazification. Les cadres et les organisations qui sont les instruments de la dénazification dans les nouvelles républiques dénazifiées ne peuvent que compter sur le pouvoir direct et le soutien organisationnel de la Russie.**

La dénazification sera inévitablement une désukrainisation - un rejet de l'inflation artificielle à grande échelle de la composante ethnique de l'auto-identification de la population des territoires de la Malorossia et de la Novorossia historiques, que les autorités soviétiques ont entamée. Outil de la superpuissance communiste, l'ethnocentrisme artificiel n'est pas resté orphelin après la chute du communisme. Dans cette capacité de service, elle a été reprise par une autre superpuissance (pouvoir sur les États) - la superpuissance de l'Occident. Il doit être rendu à ses limites naturelles et dépouillé de sa fonctionnalité politique.

Contrairement, par exemple, à la Géorgie et aux pays baltes, **l'Ukraine, comme l'histoire l'a montré, ne peut pas exister en tant qu'État-nation, et les tentatives de "construction" d'un tel État mènent inévitablement au nazisme.** L'ukrainisme est une construction artificielle anti-russe sans contenu civilisationnel propre, un élément subordonné à une civilisation étrangère. La « débandérisation » en soi ne suffira pas à la dénazification - l'élément bandériste n'est qu'un écran, un déguisement pour le projet européen de l'Ukraine nazie, de sorte que **la dénazification de l'Ukraine est aussi son inévitable déseuropéanisation.**

L'élite bandériste doit être éliminé, il est impossible de la rééduquer. Le "marigot" social qui l'a soutenue activement et passivement par son action et son inaction doit assimiler l'expérience de la guerre comme une leçon historique et une expiation de sa culpabilité. Ceux qui n'ont pas soutenu le régime nazi, qui ont souffert de celui-ci et de la guerre qu'il a déclenchée dans le Donbass, doivent être consolidés et organisés, doivent devenir le soutien du nouveau gouvernement. (...)

La dénazification en tant que but de l'opération militaire spéciale elle-même est comprise comme une victoire militaire sur le régime de Kiev, la libération des territoires des partisans armés de la nazification, l'élimination des nazis intransigeants, la capture des criminels de guerre et la création des conditions systémiques pour une dénazification ultérieure en temps de paix. Ces derniers, à leur tour, devraient commencer par l'organisation d'organes locaux d'autonomie, de police et de défense nettoyés des éléments nazis, en lançant sur leur base les processus de fondation du nouvel État, en intégrant cet État en étroite coopération avec l'agence russe de dénazification (nouvellement créée ou refaite, disons, à partir de Rossotrudnichestvo), avec l'adoption sous contrôle russe d'un cadre réglementaire pour la dénazification, en définissant les limites et les cadres directement. À cet égard, la Russie devrait agir comme un gardien du processus de Nuremberg.

Tout ce qui précède signifie que **pour atteindre les objectifs de dénazification, il est nécessaire de soutenir la population**, de la faire passer en Russie après l'avoir libérée de la terreur, de la violence et de la pression idéologique du régime de Kiev, après l'avoir sortie de l'isolement informationnel. Bien sûr, il faudra un certain temps pour que les gens se remettent du choc de l'action militaire et soient convaincus des intentions à long terme de la Russie. Il est impossible de prévoir à l'avance dans quels territoires cette masse de population constituera une majorité indispensable. "La province catholique" (l'Ukraine occidentale, qui comprend cinq régions) a peu de chances de faire partie des territoires pro-russes. La ligne d'exclusion, cependant, sera trouvée expérimentalement. Une Ukraine hostile à la Russie, mais neutre et démilitarisée par la force, avec un nazisme formellement interdit, restera derrière elle. Les personnes qui détestent la Russie vont y aller. Une garantie que cette Ukraine résiduelle restera neutre devrait être la menace d'une poursuite immédiate de l'opération militaire si les exigences énumérées ne sont pas satisfaites. Cela nécessiterait probablement une présence militaire russe permanente sur son territoire. (...)

L'opération de dénazification de l'Ukraine, qui a commencé par une phase militaire, poursuivra en temps de paix la même logique d'étapes qu'une opération militaire. À chacune d'elles, des changements irréversibles devront être réalisés, qui seront les résultats de l'étape correspondante. Les étapes initiales nécessaires de la dénazification peuvent être définies comme suit :

- Liquidation des formations armées nazies (nous entendons par là toutes les formations armées d'Ukraine), ainsi que de l'infrastructure militaire, informationnelle et éducative qui assure leur activité ;
- La formation d'un gouvernement populaire autonome et d'une police (défense et ordre public) dans les territoires libérés afin de protéger la population de la terreur des groupes nazis clandestins ;
- L'installation d'un espace d'information russe ;
- Retrait du matériel pédagogique et interdiction des programmes éducatifs à tous les niveaux qui contiennent des attitudes idéologiques nazies ;
- Des enquêtes de masse visant à établir la responsabilité personnelle pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, la diffusion de l'idéologie nazie et le soutien au régime nazi ;
- Épuration, divulgation des noms des collaborateurs du régime nazi et de leur travail forcé pour reconstruire les infrastructures détruites en punition de leurs activités nazies (parmi ceux qui ne seront pas soumis à la peine de mort ou à l'emprisonnement) ;
- Adoption au niveau local, sous l'autorité de la Russie, des principaux actes réglementaires de dénazification "par le bas", interdisant toute sorte et forme de renaissance de l'idéologie nazie ;

- La création de mémoriaux, de monuments commémoratifs et de monuments aux victimes du nazisme ukrainien et la perpétuation du souvenir des héros qui l'ont combattu ;
- L'inclusion d'un ensemble de normes anti-fascistes et de dénazification dans les constitutions des nouvelles républiques populaires ;
- Création d'organismes permanents de dénazification pour une période de 25 ans.

La Russie n'aura pas d'alliés dans la dénazification de l'Ukraine, puisqu'il s'agit d'une affaire purement russe, et aussi parce que ce n'est pas seulement la « version Bandera » de l'Ukraine nazie qui sera éradiquée, mais aussi et surtout le totalitarisme occidental, les programmes imposés de dégradation et d'effondrement des civilisations, les mécanismes de subordination à la superpuissance de l'Occident et des États-Unis.

Afin de mettre en œuvre le plan de dénazification de l'Ukraine, la Russie elle-même devra finalement renoncer à ses illusions pro-européennes et pro-occidentales, se réaliser comme la dernière instance de protection et de préservation de ces valeurs de l'Europe historique (Vieux Monde), que l'Occident a finalement abandonnées. Cette lutte s'est poursuivie tout au long du vingtième siècle et s'est manifestée par la guerre mondiale et la révolution russe, inextricablement liées l'une à l'autre.

La Russie a fait tout ce qu'elle pouvait pour sauver l'Occident au vingtième siècle. Elle a réalisé le principal projet occidental, l'alternative au capitalisme qui a vaincu les États-nations - le projet socialiste, rouge. Elle a écrasé le nazisme allemand, rejeton monstrueux de la crise de la civilisation occidentale. Le dernier acte d'altruisme russe a été la main tendue de l'amitié, pour laquelle la Russie a reçu un coup monstrueux dans les années 1990.

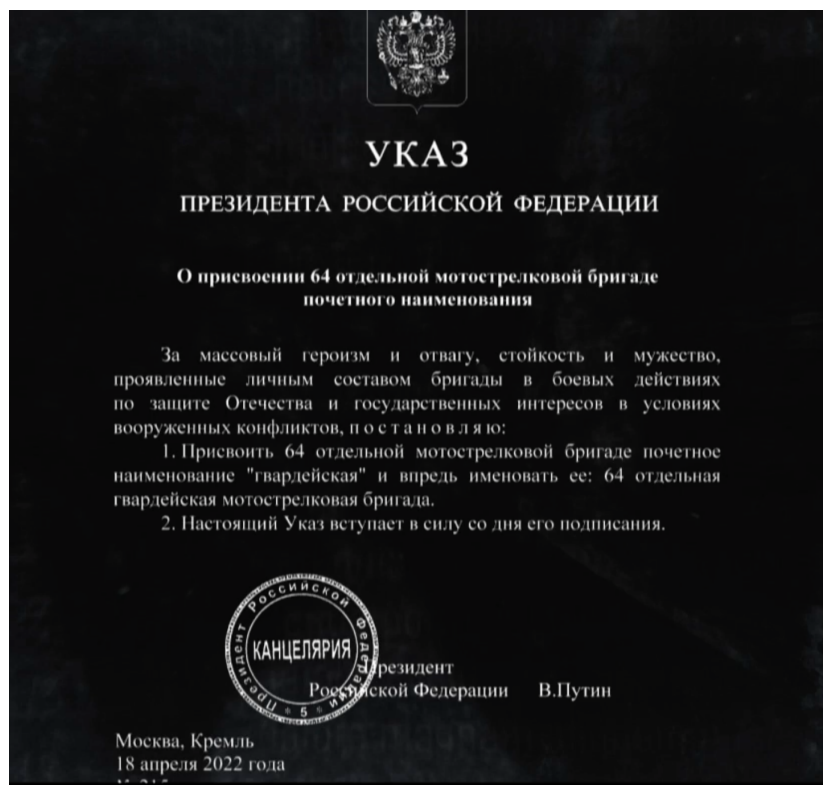
Tout ce que la Russie a fait pour l'Occident, elle l'a fait à ses propres frais, en faisant les plus grands sacrifices. L'Occident a fini par rejeter tous ces sacrifices, a dévalorisé la contribution de la Russie à la résolution de la crise occidentale et a décidé de se venger de la Russie pour l'aide qu'elle a fournie de manière désintéressée. À partir de maintenant, la Russie suivra sa propre voie, sans se soucier du sort de l'Occident, en s'appuyant sur une autre partie de son héritage : le leadership dans le processus de décolonisation mondiale.

Dans le cadre de ce processus, la Russie a un fort potentiel de partenariats et d'alliances avec des pays que l'Occident a opprimés pendant des siècles et qui n'ont aucune intention de remettre leur joug. Sans le sacrifice et la lutte des Russes, ces pays n'auraient pas été libérés. La dénazification de l'Ukraine est en même temps sa décolonisation, un fait que la population ukrainienne doit comprendre lorsqu'elle commence à se libérer des fantômes, des tentations et des dépendances du soi-disant choix européen.

Timofeï Sergueïtsev

Philosophe, méthodologue, cofondateur de la fondation Archives du Cercle méthodologique de Moscou, consultant scientifique du Centre d'éducation et de science international Zinoviev à l'Université d'État Lomonossov de Moscou (MGU), auprès de la « faculté des processus globaux ».

Annexe II. Décret présidentiel



Bibliographie

Ouvrages et manuels

ACKERMAN Galia, COURTOIS Stéphane, *Le livre noir de Vladimir Poutine*, Perrin, « Tempus », 2023, <https://www.cairn.info/le-livre-noir-de-vladimir-poutine--9782262105273.htm>

ACKERMAN Galia, *Le régiment immortel ou la guerre sacrée de Poutine*, Premier Parallèle Poche, 2023

ASCENSIO Hervé, DESCAUX Emmanuel et PELLET Alain (dir.), *Droit international pénal*, 2e éd, Paris, Pedone, 2012.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, KUHN Samuel, SCHREIBER Jean-Philippe, *Le Choc Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi*, Gallimard 2024

BADINTER Robert, COTTE Bruno, PELLET Alain, *Vladimir Poutine, l'accusation*, Pellet, Fayard, 2023

BEAUVALLET Olivier (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la justice pénale internationale*. Berger-Levrault, 2017, 1 200 p. », *Revue Projet*, 2018/3 (N° 364), p. 108a-108. DOI : 10.3917/pro.364.0109.

FERNANDEZ Julian, *Droit international pénal*, LGDJ 2022.

FERNANDEZ Julian, *Justice pénale internationale*, *Biblis inédit*, 10/11/2016

KLEMPERER Victor, *LTI, La langue du IIIe Reich*, Albin Michel, 1996

LEFEBVRE Benoit, *Faire la guerre avec des mots, l'exemple des glandes plumbeae*, METIS, <https://books.openedition.org/editionsehess/5682?lang=fr#:~:text=La%20guerre%20nous%20parle%20ausi,une%20guerre%20des%20mots1>

MINIC Dimitri, *Pensée et culture stratégique russe. Du contournement de la lutte armée à la guerre d'Ukraine*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2023

PHILIP GAY Mathilde, *Peut-on juger Vladimir Poutine*, Albin Michel, 2023 <https://www.albin-michel.fr/peut-on-juger-poutine-9782226484109>

POLITKOVSKAĀ Anna, *La Russie selon Poutine*, Folio documents 2004

ROUHART, J. GOYA Michel, LOPEZ Jean. L'Ours et le Renard : histoire immédiate de la guerre en Ukraine, 2024, *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, 138, 136-137. <https://doi.org/10.4000/11x6b>
SIECA-KOZLOWSKI Elisabeth, Poutine dans le texte, CNRS Éditions, 2024
<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/poutine-dans-le-texte/>

VERRRI Pietro, Dictionnaire du droit international des conflits armés, Comité international de la croix rouge, 1998 <https://www.icrc.org/sites/default/files/external/doc/fr/assets/files/publications/icrc-001-0453.pdf>

Base de données

<https://chrono.cercec.fr/#2022>,

Études générales, statistiques et rapports

ATLANTIC COUNCIL, DFRLab, Narrative Warfare, How the Kremlin and Russian news outlets justified a war of aggression against Ukraine, 2023, ISBN-13: 978-1-61977-483-4

CONNES Delphine « Les nouvelles formes de la guerre », UNJF

https://cours.unjf.fr/repository/coursefilearea/file.php/205/Cours/10_item/index10.htm

DEPARTEMENT DES EU, Rapport spécial du GEC : les piliers de l'écosystème de désinformation et de propagande de la Russie, Aout 2020. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2022/01/LS-2020-0111499-PILLARS-OF-RUSSIA-DISINFORMATION-FRE.pdf>

DRA For a European Civil Society, A trail of death and destruction : Russian war crimes, Human rights violations and the Evolving needs in Ukraine”, 2022

FIDH, « Guerre » vs « opération militaire spéciale » en Ukraine : les mots comptent en droit international, 24/08/2022 <https://www.fidh.org/fr/regions/europe-asie-centrale/ukraine/ukraine-guerre-operation-militaire>

FIDH, Communication submitted under Article 15 of the Rome Statute of the International Criminal Court, June 2024

https://www.fidh.org/IMG/pdf/article_15_communication_on_hate_speech_as_the_crime_against_humanity_of_persecution_in_the_situation_of_ukraine.pdf

FIDH, Russie : crimes contre l'Histoire, Juin 2021

https://www.fidh.org/IMG/pdf/rapport_russie_pad_fr_web.pdf

GOLUBEV O, MALYKHIN V, CHERKASOV A, Memorial, A chain of wars, a chain of crimes, a chain of impunity: Russian wars in Chechnya, Syria and Ukraine, Abstract of the report, 2023 https://ruswars.org/report/Abstract_of_the_report_Memorial.pdf

IRSEM, Brève Stratégique n°37 – « Médiatisation du renseignement et guerre en Ukraine », 2022 <https://www.irsem.fr/publications-de-l-irsem/breves-strategiques/breve-strategique-n-37-2022.html>

IRSEM, Brève Stratégique n°62 – Les guerres de l’information à l’heure de l’intelligence artificielle, 2023, <https://www.irsem.fr/publications-de-l-irsem/breves-strategiques/breve-strategique-n-62-2023-les-guerres-de-l-information-a-l-heure-de-l-intelligence-artificielle.html>

ISANS, Pilot Report, “incitement to genocide against ukrainians in russian and belarusian propaganda, experience in documentation and systematization”, May 2023 https://isans.org/wp-content/uploads/2023/06/incitement-to-genocide_report_isans_may-2023_eng_fin.pdf

LE GRAND CONTINENT, La guerre en Ukraine vue par les Russes : 10 points et 25 graphiques sur un sondage inédit, le 25 juillet 2024 <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/07/25/la-guerre-en-ukraine-vue-par-les-russes-10-points-et-25-graphiques-sur-un-sondage-inedit/>

MINISTERE DES ARMEES, Droit international appliqué aux opérations dans le cyberspace. <https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ministere-armees/Droit%20international%20appliqu%C3%A9%20aux%20op%C3%A9rations%20dans%20le%20cyberspace.pdf>

NEMR Christina, GANGWARE William, Weapons of mass distraction : Foreign state-sponsored Disinformation in the digital age, March 2019

NEW LINE INSTITUTE, Raoul WALLENGER Center for Human Rights, Une analyse juridique indépendante des violations de la Convention sur le génocide par la Fédération de Russie en Ukraine et l’obligation de prévenir, Mai 2022.

NEW LINES INSTITUTE, Une analyse juridique indépendante des violations de la Convention sur le génocide par la fédération de Russie en Ukraine et de l’obligation de prévenir, Mai 2022 <https://newlinesinstitute.org/wp-content/uploads/French-Final-Reportt.pdf>

OHCHR, Independent international commission of inquiry on Ukraine, Advance Unedited Version, 19 October 2023

QURIUM The Media foundation « How Russia uses EU Companies for Propaganda », 11 July 2024 <https://www.qurium.org/alerts/exposing-the-evil-empire-of-doppelganger-disinformation/>

SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SECURITE, Qui dit quoi ? Défis sécuritaires découlant de la désinformation aujourd’hui, *Points Saillants de l’Atelier*, Regards sur le monde, 2018, www.scrs-csis.gc.ca

STATISTICA RESEARCH DEPARTMENT, Nombre de victimes civiles de la guerre en Ukraine vérifié par l’HCDH 2024, 7 août 2024 <https://fr.statista.com/statistiques/1293980/nombre-victimes-guerre-ukraine/>

US DEPARTMENT OF STATE (Global engagement center), La Roulette de la désinformation : un an de mensonge du Kremlin pour justifier une guerre injustifiable, 2023.

WILLIAMS Maude, De la propagande au front au front de propagande (XVIIIe – XXIe siècle), *EHNE* <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/thematiques/guerres-traces-memoires/fronts-de-guerre/de-la-propagande-au-front-au-front-de-propagande>

Articles de doctrine

ARSALAN Bilal “Guerre hybride : nouvelles menaces, complexité, et la confiance comme antidote”, *Revue de l’OTAN*, 30 novembre 2021 <https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2021/11/30/guerre-hybride-nouvelles-menaces-complexite-et-la-confiance-comme-antidote/index.html>

AUDINET Maxime, MARANGE Céline, « Chapitre 4. La Russie : « l’espace informationnel » comme terrain de conflictualité », dans : Céline Marangé éd., *Les guerres de l’information à l’ère numérique*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2021, p. 115-136. DOI : 10.3917/puf.maran.2021.01.0115.

BARBIN Jérónimo, « La guerre hybride : un concept stratégique flou aux conséquences politiques réelles », *Les Champs de Mars*, 2018/1 (N° 30 + Supplément), p. 109-116. DOI : 10.3917/lcdm.030.0166

BARDET Marie, “Le conflit russo-ukrainien face à la justice pénale internationale : Quelles qualifications pénales pour les crimes commis ?”, *JADE*, 11 octobre 2023 <https://revue-jadie.eu/article/view/7812>

BURJALIANI Tina, “La Cour européenne et la guerre de 2008 : Pourquoi la Géorgie devrait être satisfaite, et la Russie navrée”, le 29 janvier 2021 <https://www.justiceinfo.net/fr/69023-cour-europeenne-guerre-2008-pourquoi-georgie-satisfaite-russie-navree.html>

CHAPPEDELAINE Bernard : “Les multiples visages de la guerre de Vladimir Poutine”, 30 mars 2023, <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/les-multiples-visages-de-la-guerre-de-vladimir-pou.html>

CHAPPEDELAINE Bernard, « Vladislav Sourkov, idéologue de la Russie poutinienne », 21/03/2022
<https://www.institutmontaigne.org/expressions/le-monde-vu-dailleurs-vladislav-sourkov-ideologue-de-la-russie-poutinienne>

CLAESSEN Eva, « The Making of a narrative : the use of geopolitical othering in Russian strategic narratives during the Ukraine crisis », *Media War & Conflict* 2023 Vol 16 (1) 82-99

COLOMINA Carme, « Words as Weapons: from disinformation to the global battle for the narrative », *Hybrid Threats, Vulnerable order, cidob report*, 2022.

CUER Nicolas, « La guerre hybride au regard du droit international », Droit, Université de Lille, 2023.
<https://theses.hal.science/tel-04512705v1/file/2023ULILD018.pdf>

D'ALESSANDRA Federica, « À la recherche d'une responsabilité pour le crime d'agression contre l'Ukraine », *RED*, 2023/1 (N° 5), p. 60-73. DOI : 10.3917/red.005.0060.

DOUGUINE Alexandre, « Geopolitical Decomposition of Ukraine », *Fundamentals of Geopolitics*, Moscow 2000 p. 928.

DUGOIN-CLEMENT Christine, « La guerre hybride en Ukraine », *Revue Défense Nationale*, 2016/8 (N° 793), p. 85-90. DOI : 10.3917/rdna.793.0085. URL : <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2016-8-page-85.htm>

FACON Isabelle, MARANGE Céline, l'ambivalence de la puissance Russe, *Revue défense nationale*, 2017/7 (N°802) <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2017-7.htm>

FEREY Amélie, « Vers une guerre des normes ? Du *lawfare* aux opérations juridiques », *Focus stratégique*, n° 108, Ifri, avril 2022.

FIDLER David P, The meaning of Moscow: «Non-lethal» weapons and international law in the early 21st century », *International Review of the Red Cross*, Vol. 87, No. 859, September 2005

FRANTSOUZOV Igor, MARANGE Céline, « Introduction. 2022 : L'onde de choc de la guerre en Ukraine », dans : Jean-Vincent Holeindre éd., *Annuaire français de relations internationales. 2023*. Éditions Panthéon-Assas, « Annuaire français de relations internationales », 2023

GRESSANI Gilles, LARUELLE Marlène, Récit, guerre, propagande : les structures idéologiques de Poutine après l'Ukraine, *Le grand continent*, 17 février 2024

<https://legrandcontinent.eu/fr/2024/02/17/recit-guerre-propagande-les-structures-ideologiques-de-poutine-apres-lukraine/>

HERRMANN Irène, PLAMIERI Daniel, “Les nouveaux conflits : une modernité archaïque?” *RICR Mars*, 2003, Vol 85 n° 849

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste “La lutte contre la désinformation russe : contrer la propagande sans faire de contre-propagande ? » *La Revue défense nationale*, 2017/6 N°801, pages 93 à 105

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, ESCORCIA Alexandre, GUILLAUME Marine, HERRERA JANAINA, “Les manipulations de l’information, un défi pour nos démocraties”, 2018
https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/les_manipulations_de_l_information_2_cle04b2b6.pdf

JURGENSON Luba, « Juger les crimes de guerre russes », *Cités*, 2023/2 (N° 94), p. 149-153. DOI : 10.3917/cite.094.0149.

KALIKH Andreï et DJIBLADZE Iouri “L’incitation au génocide contre les Ukrainiens dans la propagande russe”, *DeskRussie*, 14 avril 2024 <https://desk-russie.eu/2024/04/14/lincitation-au-genocide-contre-les-ukrainiens.html>

KATZ Eian « Liar’s war : protecting civilians from disinformation during armed conflict », *International Review of the Red Cross*, December 2021, <https://international-review.icrc.org/articles/protecting-civilians-from-disinformation-during-armed-conflict-914>

KOSSOV Valery “La métaphore dans l’argumentation du Kremlin : la (dé-)légitimation des conflits. La fonction argumentative de la métaphore dans les discours spécialisés”, 2018. hal-01929285

LARUELLE Marlène, LANCEREAU Guillaume, « Le barde de Poutine : Prokhanov, Chantre du carnage en Ukraine », *Le grand continent*, 17 février 2024 <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/02/17/le-barde-de-poutine-prokhanov-chantre-du-carnage-en-ukraine/>

LE GRAND CONTINENT, « Poutine la guerre », 11 juillet 2023
<https://legrandcontinent.eu/fr/2023/07/11/poutine-la-guerre/>

LIKHACHEVA Lidia, “Mutation du discours et des représentation de la propaganda russe”, *Inter-Lignes, Crises, mutations, recompositions*, 2021, 27, pp.27-50 hal-04124456

LUKIC Renéo, « Les formes multiples de la guerre en Ukraine », *LeDevoir*
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/807183/idees-formes-multiples-guerre-ukraine?>

MADHA Yevhen, «Russian-Ukrainian War : 500 days of challenges and changes», 10 July 2023
<https://isans.org/articles/russian-ukrainian-war-500-days-of-challenges-and-changes.html>

MARANGE Céline « Du fiasco initial à l'enlisement de l'armée russe en Ukraine », *Hérodote*, 2023/3-4 (N° 190-191), p. 79-97. DOI : 10.3917/her.190.0079.

MARANGE Céline, «Un nouvel impérialisme masque : Poutine et le retour de la rhétorique « anticoloniale », 10 mars 2024, *Le Grand continent* <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/03/10/un-nouvel-imperialisme-masque-poutine-et-le-retour-de-la-rhetorique-anticoloniale/>

MARANGE Céline, « La révolution numérique et les transformations de la guerre », *Cités*, 2021/4 (N° 88), p. 153-158. DOI : 10.3917/cite.088.0153.

MARANGE Céline, « La révolution numérique et les transformations de la guerre », *Cités*, 2021/4 (N° 88), p. 153-158. DOI : 10.3917/cite.088.0153

MARANGE Céline, « La Russie et l'Europe », *Commentaire*, 2015/4 (Numéro 152), p. 787-794. DOI : 10.3917/comm.152.0787. URL : <https://www.cairn.info/revue-commentaire-2015-4-page-787.htm>

MARANGE Céline, « Radioscopie du conflit dans le Donbass » in Les conséquences de la crise ukrainienne en Europe, *Les champs de mars* 2017/01 (N°29) <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2017-1.htm>

MARANGE Céline, « Un désir de grande Russie ? Réflexions sur la grande stratégie Russe », *Le Rubicon*, 10 février 2022 <https://lerubicon.org/un-desir-de-grande-russie/>

MARANGE Céline, QUESSARD Maud, « Introduction. Le nouvel âge des guerres de l'information », dans : Céline Marangé éd., *Les guerres de l'information à l'ère numérique*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2021, p. 11-32. DOI : 10.3917/puf.maran.2021.01.0011.

MENDRAS, Marie. « La guerre permanente. Ultime stratégie du Kremlin », 2024
<https://sciencespo.hal.science/hal-0437257>

MINIC Dimitri, « La guerre informationnelle psychologique dans la pensée militaire russe et ses applications en Ukraine et en Syrie », dans : Jean-Vincent Holeindre éd., *Annuaire français de relations internationales*. 2021. Éditions Panthéon-Assas, « Annuaire français de relations internationales », 2021, p. 523-533. DOI : 10.3917/epas.ferna.2021.01.0523.

NIKOULA DANIEL “Élucider la stratégie de désinformation du Kremlin”, *Université d’Ottawa*,
Décembre 2023

https://labinfo.uottawa.ca/common/Uploaded%20files/PDI%20files/Unravellingthekremlin_Article_fre.pdf

OKHOTINE Grigori, “Un pouvoir exécutif russe devenu fou” 13 mai 2023 <https://desk-russie.eu/2023/05/13/un-pouvoir-executif-russe-devenu-fou.html>

PERLA Andreï, Russian have called for ruthless retaliation strikes « it’s time », *Tsargrad Tv*

https://amp.tsargrad.tv/news/russkih-prizvali-k-bezzhalostnym-udaram-vozmezdija-pora_683881

POMERANTSEV Peter, “Russia and The Menace of Unreality : How Vladimir Putin is revolutionizing information warfare”, *The Atlantic*, September 9 2024,

<https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/09/russia-putin-revolutionizing-information-warfare/379880/>

POUTINE Vladimir, “Unité historique des russes et des Ukrainiens”, 16 juillet 2021

https://france.mid.ru/fr/presse/russes_ukrainiens/?TSPD_101_R0=08765fb817ab200037fad2137cbb3b55e162a027147925bdfa38dbba5f71ab3bf8fac8b7d100d43f0841921840143000dd3f7ceafe30582b279cf0dd1850aa1fcee95653d274831e82ffb053d9102ca74c4ef816b47596ac14b8727dbbcf8cfc

REBUT Didier, “L’attaque de Kramatorsk peut-elle être qualifiée de crime contre l’humanité ? », *Le club des juristes*, 10 avril 2022 <https://www.leclubdesjuristes.com/justice/lattaque-de-kramatorsk-peut-elle-etre-qualifiee-de-crime-contre-lhumanite-614/>

RIABCHUK Mykola, “A long ongoing war. Putin’s imaginary Ukrainians and a mythic Russian identity” *SciencesPo CERI*, 04/2022 <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/long-ongoing-war-putin-s-imaginary-ukrainians-and-mythic-russian-identity>

RIABCHUK Mykola, “A long ongoing war. Putin’s imaginary ukrainians and a mythic russian identity”, *les dossiers du CERI*, Sciences Po, 2022 <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/long-ongoing-war-putin-s-imaginary-ukrainians-and-mythic-russian-identity>

RIALLAND Pierre, « L’urgence du temps : instantanéité et nouvelles formes de guerres conventionnelles », *Revue Défense Nationale*, 2022/HS3 (N° Hors-série), p. 19-40. DOI : 10.3917/rdna.hs09.0019.

RIES Nancy, “Cruel Speech: Russia’s Atrocity Rhetoric During its War on Ukraine”, *Ethnologia Polona*, vol. 44: 2023, 105–135, PL ISSN 0137-4079, DOI: 10.23858/ethp.2023.44.3420

SAPUPPO Mercedes “Russia is targeting Ukrainian national identity with attacks on heritage sites”, *Atlantic Council*, 3 août 2023 <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/ukrainealert/russia-is-targeting-ukrainian-national-identity-with-attacks-on-heritage-sites/>

SCHMITT Olivier, “Pourquoi Poutine est notre allié ? Anatomie d'une passion française,” *Hikari Editions*, « *Enquête D'Ailleurs* », 2017, 120 pages, ISBN 2367740836

SCHOLTEN Jaap, “Let’s erase the memory of them, cultural genocide in Ukraine”, DC, 19 septembre 2023 <https://dutchculture.nl/en/news/cultural-genocide-in-ukraine-jaap-scholten>

STANLEY Jason, “The genocidal identity”, *project syndicate*, 27 avril 2022 <https://www.project-syndicate.org/onpoint/russia-genocide-in-ukraine-forms-new-national-identity-by-jason-stanley-2022-04>

TENZER Nicolas, « Pourquoi les démocraties ont-elles longtemps ignoré ce qu’annonçaient les crimes de masse commis par le régime russe ? » *La Grande conversation*, 13 décembre 2022 <https://www.lagrandeconversation.com/monde/pourquoi-les-democraties-ont-elles-longtemps-ignore-ce-qu'annoncaient-les-crimes-de-masse-commis-par-le-regime-russe/>

THOM Françoise, “les idéologues russes visent à liquider la nation ukrainienne”, *DeskRussie*, 6 avril 2022 <https://desk-russie.eu/2022/04/06/les-ideologues-russes-visent-a-liquider-la-nation-ukrainienne.html>

VAGIAS Michail, “The Territorial Jurisdiction of the ICC for Core Crimes Committed through the Internet”, *Journal of Conflict and Security Law*, Vol. 21, No. 3, 2016.

VAISSIE Cécile « Vladimir Soloviov, le « rossignol du Kremlin » aux villas italiennes, *DeskRussie*, 8 juillet 2023. <https://desk-russie.eu/2023/07/08/ils-ont-fait-le-poutinisme-valdimir-soloviov.html>

VAISSIE Cécile, « Vladislav Sourkov : l’esthète de l’ombre », 29 avril 2023, *DeskRussie* <https://desk-russie.eu/2023/04/29/vladislav-sourkov-l-esthete-de-l-ombre.html>

WAGNSSON Charlotte, LUNDSTRÖM Magnus, « Ringing true ? The persuasiveness of Russian strategic narratives”, *Media War & Conflict*, 2023, vol 16 (3) 383-400

YUDIN Grigori, “Putin is about to start the most senseless war in history”, 24 février 2022 <https://www.opendemocracy.net/en/odr/russia-ukraine-most-senseless-war-nato-history/>

Articles de presse

BALESTRIERI Guillaume, “L’action militaire dans les champs immatériels. Faut-il distinguer la manœuvre cinétique de la manœuvre non cinétique?”, 16 juillet 2021.

BENABENT Juliette, « Ukraine : face à Poutine, l’arme du droit », *Télérama* 11 mars 2022
<https://www.telerama.fr/debats-reportages/ukraine-face-a-poutine-l-arme-du-droit-7009225.php>

BERGENGRUEN Vera, Inside the Kremlin’s year of Ukraine propaganda, *Time*, February 2023
<https://time.com/6257372/russia-ukraine-war-disinformation/>

BIESECKER Michael, Associated press « Evidence of Russian war crimes mounts as invasion of Ukraine drags on », *PBSO News Hour*, December 30, 2022 <https://archive.ph/4RBap#selection-1969.0-1976.0>

FAUCON Isabelle, « La guerre en Ukraine révèle les faiblesses de l’armée russe », Entretien SciencesPo, 10 février 2023 <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/la-guerre-en-ukraine-revele-les-faiblesses-de-l-armee-russe-entretien-avec-isabelle-facon>

FAURE Juliette « Qui sont les faucons de Moscou ? », *LeMondeDiplomatique*, Avril 2022,
<https://www.monde-diplomatique.fr/2022/04/FAURE/64546>

GALICHET, François, Guerre en Ukraine : « Il y a une filiation entre l’idéologie nihiliste qui a marqué la Russie au XIXe siècle et cette façon de mener la guerre ». *Le Monde*, 2022, 24 juin
https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/06/23/ukraine-il-y-a-une-filiation-entre-l-ideologie-nihiliste-qui-a-marque-la-russie-au-xixe-siecle-et-cette-facon-de-mener-la-guerre_6131725_3232.html

HUMAN RIGHTS WATCH « Ukraine : les forces russes ont torturé des détenus à Izioum », 19 octobre 2022 <https://www.hrw.org/fr/news/2022/10/19/ukraine-les-forces-russes-ont-torture-des-detenus-izioum>

LORRAIN François-Guillaume , “Poutine passible de crime contre l’Histoire”, *LePoint*, 05 Juin 2022, Le Point https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/poutine-passible-de-crime-contre-l-histoire-05-06-2022-2478379_1913.php#11

MARANGE Céline, FAINBERG Sarah, “entre intentionnalité et inévitabilité : aux sources des crimes de guerre russes en Ukraine”, *Lerubicon*, 24 février 2023 <https://lerubicon.org/entre-intentionnalite-et-inevitabilite-aux-sources-des-crimes-de-guerre-russes-en-ukraine/>

MATVIICHUK Oleksandra, “Discours de la prix nobel sur la paix”, *LeMonde*, 10 décembre 2022
<https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/10/discours-du-prix-nobel-de-la-paix-la-guerre-en->

[ukraine-n-est-pas-une-guerre-entre-deux-etats-mais-entre-deux-systemes-l-autoritarisme-et-la-democratie_6153845_3210.html](#)

NATIONS UNIES, Note de conférence de presse « Face à la désinformation, la liberté d’expression ne fait pas partie du problème mais constitue bien un des principaux moyens de lutte », Communiqué, 2 juillet 2021. <https://www.ohchr.org/fr/2021/07/access-reliable-information-sources-obvious-antidote-disinformation-special-rapporteur>

PASCAL MOUSSELLARD Olivier, « « Crimes de guerre » « génocide »... Les mots, nerf de la guerre en Ukraine » *Télérama*, 12 mars 2022 <https://www.telerama.fr/debats-reportages/crime-de-guerre-genocide-les-mots-nerf-de-la-guerre-en-ukraine-7009246.php>

REYNAUD Florian, “Comment un même écosystème nourrit campagnes de désinformation et cybercriminalité”, *LeMonde*, 11 juillet 2024

ROACHE Madeline, O’REILLY EDWARD « NewsGuard détaille les outils de désinformation du Kremlin sur l’Ukraine » <https://www.newsguardtech.com/fr/special-reports/newsguard-detaille-les-outils-de-desinformation-du-kremlin-sur-lukraine/>

ROUSSELET Kathy, SEMO Marc, « Guerre en Ukraine : pourquoi le discours du patriarche Kirill s’est radicalisé au fil des mois », *LeMonde*, 26 février 2023. https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2023/02/26/guerre-en-ukraine-pourquoi-le-discours-du-patriarche-kirill-s-est-radicalise-au-fil-des-mois_6163334_6038514.html#:~:text=Dans%20son%20sermon%20du%2025,radicalisé%20au%20fil%20des%20mois.

RSF, “En Russie, l’information cadenassée par la censure systématique du Kremlin », 01 Aout 2022 <https://rsf.org/fr/en-russie-l-information-cadenassée-par-la-censure-systémique-du-kremlin>

SNYDER Timothy, Tribune “Annexion de la Crimée par la Russie en 2014 : la rhétorique de guerre de Poutine”, *LeMonde*, 21 avril 2014 https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/04/21/la-rhetorique-guerriere-de-poutine_4404558_3214.html

VINOKOUR Maya « Russia’s Media is now totally in Putin’s hands », *FP*, April 2022 <https://foreignpolicy.com/2022/04/05/russia-media-independence-putin/>

VITKINE Benoît, « La Russie prise d'une frénésie législative sur fond de conflit en Ukraine »
https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/31/la-russie-prise-d-une-frenesie-legislative-sur-fond-de-conflit-en-ukraine_6156159_3210.html

VITKINE Benoit, « En Russie, le nouveau souffle des idéologues », *Le Monde*, 05 Avril 2022
https://www.lemonde.fr/international/article/2022/04/05/en-russie-le-nouveau-souffle-des-ideologues_6120678_3210.html

Documentaires et émissions

BOLCHAKOVA Ksenia, LOIZEAU Manon, « Ukraine sur les traces des bourreaux », ARTE, 2024
<https://www.arte.tv/fr/videos/109330-000-A/ukraine-sur-les-traces-des-bourreaux/>

LSD, Armée française : les enjeux de demain, « De l'Algérie à l'Ukraine : les enjeux de la guerre psychologique », France Culture, 21 juin 2022 <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/de-l-algerie-a-l-ukraine-la-guerre-psychologique-6150824>

VOLOCHINE Elena, Ukraine occupée : dans l'enfer de la réalité parallèle russe, France24, 2 décembre 2022, <https://www.france24.com/fr/émissions/reporters/20221202-ukraine-occupée-dans-l-enfer-de-la-réalité-parallèle-russe>

Autres

COULON David, ENSSIB, « La désinformation, une arme de guerre dans le monde contemporain », 2023, Conférence, retransmise https://www.youtube.com/watch?v=yf_vyWF53lg

ESPACE MONDIAL L'Atlas, « Transformations de la guerre », Sciences Po, 28 Septembre 2018
[https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-\(in\)securites/article-4A02-transformations-de-la-guerre.html](https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-(in)securites/article-4A02-transformations-de-la-guerre.html)

FAYET Héloïse, FERREY Amélie, MINIC Dimitri, « la Guerre hybride à l'épreuve du feu », conférence organisée par l'*IFRI*, Vendredi 3 juin 2022 (intégralité filmée et retransmise)
<https://www.ifri.org/fr/espace-media/videos/guerre-hybride-lepreuve-feu>

LE COLLIMATEUR, Comprendre les contre-performances de l'armée russe, 2023
<https://soundcloud.com/le-collimateur/les-contre-performances-de-larmee-russe>

LE COLLIMATEUR, Parler de la guerre en Ukraine, avec Michel Goya, 2022 https://soundcloud.com/le-collimateur/parler-de-la-guerre-en-ukraine-avec-michel-goya/s-u6uvhK8UJjk?utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing

LE COLLIMATEUR, Partie I – Histoire provisoire de la guerre d’Ukraine : une invasion ratée, 2023 https://soundcloud.com/le-collimateur/histoire-provisoire-de-la-guerre-dukraïne-1-une-invasion-ratee?utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing

PENSEZ STRATEGIQUE, Ukraine : deux ans de guerre en Europe, <https://www.podcastics.com/podcast/episode/ukraine-deux-ans-de-guerre-en-europe-282468/>
RUSSIE-LIBERTES <https://russie-libertes.org>

UKRAINE NOW, *Histoire et Origines*, <https://ukraine.ua/fr/explore/histoire-et-origines/#:~:text=Face%20%C3%A0%20la%20chute%20des,arm%C3%A9%20bolchevik%20russe%20%C3%A0%20Varsovie.>